


FEDERAL  PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON
STATISTICAL POLICY



FIFTH MEETING

MARCH 8-9, 1978
OTTAWA, CANADA

STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA
FEB 18 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

PREFACE

The fifth meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy was held in Ottawa on March 8 and 9, 1978. The Secretariat believes it is useful, especially for those readers not in attendance, to provide in this report an introductory abstract followed by a detailed account of the meeting. Comments from readers would be appreciated.



R. Ellis Drover
Council Secretary

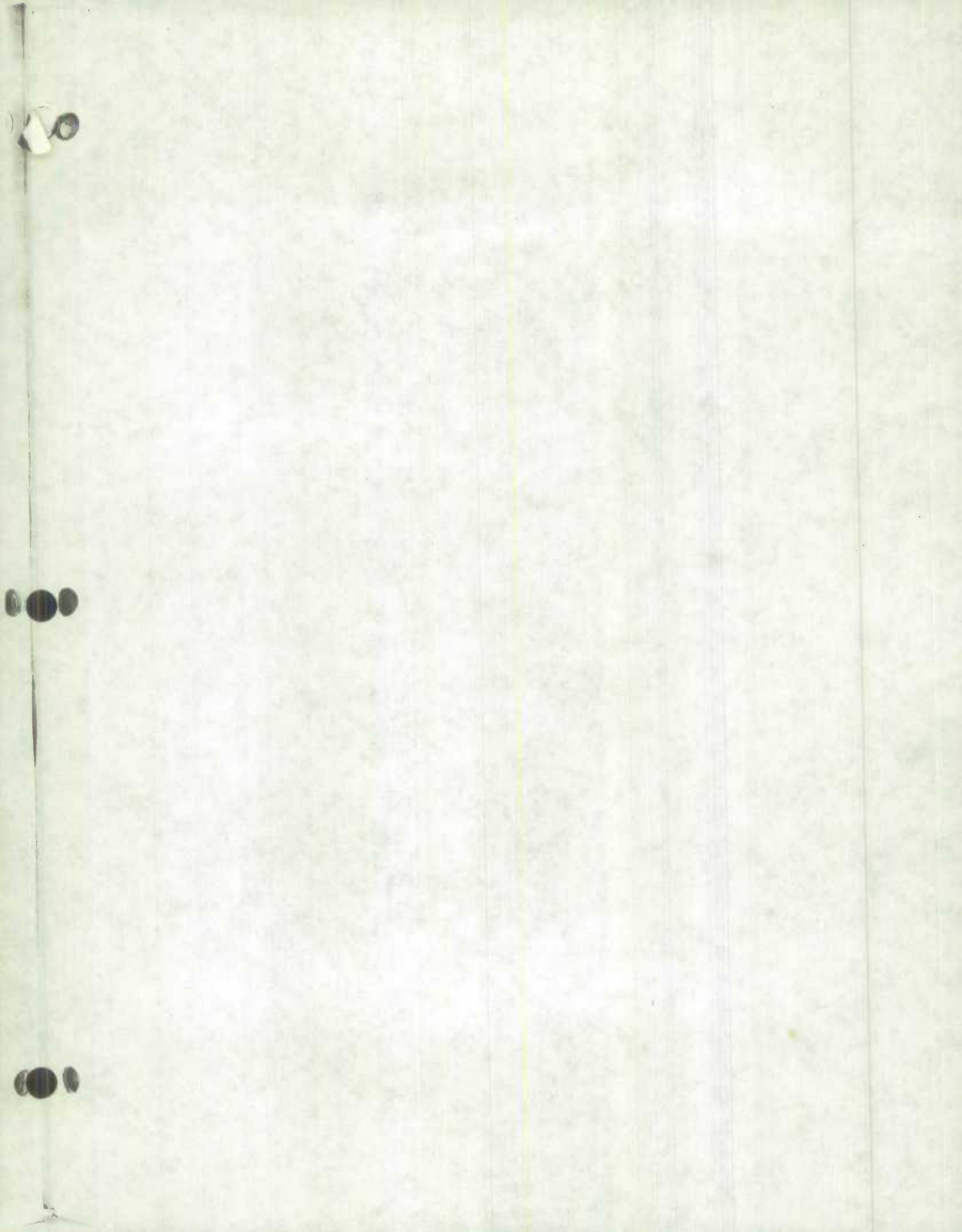


TABLE OF CONTENTS

	<u>Page</u>
AGENDA	v
 LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS	
Members	vii
Observers	viii
Secretariat	ix
ABSTRACT	1
DETAILED REPORT	3
Agenda Item 1 - Chairman's Opening Remarks; Other Council Members if Desired	3
Agenda Item 2 - Secretary's Report	4
(a) General	5
(b) Progress Report on Items from the Last Council Meeting	9
(1) Statistics Canada's Task Force on Integration	19
(2) Federal Clearinghouse and Indexing Activities	19
(3) Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs	19
(4) Report on the Pricing of Statistical Products and Services	19
(5) Better Exploitation of Existing Records for Production of Small-Area Data	20
(6) Official Languages in Federal-Provincial Joint Agreements	20
(7) Timely Provision to the Provinces and Territories of Unselected Unpublished Data Series from Statistics Canada	20
(8) Use of Taxation Data for Statistics	21
(9) Other	23
Agenda Item 3 - Committee Activities	23
(a) Review of Committees, Including the Evaluation of Existing Committees and the Need for New Committees	23
(b) Report on Judicial and Health Statistics Consultation	31
(e) Project Proposal for Provincial Administrative Data Development from the Federal-Provincial Statistical Committee on Administrative Records	32
Agenda Item 4	35
(a) 1981 Census	35
(1) Census of Population and Housing	35
(2) Census of Agriculture Progress Report	36
(3) Census of Merchandising and Services Status Report	37
(b) Other	38

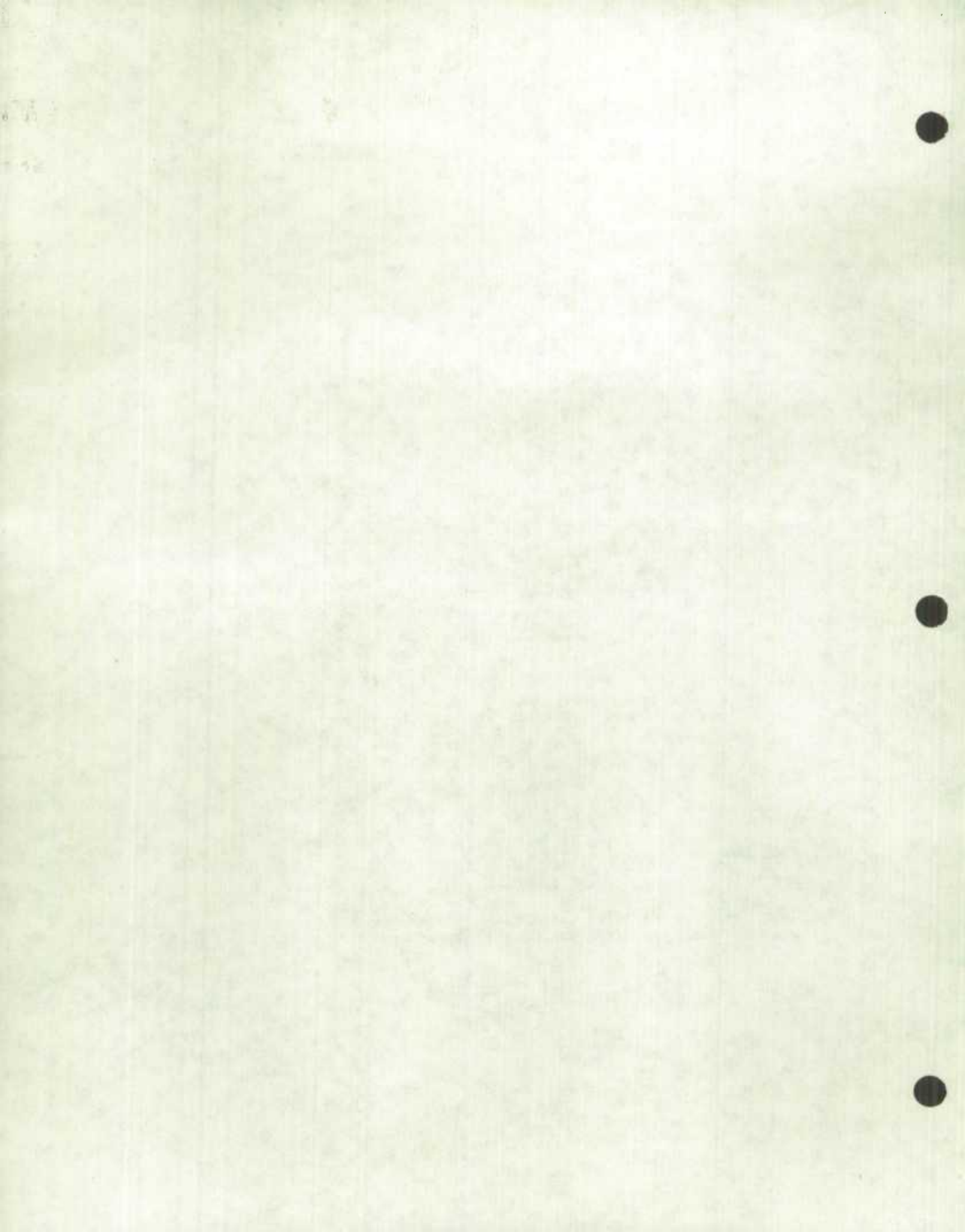


Table of Contents - continued

	<u>Page</u>
Agenda Item 5 - Federal Statistical Planning Activities and Statistics Canada's Medium Term Plan	38

Volume 2 of this report contains the following appendices:

- Appendix I - Federal Data Clearinghouse Report
- Appendix II - Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs
- Appendix III - Work Sharing Arrangements between Statistics Canada and the Provinces
- Appendix IV - Timely Provision to the Provinces and Territories of Selected Unpublished Data Series from Statistics Canada
- Appendix V - Newfoundland Paper (Statistics Canada's Medium Term Plan)
- Appendix VI - Ontario Paper (Commentary on Statistics Canada Medium Term Plan)
- Appendix VII - Ontario Paper (Central Statistical Services Objectives and Functions)
- Appendix VIII - Manitoba Paper (Reorganizing the Federal-Provincial Committee Structure for Efficiency and Effectiveness)
- Appendix IX - Saskatchewan Paper
- Appendix X - British Columbia Paper (British Columbia's Proposal for Restructuring Federal-Provincial Statistical Committees)

AGENDA

1. Chairman's opening remarks; other Council members if desired.

2. Secretary's Report:
 - (a) General;
 - (b) Progress report on items from the last Council meeting:
 - (1) Statistics Canada's Task Force on Integration;
 - (2) Federal clearinghouse and indexing activities;
 - (3) Provincial involvement in international statistical meetings and programs;
 - (4) Report on the pricing of statistical products and services (possibilities for cost-sharing in joint data production);
 - (5) Better exploitation of existing records for production of small-area data;
 - (6) Official languages in federal-provincial joint agreements;
 - (7) Timely provision to the Provinces and Territories of selected unpublished data series from Statistics Canada;
 - (8) Use of taxation data for statistics;
 - (9) Other.

3. Committee Activities:
 - (a) Review of committees, including the evaluation of existing committees and the need for new committees;
 - (b) Report on Judicial and Health statistics consultation;
 - (c) Federal-Provincial Committee on Trade Statistics
Proposal: at future meetings, the afternoon session be a forum for discussion under the title of "Working Group on Interprovincial Trade Statistics";
 - (d) Federal-Provincial Committee on Transportation and Communications Statistics
Recommendation: (1) that the name of the Committee be changed to "The Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics";
(2) that the provincial representation on the Committee and on the Working Group include nominees with expertise in transportation statistics;
(3) that a new committee be established, namely, "The Federal-Provincial Committee on Communications Statistics".
 - (e) Project proposal for provincial administrative data development from the Federal-Provincial Statistical Committee on Administrative Records.

Agenda - continued

4. (a) 1981 Censuses

(1) *Census of Population and Housing:*

- *progress report on Cabinet submission;*
- *possible provincial assistance in collection and dissemination.*

(2) *Census of Agriculture progress report;*

(3) *Census of Merchandising and Services status report.*

(b) *Other.*

5. *Federal Statistical Planning Activities and Statistics Canada's Medium-term Plan:*

(a) *Federal statistical planning activities status report;*

(b) *Discussion of overview document: "Statistics Canada - The Medium Term":*

(1) *Statement of mandate;*

(2) *Probable future program emphases and examples of supporting initiatives;*

(3) *Criteria for priority determination;*

(4) *Plans for input by Provinces and Territories.*

LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS

Members

Statistics Canada

Dr. P.G. Kirkham (Chairman)
Chief Statistician of Canada

Mr. R.E. Drover (Secretary)
Director, User Advisory Services

Newfoundland

Mr. G. Courage
Director, Central Statistical Services
Executive Council

Prince Edward Island

Mr. L. Beverly
Assistant Secretary to the Planning Board
Department of Development

Nova Scotia

Ms. C. Conrad
Director, Statistical Services
Department of Development

New Brunswick

Mr. C.R. Marks
Director, Economic Research
Office of the Economic Advisor
Department of Finance

Quebec

Mr. A. Dumas
Director general
Quebec Bureau of Statistics

Ontario

Mr. O.M. Schnick
Executive Director
Central Statistical Services
Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs

Manitoba

Dr. A. Gillman
Director
Manitoba Bureau of Statistics

Saskatchewan

Mr. R.C. McMahon
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics

Alberta

Mr. H. Ford
Director
Alberta Bureau of Statistics

British Columbia

Dr. W.P. McReynolds
Director, Statistics Division
Department of Economic Development

Yukon Territory

Mr. D. Munroe
Chief of Economic Research and Planning
Government of the Yukon Territory

Northwest Territories

Mr. Ralph Joyce
Head, Statistics Section
Policy and Evaluation Division
Department of Planning and Program Evaluation
Government of the Northwest Territories

Observers

Statistics Canada

Mr. V.R. Berlinguette
Special Advisor
Business Statistics Field

Dr. E.T. Pryor
Director General
Census Content and Analysis

Mr. T. Davis
Executive Secretary
Departmental Secretariat

Mr. L.E. Rowebottom
Assistant Chief Statistician
Institutions and Agriculture Statistics

Mr. I.P. Fellegi
Assistant Chief Statistician
Statistical Services

Mr. J. Ryten
Director General
General Statistics

Mr. A.R. Grenier
Integration and Systems Co-ordination
Group
Institutional and Public Finance Statistics

Mr. D. Salley
Senior Federal Planning Officer
Federal Statistical Activities Secretariat

Mr. G. Labossière
Director General
Administration

Mr. T.S. Thompson
Secretary
Federal Statistical Activities Secretariat

Mr. G. Leclerc
Assistant Chief Statistician
Economics Accounts and Integration
and
Acting Assistant Chief Statistician
Business Statistics

Mr. J.P. Trudel
Director General
Census Production

Mr. J. Morin
Administrative Assistant to the
Chief Statistician

Mr. R.G. Vaillancourt
Director
Official Languages

Ms. G. Pilozzi
Head, Intergovernmental Relations
User Advisory Services

Mr. R.A. Wallace
Assistant Chief Statistician
Census and Household Surveys

Miss J.R. Podoluk
Director General
Household Statistics

Mr. J.S. Wells
Director General
System of National Accounts (Current)

Mr. B. Prigly
Co-ordinator
International Relations

Dr. M. Wisenthal
Director General
Institutional and Public Finance Statistics

Mr. D.A. Worton
Assistant Chief Statistician
Marketing Services

Observers - continued

Federal-Provincial Relations Office

Mr. J. Crête
Federal-Provincial Coordination Division
External Affairs

Quebec

Mr. W. Bisreth
Director, Statistical Production
Quebec Bureau of Statistics

Mr. B. Robert
Chief, Census and Demography Service
Quebec Bureau of Statistics

Mr. L. Walsh
Advisor, Federal-Provincial Relations
Intergovernmental Affairs

Ontario

Mr. E. McCoy
Chief, Statistical Secretariat
Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs

Ms. H. Salisbury
Central Statistical Services
Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs

Manitoba

Dr. O. Perez de Tagle
Information Services and Socio-Economic
Analysis
Manitoba Bureau of Statistics

Saskatchewan

Ms. V. Myles
Research Officer
Saskatchewan Bureau of Statistics

Alberta

Mr. R. Bietting
Manager, Information Services
Alberta Bureau of Statistics

Mr. L. Rokosh
Manager, Surveys and Methodology
Alberta Bureau of Statistics

British Columbia

Mr. G. Weir
Statistics Officer
Statistics Division
Department of Economic Development

Secretariat

Ms. J. Beckstead
User Advisory Services

Mr. G.W. Brenton
Chief, User Relations
User Advisory Services

Ms. L. Farrah
User Advisory Services

Mr. E.M. McCamon
Co-ordinator, Conference Secretariat
User Advisory Services

Mr. G.G. Potter
Assistant Co-ordinator
Conference Secretariat
User Advisory Services

Item 1

In his opening remarks, the Chairman suggested that, in the area of federal-provincial statistical cooperation, the Council had developed a continuity of purpose and stability resulting in free, frank and productive discussions on mutual problems and concerns. He said that 1977 had seen a number of developments with important and far-reaching consequences for the statistical system as a whole. He added that the broad information system was undergoing both growth and ferment that would precipitate changes in the traditional functions of Statistics Canada and require the development of linkages within the components of the statistical system. The anticipated impact of these future changes, he said, had already set in motion a process of planning for the medium term to try and anticipate the needs of the total system and the roles to be played by the various partners in the system.

Item 2

In his report, the Secretary referred to the various on-going consultative processes between Statistics Canada and the provinces and territories, including the progress made in the formalization of existing work-sharing arrangements. He reported on follow-up activities from the last Council meeting. In reporting on committee activities, he said he was pleased to note that there had been an increase in activity from working groups and task forces. He recommended, however, that the Council should evaluate the total Committee structure and its mode of operation.

The Council received reports and discussed a number of items arising from its 1977 meeting.

Item 3(a)

Following considerable discussion regarding various ways and means of restructuring the existing technical committees, including the possibility of forming new committees, it was decided to accept a Quebec recommendation to form a work group. The work group was charged with recommending a new committee structure and it was asked to conduct a study of the overall consultative mechanisms. Subsequently, Mr. D. Worton of Statistics Canada was appointed Chairman of the work group and meetings were set-up for Victoria on April 24, 1978 and Ottawa on June 22, 1978.

Item 3(b)

Statistics Canada reported to Council that, while the Advisory Committee on Judicial Information and Statistics had not met in two years, there had been substantial activity in the area of judicial statistics and a revamped senior level committee would meet sometime during the coming year.

With reference to last year's Council recommendation regarding the formation of a permanent committee on Health Statistics, members were advised that this had not been actioned by the Deputy Minister of Health due to very substantial changes taking place in the area of health statistics. Instead, Statistics Canada and the federal Department of Health and Welfare had conducted bilateral discussions with the provinces and territories and, as a result, an ad hoc committee had been formed to identify needs, analyze existing exchange information systems, and recommend what changes were required.

Item 3(c) and Item 3(d)

The subjects of these two items were discussed in concert with Item 3(a) and recommendations were left to be made by the work group.

Item 3(e)

The Chairman of the Statistical Committee on Administrative Records reported that the Committee had investigated the development of inter-provincial and intra-provincial migration data through numerous federal and provincial files and had established that there were many areas where gaps existed. The Committee, he said, was recommending the formation of a revolving task force, spear-headed by Statistics Canada, to assist the provinces in the development of various files. Statistics Canada advised that the formation of the task force would be taken under consideration and that in the ongoing review of internal projects the provincial requirements for a high priority to migration statistics would be given proper consideration.

Item 3(a)

The Chairman of the Committee on the Censuses of Population and Housing summarized for the Council the discussion that had taken place at the latest meeting of his committee. He said that the target data for the Cabinet Submission on the 1981 Census was June 1st with feedback expected sometime in August. Regarding the implications of the proposed reduction in the Census, he said there would probably be less analysis and research and a reduction in dissemination plans. It was stressed that every possible effort was being made to prepare the strongest possible case which would be presented as forcefully as possible.

Item 4(b)

Statistics Canada reviewed the progress that had been made on planning the 1981 Census of Agriculture. The Council was told that the final recommendations were being put together for discussion at the next meeting of the Committee on Agriculture Statistics, and that it was planned to pre-test the agriculture questionnaire in the field during June 1979.

Item 4(c)

Statistics Canada reported that no funds were available for a 1981 Census of Merchandising and Services and, even if they did become available, delays in planning would prevent anything from being done prior to 1982. The Council was advised that, if something was done in 1982, it would be much more modest than the 1971 Census and Statistics Canada, while recognizing the need for a total Census, was exploring alternate possibilities.

Item 5

Statistics Canada told the Council that it had set out very explicitly four broad strategic thrusts over the medium-term period, namely: a reduction in response burden; increased service to users; enhanced efficiency and effectiveness internal to the organization; and, in the larger statistical system, a renewed emphasis on leadership and coordination. By mid-1979 the bureau hoped a federal statistical master plan would be finalized. Following this, it was the bureau's intention to become heavily involved with the provinces individually and collectively in terms of their participation in the total statistical system.

DETAILED REPORT

AGENDA ITEM 1 (Chairman's Opening Remarks; Other Council Members if Desired)

In opening the fifth meeting, the Chairman, Dr. Peter Kirkham, welcomed the provincial and territorial members with the following opening statement:

I am beginning to feel like an old hand at these meetings, since I took part in the previous four and have chaired all except the first. There are, of course, some among you who have a much longer experience of federal-provincial statistical co-operation than I have, but this is simply a further indication of the special character of our meetings. We have developed over the years, in both this and our previous forum, a continuity of purpose and relative stability of representation which enormously facilitates the free, frank and productive discussion of our mutual problems and concerns. I might even characterize this as a family relationship, provided, of course, we understand it to be one of those democratic 1970's-style families, and not the kind where father gets reported as the "head of household".

As the Secretary's report will indicate, 1977 was again a year of continued progress in our mutual dealings. On the various items from last year's agenda, there has either been specific follow-up or else we have come back to you after reflection and homework on our part as a basis for further discussion. The Secretariat has handled a great deal of business, almost on a day-to-day basis, and the committee structure, which serves as the principal forum for our joint consultations on specific subject-matter and functional topics, has also been extremely active. Indeed, I recognize that some of you may have experienced difficulty in keeping up with the flurry of activity during 1977, which saw a record number of meetings by the committees and their work groups. For this reason, I am glad to see that our agenda provides for taking a look at just how effectively we are spending our time together in committee, and I welcome the various suggestions which have been put forward as the basis for our discussion of this matter.

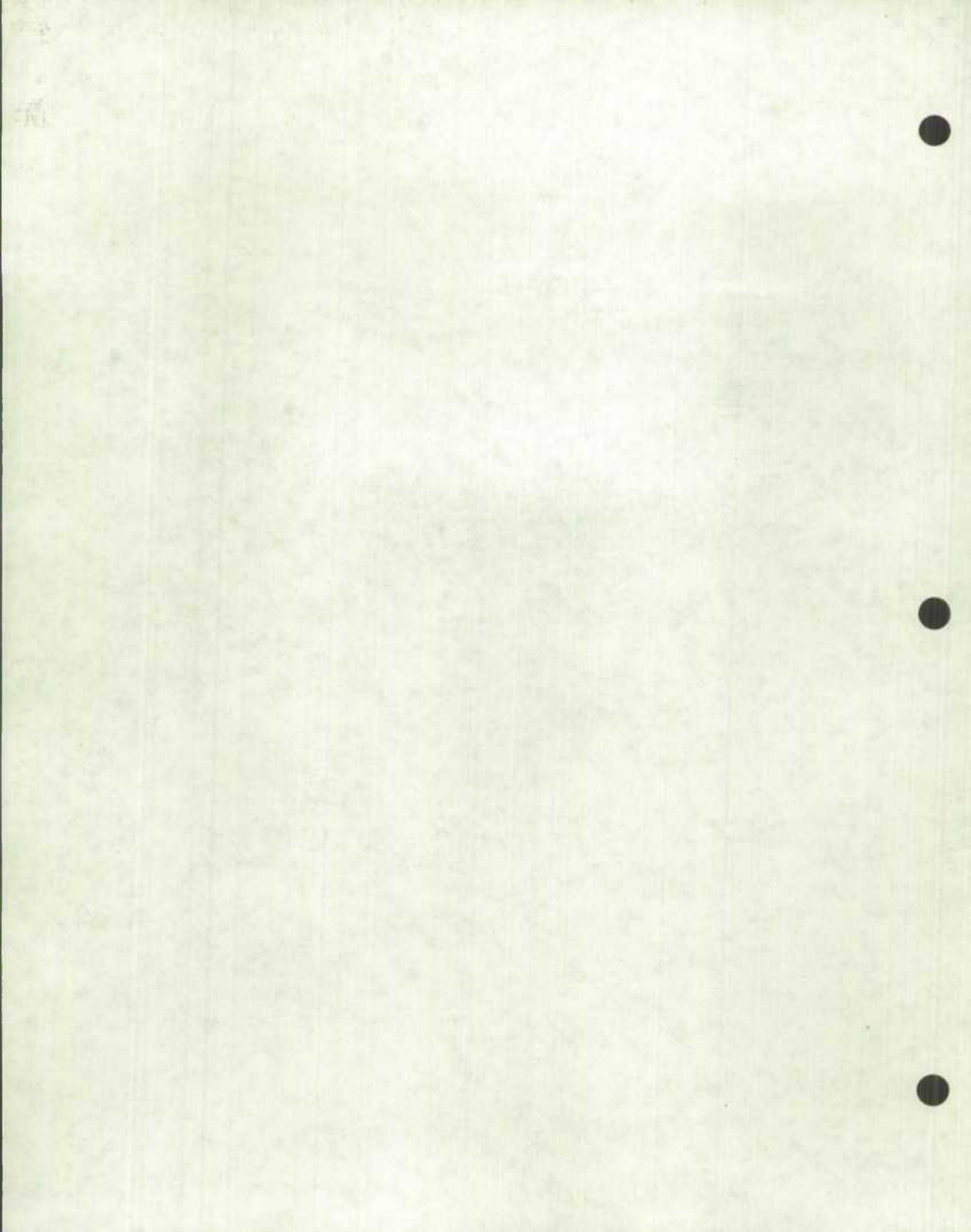
Here in Ottawa, 1977 saw a number of developments with important and far-reaching consequences for Statistics Canada and, indeed for the statistical system as a whole. Much of my time, and that of my senior colleagues, has been spent in developing positions on or accommodations to - often at very short notice - such matters as the information bank provisions of the Canadian Human Rights Act, the informational requirements of what was at one stage proposed as a post controls monitoring agency for earnings and prices, the various initiatives of the Small Business Secretariat, and so on.

Developments of this kind are exactly what I had in mind when I spoke to the Institute of Public Administration last fall about future trends in the management of information. Clearly, the broader information system is undergoing both growth and ferment, and the kinds of changes that will be required in the traditional functions of Statistics Canada, as well as the linkages it will have to develop with other components of the system, will require a great deal of careful thought and planning.

This is why we have felt it is important to seize the initiative by setting in motion a process of planning for the medium term which will try to anticipate as much as possible the needs which we and our close partners in the statistical system can satisfy and the roles we can play, rather than passively waiting for the impact of external events which occur faster than we are able to react. I, therefore, welcome the opportunity of discussing with you, at this meeting, our first iteration of this planning process and of hearing your views as to how you might usefully become involved.

The kind of internal organization we should have at Statistics Canada in order to best carry out our as yet incompletely formulated future role is naturally a continuing concern to me. In this connection, some of you may have wondered about the significance of the study I have asked Mr. Leclerc to carry out with respect to the Business Statistics and Economics Accounts Fields and the interface between them, and if there are any further changes in prospect. There is really no great mystery to this. The days of major reshufflings of organizational boxes in the hope that these will provide a semi-permanent framework for carrying out our responsibilities are probably gone for ever. What we need is a more flexible approach based on pragmatic, task-oriented considerations of how various functions can most suitably be carried out and how we can make the best use of our managerial and professional talents.

Of course, there are guiding principles in such an approach. The organization of our collection work by spheres of observation is one; the gradual emergence of a clearer separation between what I have characterized as operations, data content and analysis, and program control groups will be another. These are the kinds of considerations which led to the relocation of the Household Surveys Branch last year and which will be guiding Mr. Leclerc as he undertakes his assignment over the next few months.



The agenda before us is a demanding one. The Secretary anticipates that we should be able to break by lunch tomorrow but I suggest, to be on the safe side, that we keep the afternoon open. As the agenda indicates, you are invited to a reception and buffet supper this evening here in the Conference Centre, starting at 5:30 p.m. I am looking forward to meeting with you informally at that time and I have invited senior Statistics Canada officials to join us.

Secretariat facilities are available to you in the adjacent office if you have any questions, problems, typing or reproduction requirements, or if you wish to make any appointments with Statistics Canada officials. Please contact Mr. Drover or Mr. Merv McCamon. I suggest that we take short breaks today at approximately 10:15 and 3:00 p.m., that we break for lunch at about 12:15 until 1:30 p.m., and that we conclude our discussions by 5 p.m.

In closing, I want to express my sincere hope that this Council meeting is productive for all of us. From the federal point of view, I can tell you that Statistics Canada is anxious to cooperate with the Provinces and Territories* in the further development of a truly national statistical system. The rapidly changing environment demands a creative, concerted and coordinated response from all of us. To collectively achieve less will surely fail the many constituencies who look to us as an essential neutral provider for their increasingly complex informational needs. I hope that this conference will further this basic aim.

Response to the Chairman's Opening Remarks

Mr. Munroe, on behalf of the Government of the Yukon Territory, thanked Statistics Canada for the excellent cooperation which they had received over the past year, but expressed concern over the difficulties involved in travelling to Ottawa for various committee meetings because of the time factor. He also stated that, with the commencement of the pipeline project in 1981, the Yukon Territory would have a very great need for information. The monitoring of changes in population, in particular, would be critical. Since they had neither the staff nor expertise to handle this, they would probably require assistance from Statistics Canada. He also referred to the need to examine the volume of research being conducted on the north.

Dr. Kirkham, in response, thanked Mr. Munroe and said he was confident the problems facing the Yukon Territory could be solved on a bilateral basis. He then reviewed the agenda for the meeting and requested comments.

Dr. Gillman requested that the subject of user education be placed on the agenda, and was assured that it would be added. Members also agreed that a half-day would be set aside for discussion of Item 5, Federal Statistical Planning Activities and Statistics Canada's Medium-Term Plan.

AGENDA ITEM 2 (Secretary's Report)

The Secretary, Mr. Drover, summarized his report which had been distributed to Council members prior to the meeting. He informed the members that they would receive, during the meeting, a complete listing of all cooperative agreements between Statistics Canada and Ministries, Departments, Agencies, etc., in their respective province (excluding those in the Health area). In addition, he informed the members that, effective May 1, User Advisory Services would have one additional Regional Advisor located in the Edmonton Regional Office who would be responsible for servicing both the Territories as well as Northern Alberta.

The following is the complete report of the Secretary:

Throughout this report references have been made to both the "Provinces and Territories" and the "Provinces". In instances where the reference is only to the "Provinces", the reader should assume that the Territories are also included.

Agenda Item 2a (General)

During the past year, User Advisory Services continued its function as the coordinator for formal federal-provincial statistical meetings and as the channel of entry into Statistics Canada for provincial and territorial focal points.

The Headquarter's staff was involved in various ways with the arrangements for 23 formal federal-provincial committee meetings and more than 30 additional meetings, including a few regional seminars. The organization, production and distribution of minutes covering these meetings, coupled with the follow-up on resolutions, production of summaries etc., constitutes an ever increasing work load for the Secretariat. We continued to produce our bulletin, "Federal-Provincial Statistical News". Daily consultation and special inquiries services were provided for provincial and territorial focal points and regular monthly statistical data statements were sent to various provinces. Arrangements were made for numerous provincial and territorial visitors to meet with subject-matter and technical experts at Statistics Canada over the past year.

The eight Regional Offices of User Advisory Services provided a wide variety of services to provincial governments and arranged a large number of regional meetings.

Work on the second edition "Inventory of Statistical Programmes" continues to progress well, with more than one-half of the revised volumes completed to date. Expectations are that the new edition will be completed and released sometime during the spring.

Work continued on the formalization of the existing work-sharing arrangements which Statistics Canada has with other agencies. A review was carried out in the fall of 1977 which showed that Statistics Canada has over 500 such arrangements, the majority of which are with provincial agencies. Because more than one arrangement is often covered by one agreement, we estimate that the total number of agreements that should be formalized would be about 350. Of these, 50 are signed, and some initiative has been taken to formalize 75 others leaving about 225 to be started. Council members have been provided with all federal and provincial agreements that have been signed to date and the attached list itemizes the agreements that are now under consideration.

Formal Consultation

As indicated above, the Conference Secretariat coordinated the activities of 23 federal-provincial committee meetings during the past year. Wherever possible, committee meetings have been arranged in groups based on similarity of subject-matter and areas of interest to provincial members. Unfortunately, the period June 1 through to September 30, when a number of federal-provincial meetings would normally have been scheduled, was occupied by NATO and Commonwealth meetings and no accommodation was available at the Government Conference Centre in Ottawa. This resulted in some of our meetings spilling over into November with the subsequent snowball effect on minutes, resolutions, summaries, etc. During the year, two committee meetings were held outside of Ottawa.

The past year could have been considered as a routine year for committee activities, but on closer examination, it is apparent that, in most cases, there was a very profound increase in the internal activities of many committees. This increase in activity originated in part from working groups and task forces as a result of more and more communication between delegates. The following brief comments are intended to highlight the foregoing.

- Agriculture Statistics

The workload of this Committee is an extremely heavy one with a continually heavy agenda of statistical problems, some of which are recurring and some new each year.

- Provincial Economic Accounts

Conclusion #2 of the April 1977 meeting of this Committee outlines a list of priorities considered by the Committee to be a summary of its program of work for the coming year. It is intended that the list of priorities be revised and up-dated at each meeting. The Committee's concern with "tasks" is commendable.

- Census of Manufactures

This Committee outlined a complete program of work at its May 1977 meeting (see item 9, page 5 of the minutes). In addition, the Working Group of this Committee was charged with reviewing the proposed program and establishing priorities (see Working Group minutes of October 6-7, 1977). In this area, which is the subject of work-sharing agreements between Statistics Canada and all Provinces, a continuing program of work is apparent.

Membership of the Working Group: Quebec, Ontario, Manitoba, Alberta, British Columbia, Statistics Canada.

- Census of Population and Housing

The general program of work of this Committee is to carry on continuing consultation on all aspects of the quinquennial and decennial Census. No specific annual program of work has been identified.

- Construction and Investment Statistics

There is an ever increasing provincial interest in the subject-matter of this Committee and to-date the Committee has very effectively functioned to promote a continuous interflow and exchange of ideas. There is no specific program of work outlined by the Committee since it is considered that it should continue to function as a catalyst in promoting federal-provincial cooperation.

- Trade Statistics

The status and future of this Committee are contingent on the results of the discussion on agenda item 3(c). It is generally understood that the Provinces are very interested in interprovincial trade considerations.

- Labour Statistics

The Committee at its 1977 meeting adopted the following resolution: "Whereas the Committee continues to provide a valuable vehicle for the exchange of information on research and statistics in the provincial and federal jurisdictions, be it resolved that the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics continue to function in accordance with the existing terms of reference and the supporting mechanism of resolution #1."

Resolution #1 reads:

Whereas there is a perceived need for the Labour Statistics Committee to broaden its discussion beyond aspects of data collection and dissemination to include the present and planned program uses of the data, and whereas there is felt to be a need for the Committee's agenda to allow discussion of broader issues than at present, be it resolved that an Agenda Group made up of a representative of Statistics Canada, the Atlantic Provinces, Quebec, Ontario and the Western Provinces be established to:

- (a) consider the desirability of an overall review, by the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics, of current and near-term labour statistics programs so as to be able to establish priorities and recommend appropriate allocation of resources;
- (b) arrange for the preparation of papers for the preliminary discussion of (a) at the 1978 meeting of the Committees; and
- (c) prepare the agenda for the 1978 meeting of the Committee.

- Merchandising and Service Trade Statistics

The Working Group of this Committee has been charged with the preparation of a program and priorities. Due to the possible cancellation of the 1981 Census of Merchandising and Services, the Working Group did not meet until January, 1978 and the results of that meeting are not finalized to date.

Another meeting is scheduled for March 15 and 16 in Edmonton. The main items on the agenda are:

- (a) a review of Statistics Canada's program of statistical activities as it relates to the area of Merchandising and Services with resulting recommendations to the Main Committee to offset gaps in coverage (to include an order of priority and identification of agency responsible for undertaking the proposed projects); and
- (b) a review of the role and terms of reference of the Working Group.

Membership of the Working Group: Alberta, Ontario, Quebec, Nova Scotia, Statistics Canada.

- Conference on Local Government Information Development

The Conference at its 1977 meeting established an agenda committee to establish the 1978 agenda and develop a longer term Conference plan (see item 7 of Resolutions, etc.).

Membership of the Agenda Committee: Quebec, British Columbia, Nova Scotia and Statistics Canada.

- Price Statistics

Work-sharing arrangements are not a major consideration for this Committee. However, the subject-matter is of critical importance.

The Committee has a Working Party to discuss Provincial ISPI's, Capital Expenditure and deflation of provincial accounts, the C.P.I. and F.A.M.E.X.

Membership of the Working Party: British Columbia, Alberta, Ontario, Quebec, Nova Scotia and Statistics Canada.

Standards and Classification

The Committee agreed to proceed as follows:

- (a) continuation of annual meetings to ensure an adequate flow of information;
- (b) organization of work sessions and projects with individual provinces on specific issues;
- (c) consideration at a later date of possible sub-committees and study groups.

- Vital Statistics Council of Canada

This Council is established by federal "Order in Council" and is committed to meet once a year to discuss and make recommendations on legislative, administrative and statistical matters related to Vital Statistics. It has a long history of close working relationships.

- Energy Statistics and Mineral Statistics

At their 1977 meetings, both Committees reviewed the Council requirements that each Committee report a program of work annually. Because of the obvious heavy load of development work presently being undertaken by Statistics Canada in the energy and mineral statistics area and the resultant full usage of resources, it was agreed that no additional program of work seemed warranted. Several members expressed a desire for a greater volume of value data in conjunction with the quantity data presently collected. It was accepted that this effort constituted a long-term rather than a short-term objective.

Statistics Canada also undertook to carry out a complete review of the present system to identify the data gaps which presently exist. This should be completed by the spring of 1978.

The Energy Statistics meeting discussed the possibility of forming a Working Party and it was felt that the direction and speed of the development work presently being undertaken by Statistics Canada did not require the formation of such a group at this time.

The Mineral Statistics Working Party was broken down into task forces to consider the following:

- (a) new valuation of base metal mine series;
- (b) operation, i.e., technical operating information;
- (c) inventory of data sources;
- (d) stocks;
- (e) review of the metal mine questionnaire.

Membership: British Columbia, Ontario, Quebec, Energy, Mines and Resources and Statistics Canada.

- Judicial Information and Statistics

All Council members were advised of the results of the recent meeting of the Deputy Attorneys General and the Deputy Ministers responsible for corrections. The Council will be brought up-to-date regarding the future of this Committee under agenda item 3(b).

- Health Statistics

The status of this Work Group will also be discussed under agenda item 3(b).

- Administrative Records

This Committee has a working group to develop a project proposal on using federal and provincial administrative records for statistical purposes. With a specific proposal to be discussed under agenda item 3(e), the future role of the Committee will evolve from the decisions reached.

Membership of the Working Group: British Columbia, Alberta, Manitoba, Ontario, New Brunswick, Newfoundland and Statistics Canada.

- Transportation and Communications Statistics

The future of this Committee is the subject of a recommendation from it to Council. See agenda item 3(d).

The Committee has established a Working Group to "identify unsatisfied demand, discuss areas of concern and establish priorities and establish a method of approach".

Membership of the Working Group: Each Province to have a Transportation Representative plus a member from Transport Canada, Canadian Transport Commission and Statistics Canada.

Conclusion

In the view of the Secretary, this is an appropriate time for the Council to evaluate the Committee structure and its mode of operation. Questions to be raised include:

- (a) Should all Committees be required by their terms of reference to meet annually?
- (b) Should more Committees be established on a functional basis?
- (c) Should Committees be established for information sharing purposes only, i.e., when there is no defined work-sharing objective?
- (d) Should there be a major difference in "status" between Committees, Work Groups and Task Forces?
- (e) Is the Statistics Canada policy which offers to pay for provincial and territorial travel to Ottawa once a year for each Committee inhibiting the activities of Committees?

Agenda Item 26 (Progress Report on Items from the Last Council Meeting)

1. Statistics Canada's Task Force on Integration

Since the last Council meeting, members of the Task Force met with the Provinces at four regional locations. Documentation on all aspects of the Task Force's activities were distributed and, as a result of the regional meetings, some revisions were made to the profiling working documents and to the draft questionnaires.

Resource constraints and the shortage of trained personnel are likely to bring about a stretching out of the Integration Group's program and a realignment of priorities. At the present time, emphasis is being given to profiling of the largest firms in order to improve both reporting procedures and the quality of data and to the problem of consistency of labour statistics among different surveys.

2. Federal Clearinghouse and Indexing Activities

A progress report on the federal data clearinghouse project is attached (see Appendix I).

3. Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs

A brief paper and a request for written clarification of provincial interests, on the basis of questions outlined in the paper, will be presented during the Council meeting (see Appendix II).

4. Report on the Pricing of Statistical Products and Services (Possibilities for Cost-Sharing in Joint Data Production)

A report will be given to the Council (see Appendix III).

5. Better Exploitation of Existing Records for Production of Small Area Data

Although the Assistant Chief Statistician, Economic Accounts and Integration offered to go to each provincial capital subsequent to the last Council meeting to discuss provincial government needs for sub-provincial data, he has not undertaken this action as he believed the Council members were of the opinion that other approaches should be taken by the survey-taking areas of Statistics Canada.

In response to a request made during the last Council meeting that Statistics Canada form a regional data task force, such a group was established and a policy statement has been developed for presentation to the Council meeting.

6. Official Languages in Federal-Provincial Joint Agreements

Following the discussion at the last Council meeting, Dr. Kirkham wrote to each Provincial and Territorial Council member asking that they give an indication of whether or not their governments could provide assistance to ensure that Statistics Canada could comply with the Official Languages Act in federal-provincial joint agreements. This arose from the concerns of the bureau's Official Languages Committee over cases where survey forms naming Statistics Canada as a partner were distributed by a Province or Territory.

Positive responses were received from eight members, three have been unable to provide a final reply, while one province indicated that it would prefer to negotiate agreements on an ad hoc basis because it was the policy of that government to distribute material in one language only.

7. Timely Provision to the Provinces and Territories of Selected Unpublished Data Series from Statistics Canada

A progress report on unpublished data is attached (see Appendix IV).

8. Use of Taxation Data for Statistics

Several divisions of Statistics Canada used tax returns in 1977, in whole or in part, in lieu of direct survey activity covering the 1976 year. As this practice continues, it will have

the effect of denying to Statistics Canada's partners in data sharing arrangements, identifiable data for establishments which are no longer surveyed by questionnaire.

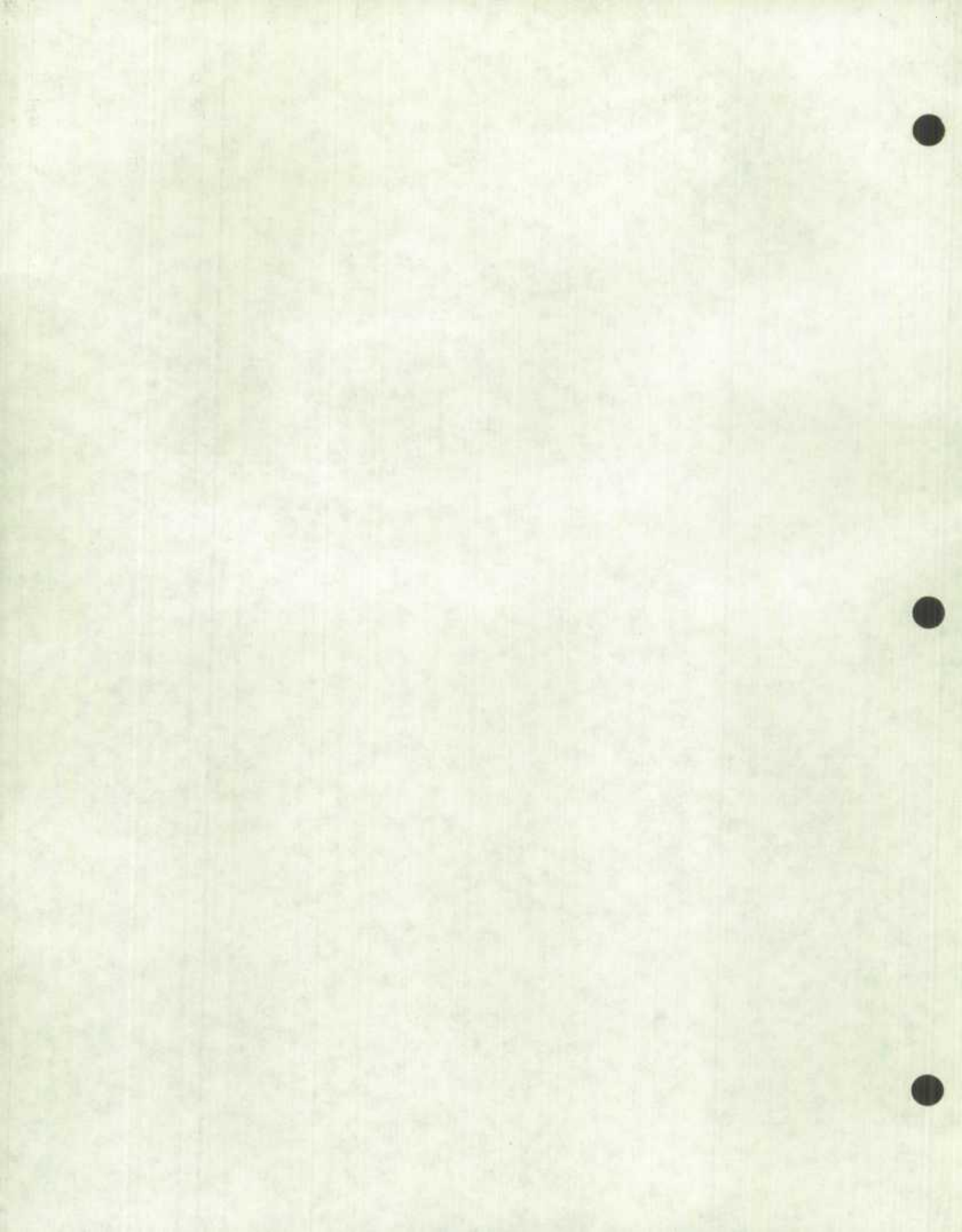
In Statistics Canada's view, the Provincial and Territorial Statistical Agencies can best approach this problem by negotiating with their respective departments of finance to obtain taxation data for statistical purposes. At the same time, representations will continue to be made at the federal level by Statistics Canada.

February 1, 1978

IN PROGRESS

INFORMATION AND WORK SHARING AGREEMENTS

<u>AGREEMENT TITLE</u>	<u>STATISTICS CANADA DIVISION</u>	<u>OTHER PARTY TO THE AGREEMENT</u>	<u>SECTION</u>
Red Cedar Shingles Surveys	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Council of Forest Industries	11
Statistics on Adult Correctional Institutions	Justice Statistics	British Columbia Department of the Attorney General	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	British Columbia Department of the Attorney General	11
Agriculture Information	Agriculture	British Columbia Department of Agriculture	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	British Columbia Ministry of Mines and Petroleum Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Ministry of Mines and Petroleum Resources	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	British Columbia Motor Carrier Commission	11
Annual Census of Manufactures	Manufacturing and Primary Industries	British Columbia Statistical Agency	10
Annual Survey of the Computer Service Industry	Merchandising and Services	British Columbia Statistical Agency	10
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	British Columbia Statistical Agency	10



AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Monthly Employment, Payrolls and Manhours Survey	Labour	British Columbia Statistical Agency	10
Survey of Dental Hygienists	Health	University of British Columbia	11
Annual Survey of Architects	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11
Annual Survey of the Computer Service Industry	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Alberta Bureau of Statistics	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Alberta Bureau of Statistics	11
Traveller Accommodation	Merchandising and Services	Alberta Bureau of Statistics	11
Agriculture Information	Agriculture	Alberta Department of Agriculture	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Alberta Department of the Attorney General	11
Traveller Accommodation	Merchandising and Services	Saskatchewan Bureau of Statistics	10
Agriculture Information	Agriculture	Saskatchewan Department of Agriculture	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Saskatchewan Department of Natural Resources	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	1) Saskatchewan Department of the Attorney General 2) Saskatchewan Department of Social Services	11

AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Saskatchewan Highway Traffic Board	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Highway Traffic and Motor Transport Board of Manitoba	11
Agriculture Information	Agriculture	Manitoba Department of Agriculture	11
Traveller Accommodation	Merchandising and Services	Manitoba Bureau of Statistics	10
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	1) Manufacturing and Primary Industries 2) Construction	Manitoba Department of Mines, Resources and Environmental Development	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Manitoba Department of the Attorney General	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Manitoba Bureau of Statistics	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction Division	Ontario Central Statistical Services	11
Mines and Forestry Based Industries	Manufacturing and Primary Industries	Ontario Central Statistical Services	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Ontario Highway Transport Board	11
Agriculture Enumeration Information	Agriculture	Ontario Ministry of Agriculture and Food	11
Agriculture Information	Agriculture	Ontario Ministry of Agriculture and Food	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Ontario Ministry of the Attorney General	11

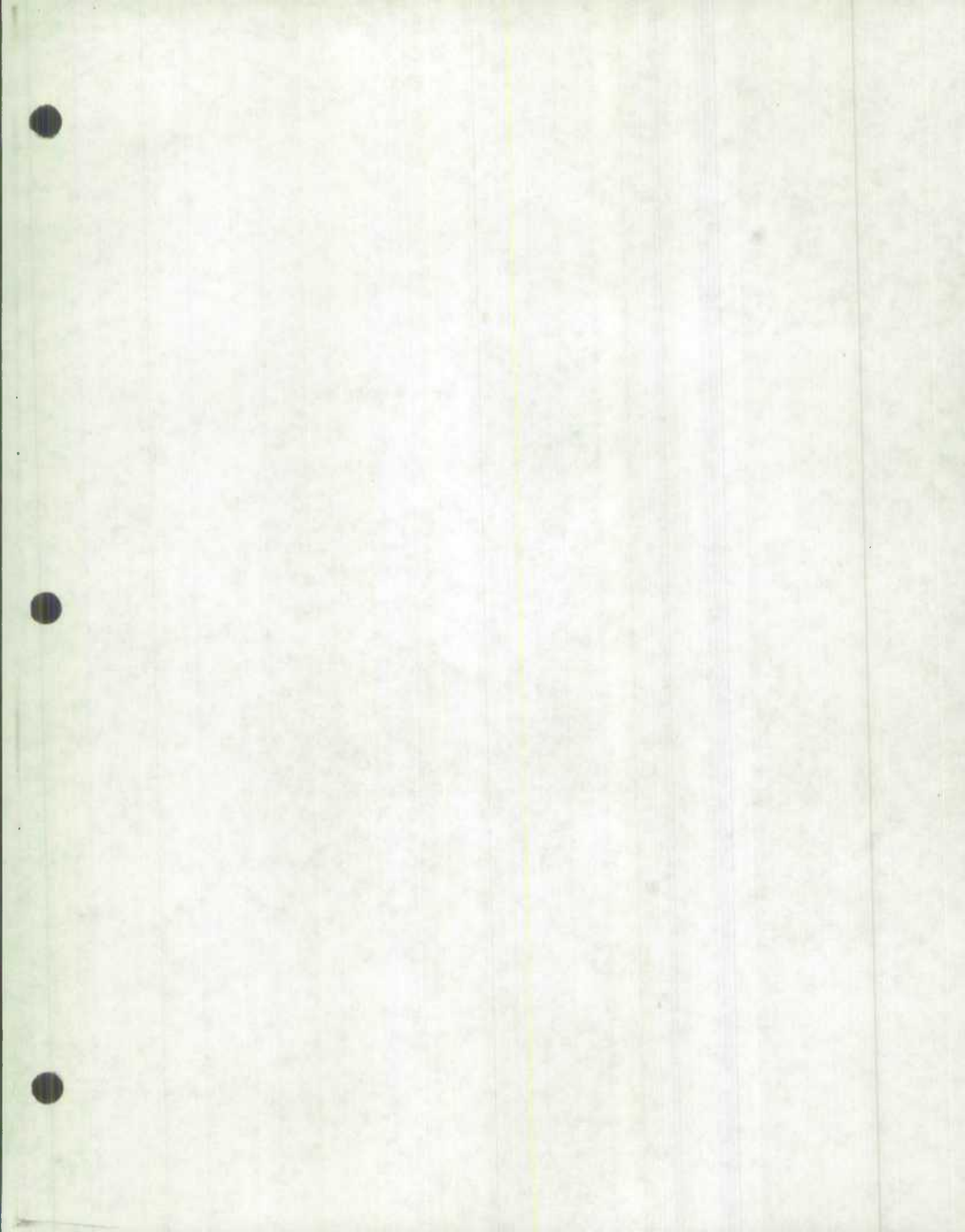
AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Ontario Ministry of Natural Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Ontario Ministry of Natural Resources	11
Agriculture Information	Agriculture	Quebec Bureau of Statistics	10
Fish Freezings and Stocks	Manufacturing and Primary Industries	Quebec Bureau of Statistics	10
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Quebec Bureau of Statistics	10
Provincial Government Enterprise Information	Public Finance	Quebec Bureau of Statistics	10
Broadcasting Annual Returns	Transportation and Communications	Quebec Department of Communications	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Quebec Department of Justice	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Quebec Department of Natural Resources	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Quebec Department of Natural Resources	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	New Brunswick Department of Natural Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	New Brunswick Department of Natural Resources	11

AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	New Brunswick Department of Justice	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Nova Scotia Department of Social Services	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Nova Scotia Department of Mines	11
Annual Survey of Capital and Repair Expenditures	Construction	Nova Scotia Department of Development	10
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Nova Scotia Department of Mines	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Prince Edward Island Department of Justice and Attorney General	11
Motor Carrier Industry Surveys	Transportation and Communications	Newfoundland Board of Commissioners of Public Utilities	11
Capital and Repair Expenditures Information	Construction	Newfoundland Central Statistical Services	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Newfoundland Department of Justice	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries	Manufacturing and Primary Industries	Newfoundland Department of Mines, Agriculture and Resources	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Northwest Territories Department of Administration	11
Statistics on Juvenile Delinquency	Justice Statistics	Yukon Department of Health, Welfare and Rehabilitation	11

AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Penitentiary Statistics	Justice Statistics	Canadian Penitentiary Service	11
Radio and Television, and Cable Television Annual Returns	Transportation and Communications	Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission	11
Telecommunication Statistics	Transportation and Communications	Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission	11
Railway Annual Reports	Transportation and Communications	Canadian Transport Commission	11
Air Carrier Statistics	Transportation and Communications	1) Canadian Transport Commission 2) Transport Canada	11
Canadian Telecommunications Industries Surveys	Transportation and Communications	Department of Communications	11
Telecommunications Survey	Transportation and Communications	Department of Communications	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Department of Energy, Mines and Resources	11
Mines, Quarries and Sand Pits, and Specified Manufacturing Industries, and Consumption of Mineral Products	Manufacturing and Primary Industries	Department of Energy, Mines and Resources	11
Annual Survey of Mining and Exploration Companies	Construction	Department of Indian and Northern Affairs	11
Mines, Quarries and Sand Pits	Manufacturing and Primary Industries	Department of Indian and Northern Affairs	11

AGREEMENT TITLE	STATISTICS CANADA DIVISION	OTHER PARTY TO THE AGREEMENT	SECTION
Fish Landings and Products	Manufacturing and Primary Industries	Environment Canada	11
Pipe Line Transport	1) Business Finance 2) Manufacturing and Primary Industries	National Energy Board	11
Motor Vehicle Traffic Accident Data	Transportation and Communications	Transport Canada	11

- 10 Sharing of information under Section 10 of the Statistics Act.
- 11 Sharing of information under Section 11 of the Statistics Act.



Discussion on Secretary's Report

AGENDA ITEM 2b (1) (Statistics Canada's Task Force on Integration)

Mr. McMahon asked what progress had been made by the Task Force on Integration with regard to developing an integrated questionnaire that would be compatible with the records of the twelve selected major firms and would meet the needs of Statistics Canada. Mr. Leclerc explained that this project was strictly experimental and was very time consuming. While initial contact had been established, the project was in a major profiling phase at the present time and negotiations with the firms would not commence until later on in 1978.

AGENDA ITEM 2b (2) (Federal Clearinghouse and Indexing Activities)

Mr. Salley had distributed a report on the activities of the Federal Clearinghouse (see Appendix I). He told the Council that the major activity during the past year was to compile the first edition of the Human Rights Privacy Index. This Index identifies administrative data banks and is essentially the mechanism by which Canadian citizens can access their records which are held by federal departments. He said that this represented a first component of what it was hoped would become a virtually complete inventory of all federal information sources.

AGENDA ITEM 2b (3) (Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs)

Mr. Prigly, in presenting a brief paper on this subject (see Appendix II), stressed three questions which he said were raised during the last Council meeting:

1. What are the extent and nature of the contributions which provincial statistical bodies are in a position to make to Canadian involvement internationally?
2. What are the extent and nature of the benefits which provincial statistical bodies stand to draw from such involvement, which would assist them in the exercise of their own responsibilities?
3. To what degree is effective Canadian participation in these international statistical bodies dependent on provincial input, collaboration or involvement?

Mr. Prigly said that Statistics Canada would like to receive clear answers to these questions from the Provinces and also an indication of which kind of documents they would be interested in.

Dr. McReynolds explained that the members were not interested so much in the documentation as they were in knowing what activities were taking place. He suggested that, if the members could be provided with listings of planned international statistical meetings, they could then determine what specific meetings they were interested in and could, where appropriate, arrange attendance through their own government and/or obtain documentation.

Dr. Kirkham stated that it would probably be too massive an undertaking to provide the Provincial Focal Points with all the documentation relating to international statistical meetings. He said he believed that Statistics Canada could undertake to try and make a start at informing the Provinces of the international meetings.

Mr. Prigly added that there was no reason why this could not be done, however, he was not sure whether such lists should include, in addition to intergovernmental meetings, meetings of a non-governmental nature.

AGENDA ITEM 2b (4) (Report on the Pricing of Statistical Products and Services)

Mr. Worton told members that the original Council Work Group was involved with two different sets of concerns. It set out in the first instance to develop policies and practices on the pricing of finished statistical products. The other issues which came before the Work Group related to the policies, practices and arrangements for cost and work sharing in the development of statistics.

He said that there was a Data Dissemination Committee at Statistics Canada which actually was an umbrella committee for two or three activities. Mr. Worton added that, in addition to disse-

mination in the general sense, it also had the responsibility for looking after the bureau's policies and procedures on micro-data dissemination, as well as public relations concerns. He stated that it would not be too difficult to try and build into the system an allowance for the concerns and needs of the Provincial Statistical Focal Points, and to arrange for a system of information feedback inputs by the Provinces. This could be an extension of the work of that committee, to give explicit recognition to the provincial dimension of dissemination.

Mr. Worton suggested that another way to carry out the same function would be to create a new federal-provincial committee on data dissemination as proposed by some of the Provinces. He said that he supported this idea and would be happy to assume responsibility for such a committee.

With regard to the development and production of statistics, Mr. Worton said that there now seemed to be a basis for pursuing this in the area of work-sharing agreements. This topic was the main thrust of the paper which he presented to the Council members (see Appendix III).

Mr. Schnick asked the Chairman if at this time, or in the foreseeable future, Statistics Canada would be prepared to review its Act to consider the criteria and eligibility which would be required before entering into a Section 10 agreement with a provincial central statistical agency. He suggested that the eligibility of agencies should be assessed in terms of their organization, terms of reference and their record of past performance. Mr. Schnick said that he would favour any move that would make for increased flows of detailed information.

Mr. Courage raised a question on third-party agreements where there was an existing agreement with a provincial department and, more specifically, what the procedure should be if the provincial statistical office wished to become involved in the agreement. Mr. Worton responded by saying that, if there was to be a tri-partite agreement, that amounted to two separate agreements in respect of the same data. However, before entering into such an agreement, Statistics Canada would like to be certain that both the provincial department and the provincial statistical agency were in total accord regarding the need for such an arrangement.

AGENDA ITEM 2b (5) (Better Exploitation of Existing Records for Production of Small-Area Data)

Mr. Leclerc apologized for not being able to present a document or a policy statement on the production of small-area data. He explained that, while there had been a submission prepared, it had been found to be not specific enough. A more explicit submission was now being reviewed by the Statistics Canada Executive Sub-Committee on Integration and it was hoped that, within the next few months, a draft policy document would be produced. He would then consult with the Provinces.

AGENDA ITEM 2b (6) (Official Languages in Federal-Provincial Joint Agreements)

The Secretary advised members that, to date, Manitoba, Alberta and British Columbia were the only Provinces that had not responded to Dr. Kirkham's letter regarding official languages in federal-provincial joint agreements. Dr. Perez de Tagle, responding for Manitoba, proposed that, when a respondent requested a French language questionnaire, it be distributed by the Statistics Canada regional official rather than from a provincial government office. Mr. Ford stated that he would like to discuss the Manitoba proposal with his provincial officials but, in any case, he hoped to provide a response fairly quickly. The Secretary stated that Statistics Canada was prepared to discuss the Manitoba proposal with them.

AGENDA ITEM 2b (7) (Timely Provision to the Provinces and Territories of Selected Unpublished Data Series from Statistics Canada)

Mr. Drover summarized the activities related to this agenda item which had taken place since the last Council meeting (and which are outlined in Appendix IV). He told the members that, if Provinces would like to have some information that comes out subsequently (after translation, printing, etc.) in publication format and, if they could identify what they really needed, his staff would make every effort to try and find out if that information could be obtained and sent to the Provinces earlier. He said that he had written to the members advising that some divisions were quite prepared to release a number of pre-published tables to them if there was a need on their part for such early information.

Mr. Drover said that, with regard to information which was never published, he had sent to the Provinces copies of lists of such information which could be provided to them upon request. He stressed that his Division was quite willing to help the Provinces and what was needed was some indication from interested parties of what they were looking for. He added that lists of desired early information had been received from Quebec and Newfoundland.

AGENDA ITEM 2b (8) (Use of Taxation Data for Statistics)

Dr. Kirkham opened the discussion on the "Use of Taxation Data for Statistics" by outlining three major areas of interest:

- access to lists and particularly T1 lists;
- access to data in the short term; and
- medium or longer term resolution of potential difficulties in the whole area.

With regard to the lists derived from T1 tax returns, he said that, on the basis of a legal opinion, it was possible for Statistics Canada to distribute lists derived from the T1 tax information, subject to certain undertakings on the part of the recipient of the lists. The position until now was that the recipient undertook that a list or lists supplied by Statistics Canada could be used only for departmental purposes and would not be transferred to any other government department or agency without prior consent from Statistics Canada, and that under no circumstances would a list or lists be made available to non-government organizations. A modification to the agreements to share the information would now require that the information be used only for statistical purposes, rather than for general departmental, including administrative, purposes. Statistics Canada was putting in the additional specification because, if this kind of information was going to be used for administrative purposes, it would come under the purview of Bill C-25, the Canadian Human Rights Act. If this occurred, Statistics Canada would have to get clearance through the control mechanisms under the Act. Where the use of this information was solely for statistical purposes, Statistics Canada was not required to obtain authorization. Dr. Kirkham added that, with regard to Quebec, which specifically raised this issue, their needs could be satisfied by the proposed procedure.

Concerning access to data in the short term, the Chairman stressed that what could now be done on an interim basis was to try and help by providing particular aggregations of data that were not confidential. He suggested that Provincial Focal Points could utilize the lists to help specify the level of aggregation needed. He emphasized that it was understood that short-run steps by Statistics Canada in aggregating some data were not a long-term solution for the Provinces.

In terms of the medium to longer-term solution of provincial access to identifiable information derived from income tax records, he thought that the only fruitful way in which Statistics Canada could help achieve access was to encourage the Focal Points to seek authority from their own provincial governments which, in fact, are parties to agreements under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act. If the two levels of government were able to reach an accord, Statistics Canada could easily determine whether or not it could undertake any of the production aspects of the information sharing. He added that the initiative was really going to have to come from the Focal Points within their own provincial domains.

Dr. Gillman asked if Dr. Kirkham could anticipate policy developments which would affect the medium and long-term implementation of a switch to taxation data from survey data. Dr. Kirkham stated that there would be discussion on this later in the agenda in the context of planning and the conceptualization of the larger system. Statistics Canada was embarking on a particular course, as set out in the Statistics Canada Medium Term Plan, and was going to have to make greater use of administrative records whether from income tax or other sources. That, then, was the context in which Statistics Canada was going to have to restructure the whole system. It would be focussing at some point in the future on the management of information generally, because the same principles that it was trying to apply in the statistical fields also applied to the management of administrative information within departments. Thus, it was in the bureau's interests to get departments to manage administrative files in the same way as they managed statistical information, because such files were increasingly going to become the statistical source.

Mr. Dumas stated there were two points he would like to raise, the first concerning the access to lists of establishments from tax records and the change in the conditions with respect to accessibility or availability of these lists. He asked if it was the case that the lists would now

only be used by statistical agencies or whether they could be forwarded to the Ministries which in turn could use them for statistical purposes. In response, Dr. Kirkham said the distinction was not between the recipients of the information, but rather between the uses to which the information would be put.

For his second question, Mr. Dumas said that the proposals to provide short-term access to data were not completely satisfactory since the essence of a provincial need in relation to small manufacturing sectors was to have access to detailed data so that aggregates could be made for specific purposes. He personally agreed with the proposal that arrangements be made with provincial ministries of revenue to provide access to the data in question. He added that, in the case of Quebec, they were even ready, taking into account the requirements, to envisage surveys of small businesses for which they would no longer have access to individual data.

Dr. Kirkham expressed the view that Mr. Dumas' last point really fell into the category of medium to longer term and that he did not think there could be an immediate homogeneity of approaches for all Provinces and the Federal Government. He stressed that the initiative really rested with each Province. He added that there was very little Statistics Canada could do to help the Focal Points in that regard except to make the Federal Government aware of the problem so that, if a Province chose to approach the Federal Government in the context of the tax rental agreement, both parties would understand the issue.

Dr. McReynolds stated that, while the issue was exceedingly complicated, it should be noted that, in his proposal regarding the restructuring of federal-provincial committees, he was proposing a data development committee. One of the tasks for that committee would be to examine the arrangements that are necessary to allow provinces access to taxation data. He said the problem was that agreements between the Federal Ministry of Finance and the Provincial Ministries of Finance appeared to stipulate that the data be used only for purposes of tax collection. This would put the Provinces with Statistics Acts in an unusual situation of having power to demand of their Ministries of Finance that they provide the data but that, if they did so, they would be in breach of an agreement with the federal government. If carried to the limit, this would mean that they could not then receive it themselves. Thus, the agreement would either have to be renegotiated or some other arrangement be found. He said he thought that perhaps Statistics Canada might have a bigger role in this problem than had been suggested, and he hoped that, by working through the Council and studying these issues, the legal questions of the agreements and the language used therein, Council might be able to finally resolve the issue because, in the long run, it was very clear that such access was necessary for the Provincial Agencies.

Dr. Kirkham said he wasn't completely certain that he understood the point, but that he didn't think it detracted from what he had said earlier if, in fact, he could interpret these last remarks as meaning that Statistics Canada could help considerably in explaining the issues relating to statistical requirements.

Mr. McMahon asked if Dr. Kirkham had said that these lists should not be shown to other departments if he received them. This could present problems in explaining coverage of surveys. Dr. Kirkham replied that he believed there was a restriction prohibiting any transfer of the information to third parties. What was important was the intent and the details and circumstances of each proposal. He added that whatever was done would have to be done openly. One could no longer afford to do things quietly, with the public being unaware of what was going on, because openness was increasingly going to be the only defence for a statistical system.

Mr. Leclerc stated that a problem which had been drawn to his attention was the situation of the zero employee manufacturer. He said that, in 1975, the Federal-Provincial Committee on the Census of Manufacturers agreed to the removal of all unincorporated businesses that had shown zero employees, and Members should consider whether they might not live with the situation whereby the lists that were available excluded those names which have zero employees. He added that there should not be conflict between the Human Rights Act and the Statistics Act.

In conclusion, Dr. Kirkham said that since this was clearly a complex issue the members might want to bring it up again later in the agenda in the context of the more general subject of administrative records.

AGENDA ITEM 2b (9) (Other)

The Secretary advised Council Members that Conflict of Interest Guidelines were presently being finalized within Statistics Canada and that he hoped to be mailing information copies to the members within a few days.

Dr. Kirkham explained that the Conflict of Interest Guidelines dealt with more than just a conflict of interest issue. They now related to an overall standard of conduct and provided a summary of the legislation affecting behaviour under which employees have to operate. The intention was to produce a total document in the area of employee behaviour and related rules and regulations.

Dr. McReynolds referenced Agenda Item 6(e) "Timing of Labour Force and Consumer Price Index Releases" from the February 1977 Council meeting and noted that, while the Chairman had said that there could be no pre-release of the Consumer Price Index data, the release policy for the Labour Force Survey specified a day of release as opposed to a particular time. He went on to say that, originally, they had used a telecopier to obtain the data but had found the quality of the print-out poor and, since there was some question as to the reliability of the equipment, they developed a system that took data from the CANSIM data base and produced a report in a format that was useful to his own Ministry and the Ministry of Labour. He stated that this software had been made available to one other province and could be made available to any other province that wished to use it. Dr. McReynolds believed that the bureau's policy on the release of Labour Force Survey data remained somewhat unclear and unsatisfactory. However if necessary, the CANSIM program they had developed could be run by Statistics Canada personnel and the results left in a locked and guarded work space until they could be accessed by his people, perhaps by the use of a telephoned code.

Dr. Kirkham acknowledged that Dr. McReynolds was correct in his statements that there was no pre-release permitted and that "release" related to a day rather than a time during the day. He said that Statistics Canada did not undertake to provide the data via CANSIM at midnight since there appeared to be an unresolved problem of time differentials, and Dr. McReynolds' suggestion might possibly be one way of handling this problem. However, he went on to say that, if the data were to be unlocked in CANSIM at midnight, then it would have to be available to all users at that time.

Dr. McReynolds asked that the problem be looked into in ways such as he had suggested, and Dr. Kirkham agreed that this would be done. He added that he was intrigued with Dr. McReynolds' suggestion of having Statistics Canada run the program i.e., putting the data in CANSIM and unlocking them at some appropriate time during the morning.

Dr. McReynolds stated that the essence of his suggestion was to unlock to provincial agencies at midnight Ottawa time, since the data were already available to everyone at seven o'clock Ottawa time. What he wanted to see was an advance of release time to provincial governments.

Dr. Kirkham stated that he was trying to explore all the ramifications of the various factors and had not yet reached any conclusions. He said that, because of regional differences in time, he could not be sure whether, if the data became available in a certain region on the day before release, that was a difficulty or not. He added that it was premature on his part to make a definitive statement until he had been thoroughly briefed on the implications. However, he assured Dr. McReynolds that he was concerned and would be prepared to discuss the issue once he had a better understanding of the implications.

Dr. McReynolds suggested that the proposed new Committee on Data Dissemination might take responsibility for developing a solution, thus avoiding the necessity to wait until the next meeting of Council. Dr. Kirkham agreed that it would not be appropriate to wait another year.

AGENDA ITEM 3a (Review of Committees, Including the Evaluation of Existing Committees and the Need for New Committees)

In opening the discussion on this item, Dr. Kirkham proposed that each province speak to the various issues and then the meeting would be opened up to a more general debate.

Mr. Dumas stated that he had several general comments. Where committees had been formed on economic statistics, a great number of these committees depended directly upon the Council and the relationships that existed between them and the Council were very clear. Certain problems had arisen with respect to these committees, for instance, the overall efficiency of some of them could be

questioned and he said he believed that this was expressed in some of the documents members had received. He said he would not pursue this matter, but these economic committees should be re-structured and it would be suitable to create some new committees and consolidate and integrate others. He said that, in so far as committees on social statistics were concerned, the problems were different. The authority the Council had over them was not clear. He added that these committees also depended on federal-provincial councils of other ministries so that the liaison mechanisms between those committees and the Consultative Council were unclear. Mr. Dumas recommended that the Council proceed with a systematic study of the restructuring of the federal-provincial statistical committees. However, he did not think that it would be possible at the meeting to solve all of the problems with respect to the committees. He said that he felt it was an important problem that had to be covered systematically and he, therefore, proposed that a work group be set up under the Council to be responsible for an in-depth study of the whole consultation process between the federal and provincial governments with respect to both social and economic statistics.

Dr. McReynolds advised the members that British Columbia's written proposal concerning the structure of the federal-provincial committees was essentially the same as that made by the Province of Manitoba. He said that they were proposing to amalgamate certain committees, particularly some of those in the Business Statistics area, into a business statistics committee, and to create two important functional committees, one concerned with data dissemination and the other concerned with data development. In addition, he said they were proposing certain procedural changes which might require appropriate approval in order to change the venue of certain committee meetings. He stated that, because of the amalgamation of some of the committees, two delegates would be more appropriate for those committees that are extremely complex. For example, in the proposed data dissemination committee it may be necessary to have a data dissemination specialist and a computer systems specialist present to discuss the electronic dissemination of data.

Mr. McMahon agreed with the British Columbia proposal, but wanted to indicate that he did not agree with the overlapping of meetings, such as the Prices and Labour meetings in May, 1978.

Mr. Courage expressed the opinion that the committees had not been functioning the way it was hoped they would function and agreed with the idea of a re-structuring of the committees. He felt that the Quebec proposal to form a work group to examine what the changes should be was the best way to solve the problem.

Mr. Joyce agreed with the British Columbia proposal and, in particular, supported the formation of functional committees.

Mr. Munroe stressed the problems they had in attending committee meetings. He added that some re-organization of the committee structure was in order.

Mr. Ford concurred with the philosophy espoused in the papers presented by Manitoba and British Columbia, however, he said he did not feel that he was prepared to discuss the re-alignment or shifting of responsibilities between committees and felt that a sub-committee as proposed by Quebec should be established to examine the details of the re-alignment.

Mr. Beverly supported the Quebec proposal and suggested that there would be merit in looking at the total consultative process and not just the committee structure because he felt that the committee structure was only one of the elements of a consultative process that is much broader. He said that if such a working group was formed it should look at alternative methods whereby the consultative process could take place, which might be more cost-effective than attendance at a multiplicity of meetings.

Dr. Perez de Tagle stated that he would like to reinforce the points in the Manitoba paper:

1. There should be a smaller number of committees;
2. The formation of two functional committees - one on data dissemination and one on data development.
3. Reimbursement of travel expenses to delegates attending committee meetings outside of Ottawa at whatever location within Canada they may be held;
4. Amalgamation of the economic accounts and trade committees; and
5. Committee chairman from Statistics Canada be of the highest possible level.

He continued by stating that he agreed with British Columbia's proposal to amalgamate the Manufacturing, Merchandising and Service Trade Committees into a Business Statistics Committee. He doubted if Prices and Construction and Investment should be included in the amalgamation because, if they were amalgamated, the Business Statistics Committee might be too large and complex and the delegation too diffuse. In addition, he stated that he would like this problem handled by the Council as quickly as possible and that he was in favour of the Quebec proposal to form a working group on the re-organization of the committee structure, and to examine the whole area of federal-provincial consultation. He added that he could see a problem with the formation of a working group in that it would have to report back to Council next year and, therefore, the present structure would have to continue for another year.

Ms. Conrad agreed that it was time the existing committee structure was looked at, however, she felt she was not sure how or what committees should be amalgamated.

Mr. Schnick suggested that there be fewer rather than more committees, however, the working groups which were established under the committees should be kept in mind. He stated that Ontario had no formal comments to make. He added that, with regard to the proposed committees on data dissemination and data development, he felt Ontario would be interested in them provided that one of their prime objectives would be to provide micro-data and, especially, if they were to focus on better utilization of what was available, and ways and means of transferring such information. He said that Ontario would be in favour of forming a task force to review the committee structure.

Dr. Kirkham, in summarizing the views expressed, said that the recommendation by Mr. Dumas had received wide support in terms of formulating a working group that would look at the re-structuring of the committees and that its terms of reference should be broader than just restructuring, and include an in-depth study of the whole consultative mechanism. He added that, if the Council was going to accept Mr. Dumas' recommendation, some time should be spent discussing the principles that might be manifested in the terms of reference. With regard to the Ontario proposal concerning micro-data, he said that this activity should be categorized into a more general sense focusing on the need to more sharply identify the objectives of any specific committee irrespective of the structure of the committees themselves. While this was an important point, he suggested it could be set aside for the moment.

Mr. Worton said that, if it was the wish of the Council to have a more careful look at this whole issue than would be possible within the confines of the agenda, he would agree with this rather than having a superficial solution imposed. While knowing the nature of the Quebec concerns on social Committees, he was uncertain how to come to grips with the problem of working with a group of committees that were not necessarily creatures of the Council.

Dr. McReynolds stated that he was torn between a sense of urgency to clean house and a recognition of the broader questions first raised by Quebec. He agreed that there were problems which they had not addressed in their proposal that would benefit from a study over a longer period and, perhaps through the suggested work group. He suggested that the Council could adopt some parts of what had been proposed to at least make a start. Specifically, the Council might reach a compromise for the short term which would be: first, to create a working group to address the general question of the consultative process, including a review of all the committees; second, to make the following amalgamations of committees - to combine the Committees on Provincial Economic Accounts with the Committee on International and Interprovincial Trade; to combine the Committees on Manufacturing, Merchandising and Services and the Communications portion of the Committee on Transportation and Communications Statistics; to combine the Committees on Administrative Records and Standards and Classifications and to broaden their terms of reference along the lines proposed in his paper and the Manitoba paper; and third, to establish a new committee on data dissemination. Dr. McReynolds suggested that an attempt should be made to obtain appropriate federal approval to hold committee meetings outside of Ottawa and, where a committee had complex deliberations, the travel of more than one delegate per province should be paid by Statistics Canada. He invited the proposed working group to meet in Victoria some time in April, 1978 and stated that British Columbia would be pleased to participate.

Dr. Perez de Tagle seconded the proposal of British Columbia since he felt it met with most of the requirements that had previously been discussed, while leaving the major issues for detailed scrutiny by the working group. He added that Manitoba would be pleased to participate in the work group.

Mr. Dumas stated that the documents presented by British Columbia and Manitoba brought in very positive elements to improve the structure of consultation, and he was prepared to accept these processes on an initial basis, to accept a systematic in-depth study with respect to the structuring of the whole consultation process from the federal-provincial point of view on a long-term basis and to discuss all of this at the next Council meeting.

Mr. Schnick agreed that the suggestion was reasonable, however, he preferred to see the terms of reference for the committees before expressing views with respect to their formation. In addition, with respect to the rationalization of subject-matter committees in the business statistics field, he wondered what had happened to Mining and Forestry. He asked if they would remain as separate Committees or be amalgamated in some form in the proposed business statistics group.

Dr. McReynolds raised a point that he felt had not been adequately covered and that was the use of working groups under the committee structure. He agreed with the Ontario delegate that there was a need for vigorous and thorough consultation in the minerals and forestry statistics areas, and he felt that the general business committee could be the home for those topics. He suggested that if there were sufficient interest they could be operated through working groups. He went on to state that all members should be given the opportunity to review the terms of reference of committees as soon as possible, but that the delegates to those committees were in the best position to draw them up and, therefore, he proposed that the new committees be authorized to hold inaugural meetings and then circulate their general terms of reference for approval by the Council.

Mr. Schnick agreed with the British Columbia proposal, but felt it was too early to draw any finite conclusions and thought that it would be helpful to have a draft of the major points of reference for these committees. In addition, he asked if the proposed business statistics committee would serve as a co-ordinating body only over four or five separate working groups which would be focusing on the various sectors within the field.

Dr. McReynolds agreed that this general committee should act as a co-ordinating agency for a number of working groups and that the working groups would change from year to year as the interests shifted. He said that his prime interest was in a mechanism whereby everyone would know that work was proceeding and not have to wait another year until Council met again for action, despite the fact that his proposals might be altered by the proposed working group of the Council.

Mr. Ford questioned whether there was some mechanism whereby approval could be obtained between Council meetings.

Mr. Drover stated that there was no requirement for the Council to come together to resolve some of these matters and that communication with the members could be done by mail or some other means and that, if there was general agreement, action could be based on that agreement.

Mr. Ford said that the interim proposal suggested by British Columbia, appeared to be acceptable, however, he would like to discuss it with some of his people who had served on those committees. He added that, since some of the existing committees would not be meeting for some time and it had been suggested that the proposed working group would hold its first meeting in April, this would allow time to look at the interim proposals.

Mr. Beverly said that, after having reviewed the British Columbia proposal, he felt that there were two points which the Council could possibly resolve immediately. The first was with regard to the necessity of committees meeting every year and the second point, which he felt the Chairman could respond to, was that the chairmanship of the committees should be at as high a level as possible.

Dr. Kirkham stated that with regard to the chairmanship of the Committees, Statistics Canada should have no difficulty with agreeing to Mr. Beverly's point. However, he had some concern over the proposed change in venue of committee meetings and the accompanying increase in cost, particularly when the committees are complex and a number of delegates are required. He said that this presented some difficulties and he would like to return to that point later. He then asked Mr. Drover to respond to the proposed re-formulation from the Statistics Canada point of view.

Mr. Drover said that he knew Mr. Leclerc, who was not present at the moment, would have liked to express his views but he could summarize them as he knew them. With regard to the amalgamation of the Provincial Economic Accounts and most aspects of the work of the Trade Committee, he said that he was sure Mr. Leclerc would agree with this. He added that, with regard to the omnibus business committee, Statistics Canada considered that the committee would not have to include all of the subjects under its umbrella at each meeting, and each agenda could be struck after consideration

of the expressed interests of the Committee members. He felt that Mr. Leclerc would agree with the British Columbia proposal that the omnibus committee include Manufacturing, Merchandising and Services, Prices and Construction. He said that, in the areas of Administrative Records and Standards and Classifications, there was a bureau view that Standards and Classifications more rightly belonged in the Economic Accounts area, and possibly other Committees as well. He suggested that the Administrative Records Committee could possibly include legislation matters which lately had been covered only in Council. He added that, since there was a Statistics Canada Executive Sub-committee on Legislation and Administrative Records, perhaps Mr. Rowebottom, its Chairman, might address this subject later. Mr. Drover said Statistics Canada would agree with the formation of a data dissemination committee on an interim or a full-time basis. With regard to the Ontario concern regarding Energy and Minerals, the bureau's view was that they should be separate Committees and, as well, Transportation and Labour should stand on their own.

Dr. McReynolds said that, as a matter of clarification, he had not intended to lump Minerals and Forestry together but that the criteria used by him in deciding what committees should be left untouched was that, where there was active participation by delegates outside of the Provincial Statistical Agencies, those committees should remain unchanged. His second point was that, with regard to transportation costs and restructuring of the committees, it was intended to keep the total costs at least as low as they are now by eliminating some committees and having fewer delegates attending fewer meetings. He added that, in making his compromise proposal, one reason he had stressed that some of the amalgamations take place was for that reason. He also said that a primary reason for making his compromise proposal was to get the two functional committees off the ground, and he felt that this could not be done unless something else was eliminated as it was not intended to increase the number of committees.

Mr. Drover reminded the Council that two years ago the Forestry Committee had been amalgamated into the Manufacturing Committee.

Dr. Kirkham said he felt that there was some disagreement on the minor details in terms of the actual combinations of committees that members were proposing and that it might be very difficult to agree immediately on all points. He then proposed that Mr. Worton caucus with the members outside of the meeting to see if a more uniform set of views on the Committees could be developed. Dr. Kirkham also asked Mr. Worton to accept the responsibility of defining the terms of reference for the proposed work group.

In returning to this agenda item on the second day of the meeting, Mr. Worton tabled the following terms of reference (which were subsequently approved):

Terms of Reference for a Work Group to Examine the Structure of Federal-Provincial Statistical Committees

1. To reexamine and reassess the roles and responsibilities of those federal-provincial statistical committees falling primarily under the direct jurisdiction of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy, and to recommend to the Council additions, deletions or amendments to the overall structure of the committee system, as well as new or amended terms of reference for the individual committees, with a view to improving the overall effectiveness of federal-provincial statistical cooperation;
2. To further examine and recommend on how the efficiency of the above committee structure might be enhanced by changes in the frequency, scheduling and location of meetings, with due consideration to the amount and incidence of the costs to Council members of organizing and participating in the meetings;
3. To consider how the Council might keep itself better informed on, and make a more positive contribution to the individual and overall functioning of, those federal-provincial statistical committees outside the direct jurisdiction of the Council; and
4. Generally, to review the effectiveness of the overall system of federal-provincial consultation and cooperation.

Mr. Worton reported he had canvassed members to determine what relatively uncontroversial changes could be made in the structuring of the system, subject to confirmation by the Work Group. He said that there appeared to be general agreement that it would be feasible to bring under one general umbrella the Committees in the area of Manufacturing, Merchandising and Services, Prices, and Construction and Investment. The rationale of this umbrella was that the component areas would not have to meet on an annual basis. He added that there were four distinct committees that were being

brought under one omnibus umbrella and, by using the principle of a rotating agenda, and even allowing for two meetings a year, there was still a saving over having individual committees compelled to meet annually. There was a certain urgency, he said, in making a decision on this matter due to the fact that three committees were scheduled for spring meetings and, if a decision could be made immediately on an interim basis, those meetings could be held in abeyance subject to reassessment. With regard to the subject of chairmanship, he said that the recommendation which he would make, bearing in mind the fact that several members had suggested that the chairmanship should be of as high a level as possible, was that each particular component of the omnibus committee should be chaired by the former committee chairman, but if an overall omnibus committee meeting took place, the appropriate Assistant Chief Statistician could sit in as a master of ceremonies. The responsible Assistant Chief Statistician would also be expected to play some part in the scheduling of meetings through the Secretariat and make decisions on the priorities of issues, etc. He said he hoped the Council would accept this as an interim recommendation.

Mr. Worton said that there was almost universal agreement that the present Committee on Provincial Economic Accounts should be extended to include Provincial Trade and the Origin and Destination of Shipments. The latter item was formerly a responsibility of the Transportation Committee but, taking it away, still left that Committee with about 90% of its work load and it could thus still function as a stand-alone committee. He said that other existing committees which most members felt should continue, for the time being at any rate, were Energy, Labour and Minerals. In summary, he said there were three distinct proposals with respect to subject-matter: the omnibus committee with its components, four specialized subject matter committees, namely, the Energy, Labour, Minerals and Transportation Committees; and an extended Provincial Economic Accounts Committee. A much more difficult area, he said, concerned the functional committees. It appeared that there should be at least a data dissemination committee, and he recommended its formation. However, with regard to the existing Standards Committee and the Administrative Records Committee, as well as the notion about bringing in legislative implications, he suggested that it would be premature to arrive at a decision on these areas immediately. He said that British Columbia's proposal to package a number of issues into a data development committee was very commendable but it should be a subject for the work group to consider. He added that other considerations had been mentioned, and Mr. Bisreth, for example, was very keen on the idea of an enterprise statistics committee, and there was also mention of a financial statistics committee.

Mr. Worton then restated his four recommendations regarding the committee restructuring:

1. The formation of the omnibus committee;
2. The continuance of the four stand-alone committees;
3. The extended Provincial Economic Accounts Committee; and
4. The formation of one functional committee in the area of data dissemination.

Mr. Leclerc continued the discussion on the restructuring of the committees and said he recommended that all aspects of Trade would be included in the Provincial Economic Accounts Committee since, basically, the subject-matter area of that Committee and the kind of priorities it should have would be related to International Trade as it affects Provincial Economic Accounts. Along the same line, he said, the Origin and Destination of Shipments, which was part of the Census of Manufacturers, should also be integrated into the Provincial Economic Accounts Committee. He said that the same thing also applied to the Transportation Committee where the reconciliation of the three modes of transportation would be incorporated into Provincial Economic Accounts. These three pieces borrowed from other committees would become an integrated focus for the future estimation of the Balance of Trade within the context of the Income and Expenditure Accounts for each province. He added that, with regard to Transportation and Communications, there was a proposal to establish a separate communications committee, but if the existing Committee lost the recapitulation of the three modes of transportation, it should be able to accommodate the communications aspect without any change. He also recommended that the Committee on Standards and Classifications be incorporated into the Provincial Economic Accounts Committee. He stated that, concerning the suggestion to create a financial committee, Financial Flows would then become the focus for a financial statistics work group and possibly, in the future, a financial statistics committee.

Dr. McReynolds said that while he agreed with Mr. Leclerc's proposal as being a superlative structure in the long run, he would like to see something concrete at this time. He said he would like to see the Assistant Chief Statistician chair the meetings of the omnibus committee and, if he wished to hand over the chair to some person for purposes of a particular discussion, he felt that none of the delegates would object. The purpose would be to keep a top man in control to cut across the divisional lines which had been found to be somewhat narrow and obstructive. Another point which

had not been discussed, he said, was that in order to allow the large omnibus committee to function, there would be substantial reductions in the number of delegates that would have their travel subsidized. He thought that two delegates should be subsidized for travel to the very large committee meetings with the understanding that the net commitment would be not greater than it was in the past. He added that, with respect to Mr. Worton's suggestion that the work group report back to the Council next year, he sincerely hoped that it would be possible to move more swiftly than that and try to achieve agreement by mail, telephone or any other means, to get the rationalization of at least the committees that are directly under the Council resolved long before next year's Council meeting. Dr. McReynolds said that, although it could probably be left to the work group and was a major pillar of the medium term plan, work should be initiated in data development in terms of furnishing alternate sources of data from taxation records, as well as from the administrative records of the Provinces and of the Federal Government, including discussion on the legal and political questions related to those sources. He said he felt that a committee should be established as soon as possible. He added that, with regard to Standards and Classifications, he believed there was merit in having part of it included in the Provincial Economic Accounts Committee, but that there was also Standards and Classifications that pertained to social statistics which were inappropriate for that area. Part of the terms of reference for a data development committee should include discussion of standards in the social area and the way they could be applied to the exploitation of new sources of information.

Mr. Munroe said that he had very strong feelings about the Prices Committee and his government had considerable interest in that area and he wondered if he could amend that part of the recommendation to exclude Prices from the proposed Omnibus Committee and possibly include Minerals in that Committee.

Dr. McReynolds said that, while he respected Mr. Munroe's concern about Prices, he felt that the Secretariat should have no problem in advising delegates as to the specific agenda of any meeting and that Prices should be given a central role in the on-going work of the omnibus committee. With regard to the question of the Mineral Statistics Committee, he said that in his Province, as well as many others, there was extensive participation by the responsible line departments and, consequently, it would be inappropriate to include it in the Omnibus Committee.

Mr. Schnick stated that the proposal regarding the omnibus committee was quite acceptable to Ontario and that he understood that there would be five subject-matter areas with appropriate working groups. He wondered how those sectors would be established under the Committee, and how it was envisaged that working groups would be staffed, i.e., would the membership on these groups come from the Committee proper or would it be possible to appoint or allocate resource type persons outside of the Committee to these work groups.

Mr. Leclerc said that one thing which had been found was that there seemed to be a clear difference between some committees which had been acting purely as information committees, and others which had tasks given to them. In his view, he said, there should only be a committee if there was a task. He added that it was nice to lay out general objectives but you did not have a task unless, for example, Statistics Canada was prepared to place someone on a full-time basis to work on that particular task. He said that it had been of concern that some committees did not have sufficient tasks to be classified as committees. He added that he thought the umbrella committee could serve the purposes intended and if, for example, Prices became a major concern then there should be a meeting of the umbrella committee and with emphasis given to Prices.

Dr. Kirkham said that, as he understood the position, International Trade would go to the Provincial Accounts Committee and not the umbrella committee and, similarly, Standards would go to that Provincial Accounts Committee, and Transportation would still continue to include Communications.

Mr. Rowebottom said he could understand the problem of trying to reach consensus on a suggestion for a committee which embraces Standards, Legislation and Administrative Records, however, given what he took to be something of a consensus, and the extent of the discussion directed to administrative records and the implications of rather rapid changes certainly in federal legislation which affects the availability and utilization of administrative records, he thought it would be a pity if the Council were to let a year go by without having a committee in the general area of administrative records and legislation. He suggested that there were urgent tasks to get on with in the area of administrative records and legislation, and he thought there would be a consensus that the Council should proceed with such a committee.

Dr. Gillman wondered to what extent the point of diminishing returns may have been reached in this particular discussion, since the Council should not prejudice the role of the work group which would be considering precisely the kinds of things being talked about and, since there was some feeling of consensus, the Council should go ahead on that basis and let the work group sort out the details.

Mr. Bisreth said that the Council should take advantage of the opportunity to have the work group restructuring committees look at the problem comprehensively. In his opinion, it was useless to have 12, 13 or 14 committees, and that, instead, there should be 5 basic committees with a distinction between economic and social aspects. He stated that, starting with the economic side, there was an Economic Accounts Committee, which was a committee of general integration which was fundamental and which must be permanent with the extensions that were proposed. He said that this committee should deal with international trade and interprovincial trade, transportation in the general sense, and also financial flows. He said that three other activities on the economic side were also important. The first could be a committee on statistics of business that could deal with all economic activity of business whether it was primary, secondary or tertiary sectors, or production activity, consumption, financing and distribution. A second committee, he said, that would seem to be important would be a committee on governmental statistics dealing with statistics at various levels of government and institutions related to government, i.e., health and education. He suggested that, also in the economic field, a third committee that would seem very important would be a committee on statistics on individuals and households which would provide integrated information about relationships between revenues and households. He added that from the social standpoint, aside from a special committee on the Census, it seemed that there should be a committee on the integration of social statistics. This committee would deal with the problems with integration of social statistics and relationships between those social statistics and economic statistics. He said that those were the five committees that he envisaged should be examined by the work group.

Dr. Kirkham stated that he felt Council had reached the point where it either had to make a decision whether the initial suggestion or the suggested modifications were sufficiently in accord, or they would have to bind it over and let Mr. Worton and Mr. Leclerc pursue it in further detail.

Mr. Worton said that there was no problem in relocating International Trade to the Committee on Provincial Economic Accounts, however, the question of Standards did raise a few eyebrows. He stated that he felt members could not immediately see the relevance of Standards in the Provincial Economic Accounts Committee, but there was really no obstacle to thinking about this again in the first meeting of the work group. In relation to what Dr. McReynolds had said about urgency, Mr. Worton said that he could not agree with him more and certainly did not mean that nothing would happen or nothing would be reported on until the next Council meeting, however, in the written terms of reference, there were a few tasks that seemed to be more far-reaching than others and he could, therefore, envisage a series of interim recommendations from the work group. In so far as cleaning up the committee structure, he suggested that this could be substantially addressed at the first meeting so that, within about six weeks, there would be resolution of the loose ends that were trailing about.

Dr. Kirkham asked if the proposal that Mr. Worton had made was acceptable to the members despite a couple of loose ends that the work group could comfortably resolve. He suggested that the question of Standards be left aside because there seemed to be uncertainty as to where it rightly belonged, and also, with regard to the point on Administrative Records, he said he was sensitive to the expressed need in terms of some urgency in that area.

Mr. Ford stated that, since the Standards and Classification and Administrative Records Committee were scheduled to meet in the Fall, the meeting of the work group would allow for some recommendations to be brought back by mail to the Council members and changes could be made prior to the Fall meeting.

Dr. Kirkham responded that this was exactly the point he had in mind.

Mr. Munroe said he was afraid he still could not support the initial recommendation since Prices to him was as important as Labour or any of the other Committees and that, having some sort of guarantee that there will be a work group on Prices, was still not sufficient as far as he was concerned.

Dr. Kirkham wondered if the Council might record that point and recognize that this was a very strong feeling and get some feedback on that point from the work group.

Mr. Dumas said, as for the mandate, he thought it summarized pretty well the discussions and it was quite acceptable. Quebec recommended that the Chairman of the work group be left to Statistics Canada.

Dr. Kirkham agreed and said that, since the terms of reference seemed to be reasonable, there only remained the question of the detailed composition of the work group.

Alberta, British Columbia, Manitoba, Quebec and Saskatchewan indicated that they wished to be members of the Work Group. In response to the Yukon, which expressed a keen interest in participation but was reluctant to commit itself due to resource constraints, he said that the Provinces

who had responded affirmatively could form the core of the Work Group and if anyone found they could attend any particular meeting he was sure that they would be very welcome. (Subsequently, Mr. Worton was appointed Chairman of the Work Group).

AGENDA ITEM 3b (Report on Judicial and Health Statistics Consultation)

Mr. Rowebottom advised the Council that the Federal-Provincial Advisory Committee on Judicial Information and Statistics had not met for two years. However, since the last meeting, there had been a technical workshop on correctional institution information systems, and a technical workshop on juvenile delinquent information systems would be held in April. He said that there had been substantial activity in the general area of Judicial Statistics in the Conferences of Deputy Ministers of Corrections and Attorneys General. He added that, at a joint conference of those deputy heads held in October 1977, a proposal was submitted by the Solicitor General, the Department of Justice, and Statistics Canada recommending that the membership of the Committee on Judicial Information and Statistics be upgraded to the Assistant Deputy Minister level. This body would report to a federal-provincial committee at the Deputy Minister level, such as the Joint Conference of Deputy Attorneys-General and Deputy Ministers of Corrections, as well as the Consultative Council on Statistical Policy. It was also proposed that the three federal departments concerned establish a joint working group to conduct; in close consultation with provincial departments and agencies, a study of current management and information systems in the provinces and to act as a resource for agreed upon activities. The activities to which this group would direct its attention would be the development of dictionaries of terms and definitions, coding structures, the exploration of records linkage techniques, civil judicial statistics, and so on. The working group would report to a federal inter-departmental committee or to a federal-provincial steering committee when involved in federal-provincial teams or in a study requested by a province. He stated that the foregoing proposal was received with some enthusiasm by the joint conference. The provinces also showed full support - subject to reservations regarding resource implications even though most indicated that they would give priority to the information needs which they had been describing for a long period of time. He added that the establishment of a working group at the federal level to work with the provinces was well in hand and it should be established very shortly. Furthermore, a meeting of the Federal-Provincial Advisory Committee, which has been postponed several times largely due to the foregoing activities, was scheduled for some time this Spring, but there was some doubt if preparations could be completed in time.

Mr. Rowebottom then addressed the health area and recalled that, at the last meeting of the Council, a recommendation relating to the Working Party on Health Statistics had been tabled to the effect that a permanent Federal-Provincial Committee on Health Statistics be established subject to the approval of the Deputy Ministers of Health. He said that the report was tabled at a meeting of the Deputy Ministers of Health a year ago. However, the report was not discussed and the Ministers decided in the context of very substantial changes taking place on fiscal arrangements related to Health Statistics and their informational implications, that there should be a cooperative health information review. Accordingly, such a review was undertaken last year, consisting of a series of bi-lateral consultations between Statistics Canada and the Department of Health and Welfare and officials of the Provincial and Territorial Departments of Health and Social Services. The review resulted in a report last November proposing the creation of a number of specific short-term workshops and task forces for each area of Health Statistics, including hospital information systems, medical care information systems and extended health care services.

Mr. Rowebottom added that, at a meeting of the Deputy Ministers of Health in December, it was decided not to act upon the specific recommendations in each of the subject areas listed, but instead to commission an ad hoc committee composed of senior officials responsible for the management of health programs. Its purpose would be to identify needs for health information, to analyze the existing information exchange systems in the context of those needs, and to decide what changes, if any, were required. The ad hoc committee met recently and decided to assess not only the basic information needs for enabling health information programs to meet their objectives but also the needs of all users of health information, rather than just federal and provincial governments. In addition, they agreed to examine the existing health information system and decide upon changes. To achieve their objectives and establish a work plan, the ad hoc committee formed a small task force of senior health program officers from Quebec, Ontario, Saskatchewan, the Department of Health and Welfare, and Statistics Canada. This group was chaired by the Quebec delegate.

In concluding this review of developments in the field of health information systems since the last meeting of the Council, Mr. Rowebottom said it was clear that the program information needs of the Departments of Health were such that they were pressing ahead with considerable vigor to review

the information requirements, the flows of information between the Provinces and the Federal Government, and to decide what changes were needed to enable them to carry out their responsibilities.

Both Mr. McMahon and Mr. Dumas requested a list of the delegates to the ad hoc committee and Mr. Rowebottom promised to send the list to all of the Council members. He also offered to provide copies of the report of the Health Information Review Group so as to give them an appreciation of the nature of the review and its findings. Dr. Kirkham requested the Secretariat to obtain this information and coordinate its distribution.

Mr. Rowebottom added that there were two further items of information in the Health area that would be of interest to the Council. The first related to the Working Group on Mental Health Statistics which was established on the recommendation of the provincial directors of mental health and had met three times to date. He said that the Working Group concerned itself with such problems as items of information, definitions, and concepts. There were substantial differences between provinces in the way these issues were addressed. He stated that, at the last meeting of this group, there was a consensus in favour of a small expert working group to handle some of those problems and, as a result, the original working group will probably be phased out. The second item was that there had been created for a brief period of time a Federal-Provincial Committee on Alcohol Statistics under the auspices of the Federal-Provincial Working Group on Alcohol Problems. He added that no report had been tabled to date but that he would provide Council members with copies of it when it became available.

Dr. Kirkham then noted that Agenda Items 3c and 3d would be covered by Mr. Worton in his investigations and subsequent report, and suggested that the Council proceed to Agenda Item 3e.

AGENDA ITEM 3e (Project Proposal for Provincial Administrative Data Development from the Federal-Provincial Statistical Committee on Administrative Records)

Dr. Perez de Tagle stated that, at the last meeting of the Committee on Administrative Records, a Working Group had been created and, as a result of its meeting, had arrived at several conclusions. The first was that most federal files relevant to migration had already been investigated or are currently under study, and that some of the most promising federal files, such as those relating to family allowances, income tax, immigration, old age security, and the Canada pension plan, could be greatly improved. With regard to provincial files, the major conclusion was that the value of each file varied greatly from province to province, and that there was no single provincial administrative record or file common to all provinces in terms of both quality and usefulness for inter- and intra-provincial migration estimates. The major recommendation of the Working Group was that Statistics Canada should create a revolving task force designed to assist provinces in the development of those administrative files assessed as being most useful for estimating inter- and intra-provincial migration. The composition of the task force, as envisaged by the Working Group, would include Statistics Canada's Population Estimates and Projections Division, as well as the Department of Health and Welfare or some other federal agency that was relevant for purposes of a particular file. It might also include experts on administrative data capture and development within Statistics Canada and some participation by the bureau's administrative records co-ordinator. On the part of the provinces, there might be some participation by the provincial statistical agencies and by provincial departments in which particular files are located. Dr. Perez de Tagle then reiterated that the major recommendation of the Working Group was the establishment by Council, or by Statistics Canada, of a revolving task force that could assist the provinces in the development of files not only for the benefit of the provinces but possibly the long-term benefit of Statistics Canada. He gave as an example Manitoba's recent experience with the Manitoba Health and Hospital Services File, which had been developed to the point where it could furnish tapes of inter- and intra-provincial migration by age, group and sex, by origin and destination for cities, towns, villages, etc., through an agreement between the former Manitoba Planning Secretariat and the Demographic Secretariat of the Department of Manpower and Immigration. To assess the results of this project in terms of the quality of the data yielded it would be necessary to compare them to the 1976 Census results and inter-census estimates. This was the kind of instance where a revolving task force could assist a Province.

Mr. Rowebottom explained that the Committee on Administrative Records had selected migration statistics from the full spectrum of administrative records falling within its purview because it was a priority problem. The recommendation pertained primarily to the formation of a task force to see what could be done to improve inter- and intra-provincial migration. He went on to say that, within Statistics Canada, the Population Estimates and Projections Division of the Census Field was

responsible for migration statistics and that it had underway a program for improving migration statistics. He was thus uncertain as to whether or not a task force could do much to improve developments already underway. He said that the Division had been able to make a substantial addition to the available information on migration and, last year, had been able to produce statistics of gross flows on entrance to and exits from each province by province of entry and province of exit. They had also developed the required technology and methodology to produce better migration statistics from tax returns, and hoped to have improved estimates on interprovincial migration for 1972-73 before the end of this year. They are also using the same files to develop intra-provincial migration statistics at the census divisional level and, if estimates stand up to an evaluation of reliability, they anticipate publication in the spring of 1979 for some of the early years of the 1970's. He added that, as a result of resource reductions in the Census Field, they would probably be unable to undertake any developmental work other than what was underway now. In conclusion, he suggested that the decision to form a task force would depend on whether or not it could improve the rate of development and whether or not the Census Field had resources to support such a task force beyond those committed to the work program.

Mr. Wallace confirmed Mr. Rowbottom's outline of the work underway and the resource constraints, but said that he welcomed any interest and efforts that might improve migration statistics. He further noted that the matter of migration, as it related to inter-censal estimates and projections, had been discussed within the Federal-Provincial Committee on the Censuses of Population and Housing. He said that, because of the Council's concern over the proliferation of committees, it might want to consider the feasibility of directing the Census Committee to address itself to that matter.

Dr. Kirkham said it was a question, first, of whether the Population Estimates and Projections Division, by more intensive consultation with the provinces, could achieve the same objectives as those outlined for the revolving task force and, secondly, if the subject was to be provided with a "home", whether it could not be located in the Committee on the Censuses. He then asked if this met the concerns expressed by Manitoba.

Dr. Perez de Tagle replied that the Committee on Administrative Records and its Working Group were fully aware of the developments in the Population Estimates and Projections Division. However, that Division had so far only been looking at files with a national applicability. While these files were relevant to administrative records development for purposes of inter- and intra-provincial migration for the provinces, the Division had not recognized that there were substantive differences in the suitability of these files. It could not be generalized that any particular file was good throughout the country; in fact, experience with OHIP had shown that the data were not available from Ontario. In addition, the Division had done very little work on intra-provincial migration and he questioned whether this subject was of major interest to that Division. He concluded by saying that intra-provincial migration was a priority item for the provinces and that he had no objections to putting the task force under the Committee on the Census, provided it was borne in mind that the task force should not be exclusively composed of members of the Population Estimates and Projections Division, and that it needed to be attuned to the needs of the provinces.

Mr. Wallace replied by stating that intra-provincial migration had never been a high priority for Statistics Canada, and again drew attention to the significant resource implication. Thus, there was a basic policy issue between Statistics Canada and the provinces as to how far Statistics Canada should go in the matter of intra-provincial migration. As far as population projections and estimates were concerned, it was clear that Statistics Canada accepted the responsibility for population projections at the national and provincial levels and that, when it came to projections within a province, the role of Statistics Canada was merely one of helping a province as far as it could. This policy could only change if Statistics Canada decided to go down to the sub-provincial level on projections.

Dr. Perez de Tagle, in return, stated that the issue here was that some, if not all, provinces were putting a lot of resources into this area in order to get better data that would benefit the whole national statistical system. He said that Statistics Canada had a lot of expertise in the development of provincial administrative records, and that this was an area where the service function of Statistics Canada could very appropriately be exercised to the benefit of all.

Dr. Kirkham felt that he could not resolve the issue by offering a concrete resolution of the difficulty at that moment, but indicated that Statistics Canada could consider it in the context of a complete strategic review of the allocation of internal resources. To the extent that the policy had been not to engage in this kind of activity, he undertook to see what could be done to give this activity a higher priority.

Dr. Perez de Tagle stated that the basic intention was to inform Statistics Canada of the situation and to ask Statistics Canada to be ready to examine the problems of each province. Mr. Leclerc advised members that the problem was a good example of what the bureau's Integration Committee was going to look into. He said that in some cases, in order to have more small area data, it might be necessary to have working agreements or arrangements. He suggested that every subject-matter area had to be examined and that this was actually being done. Mr. Joyce felt that, in general, data were more valuable if they could be related to small areas. As regards to the proposal from the Working Group, he suggested that something less extensive might be attempted.

Mr. Rowebottom suggested that the Committee on Administrative Records might serve a very useful purpose if it undertook, with whatever help Statistics Canada could provide, to select one, two or three files and examine them over the next twelve months to see what their statistical potential really is. The results could make a significant contribution to the statistical system and, if the Committee concurred that the maximum utilization was being made of the files, everyone could relax and rest the case. He added that, if the Committee concluded that this was not the case and that significant additional information could be obtained from further exploitation of a file to produce a useful body of statistics, it would enable Statistics Canada to do a better job of record utilization than it was now doing and give the matter some priority. He still felt the Committee on Administrative Records could have added to its mandate the impact of legislation which is a major determinant of administrative files and what the statistical system can do with them. Dr. Kirkham agreed with this suggestion and felt that it would not present any difficulty.

Mr. Munroe re-affirmed his opening remarks regarding the urgent need in the Yukon for migration statistics. Something had to be done to avoid the streams of people looking for work on the pipeline, and this could not happen unless they had some way of measuring their population. In his view, the Government of the Yukon would be prepared to finance useful proposals.

Dr. Kirkham said that the points that had been made were fully understood and that there were things that could be done in both the short and long term to address the issues. He suggested that the matter be held in abeyance for now and that Statistics Canada would get back to members of Council once it had been established what could or could not be done. Dr. Perez de Tagle requested that Mr. Rowebottom advise the next meeting of the Committee on Administrative Records on the decisions Statistics Canada had made or what developments had come out of this discussion.

Dr. Kirkham agreed that this would be done provided that the timing was right. He went on to say that, in the original terms of reference of the Committee on Administrative Records, the major thrust was for a clearinghouse activity and it appeared that the Committee had significantly changed its work program. The Council should perhaps discuss this significant change in the work program since, from the point of view of Statistics Canada, the clearinghouse activity was an extremely important aspect of the original task, and there was an urgent need for that type of development.

Mr. Worton stated that he had been involved in the early stages of the Committee's work and at that time felt that the first step was to ascertain what records existed. He had seen this as fitting in very logically between two related areas of work, one being the federal clearinghouse work on administrative records, initiated in connection with the Canadian Human Rights Act and now completed at a minimal description level, and the other being the work of the Data Clearinghouse for the Social Sciences which was concentrated on private university holdings of data, administrative and quasi-administrative records, statistical material, etc. Since both the federal activities and the data clearinghouse were becoming realities in terms of the information available, it would be regrettable if the middle gap, provincial governments, could not be filled. Some provinces he said, had done this and it would be worthwhile for the Council to consider how to help and encourage those provinces that had not yet been able to take on the job.

Dr. Perez de Tagle said that as Chairman of the Committee on Administrative Records for the past year he was aware that, while two provinces had completed inventories of administrative records and that there were two which had made a good start on them, the other provinces had failed to report any progress in this area. Because of this lack of progress, the Committee felt that the two parts of the program could continue simultaneously rather than one having to proceed the other. Dr. Kirkham responded by saying that he felt reassured that the Committee had not put aside the one task in pursuit of another, and that both were progressing, since he felt there was a very strong need within the very near future to have a more complete documentation of what was available.

Dr. McReynolds expressed the opinion that there were two ways of exploiting administrative records, the first being to identify the core and essential purpose for an exercise and that this was the way the Committee had proceeded when they selected records that might lead to small-area migration

estimates. He said that the other method was to go into it systematically and catalogue all available sources so that when a need arose, there was a way of facilitating that need, and that he was pleased that one method had not been neglected in favour of the other.

Dr. Kirkham said that, if in fact the third alternative, which was a combination of the two was being pursued, he was prepared to let the matter stand.

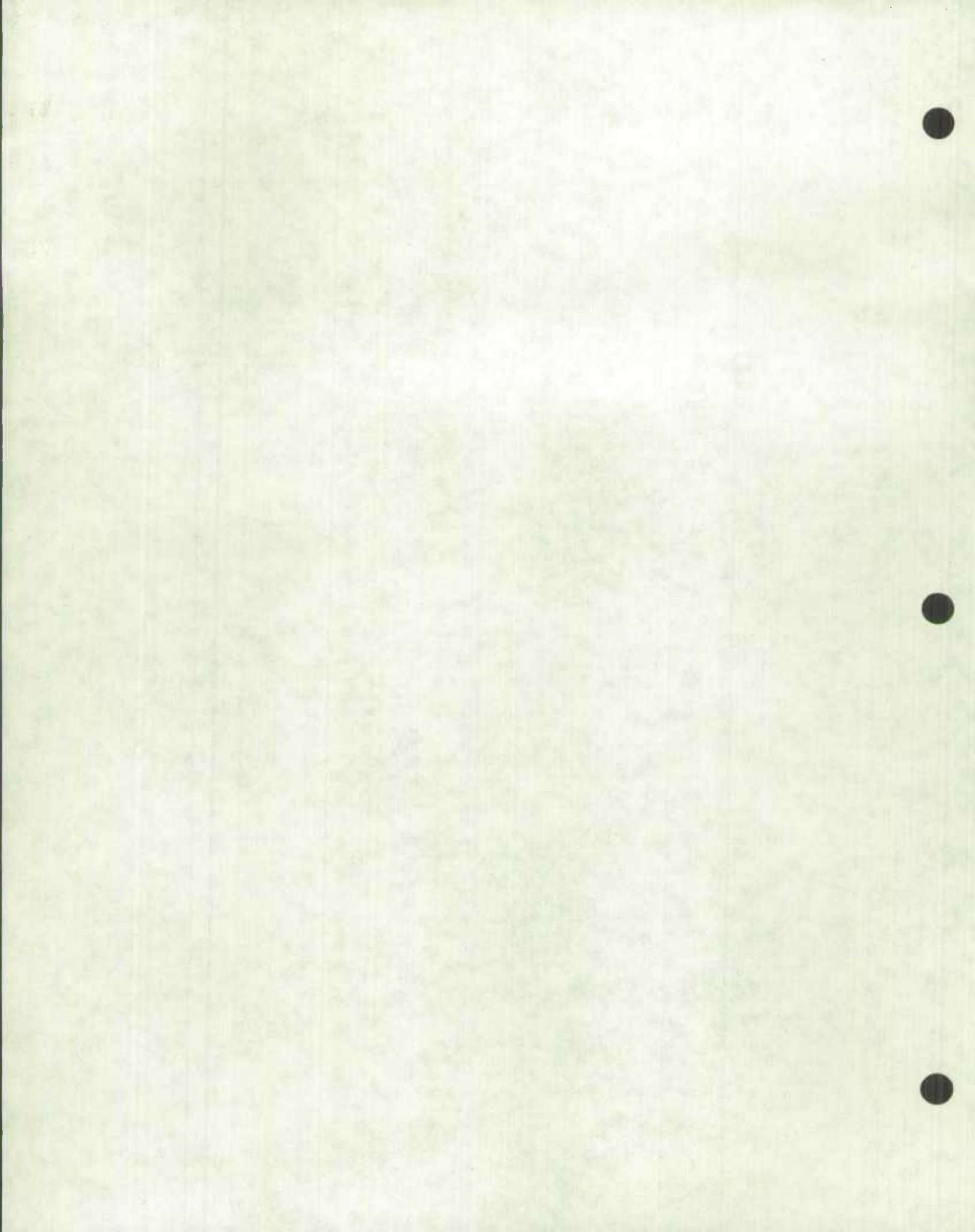
AGENDA ITEM 4a (1) (Census of Population and Housing)

Mr. Wallace summarized the discussion that had taken place at the last meeting of the Committee on the Censuses of Population and Housing. He told the Council that the target date for the Cabinet Submission on the 1981 Census was around June 1st and that he did not anticipate any response from that submission prior to the end of June. He said that preliminary drafting had started on the document and that the issues were content justification and cost. Over the past two to three years, they had received adequate justification from the provinces for the content of the 1981 Census in terms of the optimum Census and this had been well documented. He went on to say that, most recently, they had been concentrating on further documentation with respect to the key federal departments that were major users of the Census data - Employment and Immigration, Indian Affairs and Northern Development, Regional Economic Expansion, Secretary of State, Central Mortgage and Housing Corporation, Urban Affairs and the Economic Council of Canada. Other agencies, such as Agriculture Canada and Health and Welfare, which were less important users of census data, were also included in the discussions. The results of the discussions had been very fruitful and much stronger justification and support had been developed. At present, he was looking at the legislation and mandate and would conclude from that what the Census data needs were. He said that subsequent meetings would be held with those agencies to confirm their needs and then, when they were finalized on paper, confirmation would be obtained that the report adequately represented their position. In addition, discussions were taking place with the Federal-Provincial Relations Office and they had been very fruitful to date.

Mr. Wallace then went on to say that, with respect to cost, it should be recalled that the optimum Census target figure was 110 million dollars and now, as the result of pressures to their costs, a target figure of 96 million dollars had been established. Within that figure, there had already been 6 million dollars expended on the 1981 Census plus a 10% overhead so that the net result would be an 82 million dollar Census, based on 1976 dollars. He said that the basic obligation Census would be in the order of 67 million dollars. One additional factor was the implications of the new Immigration Act, so that the basic obligation Census was greater than the basic nine statistical questions and might reach fourteen or fifteen questions. However, this was subject to confirmation. He told the Council members that, in the Cabinet Submission, new terminology would be used. Instead of referring to the optimum Census, it would be the minimum Census or the essential Census. With regard to other possible options, a costing model had been developed for the 1981 Census, and one of the objectives of that model was to obtain a cost by variable. In the model, there were eighteen different groups of variables so that it could be determined, for example, what the income questions, the housing questions, or the labour force questions cost, etc.

Mr. Wallace outlined the other work that was underway, including the strengthening of documentation on the use of the Census as a sampling frame and a bench mark for other surveys, as well as the question of how the data could be obtained if they were not available from the Census. Also, he said there was a sample survey underway to determine municipal use and that 70 private sector firms were being surveyed to ascertain how they were using Census data. Subsequent to the October 1977 Census Committee meeting, a series of bilateral talks were held with the provinces to investigate and pursue the matter of cost sharing. He said that the results were very positive, and that the provinces would be looking very hard at how they could participate more fully than previously. He added, though, that the provinces would probably not be interested in hard negotiations until there was some indication of what they were going to receive. This might well be an outcome of the Cabinet Paper, in other words, tell the provinces what they are going to get and negotiate on those terms.

As a consequence of all these considerations, Mr. Wallace said that there would definitely be less analysis and research coming out of the 1981 Census. There would be a reduction in the parametric evaluation of the quality of the data and there would probably be an increased risk with respect to field collection due to the reduction of cost. He added that there would probably be a reduction in the dissemination of the Census product, i.e., fewer Census publications. The result of all this was that some of the costs would be shifted to the users of data.



Dr. Kirkham said that, bearing in mind the target date for the Cabinet Submission and the way issues were unfolding, a possible date for some positive feedback might be August. In addition, he emphasized that, in terms of the documentation, every effort was being made to put together the strongest possible case for the agreement that had been reached with the provinces and the federal government departments, but that, while he was prepared to argue that case as effectively as he could at the Cabinet Committee level, he could not foresee the outcome.

Mr. Dumas said that Quebec had put a lot of effort into the preparations for the 1981 Census and was attaching a great deal of importance to the results of the negotiations at the federal level. He wondered if all these procedures would cause some delay in terms of the 1981 Census. Dr. Kirkham again said he thought the results from the Cabinet presentation would be back by August, and that everyone's contributions towards the documentation had been greatly appreciated.

Dr. McReynolds said that, although it was appreciated that Statistics Canada was labouring under difficult circumstances, British Columbia still held the view that the Census was a traditional service to the country, including the provinces, and that any diminution would be contrary to provincial interests. He hoped that this view would be put before the decision makers in the Federal Government. Dr. Kirkham said that he would certainly present the case as forcefully as possible in any deliberations to which he would be a party.

Mr. Ford asked if there would be any initiatives at the political level from the Federal Government with regard to the Cabinet decision since he was having trouble making his case in Alberta and was looking for a way to provide some political input. Dr. Kirkham said he was certain that, from the federal level, there would not be any political initiatives towards the provinces to clarify or solicit their views, and that it was being left to the people who do the staff work to put together the strongest case they could and that the decision would be made on the evidence provided. He added that if members felt that their views would not be forcefully and strongly represented by the interventions that he could make on their behalf, they were free to choose other alternatives as they saw fit, but it was inappropriate for him to solicit them from anybody.

Mr. Wallace said that with respect to the policy matter raised by Alberta and British Columbia, the Federal-Provincial Relations Office was well informed of the situation and that there was probably useful dialogue that could take place between the Provincial Intergovernmental Affairs Departments and that Office.

AGENDA ITEM 4a (2) (Census of Agriculture Progress Report)

Mr. Rowebottom told the Council that intensive discussions had been going on with both federal and provincial users on the content of the 1981 Census of Agriculture, and that a series of workshops on this topic was held in each of the provinces last fall. He said that all the provincial statistical agencies had been invited to participate in the workshops, so that there was no need for him to elaborate on the discussions. All the suggestions that had been made by users had been very carefully studied by Statistics Canada. The same determinants referred to in the discussions on the Census of Population and Housing had been operative in developing proposals for Cabinet on the content of the 1981 Census of Agriculture, namely, the extent of the respondent burden, the importance of the intended uses, the consequences of not having the resultant statistics, the suitability of the Census vehicle, whether or not the information could be obtained from any other sources, and cost sharing possibilities. He said that only those questions which could meet the rigorous application of the criteria were surviving and that the survival rate was about 75-80% of the 1971 Census of Agriculture. The final recommendations were being put together along with the material supporting each question and it was planned to submit the proposal to the Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics which would be meeting later in March. He said that the incremental cost in the 1981 Census of Agriculture over and above the cost of the Census of Population and Housing was estimated at 7.5 million dollars in 1976 dollars. He told the Council that it was planned to test some new field procedures and training packages during June 1979 and to acquire live data to test head office processing. In response to Mr. McMahon's question as to where the test area would be, Mr. Rowebottom replied that he did not yet know.

AGENDA ITEM 4a (3) (Census of Merchandising and Services Status Report)

Dr. Kirkham, in opening discussion on this subject, advised members that Statistics Canada had been receiving very strong representations from such organizations as the Retail Council of Canada and the American Marketing Association.

Mr. Leclerc said that, at this time, there were no funds available for the 1981 Census of Merchandising and Services, and that it had always been subject to a special presentation to the Treasury Board. He said that Statistics Canada would like to have a Census but, because of delays involved in planning, nothing could now be done for a program in 1981. He added that there was a possibility of doing something modest in 1982. Under consideration was a breakdown of Census activities into two parts, goods and services, with survey priority to be given to services along with a consideration of the use of income tax returns for the goods sector. The persons responsible for the development of systems and programs were being asked to submit proposals. He then reiterated that Statistics Canada would like to have a Census and that, if the original cost of 6 million dollars were reduced to 2 million dollars, it would be possible to consider shifting programs around. However, this was a very onerous problem due to existing priorities.

Dr. Kirkham underscored Mr. Leclerc's point that there was no hope of doing this Census, regardless of the form it might take, in 1981 and that 1982 was the very earliest date at which anything could be done.

Mr. Schnick asked Mr. Leclerc if he had any views on the value of the work of the Work Group of the Committee on Merchandising and Services that was looking into the future of the Census. Mr. Leclerc said that there had been some pre-planning studies of the various options that were available to carry out a Census, but that these options were very expensive and they were being asked to make them cheaper. Discussions had been held with the Retail Trade Council regarding the possibility of splitting up the work load. For example, when funds were available, the goods portion might be done one year, and services in the following year. Another possibility was to do Wholesale Trade one year and Retail Trade the next year. He said that one additional constraint being placed on the planning was the size of the 1971 Census which produced so many numbers that the tabulation program took too much time. It was felt, therefore, that future Censuses should be of such proportions as to produce results within a reasonable length of time, otherwise the data should not be collected. He concluded that Statistics Canada was in a tight spot and had to look at all the options because there was going to have to be a Census at some time.

Dr. Kirkham stated that, in the on-going planning, the main issue was not the technical part, but rather the ability to develop enough flexibility in the overall program to open a window - regardless of how small it was - in a period like 1982, and then have the capability of slipping an activity like this into that window without having to seek additional funding. He added that the members might want to re-examine this problem later during discussions on the bureau's overall planning process.

Mr. Dumas noted that the lack of a Merchandising and Services Census would leave the information system with serious services gaps, because the last information available goes back to 1971, and the only tool that would give information in terms of Merchandising for small areas was the Census.

Dr. Kirkham responded that the position was such that not very much could be done about it. He could go to the people who funded the programs and argue as loudly and for as long as he possibly could, but their response would be that Statistics Canada was a service organization and that his arguments were self-serving. Until they themselves heard from the larger community as to the level of funding, whether it was too much or too little, there would be very little he could do in order to move them from their point of view. He added that the problem was further exacerbated in the present climate by the view that the larger community had towards government intervention into their affairs and, more specifically, response burden. He then said that he did not want the Council members to go away with the feeling that all was black and gloomy because, in spite of what had been said, he was convinced that the bureau was capable of producing some solutions to some of the problems. It might not be able to solve all of them, but considerable progress could be made in providing for some of these situations. However, the bureau was not yet in a position to say clearly how that might be done.

AGENDA ITEM 4b (Other)

User Education

Dr. Gillman said that if a market education service had been put in place five years ago, and certainly if it had been put in place ten years ago, he believed that the previously discussed problems would not exist. It was necessary, and possible, for the user constituency to believe that statistics were important and pay their own way, and that they were in fact essential to the everyday decision making process in which these constituents are engaged. He went on to say that statisticians were in the business of reducing people's decision-taking costs of risk and uncertainty. He was concerned about a marketing approach to the organization of a statistical service similar to the approach that was contained in Mr. Worton's excellent paper on the marketing mandate in Statistics Canada. He said that he was not sure precisely what to ask for from the Council on the question of market education but, in general, could there not be some mechanism working through the Council to set up either a task force or a committee to focus on producing a coherent package of educational workshops and programs? He invited views from other members as to what route they felt could be taken to educate statistical users and whether it would be useful to consider proceeding further on this matter.

Dr. Kirkham responded by saying that, in the view of Statistics Canada, it was becoming very apparent that an effective set of communication links with all the various constituencies had to be developed so they could better appreciate precisely what the total system was, what it was all about, what it does for them, what it does not do for them, and the costs and the benefits that accrue to them.

Mr. Worton continued the discussion by saying that he had discussed this matter with Dr. Gillman and that, in seeking a way to make his concerns operational, had asked him in what way his proposals were different from what User Advisory Services had been doing for some years through a variety of means from its Head Office and from its eight regional offices, i.e., a lot of public speaking, holding workshops and conferences between statisticians and users. From what Dr. Gillman had said, there did appear to be a difference, but Mr. Worton was not yet sure what it was. For instance, Dr. Gillman did not seem to like the term "User Conference" because he was thinking of something a bit different. Mr. Worton said that User Advisory Services had a commitment to hold one major statistical "happening" each year when resources and interest permitted. He added that he had suggested to Dr. Gillman that, if he could get a constituency in Manitoba to serve as a guinea pig for an experimental project of this kind, it would be a good learning experience from which an evaluation could be reported back to the Council.

Mr. Munroe suggested that in the next year Statistics Canada would have a statistical presence in Whitehorse and thus it might be an opportune time to have a statistical happening there. Dr. Kirkham thanked Mr. Munroe for the offer.

Dr. McReynolds suggested that marketing was not confined to user education and that there were other significant devices that could be used, such as the creation of assured markets. He added that he felt that this was a broad and an important topic and that it was unfortunate that it could not be given the attention it deserved in Council. Dr. Kirkham finally observed that, since the Council had a specific offer to pursue this matter in a more concrete fashion from Mr. Worton, it might be best to let the matter go for now and come back to it at some time in the future, either in the Council or some other forum.

AGENDA ITEM 5 (Federal Statistical Planning Activities and Statistics Canada' Medium-Term Plan)

Dr. Kirkham introduced this agenda item by saying that it might be useful if he first provided an overview of what was happening and where the documents fitted into the total overview process.

He stated that, over the last two to three years, there had been three broad categories of ongoing activities which perhaps might not have been visible in an overall sense to people external to Statistics Canada. First and foremost there had been a concerted and continuing effort

in developing infrastructure internal to the bureau. Here he was referring to the development of such things as a new financial management information system, the creation of executive sub-committees, and some other kinds of specific developments in terms of elements of reorganization. These kinds of things represented one broad category of activity that had been ongoing in the bureau over the last two years and they were extremely critical in the medium to longer term to the management, not only of Statistics Canada, but also of the larger statistical system. The second broad category of activity that had been ongoing in the bureau was a concerted effort at developing a conceptual view of the larger statistical system. He referred members to a paper which he had delivered in Victoria in 1977 to the Institute of Public Administration of Canada. The third activity had been the whole planning process, from which Council members were just starting to see visible results in the form of the paper "Statistics Canada - the Medium Term", which attempted to define operationally the mandate of the statistical agency. The mandate in the Statistics Act was not explicit about what to do in the short or medium term. Thus, "Statistics Canada - the Medium Term" was an attempt to define more precisely for the short to medium term, what in fact the mandate was. More or less concurrently with this, specific plans had been developed for the subject-matter areas. Essentially, however, these Field plans represented a mapping of the present ongoing activities in the bureau.

Dr. Kirkham told Council members that what had been done in the paper was to identify the factors that would go into the priority setting mechanism once judgements had been made as to what kinds of things could or could not be done within the operationally defined mandate. Also, it would make the priority setting mechanisms explicit so that the kinds of priorities that would be accorded to the concerns and the demands of the larger system could be seen. He said that, at the end of the paper, the bureau set out very explicitly four broad strategic thrusts over the medium-term, namely: a reduction in response burden; increased service to users; enhanced efficiency and effectiveness internal to the organization and within the larger statistical system, and a renewed emphasis on leadership and coordination. These strategic thrusts were resource consuming, and it could be clearly seen that there would have to be some shifts, some reallocations, and some rationalization. This was really the significance of the third phase which the bureau was just getting into and to which the Council members had been invited to make an input. It was absolutely essential that the bureau follow up on the strategic thrusts and it was also clear that it was not going to be able to get increased resources in order to do so. Mr. Leclerc's new responsibilities, in terms of reviewing the whole economic area, could be viewed within the context of this third phase. Dr. Kirkham indicated that it was hoped to complete the third phase by the end of the calendar year 1978 and by mid-1979 to have a document on a federal statistical master plan. In such a plan, the planning activity that was internal to the bureau would probably represent the core and, in addition to that - particularly as regards to federal government departments - there would be some cross-cutting issues to consider that do not lie solely within the mandate of Statistics Canada. What was intended was to identify all the crucial issues of that nature, suggest alternatives in terms of resolving them, and take proposals to a senior committee of federal deputy ministers so that this forum could make a judgement on what they wanted within the context of the federal statistical master plan.

Dr. Kirkham stated that, in terms of consultation with Council members in the strategic review, and more particularly after the federal statistical master plan was out of the way, what he would like very much to do with their agreement and cooperation was to become much more involved with them individually and collectively in trying to determine what roles the provinces could play in the total statistical system. Discussions would have to start on what Statistics Canada was not going to be able to do, given its budgetary resources; conversely, however, they would have an input into what could be done with available resources. He felt that there would be a large roster of unserved needs after these judgements had been made, and Statistics Canada would be very interested in finding out whether the provinces could pick up of them, or whether it would be possible to interchange certain kinds of things already being done that were more a matter of provincial interest. This would allow the bureau to be relieved of some of its financial burden and to undertake activities that would be otherwise excluded from the existing budget. Starting in the summer of 1979, it was planned to have a much more extensive dialogue with the provinces in terms of what might be able to be done and, while he did not have a clear view of an approach to the exercise, in many instances it might have to be on a bilateral basis. For some of the smaller provinces, such as Prince Edward Island, there might have to be, in the interest of national needs, a different kind of arrangement than with some of the more affluent provinces. He hoped to be able to get that provincial planning process started within the time frame mentioned.

Dr. Kirkham said that another element in the total planning exercise was the number of issues and initiatives within the federal government involving the management of information and switching over from purely statistical information to the more general information held within federal departments. In his view, there was going to be an increasing reliance on the use of administrative records as a source of information.

Dr. Kirkham stated that, with regard to the three roles which the bureau has had in the past namely, the production role, the service to users role, and the leadership and coordination role, the latter had been, to a very large extent, internal to the bureau simply because most of the statistical production had been similarly internal. In switching over to other sources of information, the bureau was increasingly going to get into a more decentralized system and this meant that, from its point of view, it would have to externalize the leadership and coordination role much more to make sure that the total system was compatible.

In referring to Bill C-25, the Canadian Human Rights Act, and the response burden group within the Small Business Secretariat, Dr. Kirkham stated that there had been very active participation by the bureau in helping both of these groups establish the mechanisms implied or demanded by their legislation. He asked Mr. Thompson to elaborate on this.

Mr. Thompson stated that there was a new organizational unit within Statistics Canada, called the Federal Statistical Activities Secretariat, and that the Rule of Ten Staff which was formally located in the Special Surveys Coordination Division and the Federal Clearinghouse Staff from the Standards Division were merged with additional resources and located in the Policy Planning and Evaluation Branch. The Secretariat would act as a designated review staff on behalf of the Treasury Board Secretariat in reviewing statistical information bank proposals, develop documentation on information banks and other files held by federal government departments, and participate in the development of a master plan for the federal statistical system. It would also provide a focal point for dealing with cross-cutting issues affecting all federal government participants in the statistical system, but it was not intended that the new group should replace existing communication links between departments and other divisions within Statistics Canada where issues were specific to a particular subject area. The formation of the Secretariat was an important initiative in strengthening the leadership role outlined for Statistics Canada in the medium-term plan. He added that the Canadian Human Rights Act contained a mechanism for coordinating information banks and, essentially, this meant that the Treasury Board would be required to approve the creation of any new information banks or significant changes to existing information banks and that they would rely on the Secretariat Staff to provide them with the advice on which they would base the decision. He pointed out that they would be mainly concerned with statistical information banks, and since, in the past, the Rule of Ten review had concentrated strictly on survey material, the scope of the original rule of ten directive, which excluded administrative information banks, was now broadened. He added that the guidelines and directives issued in support of the Act applied only to personal information banks, but that further Cabinet directives had extended the coordination mechanisms to include business information banks as well. Mr. Thompson told Council members that his staff will also continue to provide consultative services to prospective survey sponsors, as well as producing the educational material and providing training sessions, seminars and other presentations for those with an interest in survey research.

In describing the second function of the Federal Statistical Activities Secretariat, i.e., information bank documentation, Mr. Thompson said that the group which was originally located in the Standards Division had been instrumental in producing the first index of federal information banks (released on March 1, 1978) on behalf of the Treasury Board. This index listed every information bank containing personal information which could be used for an administrative purpose by the Federal Government, and an inventory was also being maintained of all information banks from which that index was drawn. The larger inventory contained, in addition to the federal information banks published in the index, a list of the statistical information banks held by some 24 of the largest federal departments. He added that this information was collected during 1976 as part of a data clearinghouse development project, and would be used as an input to the next round of data gathering from federal departments which was just about to start in response to the Small Business Secretariat's initiatives in the paperwork burden area. Statistics Canada has to extend and complete the inventory in the area of business information banks, going back to the 24 large departments and extending this to the 50 odd other departments in the government, asking them to give a very quick listing of all of the business information banks which they hold. The first priority in developing this inventory is to satisfy the control objectives of the Treasury Board Secretariat which is responsible for issuing registration numbers to existing and proposed information banks and for reviewing the use and maintenance of existing information banks. It is intended that the inventory should be designed to satisfy the further objectives of a data locator to support the review staff, which is going to have to determine whether a new proposal duplicates existing information, and also a means of facilitating access to existing information by potential users, i.e. the clearinghouse function proper. Finally, Mr. Thompson said that the new organization would act as a secretariat for the Committee of Senior Officials on Federal Statistical Activities and, during the coming year, it was planned to begin work on compiling an inventory of federal information needs and to look at the mandates of the various participants in the statistical system. In addition, it was intended to begin a study on the planning and priority setting mechanisms already in existence and to make recommendations to the Committee of Senior Officials for changes.

Mr. Courage said that he felt it would now be possible to review all files as they were created and, since Dr. Kirkham had mentioned the importance of being able to tie into administrative records in the future and to get data from them, he wondered whether, after the review of a particular project and agreement, that this particular file would go ahead, there would be input into the planning process by Statistics Canada in order to insure that the maximum amount of information would later be available from that file.

Mr. Thompson said that the Treasury Board had issued interim guidelines containing a chapter on standards. One of the criteria for designing new information banks, whether administrative or purely statistical, was that of maximal use, and that particular aspect would be looked at very carefully to ensure that the design would take into account the statistical potential of any new information bank, subject, of course, to the signing of agreements with the sponsoring department.

Mr. Courage said that, as he understood the reply, Statistics Canada would be directly involved only in the review and that, although there were standards for the department, Statistics Canada at this point did not have the mandate to continue to be involved in a project right through to completion. Mr. Thompson said that the review process was a continuous one throughout the design and that approval would not be given unless the design fulfilled a set of requirements. A bank could be approved on condition that there be a continuing involvement in the process. In this way, Statistics Canada could continue to be involved if there was a problem. Mr. Munroe said he was pleased to learn that the Treasury Board had become involved in approving the creation of new data bases and that this should help to reduce the statistical research work that had gone on in the Yukon. Dr. Kirkham felt that this was going to be a very positive development in spite of initial fears about possible negative aspects.

Mr. Munroe questioned how well publicized the re-organization was within the bureau and if the other federal departments were aware of it. Mr. Thompson replied that, since the legislation had only been passed last July, and since the Treasury Board had only issued the interim guide last week, other government departments were just becoming aware of the requirements they must meet in obtaining approval for new banks. Each department had nominated a privacy co-ordinator and it would be through those individuals that the work would be mainly done but, it was going to take considerable time to get the information through the bureaucracy from one focal point in each of eighty-nine departments.

Dr. Gillman asked if the Statistics Canada mandate extended to all of the Crown Corporations, Agencies and Boards or if it was just involved with the line departments. Mr. Thompson said that the Statistics Canada mandate extended to the list of agencies appended to the Human Rights Act which included all the line departments but did not include all the Crown Corporations. Dr. McReynolds asked if all members could be given copies of the Human Rights Act, as well as the Treasury Board Circular if that was a public document. Dr. Kirkham assured Dr. McReynolds that whatever was publicly available would be sent to the Council members.

Mr. Joyce said he would be extremely interested in getting the document that outlined the criteria relating to data banks, since it would strengthen his recommendations to his Government regarding the development of administrative records.

Dr. Kirkham said it was very much in Statistics Canada's philosophy, in developing the infrastructure described, to make explicit all of the mechanisms and to provide documentation to the user constituencies so that everyone could better understand the system.

At the request of the Chairman, Mr. Worton reviewed the document "Statistics Canada - The Medium Term Plan". It contained themes that were stated in broad outline, or hinted at, but which needed to be elaborated and developed at a later date. All potential participants would have to work out together, over the next year or so, some joint understanding of what the statements within the documents meant in specifics. The mood of the document was set by two considerations: first, that the overall information system was in a state of ferment and development and thus the role of the traditionally defined statistical system within the broader information system was bound to change. He believed that the challenge to everyone involved in the statistical system was to anticipate and guide these changes rather than reacting to them as they appeared. Secondly, he suggested that the resource constraint was not the primary challenge, although it made the primary challenge enormously more difficult. He pointed out that the document outlined three roles, the production, the service and the leadership roles, all of which were explicit within the Statistics Act. In the past, there had been a tacit assumption that the production role for general purpose statistics should accrue to the central statistical agency and, furthermore, that it should be largely carried out in the Ottawa based establishment. He went on to say that, while Statistics Canada had never lost sight of the service and leadership role, it had always emerged in a residual way. Thus, in the allocation of man years and dollar resources, production had been given priority. With the resource constraints

and the growing demands for information, Statistics Canada was faced with a dilemma in meeting demands and must now seek to get some of this production carried out in other parts of the system, so that it could pay more attention to the service role. He suggested that, in the boldest terms, this may appear alarming particularly to the smaller provincial agencies that did not have the resources to become active partners in the statistical system. He emphasized, however, that Statistics Canada was not going to suddenly abandon this or that role and that there would be a slow devolution over a period of time. The bureau would be trying to determine whether traditional arrangements be re-defined in such a way that the provinces, with the help of Statistics Canada, could play a more active part in the statistical system as a whole. He told the Council members that in Dr. Kirkham's letter which accompanied the document, reference was made to a general timetable for the next eighteen months. With regard to what the provinces could do, he said it could be crystallized into two activities. First of all, in the very near future, there would be a program review within Statistics Canada to identify which programs were of the lowest priority and could be displaced to make way for the higher priority programs, services, etc. Statistics Canada would be having discussions with the provinces to obtain their views on the impact of any possible curtailment or eliminations within the programs and, similarly, their views would be sought on the usefulness or otherwise of the higher priority activities that it was hoped to gradually blend into the program as other activities and products were displaced. He added that, concurrently with all of the foregoing, an examination would be conducted into the relations with other federal departments in the context of the proposed changes and a federal statistical master plan would be developed which would accommodate the Statistics Canada role with that of the other federal departments. He said that, upon completion of these activities, Statistics Canada would be in a position to consult again with the provinces to identify some of the vacuums and gaps that appeared to exist from the provincial point of view and to consider how best to fill them. He went on to say that there was some concern over the relative importance of the different roles and he felt that there were some responsibilities within the statistical system that were unique to Statistics Canada, but that he had never considered production to be one of them. Given the leadership and co-ordination roles, there were obvious production activities that were inextricably tied in to these. Others, however, could in principle be performed elsewhere.

Mr. Wornton went on to say that members would have an immediate interest in the various criteria that would be used in the medium-term program review process and that the final section of the document contained specific examples of some of the initiatives in support of the strategic thrust. He hoped that members, in the proposed consultations previously mentioned, would be prepared to make suggestions regarding things that should be included in that list.

Dr. Gillman expressed his appreciation for the explicit presentation of what was happening and what had happened over the past two years. He said that he agreed with Dr. Kirkham's characterization of the situation as it presently stood and his anticipation of events to come. He then asked what specific role there was for the focal points in the provinces, since he had only found one allusion to this question in the document. In addition, he questioned the specific role Statistics Canada saw for the focal points and how they differed from the other provincial agencies it deals with.

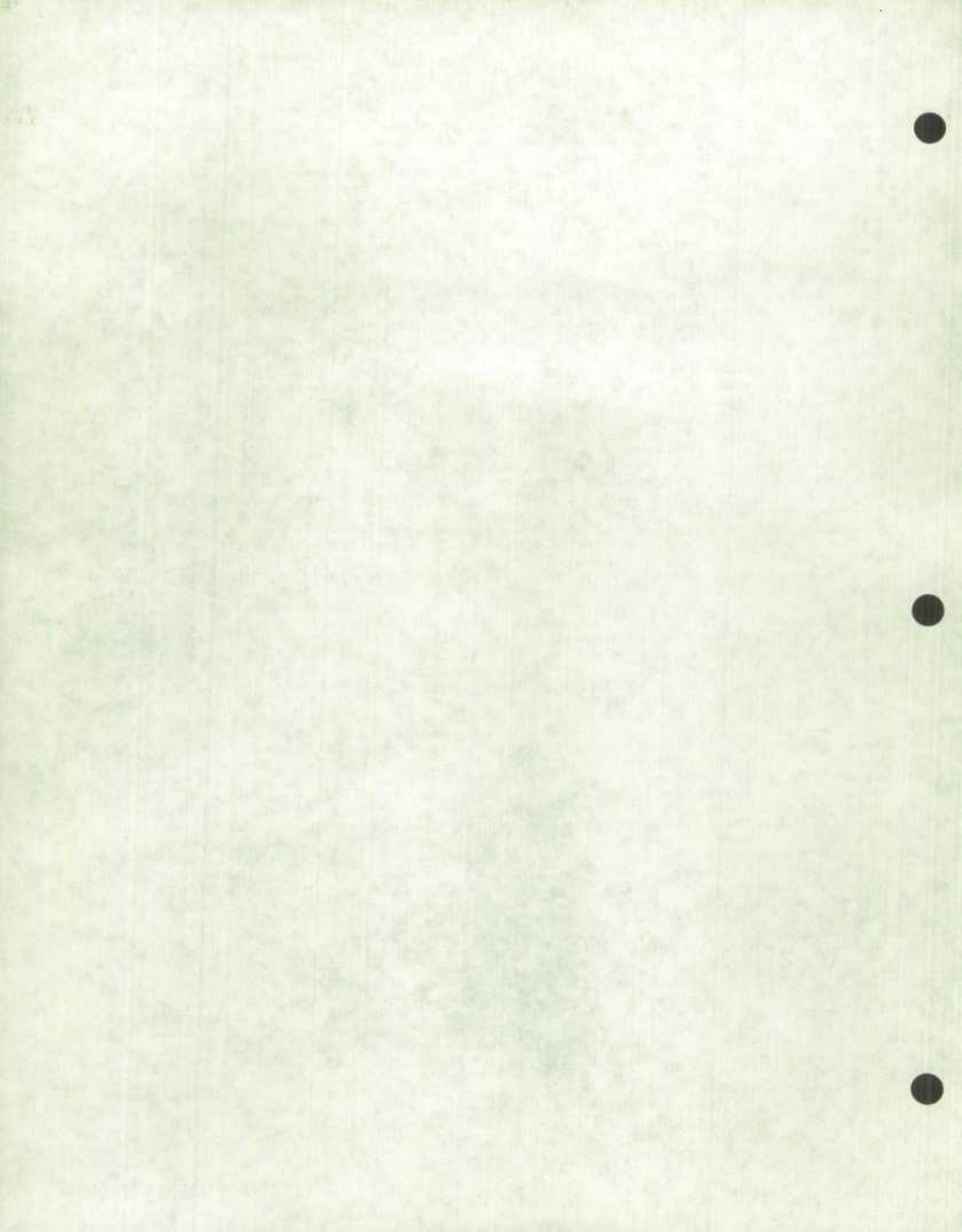
Dr. Kirkham confirmed that there was no specific reference to the focal points in the document. This was due to the fact that Statistics Canada was trying to understand its own house before looking at the larger system and the document was specifically written for that purpose. He had not expected any explicit focus on the provincial focal points in that document although one could read into it a lot of things. He felt that every thing was open in terms of defining roles for various groups within the context of the general system. It was necessary to be problem- and issue-oriented and to search out pragmatic solutions in the context of some general conceptual framework. He then observed that, if he had read correctly the discussion at the First Ministers' Meeting, there appeared to be an evolving agreement that the provinces were going to take an increasing role in terms of the management of the economy, for example, and, although the details were not known, it seemed fair to say there was a recognition that all the provinces wanted to be more involved in this kind of activity. It then followed that there was going to be an increased need for information on the part of the provinces. The question which remained with the provinces was how they wanted to organize themselves in order to ensure that their government processes had that kind of information. What Statistics Canada was doing was attempting to provide them with a mechanism whereby they could search out as much as they wished.

Mr. Dumas said that, with respect to the mandate, he noted there were some similarities in Quebec, such as a shifting of efforts from production and the collection of data, towards integration and standardization, towards the implementation and use of tools for analysis, and also a role which stresses co-ordination and service to other components of the system. He added that what explained this change was that the statistical agencies were, on the one hand, no longer the only producers of statistics and, on the other hand, there were sources of information of an administrative nature

which may be useful for statistical purposes at relatively low marginal costs. He stated that there was also the need to meet the requirements where decision making processes were concerned and that these needs were growing and were being strongly felt. These developments he said, had led Quebec to establish specialized terms for the organization of information, both economic and social, and these programs constituted the basic activities of the Quebec Bureau of Statistics. In addition, he said that a team was organized for the development of analytical tools for the purposes of bringing new elements into the decision making process, and it was hoped to have a more important role in terms of co-ordination and service. What he had observed in the document was the very clear trend towards decentralization, a trend which would have important effects and consequences on statistical agencies in the different provinces. He stated that, on the one hand, there were growing needs as public agencies and governments had greater responsibilities entrusted to them, while, on the other hand, there seemed to be a trend within Statistics Canada to leave aside for many reasons some fields of statistical activity and consequently, these would be burdens that would have to be carried by the provincial statistical agencies. He then said that, within this whole context, he would really like to know what form this decentralization was going to take in terms of statistical activities in Canada. He asked if it was a question of extending joint programs, a question of greater co-operation from the provinces, or simply a transfer of costs with Statistics Canada retaining all controls, or was it a question of sharing responsibilities at the level of functions with regard to collection and dissemination of data, or could it be the sharing of responsibilities at the level of specific fields of statistical activities.

Mr. Schnick said that the document reflected thought and preparation and that he would go through the Ontario comments point by point. The first point, considering the current application of restraint which prevailed throughout the country, was that the document was somewhat tardy in proposing a plan for reappraising federal-provincial responsibilities due to the possible devolution of more statistical production to the provincial agencies. However, Ontario was prepared to examine any proposals. He added that any such comprehensive overhaul and review of the Statistics Canada system was bound to impact severely on the provincial agencies in varying degrees as they attempted to bridge the more important gaps left by a contracting national system. Secondly, he said that attempting to devolve statistical functions of consequence to the provincial level during a period of severe resource constraints would create unevenness in statistical program maintenance or development and that there would tend to be an increasing departure from central statistical norms or standards and perhaps a decline in data quality. Some provinces, he said, might be disposed to fill gaps while others would not since, with few exceptions, provincial agencies were also in a resource squeeze making it extremely difficult to develop or acquire the expertise necessary to assume additional responsibilities. Consequently, he suggested that the provinces be given as much lead-time as possible in order to plan and redesign their own statistical systems to the extent necessary. His third point was that, in the overview document, very little reference was made to the Statistics Act and to the possibility of amendments that might be envisaged over the next five years or so. He asked if Statistics Canada would be prepared to review the criteria of eligibility in connection with Section 10 agreements, since Ontario did not qualify and also consider further involvement of the provincial agencies in the development of Section 11 agreements. Mr. Schnick noted that the bureau would provide more commentary and analysis to assist the user to interpret the data while at the same time maintaining objectivity and neutrality and this, he said, was very desirable. Reference was made in the document to the best use of data files and he hoped that this would come about through mutual agreement on the part of the producers involved. While supporting the cultivation of administrative data for statistical purposes, he felt that care must be taken to ensure that there was consistency in terms of concepts and definitions. While a broadening of the consultative process was to be supported and encouraged, there was some evidence that the views of provincial statistical agencies and federal departments did differ at times in rather substantial fashion. Another point he wished to make was that the section on the role of Statistics Canada in leadership and co-ordination required some further clarification. It was clear that the provinces would be urged to undertake considerably more data collection, production and dissemination than in the past and that Statistics Canada would be directing its efforts towards helping federal departments and provincial governments develop their statistical system. He therefore asked what form this was likely to take. Another point was the statement in the document that Statistics Canada would look favourably on shared cost and joint responsibility proposals. Finally, he assumed that Statistics Canada, in discussing the co-ordination and rationalization of statistics with provincial departments, would do so through the provincial statistical focal points as confirmed at the Banff and Montebello Conferences. He added that he felt this was a viable form of communications since in Ontario there was an Inter-Ministerial Statistical Advisory Committee, chaired by Mr. McCoy, which met monthly and, consequently, the focal points should be involved.

Mr. Munroe said that he was experiencing considerable difficulty in establishing priorities and that, without having pre-budgeted his program forecast, it was impossible to obtain resources. He then asked what he should be doing in terms of dollars in his program forecasts and when he should



consider putting those dollars in place as well as what kind of activities would be involved. Another issue which concerned him was that, while the central issue seemed to be financial constraint, was it in fact a medium-term or long-term constraint.

Mr. Courage said that, since he represented one of the smaller provinces, he was worried about the potential impact of what was being proposed in the medium-term plan. His province had taken the extreme view in their paper because of what might be done since it was not clear how some of the policies would be introduced. He added that Newfoundland had only a small statistics group which had no production role and was basically a consulting group that did work for other departments and disseminated data. The group was not in a position to move into collection and production without a substantial increase in staff and he doubted that such an increase in staff could be justified. Their problem was that most of their federal data came from Statistics Canada and there were only three other federal departments that provided them with information. He then referred to the Social Statistics Conference of November 1976 and said that his recollections were that most of the federal departments that might become involved in collection and processing had no interest whatsoever in data much below the Canada level. Thus, if Statistics Canada transferred responsibilities to these departments, would there be some guarantee that the information Statistics Canada was producing at the moment would continue to be produced by the departments taking over the responsibilities. While he agreed that the coordination role was very important for Statistics Canada and that the points brought forward by Mr. Thompson regarding the future should enable the provision of better statistics, Statistics Canada would have to be heavily involved in the production and collection process during the foreseeable future. His main worry was where this medium term plan was going to leave the provinces in the long run and what types of position it could force them into. Thus, while everyone realized that this plan had to impact on them, there would have to be discussions on it both in Committee and bilaterally.

Dr. McReynolds said that he had not had time to study what he felt were very complex issues and that he looked upon the meeting as an opportunity to learn more about what was meant by some of the statements. He had one particular point that might seem narrow but which he felt was pivotal to the whole medium-term plan being put forward. He directed attention to the mandate for Statistics Canada as set out in the Statistics Act, Section 3, Sub-section (e), which was taken in the report to describe the leadership role of Statistics Canada. When he had first read the report he had accepted that interpretation, but when he went back to it he felt that it was a unique section in that it was preceded by the word "generally" which conveyed to him that it was perhaps a summary of all the functions of the bureau or a statement of residual responsibility not covered in the previous sub-section. In reading this sub-section there was, if one left out some of the words, a distinct meaning that was overlooked in the medium-term plan. He agreed that it said "promote" and that this referred to the leadership role, but it also said "develop" integrated social and economic statistics pertaining to the whole of Canada and to each of the provinces thereof. In his view, this clearly identified the mandate of Statistics Canada in part as being the development of statistics pertaining to the provinces and not just the development of statistical standards or statistical plans for the development of statistics. He hoped that Statistics Canada would reflect on this as he would be reflecting on it in the coming months. He went on to say that he was sure that the planning team fully recognized how small the resources of most of the provincial agencies were. There were probably more man-years committed by Statistics Canada to the formulation of these plans than there were committed to the entire process of statistics in most of the provinces. The provinces, he said, recognized that Statistics Canada was under severe financial constraints, but he was sure that the bureau would appreciate that the provinces were also under pressure to restrain spending. He then said that there were many areas of the document, and many statements, to which he could give his total support, and that it was generally an exceedingly progressive document. However, he had to focus his attention more on those items that he regarded to be potentially of concern rather than those of potentially great benefit. He went on to say that he was concerned about the interpretation of devolution and that he wasn't sure what the word meant. A few years ago the discussion had all been related to involving, then when the planning exercise started it was evolving, and now it appeared it was devolving. He therefore hoped the next step would not be revolving which would be going around in circles. He thought everyone was extremely interested in what lay behind the statements concerning devolution and the shifting of responsibilities to the provinces, and said he would find it very difficult to undertake additional responsibilities particularly in the data collection area. It had often been said in earlier meetings that Statistics Canada should pay more attention to the service and leadership role and he was pleased to see that attention had been given in the document to those areas. Nevertheless, he said, Statistics Canada had the production apparatus whereas the provinces did not. Production was traditionally what Statistics Canada had done best and, in undertaking new activities, it was recognized that some production may have to go. However, it may be inappropriate to expect other agencies to take on truly major roles in production, particularly the labour intensive kinds. In the case of British Columbia, if it became necessary to assume a major production role, it would cause a major dislocation

since there was no medium- or long-term financial planning for programs and the financial approval process was almost exclusively short term, i.e., one year at a time. Time constraints would also be very important since the proposed devolution would have to occur over a long period of time, and he was not sure if the type of approval process that his government used would lend itself to a gradual, systematic and efficient change of that kind. He repeated that Statistics Canada had the production apparatus and it was his understanding that its concept of organization still related to the spheres of observation and not to the domains of application. British Columbia, on the other hand, had close contact with major users in terms of the value added to the statistical product which was primarily a matter of making the data more useful to client groups within the provincial government. Within his Agency, he said, they were attempting to assume part of the service role to make better use of what was produced. He felt that the influence of the focal points in their respective governments was very important to Statistics Canada in terms of the justification of the large programs that were undertaken by the bureau, for example, with regard to the Census, where he hoped that the response and cooperation of the provinces would be helpful in achieving a better product for all of Canada. He did not think that the influence of the provincial agencies and the focal points would be enhanced if they were to have their resources drained away in production activities at the cost of giving up some of their service role. In conclusion, what he was attempting to say was that, if there was to be devolution and if the provincial agencies were to assume additional responsibilities in production, it would be in the interest of the entire statistical system to have it occur as incremental resources to those agencies and not a substitution of production for the service role presently being carried out.

Mr. Ford said he was concerned with the question of the reassigning or the dropping of a role and if there would be some checks and balances built in to ensure that the roles would be reassessed before consideration was given to dropping them. In other words, rather than just saying let's get out of this or let somebody else do it, he felt that the question should be can we reassess a program and do it more efficiently for fewer dollars, as was done in the case of the Census. He hoped there could be some assurance that current activities would undergo this process before being reassigned or dropped.

Dr. Kirkham said, by way of general response, that a number of members appeared to have assumed that the principal motivation for the planning initiative had been budgetary considerations. He stressed that, although there was an element of budget, it was only tangential to the fundamental issue that was at stake, namely that the environment in which they were operating was changing in a very fundamental way and Statistics Canada had to respond to that regardless of the budgetary climate. The question of Statistics Canada's getting out of the production role was not a fundamental principle of the document. When production roles were discussed, and increasingly as more and more accessing of administrative records was required, it was obvious that the provinces were the custodians of many of those administrative records, particularly in the institutional area. He did not think it could realistically be expected that the bureau should reach out into the provincial areas of responsibility and assume a production role vis-à-vis the data and information that was rightfully theirs. However, this was not to say that, after the initial data capture or preliminary edit of such data by the provinces, Statistics Canada would not be prepared under certain circumstances to do the subsequent processing. He thought there was no need to prejudice these kinds of issues but that implicit behind the point was the recognition that Statistics Canada could not have a monopoly production role when it did not have control and access to the source and, to the extent that those sources were changing, the role of Statistics Canada had to evolve accordingly. As regards Ontario's concerns that this may create an unevenness in the system due to the fact that various provincial areas of responsibility were going to be able to do more or less than their counterparts in some other area, that was a fundamental concern that would be considered very carefully in the development of the plan; in his view, it all depended on the issue and the data and the uses to which they would be put. He said that Statistics Canada was aiming for evenness in that sense. With regard to the British Columbia point on Section 4(e) of the Statistics Act, and whether Statistics Canada was giving up responsibilities in respect of provincial information that the Act said it should have, this was certainly not intended, and one indication of this was the type of work that was going on in the Economic Accounts and Integration Field in relation to provincial G.D.P., R.D.P., and I.O. tables and migration. Statistics Canada, he said, recognized that there was a responsibility, but it was a matter of interpretation, and it could not take total responsibility, for example, all the way down to the municipal level. If the provinces felt that Statistics Canada had total responsibility in the production role down to that level, it would have to be looked at very carefully because, even in a better budgetary climate, he doubted whether the agency would ever have the resources required to do all that was implied.

Dr. Kirkham went on to say that, with regard to the focal points, he thought it was very clearly stated by Statistics Canada that the focal points were viewed as being extremely important,

and there was no intent to decrease or diminish in any way their area of responsibility or importance, and such an inference should not be taken from the document.

Mr. Worton indicated that he had several points to add. First, in response to Manitoba's concern over the role of the provincial focal points, they were viewed as Statistics Canada's counterparts within the provincial jurisdictions, having the same role and same problems. Secondly, in response to the issue raised by Newfoundland as to what was meant by devolution and shifting of responsibilities, he said that one of the things that was not meant was an abrupt unilateral decision to shirk responsibilities that had been traditionally undertaken, and were considered as residual responsibilities for the overall working of the system. Thirdly, with regard to the British Columbia reference to the Statistics Act, he felt it was possible to distinguish between general purpose statistics and statistics which had some affinity to the mandates of certain departments, such as Energy, Mines and Resources, Environment Canada, Health and Welfare and the Solicitor General, etc., and that, logically, there was no reason why such departments should not have some degree of primary responsibility for statistics in their area. One hypothetical situation, he said, was where a department believed, that, as users or major players, there was a need for some new statistical activity. If Statistics Canada insisted it was their responsibility but did not have the resources to do it, it would not get done and that would be a ridiculous situation. In such a case, the sensible course would be to have discussions as to whether or not the department should do the job with advice and assistance from Statistics Canada, and Statistics Canada would certainly wish to ensure that statistics resulting from such an arrangement would satisfy genuinely national requirements, together with the best possible provincial dimension. To the extent that there was a shift or a taking on of new responsibilities or new arrangements for sharing responsibilities in existing activities, the "conscience" role of Statistics Canada would continue to be felt very heavily.

In conclusion, Mr. Worton said that those provinces that were already involved in work sharing agreements might become even more actively involved and this was the sort of thing that was meant in terms of devolution. But none of it would happen without careful planning and consultation with particular provinces, and there was no thought of walking away from given responsibilities and leaving provinces to shift for themselves.

Dr. Gillman asked whether Statistics Canada, in the staff work that was done in developing the overview document, had prepared any empirical studies of the scale economies for the production of statistical information and, if they exist, would they be dissipated in a program of devolution or decentralization. Dr. Kirkham said no such study had been conducted yet because it was felt those kinds of considerations logically follow the overview document.

Mr. Schnick said, in reference to Mr. Worton's remarks concerning work sharing arrangements, that Ontario was interested in cost sharing with respect to areas such as credit unions and in this regard he wondered if, at a later date, documentation pertaining to arrangements related to work sharing or cost sharing would be forwarded to them. Dr. Kirkham said that this presented no problem and that the whole thrust was to get everything documented and get it out to all of the constituencies.

In relation to the point raised by Dr. Gillman in respect to the Census of Population and Housing, Mr. Wallace said that, if it devolved to the point where there were ten provincial censuses, a hypothesis that was presently being developed indicated that it could double the cost to the taxpayer.

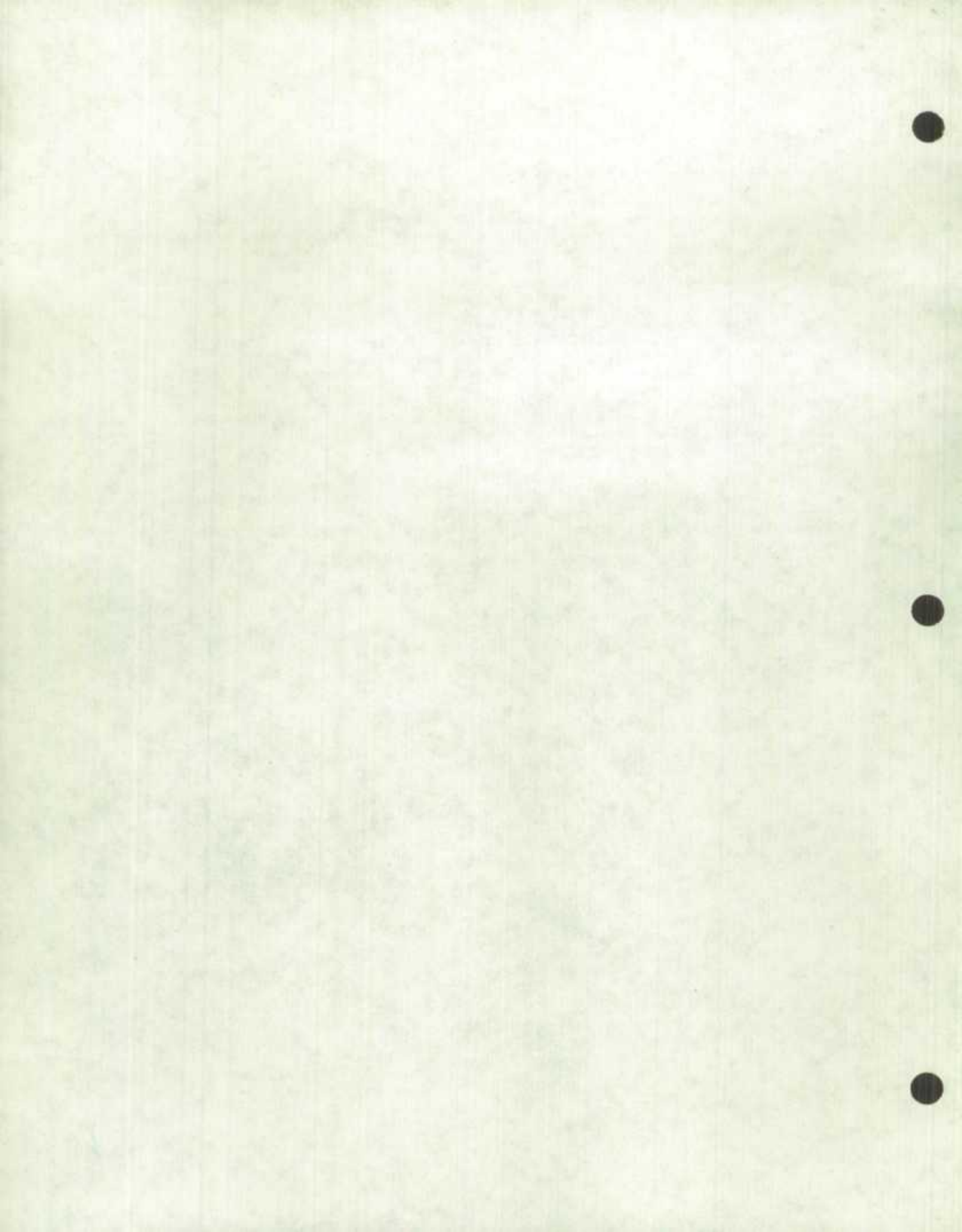
Dr. Kirkham then returned to Quebec's point on the trend towards decentralization identified in the document and emphasized that this was not an objective that had been explicitly written into the document. Rather, it was a recognition of what was going to be demanded as the external environment unfolded, and also a response to the way in which Statistics Canada interpreted and understood the environment, as opposed to what the initial objective was supposed to be. As regards the probable form of decentralization, his response was that, depending on the issue, the province, and mutual interests, all manner of solutions could be examined and none of them should be rejected out of hand. In principle, Statistics Canada was prepared to look at everything. He went on to say that there were certain fundamental responsibilities that the bureau was always going to have to retain, for example, in terms of the national accounts, it was going to have to ensure that the feeder systems to that set of accounts were always secure in one sense or another and that there was an element of quality control. This could also relate to other critical series that were increasingly being mentioned in legislation, for example, the C.P.I., and the fact that considerable sums of money move on the basis of those statistics. What had to be ensured was that there was a visible and known methodology and that the accuracy of the data were clearly understood, as well as their limitations for certain particular applications. Coming back to the basic point, he could not see rejecting anything out of hand; everything was open for discussion on the basis of mutual agreement and initiative. With regard to the rate of devolution, there was a very pragmatic approach here and it was not


something that would be instituted tomorrow. What was being said was that this was the general direction in which the system had to go. Unless it could be argued from a logical point of view that it had to go in another direction, everyone should strive to put the necessary pieces in place to build and reinforce the direction it was taking.

Dr. Kirkham finally pointed out that, realistically speaking, everyone was operating from a weak political base. This meant it was essential to have some conceptualization in mind and a clear sense of direction, since everyone was going to have to obtain support in terms of particular programs at particular points in time. This might mean, depending upon what the general environment was, putting in a piece of the larger system at a certain point simply because there was general support for it whereas, if one had complete control and complete authority, one might choose to do things in a different sequence.

Mr. Dumas stated that in the future it would be necessary to consult on these matters and deal with more concrete possibilities. Dr. Gillman raised a point on administrative records and said that much of what was being discussed was in the context of changes that included as one important ingredient a large measure of conversion to administrative record sources as a means of alleviating response burden. He had some reservations as to the administrative records route. It appeared to him that it risked placing the statistical system in jeopardy due to changes which might come about for very good reasons but which had nothing to do with statistics. Dr. Kirkham said that what Dr. Gillman had said was one concern among many others and that they were being looked at, not only in the Committee on Administrative Records, but also in a more general way by Statistics Canada as a whole.

In closing the meeting, Dr. Kirkham said he felt that these meetings were becoming more and more effective as a base of understanding was developed and, while it was not always a case of common views, he felt that everyone was more clearly articulating what their positions were, and this was a basis for more fruitful discussions and deliberations. He said that he appreciated everyone's effort in that regard and thanked all members for their participation.



FEDERAL  PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON
STATISTICAL POLICY



FIFTH MEETING

APPENDICES

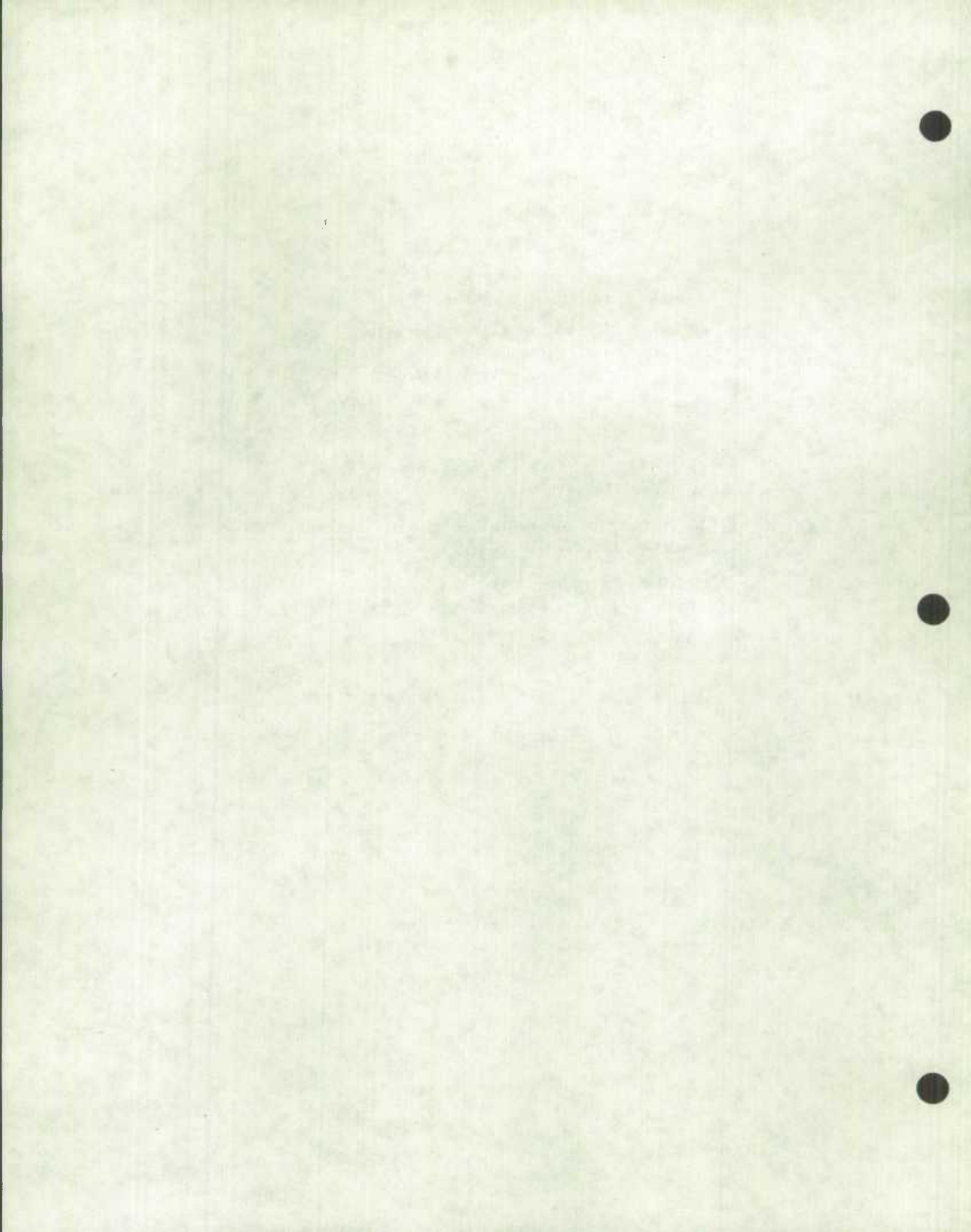
MARCH 8-9, 1978

OTTAWA, CANADA

TABLE OF CONTENTS

Documents presented at the Fifth meeting
of the Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy

	<u>Page</u>
Appendix I - Federal Data Clearinghouse Report	3
Appendix II - Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs	9
Appendix III - Work Sharing Arrangements between Statistics Canada and the Provinces	15
Appendix IV - Timely Provision to the Provinces and Territories of Selected Unpublished Data Series from Statistics Canada	31
Appendix V - Newfoundland Paper (Statistics Canada's Medium Term Plan)	65
Appendix VI - Ontario Paper (Commentary on Statistics Canada Medium Term Plan) ..	71
Appendix VII - Ontario Paper (Central Statistical Services Objectives and Functions)	81
Appendix VIII - Manitoba Paper (Reorganizing the Federal-Provincial Committee Structure for Efficiency and Effectiveness)	91
Appendix IX - Saskatchewan Paper	99
Appendix X - British Columbia Paper (British Columbia's Proposal for Restructuring Federal-Provincial Statistical Committees)	107



FEDERAL DATA CLEARINGHOUSE REPORT

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

D.L. Salley
Statistics Canada

February, 1978

1. Background

The Federal Data Clearinghouse began as a development project in 1975, reporting to the Planning Branch in the Treasury Board Secretariat. Over the past two years the clearinghouse evaluated different methods of compiling inventories of federal information sources which either contained explicit statistical data or other data judged to have some potential for statistical uses. The inventory was to take the form of a computerized documentation base which would be continuously updated using input material gathered from some 100 federal agencies. This base was to serve a wide variety of users, ranging from researchers in both the public and private sectors to federal managers and planners whose interests are oriented towards duplication, response burden and cost factors.

Over the past year, clearinghouse development activities centred on the implementation of the Canadian Human Rights Act. Part IV of the Act has provisions for the protection of personal information held by the Canadian Federal Government and also provides for the creation of an Information Bank Co-ordination function in the federal government. These provisions will provide the mechanism for updating the clearinghouse inventory mentioned above. In fact, the clearinghouse will be responsible for assigning registration numbers to new federal information banks and for cataloguing descriptions of these banks.

2. Progress Report - 1977

During 1977, the clearinghouse, as a result of the activities described previously, has produced the following outputs:

(a) Index of Federal Information Banks

This publication, which will be available to the general public on March 1, 1978, is a descriptive catalogue of administrative information banks (files) which are held by federal agencies and which contain personal information about identifiable individuals. The publication is the direct result of Part IV of the Canadian Human Rights Act. Individuals will now be able to examine their own records, which are held by federal departments, in order to correct any inaccuracies and to exercise certain rights with regard to the uses of their records. Examples of banks included in the Index are: personal income tax files, Old Age Security files, drug user files, law enforcement agency files and internal files held on current federal employees. The publication will contain descriptions of some 1450 federal information banks in the first edition.

(b) Reporting Guidelines for Federal Departments

Also as a direct result of Part IV of the Human Rights Act, guidelines have been developed which will require federal agencies to report plans to create a new information bank (statistical or administrative) or substantially modify an existing one. Thus, as part of the legislation, federal agencies will update the clearinghouse on a continuing basis.

(c) Clearinghouse Outputs

During the past year, the clearinghouse documentation base was updated and expanded to include some 25 federal departments. Computer tabulations have been distributed to various provincial officers at federal-provincial conferences. These tabulations provide a descriptive profile for some 500 federal statistical and administrative programs, including outputs (publications, files) and points of contact for users wishing to access these outputs. Input was also

provided to the Data Clearinghouse for the Social Sciences for their publication "Social Science Data Inventory". Work has also begun to integrate the profiles of Statistics Canada survey programs with the main federal clearinghouse documentation base.

In essence, the activities and outputs mentioned above will lead to the following clearinghouse system:

- a directory of Federal Statistical Data Sources (which will result from the activities in (c) above;
- a directory of Federal Administrative (non-Statistical) Sources, which has resulted from the Human Rights Index Project;
- an automated, central registry of all Federal Information Sources which initially would be oriented to federal planners and researchers. However, printed material, in the form of publications and tabulations will be widely available to the general public.

3. Clearinghouse Project - 1978

During the present calendar year, projects in the Federal Clearinghouse will address the following two areas:

- (a) the completion of the Directory of Federal Statistical Sources. In order to expedite this task, a joint project has been developed within Statistics Canada, involving the two key areas - Policy, Planning & Evaluation Branch and the User Advisory Services Division. The result of this activity will be the first edition of the Directory and the completion of the computerized documentation base. Some immediate users of these outputs will include those federal officers in Statistics Canada involved in the review of new survey proposals from federal departments and other federal officers studying the problems of response burden and duplication.

- (b) the implementation of procedures related to Part IV of the Canadian Human Rights Act. These procedures will include the maintenance and updating of the Index publication, the registration and cataloguing of new federal information banks and the subsequent updating of the computerized documentation base. Some preliminary analysis will also take place on means for improving the sharing of federal data between agencies and optimizing, in general, the statistical uses for all federal information sources.

PROVINCIAL INVOLVEMENT IN INTERNATIONAL
STATISTICAL PROGRAMMES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Provincial Involvement in International
Statistical Programmes

1. In examining the need for provincial involvement in Canadian participation in international statistical bodies, three basic questions should be answered:

- i) What are the extent and nature of the contribution which provincial statistical bodies are in a position to make to Canadian involvement internationally?
- ii) What are the extent and nature of the benefits which provincial statistical bodies stand to draw from such involvement, which would assist them in the exercise of their own responsibilities?
- iii) To what degree is effective Canadian participation in these international statistical bodies dependent on provincial input, collaboration or involvement?

2. Assuming that the answers to these questions revealed a significant degree of provincial relevance, the Department of External Affairs, for its part, would be happy to examine, together with Statistics Canada and interested provincial authorities, how provincial involvement could be most effectively achieved through a selective use of three basic tools:

- i) documentation,
- ii) consultation,
- iii) representation.

3. Documentation. It may be desirable, in the future, for Statistics Canada to provide provincial statistical authorities with a wider range of documentation emanating from international organizations, and this in a more regular or systematic fashion. The precise content of such a distribution could be worked out by general consent among the provincial bodies and Statistics Canada, in consultation with the Department of External Affairs.

4. Consultation. There may be problems or subjects where the provision of documentation to provincial authorities should be accompanied by active federal-provincial consultation with regard to a common Canadian approach to a given problem, a position to be taken in a particular international meeting, or whatever. Very often, the conducting of full and effective consultation in advance of a given meeting will avoid the necessity of sending an unreasonably large Canadian Delegation to that meeting.

5. Representation. There may be occasions, although it is assumed that they will be few in number, where, in addition to documentation and prior consultation, it may be useful to include in the Canadian delegation to a particular international meeting, one or more provincial experts. Such a decision would be taken in the light of the agenda of the meeting in question, and the particular expertise of the provincial officials to be selected. The choice would be an essentially functional one, with the possibility that some sort of rotation system might be introduced where appropriate.

Statistics Canada
February, 1978.

Federal-Provincial
Consultative Council on
Statistical Policy

Secretary's Report on Follow-up Agenda Items from Fourth Meeting,
February 22-23, 1977

Agenda Item 4(f)

The meeting discussed some aspects of possible provincial involvement in international statistical activities. The Chairman of the meeting raised a number of questions in this regard and mentioned some possible forms for such involvement.

Statistics Canada has given further consideration to the matter and has concluded that, to date, there is not sufficient information on the nature and extent of provincial interests in international statistical activities for further progress to be made in determining how those interests could be best served. The question could be approached thoroughly and efficiently only if such views were made clearly known by all the provinces. Statistics Canada would then be in a position to assess what kinds of interests could be responded to promptly and with relative ease, and what kinds would require further consideration.

Accordingly, it would be appreciated if written comments could be received on the enclosed note, "Provincial Involvement in International Statistical Activities", by April 30, 1978. It will be particularly important to receive clear answers to the three questions posed in point 1 of the note. It would also be useful to know the kinds of documents the provinces are interested in.

The range of Canadian involvement in international statistical activities is quite wide. Canada is frequently a member of the Statistical Commission of the United Nations (it has been re-elected for the period 1978 to 1981) which generally meets every second year. Canada is also a member of another statistical body of the United Nations, the Conference of European Statisticians of the Economic Commission for Europe. This group holds its plenary session every June and sponsors 10-12 technical meetings annually on a variety of topics. Canada is a governmental member of the Inter-American Statistical Institute whose "Committee on Improvement of National Statistics" (COINS) performs a function in the Americas similar to that of the Conference of European Statisticians. COINS generally meets every second year, and a few subcommittee meetings are held during the intervening period. In order to provide some indication of the nature and range of topics with which these international bodies are concerned, we attach copies of the reports on the most recent sessions of the United Nations Statistical Commission and the Conference of European Statisticians, as well as a list of documents released recently by the latter body, and the agenda of the most recent COINS session.

The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) holds meetings on national accounts, agricultural statistics, industrial statistics, energy statistics, R and D statistics, employment and unemployment statistics, education statistics, environment statistics, social indicators, statistics on international tourism, development assistance statistics, and some other topics, in most cases with Canadian representation.

Occasional statistical meetings are also organized by the various specialized agencies in the United Nations system such as the International Labour Organisation (ILO), the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the World Health Organization (WHO) and the International Civil Aviation Organization (ICAO). In about every four year, the Conference of Commonwealth Statisticians is held. Canada is regularly represented at all such meetings and conferences.

Provinces may be particularly interested in the work of the North American Conference on Labor Statistics. This annual four-day long meeting is organized by the United States Bureau of Labor Statistics and it has a strong regional (state) orientation. Statistics Canada, together with a few interested federal departments and agencies, actively participates in the work of the Conference and the involvement of Canadian provinces would definitely be welcomed by the organizers of this annual event. A pamphlet on the nature of the Conference and the agenda of last year's meeting is attached for information. Attendance at the meetings is not restricted. This year's Conference will be held in San Francisco, California, from June 26 to June 29.

WORK SHARING ARRANGEMENTS BETWEEN
STATISTICS CANADA AND THE PROVINCES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

February 1978.

Work Sharing Arrangements between
Statistics Canada and the Provinces

Background and Purpose of Paper

At the second meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy in November 1975, the Province of Ontario proposed the formation of a work group on the pricing of statistical products and services. On the basis of specifications furnished by Ontario, and following discussions by the designated chairman with a number of Council members, the third meeting of the Council, held in February 1976, approved terms of reference with the following key provisions:

"..... an examination of the pricing practices followed in disseminating the statistical products and related services of member organizations of the Council, and
....."recommend(ation) to Council (of) consistent and equitable pricing principles, and appropriate supporting arrangements, that will extend and facilitate the use of such products and services, while at the same time minimizing the cost of dissemination to the organizations concerned."

The Work Group's subsequent activities were extensively documented in the Chairman's report to the fourth meeting of the Council, held in February 1977, and need not be rehashed in this report. It is worth recalling, however, that the Work Group's inability to develop consensus recommendations largely arose from Ontario's difficulty in accepting what the Chairman, at least, regarded as a necessary prerequisite for the discussion of dissemination costs, namely the principle that the development costs of general interest statistics, i.e. those forming part of or having potential value for the national statistical data base, should not be subject to cost recovery between Statistics Canada and the provinces and vice-versa.

have developed within the various subject-matter areas of Statistics Canada could then be used by the Policy, Planning and Evaluation Branch as the basis for one dimension of the detailed medium-term plan.

Completing the Task of the Original Work Group

Before proceeding to an elaboration of the work-sharing model, it may be useful to return briefly to the second set of issues - those having to do with pricing principles and practices for the dissemination of statistical products. In the view of the writer at least, the Council's intent here was to address end products and services only, and the terms of reference of the Work Group were explicitly framed to reflect this. On this view, the problems seem fairly simple, and guiding principles have in fact been set out by the writer in various communications over the last two years (see, for instance, page 2 of the Work Group Report to the fourth meeting of Council, dated January 1977).

The most basic of these principles is that the dissemination costs of general-interest ("national") statistics, as well as the full costs of special-interest statistics, are legitimate areas for cost-recovery between federal and provincial partners in the national statistical system, and also between them and their external clients. To this rather general statement might be added the qualification that, as between Statistics Canada and the provincial statistical offices and focal points, the principle of reciprocity should be observed as far as possible, i.e. bookkeeping done away with for relatively minor sums. In this connection, there should also be a financial

inducement for other provincial departments to secure their general-interest data needs through the provincial statistical offices rather than dealing directly with Statistics Canada.

The further elaboration of these principles and the development of supporting procedural arrangements, could be dealt with in one of two ways. One might be the creation of a Federal-Provincial Committee on Data Dissemination, for which it is believed that a proposal may be forthcoming at the fifth meeting of the Council. If this proposal is not accepted, an alternative could be to modify the terms of reference of Statistics Canada's own Executive Sub-Committee on Data Dissemination so as to ensure inputs from and feedbacks to the provincial focal points.

Analysis of Existing Work-Sharing Arrangements

Appendix A provides a simple framework for the categorization of existing work-sharing arrangements between the provinces and Statistics Canada, including the incidence of benefits. For the sake of generality, other federal departments are also included in the framework, but their roles and relationships within the national statistical system will not be elaborated upon here, even though they lend themselves to parallel treatment. In the notation of the table, "work" is equated with "cost" (C) because, in all except cost-recovery operations of types 6 and 7, costs presently accrue where the work is done. Operations of types 6 and 7 are not in fact work-sharing arrangements in the true sense, although there is an obvious place for them in the broader statistical system. As will be seen later, however, the loci of responsibility for work and related costs can be different.

Costs are defined as "primary" or "secondary" in accordance with whether the related work is of an "active" or "passive" kind. Thus, if an agreement relating to, say, the Census of Manufactures is such that a provincial participant receives edited and possibly tabulated questionnaires from Statistics Canada, its role is said to be passive. If, on the other hand, it receives copies of the "raw" questionnaires directly from respondents and does its own editing and compilation, its role is said to be active. On this line of reasoning, Statistics Canada's work with administrative records is presumed to be active and the related costs primary.

Benefits are somewhat more elusive to pin down. A "primary" benefit is said to accrue when a participant's work input results in access to a set of microdata, regardless of whether the related costs are primary or secondary. In all except operations of type 6 and 7, "derived" benefits occur when there is no sharing of the work or costs involved in producing particular statistics; they constitute a sort of "free" spin-off effect.

These concepts may appear more understandable in the context of a particular example. A common type 1 agreement provides a provincial statistical office with passive access to the provincial subset of microdata for, say, the Census of Manufactures. From the standpoint of the provincial statistical office, these data are "special" statistics, i.e. something that could not be obtained from the "national" corpus of statistics in the ordinary way. The primary benefit enjoyed by the office potentially provides other provincial departments with derived benefits - constrained, that is, because of confidentiality requirements, but possibly superior to what could be obtained directly from Statistics Canada. At the national level, Statistics

Canada holds the complete set of microdata from which any provincial statistical office or other department can enjoy derived access subject only to confidentiality constraints, limitations of software, etc.

The superficial review of Statistics Canada's file of documented work-sharing agreements, on which the exemplary listing of Appendix A is largely based, reveals a surprising diversity of arrangements, which in turn reflect the differing requirements and capabilities of provincial and federal co-participants. Within types 1 to 4, the kinds of agreement differ from survey to survey. Similarly, a given Statistics Canada survey may involve several kinds of agreement; some surveys, in fact, involve provincial and federal co-participants simultaneously.

Most documented agreements are of types 1 to 4, i.e. sharings of various kinds and extents in Statistics Canada surveys of national scope. While the avoidance of duplicative collection is always a consequence of such agreements, cost savings to the provincial participants are usually the prime motivation, since even when the latter have the capacity to mount an independent survey, similar results can be achieved more economically through an agreement with Statistics Canada, although possibly at some cost to freedom of choice of content.

Agreements in subject-matter areas where there is no provincial department of prime interest are usually with provincial statistical offices. As a point of policy, they should probably be restricted to these offices,

provided the latter are willing to afford derived access to other provincial departments. On the other hand, where there is a provincial department of prime interest - in mining, for instance - agreements are usually made with the appropriate departments, and Statistics Canada should not put any obstacles in the way of this practice. On the other hand, given that such departments normally have neither the mandate nor the capacity to act as secondary distributors, as it were, the corresponding provincial statistical office should probably be a third party to the agreement if it so wishes and if the other department concurs. But the negotiation of such arrangements should be entirely between the provincial parties without Statistics Canada becoming involved.

It would perhaps be indicative of a better balance in the overall federal-provincial partnership if there were more evidence of type 8 arrangements, viewed as an exact counterpart of the type 1 arrangements. The likelihood of a provincial statistical office being active in an area of collection that Statistics Canada has not so far ventured into is rare, and the likelihood of enough provinces being active so that Statistics Canada could largely abdicate from direct collection would be rarer still. Type 8 agreements normally come about when both Statistics Canada and a provincial statistical office have surveys of different subject-matter scope, coverage or frequency in a particular area, and decide that their respective data bases could be enriched by the pooling of information.

Type 9 exemplifies an arrangement such as the Ontario Credit Union Survey which is not the subject of a federal-provincial agreement, although Statistics Canada has enjoyed a derived benefit to the national system. A case like this could be formalized into a type 8 agreement, the necessary incentive for Statistics Canada being the willingness of other provincial statistical offices to enter into similar agreements, thus providing the basis for a "critical mass" of data which could be rounded out to full national coverage by direct collection on the part of Statistics Canada at relatively modest cost. This would not be inconsistent with the kind of intraprovincial cost-sharing practiced in the case of the Ontario Credit Union Survey, provided that the national potential of the provincial survey was recognized as not being subject to cost recovery.

One of the most promising avenues for beneficial change of the existing pattern of work-sharing would appear to rest in the type 2 agreements, where the incurrence of primary costs by both Statistics Canada and the provincial statistical offices indicates duplicative processing activities on the same set of data. There ought to be no obstacle in principle to the provincial partner assuming complete responsibility for processing, and undertaking to furnish to Statistics Canada, as a by-product of its own processing, a clean tape of provincial microdata in accordance with agreed specifications. The test that such a venture should be required to satisfy might be that the resultant savings to Statistics Canada should enable the provincial statistical office to be remunerated for the out-of-pocket costs incurred and still leave over some surplus that could be applied to a mutually agreed purpose.

The second general area to which urgent attention might be addressed is that of the further exploitation of administrative records. Here it is necessary to distinguish between federal and provincial sources. When a federal department is the sole source of a body of administrative data of national scope which have not so far been developed for statistical purposes, we might want to consider finding inducements for the department itself to have the dominant role in this development from the very start in such a way as to be eventually capable of servicing the needs of all user clienteles, including those of Statistics Canada for the national system, with equal effectiveness and efficiency. In cases where Statistics Canada is already entrenched as the statistical licensee for a major body of federal administrative data, we should perhaps embark on studies to determine whether, and if so how, such situations should be "turned around". It is already clear, for example, that Statistics Canada's role as the statistical licensee for federal income tax records does not serve provincial interests very well.

Turning to provincial administrative records, a distinction can be made between those programs where there exists a "parent" federal department and those where there does not. In the former case, it might again be worth exploring whether, in the very broadest context of federal-provincial statistical planning, there would be a net advantage in such parent federal departments taking over full responsibility for roles presently played by Statistics Canada. This suggestion is put forward on the premise that Statistics Canada's knowhow and resources might best be concentrated on those administrative data applications where there would otherwise be no national leadership initiative.

Even in those cases where Statistics Canada is filling a vacuum at the federal level by developing and promoting uniform standards and concepts, and by undertaking national compilations and analyses, its policy should be to encourage the build-up of statistical capability in the provincial departments concerned (working with provincial statistical offices where possible) so that "primary" costs, in the notation of Appendix A, become the responsibility of those provincial offices, rather than of Statistics Canada.

It is recognized that this broad group of suggestions, starting from page 9, has considerable potential for "rocking the boat". Some of them may indeed not be feasible; all would be difficult, both to "sell" and to implement, as any radical changes usually are. But, in the context of tightening resource constraints upon Statistics Canada, it is worth asking whether the national statistical interest will be best served by Statistics Canada continuing to try to be all things to all men. As long ago as 1973, "Strengthening the Statistical System" argued that the essence of centralization lies in coordination and leadership, and does not necessarily imply the centralization of all production. The time appears to be ripe to put this proposition to the test.

Incidence of COSTS (Primary or Secondary) incurred by
and BENEFITS (Primary or Derived) accruing to various
participants in programs of National and Special Statistics

<u>Type of Agreement</u>	<u>NATIONAL STATISTICS</u>				<u>SPECIAL STATISTICS</u>		
	<u>Statistics Canada</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>
1. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.10 or S.11 agreement with a provincial statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _S B _P	- B _D	- -
2. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>active</u> sharing under S.10 or S.11 agreement with a provincial statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _P B _P	- B _D	- -
3. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.11 agreement with a provincial department	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	B _D ?	C _S B _P	- -
4. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.11 agreement with a provincial department and simul- taneously under a S.10 or S.11 agreement with corresponding statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _S B _P	C _S B _P	- -
5. Statistics Canada's "own budget" surveys not subject to sharing under S.10 or S.11 agreements	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	- -
6. Statistics Canada's "cost recovery" surveys carried out for provincial departments	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D ?	C _P B _P	- -
7. Statistics Canada's "cost recovery" surveys carried out for other federal departments	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	C _P B _P

2b(7) TIMELY PROVISION TO THE PROVINCES AND TERRITORIES OF SELECTED
UNPUBLISHED DATA SERIES FROM STATISTICS CANADA

The following is designed to provide an overview of the activities which have taken place with regard to this subject subsequent to the February 1977 Meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. The report also lists unpublished data series being offered to the Provincial and Territorial Statistical Agencies by various subject-matter divisions of Statistics Canada.

The initial step in setting up a program to identify and provide unpublished data to the Provinces and Territories was to have the Regional Advisors of User Advisory Services hold discussions with the provincial statistical focal points and identify with them those areas in which they were interested. During April, May and June 1977, the Regional Advisors had discussions with their respective Council Members. Although some Provinces did indicate subjects for which they would like to receive unpublished data, the common conclusion was that, in order for the provincial and territorial statistical offices to be able to indicate specific unpublished data series which they would like to receive, it would first be necessary to provide them with a clear indication of the data series which Statistics Canada could make available.

As the major areas of interest which were identified by those who did provide lists of specific subjects were in the field of business statistics, the Business Statistics Field of Statistics Canada was asked to investigate the possibilities of participating in this program and to consider producing a list of unpublished data series which could be made available from the divisions in their Field. The initial conclusion was that there was no quick and easy way to prepare such a list.

Representatives of the Business Statistics Field and the Council Member for British Columbia agreed to participate in a meeting in Ottawa during the Fall of 1977. This meeting was held on October 18th and was designed to provide an opportunity for a frank and open discussion with the bureau's program managers on the availability of unpublished data, as well as to provide an occasion whereby the provincial needs could be expressed in greater detail in relation to the Business Statistics Field's data collection programs. The Director of User Advisory Services acted as chairman for the meeting, and in attendance were representatives from eight divisions of the Business Statistics Field, a representative from the Labour Force Survey Division, and the Council Members from British Columbia, Saskatchewan and the Northwest Territories.

There were two agreements reached at the October 18, 1977 meeting:

1. With regard to published data - It was agreed that all interested Provinces and Territories would be asked to review Statistics Canada publications and indicate those data series which are needed and which they would like to receive automatically prior to the release of the relative publication;
2. With regard to available data which may never be published - It was agreed that User Advisory Services Division would contact Statistics Canada subject-matter divisions in an attempt to prepare a list of unpublished statistical material which could be made available to the Provinces and Territories, and from which they may select certain desired items.

With reference to agreement 1, each Provincial and Territorial Council Member has been asked to submit a list of items identified by catalogue number, table number and column, where possible. As of February 15th, 1978 lists have been received from two Provinces.

Regarding agreement 2, initially those persons who represented divisions in the Business Statistics Field, plus the Labour Force Survey Division, were requested to submit lists of unpublished statistical material which could be made available to the Provinces and Territories, and from which they may select certain desired items. This information is described in the following attachments A to E.

Following the Council's discussion of this item, User Advisory Services plans to implement a system whereby selected data series will be provided to the Provinces and Territories.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date January 5, 1978

To - À Mr. R.E. Droyer, Director, User Advisory Services

From - De G.E. Clarey, Director, Transportation and Communications Division

Subject - Objet Distribution of Selected Data Series to Provincial and Territorial Statistical Agencies.

Attached is the contribution of the Transportation and Communications Division to your report on unpublished but available data series. In compiling this list, Project Managers have attempted to note those data sets which are not available.

The levels of disaggregation and cross tabulation available from data collected by this Division, and possibly by all Statistics Canada divisions, lead to the suggestion that there be included in your report a strong statement urging prospective users to utilize the Catalogue, this list and bureau publications relevant to the question before formulating a request.

RECORDS MANAGEMENT
SECTION DES DOCUMENTS

o-A _____

JAN 9 1978

No. - No. de _____

Transportation and Communications

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>																																								
<u>Transportation, General</u>																																										
Employment, Salaries and Wages	-	Employment and Average Wages and Salaries for Transportation Industry by mode: air, water, rail, road, oil and gas pipelines. Average no. of employees, av. yearly salaries 1960 to date. Annual, updated.																																								
Gross Operating Revenues	-	Gross Operating Revenues: Ratio to Gross National Product (% of GNP) for railways, motor carriers, airlines, water carriers, pipelines. 1960 to latest. Updated.																																								
Cargo and Freight tons and ton miles	-	Cargo and Freight ton-miles and tons loaded, Air, Rail, Road, Water. Ton-miles for oil and gas pipelines. 1969 to latest. Updated.																																								
Passengers and Passenger-miles	-	Passengers and Passenger-Miles by mode for air, road. Passenger-miles for rail. 1969 to latest. Updated.																																								
Fuel used	-	Fuel used in Transportation by mode. Air, rail, water, road, oil and gas pipeline. 1970 to latest. Updated.																																								
Accidents by mode	-	<table border="1"> <thead> <tr> <th>By Province</th> <th><u>Air</u></th> <th><u>Water</u></th> <th><u>Rail</u></th> <th><u>Road</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Passengers killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Crew killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Employees killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Drivers killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Others killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Total killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table> <p>1965 to latest. updated.</p>	By Province	<u>Air</u>	<u>Water</u>	<u>Rail</u>	<u>Road</u>	Passengers killed, injured	x	x	x	x	Crew killed, injured	x	x			Employees killed, injured			x		Drivers killed, injured				x	Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured				x	Others killed, injured	x	x	x	x	Total killed, injured	x	x	x	x
By Province	<u>Air</u>	<u>Water</u>	<u>Rail</u>	<u>Road</u>																																						
Passengers killed, injured	x	x	x	x																																						
Crew killed, injured	x	x																																								
Employees killed, injured			x																																							
Drivers killed, injured				x																																						
Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured				x																																						
Others killed, injured	x	x	x	x																																						
Total killed, injured	x	x	x	x																																						

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Air Transportation</u>		
Air Carrier Operations	51-001,) 51-002)	No provincial/territorial data available. No unpublished releases prepared.
International Air Charter	51-003) 51-207)	No unpublished data available Full detail published.
Air Carrier Traffic at Canadian Airports	51-005,) 51-203)	Monthly Summary Report, showing passenger, mail and cargo activity at the top 50 airports in Canada. Available monthly, 4 months after end of reference month.
Air Passenger Origin and Destination	51-204,) 51-205)	No unpublished data available. Classified.
Air Carrier Financial Statements	51-206	No provincial/territorial data available. No unpublished releases prepared.
Aircraft Movement Statistics	51-004	Released through Transport Canada: Monthly report, TP 141, 2 months after month-end. Annual report, TP 577, 3 months after year-end. By Airport
Accidents to Aircraft Registered in Canada	51-004	Accident data from reports of the Aviation Safety Bureau, Transport Canada. Hours flown data from Applications for Certificates of Airworthiness. Shows no. of aircraft covered by manufacturer, model. Annual, 22 months after end of reference year. Late release due to source of hours flown data.
No. of Canadian Civil Aircraft Reporting Flying Hours	51-004	No. of, and hours flown by, civil aircraft with valid Certificates of Airworthiness (C of A). As reported in applications for C of A renewal. Annual, 18 months after end of reference year. Late release due to information source.
No. of Canadian Private Aircraft Reporting Flying Hours	51-004	As above, but excluding aircraft of com- mercial air carriers.
Aircraft Operating Costs	51-004	Average operating cost per block flying hour of aircraft in commercial service, for major expense categories, by aircraft type. Annual 13 months after reference year.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Air Transportation</u>		
Helicopter Revenue Hours Flown	51-004	By weight group of aircraft, by type of operation (charter and specialty), for helicopters flown by Canadian commercial air carriers. Sub-provincial/territorial data. Quarterly and annual, 7 months after end of reference period.
<u>Rail Transport</u>		
Commodity Conversion Table	51-001, 2, 52-205, 52-211	Provides details on commodity classes used in the publications listed. Updated as required.
Railway Transport	52-207 to 52-213	Since publications are very detailed, there should be little need for additional material.
<u>Road Transport</u>		
Road and Street Length	53-201	Municipal mileages by individual municipality on request. At present time, total mileage within a municipality is not collected. Annual, as of December 31, 11 months after date.
Road and Street Financing	53-201	Some detail available for items reported only by a few provinces/territories. Annual: fiscal year, 12 months after reference period.
International Toll Bridges, Tunnels	11-001, 53-202 (discontinued)	Revenue, expenses; gross investment, capitalization, employment for 13 installations linking Canada and United States. All Canadian points are in Ontario. Annual, 8 months after end of reference year.
Motor Vehicle Traffic Accidents	53-206	Comparative tables, number killed and injured, for passengers, drivers, pedestrians, bicyclists, motorcyclists, others, total. 1965 to latest year available.
Motorcycle Accidents by Province	53-206	No. of fatal, non-fatal injuries; property damage; total accidents. 1964 to latest year available.
Motorcycle Registrations and Persons killed in Motorcycle Accidents	53-206, 53-219	Canada totals and by province, 1964 to latest year available.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Road Transport</u>		
Truck Accidents	53-206	By day of week, 1974 and 1975.
Passenger Bus and Urban Transit Statistics	53-215	Some confidential detail could be made available to provincial/territorial bureaus of statistics, in formats similar to published tables. From 1974. Annual. Available following December.
Road Motor Vehicles - Registrations	53-219	Some data are reported by only a few provinces. Such information is not published, but can be made available to selected users. An example: trucks by type: truck tractors, farm trucks, tow trucks. Annual, for licence year, 10 months after reference period.
Motor Carriers Freight and Household Goods Moving	53-222	Some unpublished material available for a few provinces. Annual. 9 months after end of reference year.
For-hire Trucking	53-224	Estimates, not of publishable reliability, are available as follows: <ol style="list-style-type: none">1. Shipment origin, destination, weight, ton-miles and revenues for<ol style="list-style-type: none">(a) commodities at 3-digit level SCC,<ol style="list-style-type: none">(i) province/territory to province/territory.(ii) subprovincial - census metropolitan areas.(b) six commodity sections, for subprovincial-census metropolitan areas.2. Within-province/territory and between province/territory, for distance and/or weight groups of shipments.3. Revenue-per-ton and revenue-per-ton-mile in association with commodity section data, by mileage blocks. Annual, 14 months after end of reference year. Time series from 1973.
For-hire trucking	53-224	Count of sampled shipments 1972, 1973 Percentage of shipments interlining by mode 1974
Private Trucking	-	No information collected

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Road Transport</u>		
Canadian Automobile Survey 1976	-	200 unpublished tables: driver age, income; city of residence; vehicle size, age, type (no. of cylinders) odometer readings. Requests should be directed to the Department of the Environment.
<u>Water Transport</u>		
Shipping Report, Part I	54-202	Cargoes loaded/unloaded at Canadian ports for and from foreign countries by registry of vessel and by Canadian Geographical areas, for registries other than the 13 published. Annual, 7 months after end of reference year. Cost recovery basis only.
Shipping Report, Part IV	54-206	Origin and Destination statistics on cargoes handled in international seaborne and coastwise shipping are available for 256 ports other than the 8 published. Annual, 7 months after end of reference year.
Shipping Report, Part V	54-207	Origin and Destination statistics on com- modities handled in international shipping available for 217 commodity groups other than the 8 published. Annual, 7 months after reference period.
Shipping Report	54-202, 3, 4, 6, 7	International and Coastwise Vessel Movements: Origin and destination of vessels visiting Canadian ports in international and coast- wise shipping, by size range and type. Annual, 7 months after end of reference period. Cost recovery basis only.
Water Transportation	54-205	Some non-confidential arrangements of fin- ancial and operational data not contained in the publication are available on a request or cost-recovery basis, depending on complexity. Annual, 9 months after end of reference year.
Pleasure Boat Accidents	11-001	Pleasure Boat Fatal Accidents and Victims Canada totals by cause, by type of accident, by day of week, by type of boat. Victims by sex, age group. Annual.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Communications</u>		
Telecommunications Telephone statistics	56-201,) 56-202,) 56-203)	All available provincial/territorial breakdowns are published. Other reported data pertains to the telecommunications system as a whole.
Radio and Television Broadcasting	56-204	Financial data available by province/ territory by revenue groups, without station identification, for radio and for tele- vision, excluding CBC. Some data subject to confidentiality constraints. Annual, for broadcasting year September 1 to August 31. Available 12 months after end of reference period.
Cable Television	56-205	Financial and operational data available by province/territory by revenue groups, without system identification. Some data subject to confidentiality constraints. Annual, for broadcasting year September 1 to August 31. Available 12 months after end of reference period.
<u>Warehousing</u>		
Public Warehousing	63-212	Selected detail, condensed to preserve confidentiality, available for one or two provinces. No unpublished city data available for confidentiality reasons. Annual. 11 months after year-end.

MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date January 9, 1978

To - À Mr. R. Ellis Drover, Director, User Advisory Services

From - De J. Falardeau, Assistant Director, Employment & Compensation, Labour Division

Subject - Objet Distribution of Selected Data Series to Provincial and Territorial Statistical Agencies

Jean

Further to your memorandum of December 1, 1977, on this subject, this is to provide you with a list of unpublished data that can be easily obtained without extra tabulations. I am also pleased to inform you that the updating of the "Inventory of Ongoing Statistical Activities" is in progress and expected to be completed in a couple of months.

Employment Earnings and Hours Catalogue No. 72-002

The data contained in this publication are obtained from the Monthly Employment, Payrolls and Man-Hours Survey (ES-1). Data are tabulated for each 3-digit SIC by region (Atlantic, Quebec, Ontario, Prairie and British Columbia), by province, by county and for 92 major urban areas.

Most of the non-confidential information (probably over 90%) for provinces and urban areas is published in Catalogue 72-002. Since the last thorough verification for confidentiality was performed in 1965, any request for unpublished data can only be fulfilled following confidentiality checks which are extremely time consuming. Therefore, such checks are only carried out for specific demands requesting limited number of series.

County data were never entirely checked for confidentiality. Requests for these data are handled as stated above. When checks are performed we generally find that data are not confidential at the industry division level and that they can not be released for most 3-digit SIC.

Estimates of Employees

We have resumed the monthly publication of these estimates commencing January, 1977. All the provincial data tabulated back to 1961 are now available on request and will be contained in an occasional publication scheduled to be released in April 1978. Unfortunately, data are only tabulated at the industry division level for the provinces as well as for Canada.

Labour Costs

Data from the 1976 survey were tabulated for each 3-digit SIC by province,

<p>RECORDS SECTION</p> <p>QUESTION - Data from the 1976 survey were tabulated for each 3-digit SIC by province,</p> <p>To - A</p> <p>IAN 17 1978</p> <p>File No. - No. de dossier</p> <p>3001-45: 9-4-76</p> <p>Ch. 3. 10 - T. 1. 1. 1. 1. 1.</p>

by region (same as ES-1) and for Canada. Also, the tabulations provided data by size categories at the Canada level for industry divisions and for many 2-digit SIC groups.

It is expected that some 2-digit SIC data at the provincial level and 3-digit SIC at all levels (i.e. provincial, regional, national) will not have a sufficient reliability to be published but many of the unpublished series will not be confidential and, hence, releaseable. However, it is expected that the number of non-confidential series for Canada and the provinces will be somewhat smaller than that for the ES-1 because the confidentiality check will be performed on more variables.

Pension Data

Our pensions data bank contains detailed information on the characteristics of all private pension plans in Canada. It includes data on such things as retirement ages, contribution and benefit rates, vesting and death benefits.

About 85% of the input to the data bank is obtained from the administrative records of those provinces that have regulatory pension legislation. We in turn provide the various pension authorities with statistical data based on the plans operating in their provinces. We do not provide pension plan information in respect of these provinces to third parties but direct any requests for data to the appropriate pension authority.

The input for the plans that operate in provinces without legislation is obtained by a mail survey conducted on a biennial basis. However, the information collected is not nearly as comprehensive as that obtained from the administrative records of the participating provinces. Statistical data on a provincial basis in respect of these plans is available upon request.

Job Vacancy Data

The following provincial data are available through CANSIM. Some series are secure owing to low reliability but could be obtained following arrangements with JVS staff as the series are not confidential.

- 1) Vacancies, all categories (full-time and part-time employees) by industry division.
- 2) Vacancies for full-time jobs by industry division.
- 3) Vacancies for full-time jobs by occupational groups at 2-digit CCDO. For Quebec and Ontario these data are also available at 3-digit and 4-digit CCDO.

- 4) Longer-term vacancies by industry division.
- 5) Longer-term vacancies by occupational groups at 2-digit CCDO. For Quebec and Ontario these data are also available at 3-digit and 4-digit CCDO.
- 6) Vacancy rates, all categories (full-time and part-time employees) by industry division.

Occupational Distribution of Employment

The 1975 data were tabulated by province for 77 SIC groupings. Some of these data could be released following a review of the series for reliability and to assure confidentiality of individual response. As it is not presently known whether or when such review will be undertaken, the only releasable data are contained in the publication "Occupational Distribution of Employment" Catalogue No. 72-515.

MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE NOV 30 1977

No. - No. de Dossier 4310-2

User - Utilisateur Mr. R. Ellis Drover

Date November 29, 1977

To - À Mr. R. Ellis Drover, Director

From - De E.A. Hubley, Chief, Financial, Taxation & General Research
Business Finance Division

Subject - Objet Distribution of Selected Data Series to Provincial and Territorial Statistical Series

The following data are available in Business Finance Division but are not regularly released:

1. Quarterly data related to Industrial Corporations Financial Statistics (Catalogue No. 61-003) - Nil
2. Quarterly data related to Financial Institutions Financial Statistics (Catalogue No. 61-006) - Nil
3. Annual Data related to Corporations & Labour Unions Returns Act Report - Part 1 Corporations - (Catalogue No. 61-210)
 1. All tables can be provided in finer industrial detail.
 2. More detail can be provided for table 5 - Summary Financial Data for corporations having assets over \$5 million.
 3. Data can be provided by more distinct control groups
ie. US/UK/Other OECD Countries/Rest of world/Canada.
4. Annual Data related to Corporations & Labour Unions Returns Act Report - Part 2 - Labour Unions. (Catalogue No. 71-202.)
 1. Union memberships by Industry, Province, and Metropolitan Areas.
 2. Members of Executive boards of unions.
5. Annual Data related to Corporation Financial Statistics - (Catalogue No. 61-207)
 1. Financial data is available by
 - asset size groups
 - sales size groups

5. Annual Data etc. Cont'd.

2. Additional ratios are available
3. Financial data is available for integrated and non-integrated
 - (a) Mining, smelting & refining
 - (b) Petroleum and natural gas

6. Annual Data related to Corporation Taxation Statistics - (Catalogue No. 61-208)

1. Provincial allocation of corporate taxable income on an SIC basis (60 SIC)
2. Reconciliation of book profit and taxable income and income taxes by 9 industry divisions by the province in which the corporation T2 return was filed.
3. Provincial allocation of corporation salaries and wages, and gross income by industry could be developed.

No additional information is available re

- 61-001 Cheques cashed - monthly
- 61-002 Commercial Failures - Quarterly
- 61-201 Cheques cashed in clearing centres - Annual
- 61-209 Credit Unions - Annual
- 61-508 Intercorporate Ownership 1967 occasional
- 61-512 Intercorporate Ownership 1969 occasional
- 61-513 Intercorporate Ownership 1972 occasional

All additional unpublished data available is subject to disclosure checks.

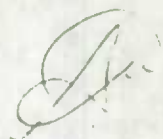
MEMORANDUM

Date November 28, 1977

To - A Mr. R.E. Drover, Director, User Advisory Services

From - De A. Winkworth, Director, Merchandising and Services Division

Subject - Sujet Provincial and Territorial Agencies



Thank you for your memo of November 25, 1977 on the above subject. At the present time we have no data to release to the provinces that are not being published. In the new year we expect to have a few tables in the wholesale sector that might be useful to the provinces.

We will advise you when they are available.

<p>MANAGEMENT DOCUMENTS</p> <p><i>E. Drover</i></p> <p>NOV 29 1977</p> <p>File No. - No. de dossier <u>4015-2</u></p> <p>C'd. To - Transmis à</p>

MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date October 28, 1977

To - A Mr. R.E. Drover, Secretary, Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy

From - De N. Hartgerink, Director, MAPID

Subject - Objet Provision of data to Provincial and Territorial Statistical Agencies

With reference to your memorandum of October 25, 1977, item 2, please note that MAPID has already worked out arrangements with the Provincial Agencies. Of course, our position is somewhat different in that our major surveys, the Censuses of Manufactures, Mining and Forestry are "joint" surveys. They know precisely what is available and we need not provide a "list". Also, through the Federal/Provincial Committees and their working parties, we keep them informed of any new development that may be of interest to them.

RECORDS MANAGEMENT
SECTION DES DOCUMENTS

10 A *E. Drover*

OCT 31 1977

10 No. - No. de Dossier *400-2*

9 - 70 - Transmis à

MEMORANDUM

Date November 1, 1977.

To - A R. Ellis Drover, Secretary, Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

From - De R. Baxter, Chief, Processing and Data Dissemination Section, LFSD.

Subject - Sujet Distribution of Data to Provinces.

R.B.

Further to your memo of October 25, 1977, please find enclosed the following documents:

- 1) List of Working Tabulations of the Labour Force Survey.
- 2) Memo and File Layout for Micro-Data Tape.
- 3) List of LFSD Research Papers.

These three documents cover fairly extensively the amount of data available from the Labour Force Survey, however, we encourage users to request any data which may not be on these lists.

Encl.
RB/dl

c.c. B. Petrie

RECORDS MANAGEMENT
SECTION DES DOCUMENTS

E. Drover

NOV 2 1977

No. - No. de Dossier 4310-2

No. - No. de Dossier à

- | | | | |
|--------|---|-------|--|
| No. 1 | The Revised Labour Force Survey Documents (Contact: Bruce Petrie) | n° 1 | Les questionnaires de la nouvelle enquête sur la population active (point de contact: Bruce Petrie) |
| No. 2 | Comparison of the 1975 Labour Force Survey Estimates Derived from the Former and Revised Surveys (by Miss A. Thériault) | n° 2 | Comparaison des estimations de l'enquête sur la population active en 1975 tirées de l'ancienne et de la présente enquête (par Mlle A. Thériault) |
| No. 3 | Conceptual, Definitional, and Methodological Changes in the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 3 | Différences entre les concepts, définitions et méthodes de l'enquête sur la population active et de la nouvelle enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 4 | The Canadian Labour Force Survey (by Ian Macredie and Bruce Petrie) | n° 4 | L'enquête sur la population active du Canada (par Ian Macredie et Bruce Petrie) |
| No. 5 | Persons on Layoff: As Measured by the RLFS (by Richard Veevers) | n° 5 | Mises à pied selon la NEPA (par Richard Veevers) |
| No. 6 | The Revision of Labour Force Survey Population Estimates (by Bruce MacDonald) | n° 6 | La révision des estimations démographiques de l'enquête sur la population active par (Bruce MacDonald) |
| No. 7 | Multiple Jobholding as Measured by the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 7 | Le cumul d'emplois selon l'enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 8 | Unemployment: Family Statistics (by Jean-Marc Lévesque) | n° 8 | Le chômage: Statistique familiale (par Jean-Marc Lévesque) |
| No. 9 | Review of Labour Force Survey Data, 1976 (by Bruce MacDonald) | n° 9 | Analyse des données de l'enquête sur la population active, 1976 (par Bruce MacDonald) |
| No. 10 | Job Search Methods of the Unemployed (by Maryanne Webber) | n° 10 | Méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chômeurs (par Maryanne Webber) |
| No. 11 | New Job to Start at a Future Date (by Maryanne Webber) | n° 11 | Nouvel emploi devant commencer à une date future (par Maryanne Webber) |
| No. 12 | Part-time Employment in 1975 and 1976 (by Maryanne Webber) | n° 12 | Emploi à temps partiel en 1975 et 1976 (par Maryanne Webber) |
| No. 13 | Employed Persons not at Work (by Bruce MacDonald) | n° 13 | Personnes occupées absentes du travail (par Bruce MacDonald) |
| No. 14 | Labour force activities and characteristics of students (by Lionel Plasse) | n° 14 | Activité et caractéristiques des étudiants (par Lionel Plasse) |
| No. 15 | Overtime and time lost (by Maryanne Webber) | n° 15 | Heures supplémentaires et heures perdues (par Maryanne Webber) |

MEMORANDUM

Date June 1, 1977.

To - A Users of L.F.S. Micro-Data Tapes.

From - De Henry Pold, Labour Force Survey Division.

Subject - Sujet Use of L.F.S. Micro-Data.

1. A brief description of the survey methodology can be found in The Labour Force (cat. 71-001 monthly), along with a copy of the basic questionnaire and code sheet. A more detailed exposition is given in Canadian Labour Force Survey (Methodology) (cat. 71-504, to be published).
2. Any estimates released from micro-data tapes must be rounded to thousands and must be reconcilable (at the appropriate level) with official LFS estimates.
3. Unemployment and participation rates should be calculated using data rounded to units, even though only estimates in thousands are to be released.
4. The two attached tables show the appropriate control totals for Canada and the provinces.
5. Because the tapes represent only a sample of the Canadian population, the smaller the estimate the higher the associated sampling variability and hence the less reliable the estimate. As a general rule, no estimates below 4,000 should be released. Look-up tables to derive approximate percentage variances are available on request.
6. Although the tapes have been edited, it is still possible that minor logical inconsistencies may be present. If any are found, please bring them to the attention of the LFS Division.
7. The attached decision tree shows how the labour force status (i.e., employed, unemployed, not in labour force) of an individual is derived.
8. Micro-data files are supplied to users on the condition that their contents not be made available to other parties..

Att.
HP/d1

LFS Micro-data Tape

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
1	6	1-6	record number
2	4	7-10	survey date (MMYY)
3	2	11-12	region & province: 10 Nfld. 35 Ontario 11 P.E.I. 46 Manitoba 12 N.S. 47 Sask. 13 N.B. 48 Alberta 24 Quebec 59 B.C.
4	1	13	sex: 1 male 2 female
5	1	14	marital status: 1 married 2 single 3 other
6	1	15	relation to head of family: 1 head 4 parent (in-law) 2 spouse 5 son/daughter (in-law) 3 son/daughter 6 other relative
7	1	16	age group: 1 15-16 6 45-54 2 17-19 7 55-64 3 20-24 8 65-69 4 25-34 9 70 and over 5 35-44
8	1	17	education: 1 none or elementary 2 high school (some or completed) 3 some post-secondary 4 post-secondary certificate or diploma 5 university degree
9	1	18	activity in reference week: 1 at work 2 not at work, has a job 3 not at work, no job 4 permanently unable to work
10	1	19	multiple job holder: 1 yes 2 no
11	2	20-21	total usual hours worked: 00-65

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
12	1	22	reasons for part-time work: 1 personal or family responsibilities 2 going to school 3 could only find part-time work 4 did not want full-time work 5 other reasons
13	2	22-24	extra hours worked: 00-30
14	2	25-26	hours lost: 00-41
15	1	27	reasons for time loss or absence: 1 illness or disability 2 bad weather 3 labour dispute 4 layoff 5 lost job/new job 6 vacation 7 working short-time 8 other
16	2	28-29	weeks until new job starts: 00-13
17	2	30-31	total actual hours worked: 00-65
18	1	32	wages or salary for time off: 1 yes 2 no
19	2	33-34	weeks of continuous absence: 01-18
20	1	35	looked for work in past six months: 1 yes 3 n/a 2 no
21	1	36	looked for work in past 4 weeks: 1 yes 2 no
22	4	37-40	methods used: 37 contacted employers 38 used public employment agency 39 looked at ads 40 used other methods 1 yes 2 no

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
23	1	41	reason for leaving last job: 1 illness or disability 2 personal or family responsibilities 3 going to school 4 lost job or laid off 5 retired 6 other reasons 7 last worked more than 5 years ago 8 never worked
24	1	42	activity before started looking for work: 1 working 3 school 2 keeping house 4 other
25	2	43-44	weeks looking for work: 01-39
26	1	45	type of work sought: 1 full-time, permanent 2 full-time, temporary 3 part-time, permanent 4 part-time, temporary
27	1	46	reason for not looking in reference week: 1 illness or personal responsibilities 2 at school 3 no longer interested or found job 4 awaiting recall or reply 5 believes no work available 6 other reasons
28	1	47	availability for work: 1 not available: going to school 2 not available: other reasons 3 available
29	1	48	school enrollment: 1 not enrolled 2 primary or secondary 3 university, full-time 4 university, part-time 5 community college, full-time 6 community college, part-time 7 other, full-time 8 other, part-time

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>																		
30	1	49	<p>changed or found job since last month:</p> <p>1 yes 2 no</p>																		
31	1	50	<p>type of job (present or previous):</p> <p>1 full-time 3 n/a 2 part-time</p>																		
32	1	51	<p>labour force status:</p> <p>1 employed 3 not in labour force 2 unemployed</p>																		
33	1	52	<p>class of worker:</p> <p>1 paid, private 2 paid, government business 3 paid, government non-business 4 employer 5 own account 6 unpaid family worker 7 never worked</p>																		
34	2	53-54	<p>industry:</p> <table border="0"> <tr> <td>01 agriculture</td> <td>10 community services</td> </tr> <tr> <td>02 other primary</td> <td>11 personal services</td> </tr> <tr> <td>03 manufacturing, durables</td> <td>12 business & miscellaneous services</td> </tr> <tr> <td>04 manufacturing, non-durables</td> <td>13 public administration</td> </tr> <tr> <td>05 construction</td> <td>14 never worked</td> </tr> <tr> <td>06 transportation, etc.</td> <td>15 n/a</td> </tr> <tr> <td>07 wholesale trade</td> <td></td> </tr> <tr> <td>08 retail trade</td> <td></td> </tr> <tr> <td>09 finance, etc.</td> <td></td> </tr> </table>	01 agriculture	10 community services	02 other primary	11 personal services	03 manufacturing, durables	12 business & miscellaneous services	04 manufacturing, non-durables	13 public administration	05 construction	14 never worked	06 transportation, etc.	15 n/a	07 wholesale trade		08 retail trade		09 finance, etc.	
01 agriculture	10 community services																				
02 other primary	11 personal services																				
03 manufacturing, durables	12 business & miscellaneous services																				
04 manufacturing, non-durables	13 public administration																				
05 construction	14 never worked																				
06 transportation, etc.	15 n/a																				
07 wholesale trade																					
08 retail trade																					
09 finance, etc.																					
35	2	55-56	<p>occupation:</p> <table border="0"> <tr> <td>01 managerial</td> <td>09 mining, processing, machining</td> </tr> <tr> <td>02 professional</td> <td>10 fabrication</td> </tr> <tr> <td>03 teaching</td> <td>11 construction</td> </tr> <tr> <td>04 medicine</td> <td>12 transportation, materials handling, other crafts</td> </tr> <tr> <td>05 clerical</td> <td>13 never worked</td> </tr> <tr> <td>06 sales</td> <td>14 n/a</td> </tr> <tr> <td>07 services</td> <td></td> </tr> <tr> <td>08 primary occupations</td> <td></td> </tr> </table>	01 managerial	09 mining, processing, machining	02 professional	10 fabrication	03 teaching	11 construction	04 medicine	12 transportation, materials handling, other crafts	05 clerical	13 never worked	06 sales	14 n/a	07 services		08 primary occupations			
01 managerial	09 mining, processing, machining																				
02 professional	10 fabrication																				
03 teaching	11 construction																				
04 medicine	12 transportation, materials handling, other crafts																				
05 clerical	13 never worked																				
06 sales	14 n/a																				
07 services																					
08 primary occupations																					

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
36	2	57-58	duration of unemployment: 00 n/a 01-53 weeks
37	1	59	job tenure: 1 1-6 months 4 6-10 years 2 7-12 months 5 11-20 years 3 1-5 years 6 over 20 years
38	1	60	duration of joblessness: 1 0-1 month 5 13-24 months 2 1-3 months 6 2-5 years 3 4-6 months 7 6-10 years 4 7-12 months 8 over 10 years
39	1	61	duration of previous job: 1 never worked 4 7-12 months 2 1-3 months 5 1-5 years 3 4-6 months 6 over 5 years
40	1	62	not used
41	9	63-71	final weight (XXXXX.XXXX)
42	4	72-75	supplementary data

Working Tabulations

1. Population characteristics by age, sex, marital status and province
2. Population characteristics by age, sex, education and province
3. Population characteristics by age, sex, relation to head and province
4. Population characteristics by age, sex, relation to head and province at the sub-weight level
5. Labour force characteristics by age, sex, class of worker and industry
6. Labour force characteristics by age, sex, class of worker and occupation
7. Labour force characteristics by sex, class of worker, industry and province
8. Labour force characteristics by province, class of worker, sex and occupation
9. Labour force characteristics by industry, class of worker, sex and occupation
10. Labour force characteristics by age, sex, marital status and industry
11. Labour force characteristics by age, sex, marital status and occupation
12. Employed persons by usual hours worked at main job by industry, class of worker, sex and province
13. Employed persons by usual hours worked at main job by occupation, class of worker, sex and province
14. Employed persons by usual hours worked at main job, by age, sex and province
15. Employed persons by actual hours worked at main job, by industry, class of worker, sex and province
16. Employed persons by actual hours worked at main job, by occupation, class of worker, sex and province
17. Employed persons by actual hours worked at main job, by age, sex and province
18. Employed persons by usual hours worked, by sex, age and province (all jobs)
19. Employed persons by actual hours worked, by sex, age and province (all jobs)

60. Employed by job tenure, looking/not looking, sex and province
61. Employed by job tenure, working full-time or part-time, sex and province
62. Labour Force characteristics by age, sex, education and industry
63. Labour Force characteristics by age, sex, education and occupation
64. Future starts by duration, relation to head, sex and province
65. Future starts by duration, age, sex and province
66. Future starts by duration, scholastic activity, sex and province
67. Unemployed by reason for leaving last job by sex, age, marital status and province
68. Not in labour force by reason for leaving last job by sex, age, marital status and province
69. Students by full-time/part-time, by sex, age, labour force status and province
70. Students by full-time/part-time, by type of institution, labour force status and province
71. Students by full-time/part-time, by type of institution, age, sex and province
72. Decision rules tables*
73. Future starts by duration, educational attainment, sex and province
74. Future starts by duration, type of work sought, duration of work sought, sex and province
75. Future starts by duration, age, labour force status, sex and province
76. Future starts by duration, industry and province
77. Future starts by duration, occupation of previous job and province
78. Future starts by duration, class of worker of previous job and province

80. Population at the sub-weight level by age, sex and province
81. Not in labour force by whether or not looked in the last 6 months by reason did not look in the reference week by age, marital status, sex and province
82. Not in labour force by whether or not looked in the last 6 months by reason not available in the reference week by age, marital status, sex and province
83. Employed full-time and part-time by number of hours lost in reference week by age, sex and province
84. Employed full-time and part-time by number of hours lost in reference week by age, sex and industry
85. Employed full-time and part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and province
86. Employed full-time and part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and industry
87. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and province
88. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and industry
89. Employed full-time/part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and province
90. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and occupation
91. Unemployed full-time/part-time by age, sex and province
92. Unemployed full-time/part-time by sex, industry and province
93. Unemployed full-time/part-time by sex, occupation and province

- 100A. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by province (persons)
- 100B. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by province (hours)
- 101A. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by industry (persons)
- 101B. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by industry (hours)
- 102A. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked by class of worker and by industry (persons)
- 102B. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked by class of worker and by industry (hours)
- 103A. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked, by class of worker and province (persons)
- 103B. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked, by class of worker and province (hours)
- 104. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by industry (main job)
- 105. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by occupation (main job)
- 106. Employed by industry (51 groups), class of worker, sex and province
- 107. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by full-time and part-time, by age and by sex (main job)
- 108. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by education and province (main job)
- 110. Families with one or more unemployed persons by number of children, by age of children, by number of employed persons, by province

STATISTICS CANADA'S MEDIUM TERM PLAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

While it is good to know that Statistics Canada will support us; how will this support aid us in getting additional funds? The transfer of functions, that have been traditionally carried by Statistics Canada, can hardly be discussed without a transfer of money.

I can certainly appreciate the point of having to drop areas which now have a low priority. It is also understandable that if the provinces wish a new program implemented, to which Statistics Canada does not give a high priority, that they share the burden partially or fully. But to suggest that Statistics Canada can unilaterally pass collection or processing of present projects to the provinces is unacceptable.

The November, 1976 meeting concerning the 1981 Census has been put forward as a "model for arrangements to determine the content of other Statistical programs." This meeting was too large, unwieldy and awkward. There were too many people for effective discussion to take place. Two days was a long time to spent just to make the Provinces and Federal Governments aware of each others' views. If it is necessary for the Provinces and Federal Departments to meet together with Statistics Canada, I would favour separate meetings first. Statistics Canada could meet with the Federal Departments and then with the Provinces. Each of these meetings could nominate four or five persons who would represent them at a joint meeting with Statistics Canada. This would lend to a more open interchange of views.

I have attached a list of questions which I would like to have answered in writing at a later date. Where possible, I would like to have examples of how Statistics Canada plans to proceed.

QUESTIONS ON STATISTICS CANADA - THE MEDIUM TERM

- Page 3 #7 1) What are the kinds of: "traditional functions which can be just as well carried out elsewhere"?
- Page 3 #7 2) What are general purpose statistics of national dimensions? Does this include the production of provincial data?
- Page 3 #8 3) What is the intent of the remarks on:
"a redefinition of the distribution of responsibilities between federal and provincial governments".
"The time may well have come to re-appraise federal/provincial responsibilities in this area". (geographically disaggregated statistics) It should be kept in mind that in many cases the provinces are only asking for provincial data.
- Page 3 #10 4) It is stated that administrative records often increase the direct costs of the statistical agency. I would like to see examples of this.
- Page 10 #29 5) Effect on Federal-Provincial Committees of:
"Establish better, more flexible, and more broadly representative joint committees of users and producers of statistics".
- Page 11 #32 6) I would like to have a copy of the policy on providing users with factual, objective and complete descriptions of the way data are gathered, compiled and their quality rating.
- Page 13 #41 7) How is it intended to implement:
"Helping Federal and Provincial governments to develop statistical mandates and capabilities that are complementary to its own and compatible with each other".
- Page 15 8) How will Provinces be consulted in the setting of priorities?
9) How is a "fair share of the statistical burden" to be determined?
- Page 25 10) How is it planned "to help the provincial focal points to develop statistical plans which mesh with those of the bureau".

COMMENTARY ON STATISTICS CANADA

MEDIUM TERM PLAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Central Statistical Services
Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs
Toronto, Ontario

March, 1978

COMMENTARY ON MEDIUM TERM PLAN

We have reviewed the Medium Term Plan and have found it an interesting and well prepared document. The 'Background and Issues' material describing the socio-economic evolution of the past few decades, the technical innovation together with the current challenges in the form of unemployment, inflation and balance of payment difficulties, clearly outlines the stimuli prompting the continuing need for and development of an efficient and effective statistical program.

References have been noted in relation to important considerations such as budgetary constraints prompting the possibility of devolving traditional Statistics Canada responsibilities upon other agencies. In addition, we are alerted to a need to review federal/provincial responsibilities concerning the provision of geographically disaggregated statistics; the impact for statistical integration in the face of a possible shift in responsibility for production and/or standards; greater cultivation of administrative records to improve statistical cost efficiency and reduce respondent burden; and the intent by Statistics Canada to provide a greater degree of analytical input to improve the usefulness of its data.

The need for a review of the national statistical system and for the development of the strategic thrusts proposed in the Medium Term Plan is quite understandable, given the environment of general financial restraint which, of necessity, is now in vogue.

As we have just experienced a similar review in Ontario perhaps we could offer something in the way of understanding and suggestion. However, considering the current application of restraint throughout the country, we feel that this document may be rather late in proposing a plan for re-appraising federal/provincial responsibilities with a view to the possible devolution of more statistical production activities to provincial agencies. Any such comprehensive review and overhaul of the national (Statistics Canada) system is bound to impact severely on provincial agencies in varying degree as they attempt to bridge at least the more important gaps left by a contracting national system.

In attempting to devolve statistical functions of consequence to the provincial level, especially at a time of severe resource constraint, we could expect to experience marked unevenness in statistical program maintenance and/or development, increasing departure from central statistical norms or standards and, a decline in data quality. Some provinces might be disposed to fill gaps and others would not. With few exceptions, provincial agencies may be in a resource squeeze making it extremely difficult to develop or acquire the expertise necessary to assume additional responsibilities and to build in the necessary financial arrangements. Consequently, to the extent that moves in this direction do take place, we feel the provinces should be given sufficient lead time to take any steps necessary to plan and redesign their own statistical systems, keeping in mind that co-ordination and liaison concerning system change and development would likely be tardy and costly. In Ontario, customer need, priority and cost recovery would certainly apply.

It may be timely for Statistics Canada to review the Statistics Act to determine if it can better serve the needs of the provinces and Statistics Canada. Although Statistics Canada's planning document references the mandate in law which the federal bureau exercises under the Act, little or no mention is made of modifying or amending the Act. Over time, we in Ontario have urged repeatedly that every attempt be made to better utilize the massive banks of data presently collected and stored by Statistics Canada. One of our suggestions has been and still is that Statistics Canada refurbish the criteria underlying Section 10 agreements so as to place more weight on the actual organization, mandate, record and viability of a provincial central statistical office. The Federal Act remains too rigid and too insensitive to any interpretation which would make for greater flexibility in statistical usage. It is desirable now more so than ever that greater usage be made of all available data, especially of Section 10 data. Therefore, we urge that Statistics Canada use a Section 10 agreement to transfer data to a central provincial statistical office (as named by a Provincial Government) and permit a provincial statistical office to write and monitor Section 11 agreements with the provincial government user community.

Under the section of the planning document entitled "From the mandate to a medium-term plan" we have noted a number of items of interest including the reference on page 8 to the effect that more will be done in providing comment and analysis designed to assist the user to interpret the data while at the same time maintaining objectivity and neutrality. This has been one of the requests

put forward by provincial users and should result in better utilization of existing data. The bulk of our remaining comments relate to the various sections under the headings of "Strategic Thrusts" and "Priority Setting" which we take to be the heart of the Statistics Canada planning paper.

On page 10 of the paper reference is made to "best use" of data files. It would be helpful if Statistics Canada would give further explanation with respect to its intent in this regard. We would hope that 'best use' would be arrived at by mutual agreement on the part of producers involved. Although we support the cultivation of administrative data for statistical purposes from such sources as may be available, care must be taken to ensure consistency in concept and definition such that data compatibility will apply among the information flows involved. In any event, the matter of access to administrative data sources for second or third parties will be no mean task for either Statistics Canada or the provincial statistical agencies.

Section 30, page 10, speaks of improved service to users through consultation. While a broadening of the consultative process is to be encouraged and supported, there is some evidence that the view of provincial statistical agencies and federal departments do differ at times in substantial fashion. When this takes place it is to be hoped that the process of resolvment or compromise is not too costly or time consuming and that the results do attempt to meet something of the real needs of the groups involved.

Section 35, page 11, acknowledges the importance of reducing the respondent burden and suggests the development of administrative records as a source of statistical data. In cases where Statistics Canada is successful and enters into agreements with Federal departments for access to specific administrative records, will the Federal/Provincial consultative process apply and what position will likely be taken with regard to accommodating the access needs of the Provinces for statistical purposes?

Section 37, page 12, outlines Statistics Canada's intention to expand the use of computer technology with increased emphasis on systems design. Will systems designed by Statistics Canada be developed with provincial capabilities and needs in mind?

The section devoted to the role of Statistics Canada in leadership and co-ordination referenced on page 13, requires further clarification. It is clear from the statement that the provinces will be urged to undertake considerably more of the statistical data collection, production and dissemination than in the past. It is stated that Statistics Canada will be directing its efforts to helping federal departments and provincial governments in developing their statistical systems. What form is that likely to take? On page 15, the report states that Statistics Canada would look with favour on shared cost and joint responsibility proposals. What arrangements are envisaged by Statistics Canada in this regard?

The proposed priority setting procedures raise some questions. On page 3 of the summary, Statistics Canada states

"An example of such devolution might be statistical programs which are closely identified with the program needs of particular federal and provincial departments, leaving Statistics Canada to concentrate primarily on general purpose statistics of national dimensions."

However, on page 7 the report reads,

"But to do this in an objective fashion without getting involved in the political arguments that go on around the information it makes available, a statistical agency must be seen to be responsive to a constituency wider than government.....so that the broader public interest is adequately considered in the choice and development of its programmes."

There seems to be some inconsistency here as well as lack of clarity on page 17, under the Breadth of Demand (Government Sector) criteria for priority. As with the Provinces, is a consensus of Federal Government departments also required? Should the federal Government withdraw from direct control and funding in a specific area e.g. health insurance, would this mean that Statistics Canada might also reduce or eliminate its activities in this subject matter area?

We are pleased to note that the provision of data in machine readable form has high priority. Also of interest are your approaches and methods of ensuring that data users are made aware of methodology, definitions and any weakness in the information to which they are accessible. We are also anxious to take advantage of findings in your search for more efficient means of dissemination. There is little advantage in covering the same ground and consequently we feel your experience may be useful to the Provinces in their program areas.

As well, we would like to know more about your staff testing procedures and success in identifying latent personnel aptitudes for new types of work. In the present period of constraint, some managers may be finding it necessary to shift staff into new areas, as some jobs are phased out. Accordingly, some interface and sharing of experiences in this regard could be helpful.

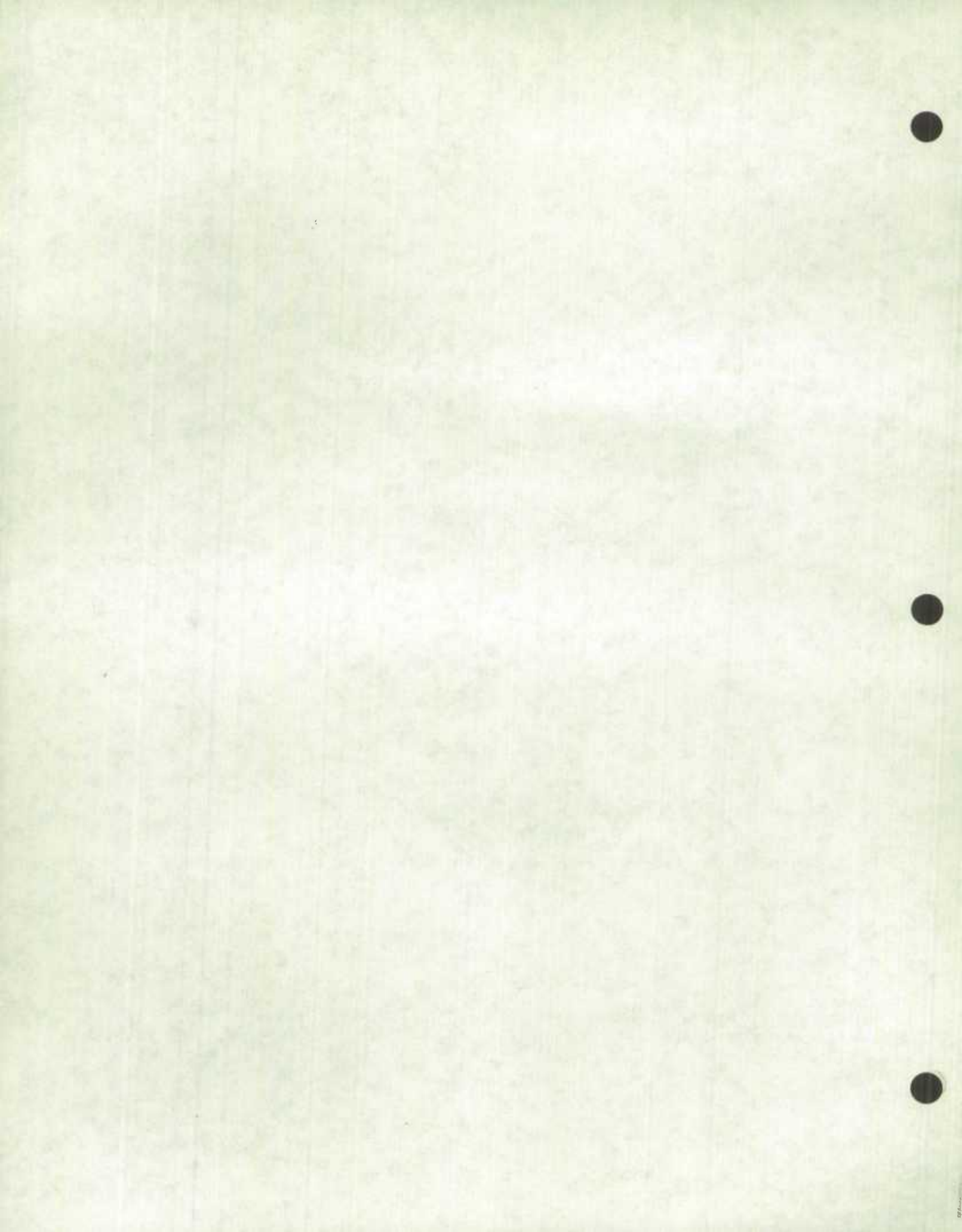
In conclusion, one last query stems from the 'Government Sector' comments under Breadth of Demand on page 17 of the Statistics Canada memorandum. We assume that Statistics Canada in seeking to discuss the co-ordination and rationalization of statistics with provincial departments will do so through the provincial statistical focal points as put forward and confirmed at the Banff and Montebello statistical conferences.

CENTRAL STATISTICAL SERVICES
OBJECTIVES AND FUNCTIONS

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs
Toronto, Ontario

March, 1978



CENTRAL STATISTICAL SERVICES

Objectives

The primary goal of Central Statistical Services is to ensure the generation, provision, analysis, interpretation, and maximum utilization of timely and accurate statistical data to meet needs in the following priority order:

- a) Government-wide policy development and planning;
- b) Individual ministry policy development and administration;
- c) Other statistical agencies where cooperative arrangements are in effect;
- d) Outside users.

Functions

In order to meet these objectives and thereby fulfil its role effectively, the following functions are performed by Central Statistical Services:

1. Maintains continuing liaison with Ontario Government ministries and agencies to ensure:
 - . The best prioritization of statistical activities undertaken considering benefits to government policy making, production costs, resource allocation, cost sharing and cost recovery;
 - . Adherence to established statistical standards and terminology that will facilitate the collection, compilation, storage and exchange of information;
 - . Avoidance of duplication in data collection;
 - . Provision for the collection and/or development of government-wide policy planning data where required.
2. Assembles, stores, manipulates, retrieves and disseminates information to meet users' data requests.
3. Maximizes the utilization of existing information collected via surveys and/or administrative functions.
4. Provides technical support to ministries by:
 - . Assisting in the design and analysis of statistical surveys;
 - . Organizing training courses for ministry personnel;
 - . Carrying out evaluations of statistical projects.
5. Maintains a central production capacity to carry out surveys of interest to the entire government, a combination of ministries, or any individual ministry that does not have adequate statistical capability.
6. Liaises with Statistics Canada, as well as other federal departments and provincial statistical agencies on behalf of the Ontario Government to:
 - . Facilitate the exchange of statistical information and the conduct of joint studies;
 - . Eliminate duplication where possible;
 - . Coordinate statistical agreements and contracts.

7. Holds meetings and conferences on statistics to:
 - . Publicize throughout Ontario the statistics and services available in Central Statistical Services;
 - . Encourage exchange of information;
 - . Provide a forum for discussion of statistical problems of common interest.
8. Maintains and publishes an up-to-date catalogue of all statistical and other data files in the Ontario Government or in other jurisdictions where relevant.
9. Develops policies for:
 - a) Establishment of a central registry for all statistical agreements and contracts between the Ontario Government and other governments or ministries; and
 - b) Coordination of survey activities to ensure maximum utilization of all surveys conducted by Ontario ministries.
10. Develops social and demographic data for all ministries of the Provincial Government, local administrative areas, school boards, and regional planning units.
11. Develops and provides government and the business community with detailed annual and quarterly data on Ontario Gross Provincial Product, both Provincially and regionally.

OBJECTIVES AND FUNCTIONS OF ORGANIZATION UNITS

LIAISON AND CLIENT SERVICES

Objectives

This Unit has the responsibility for keeping management regularly informed on statistical policy direction and needs and for promoting, expanding and expediting the delivery of statistical services to the government, agencies and municipalities by maintaining a continuing liaison with users and generators of statistical data. In addition the Unit provides publication services and develops guidelines for such purposes.

Functions

The functions of Liaison and Client Services are as follows:

1. Assists users both inside and outside the Ontario Government to identify, clarify and define their long and short-term data needs.
2. Identifies data sources, and new statistical activities.
3. Coordinates survey activities in order to eliminate duplication in collection and to reduce respondent burden.
4. Acquaints users with services provided by the Organization assisting them in evaluating their need for, and usage of such services.

Functions (Cont'd)

5. Coordinates and participates in relevant federal-provincial statistical activities, ensuring that Ontario's needs and positions be known.
6. Identifies and coordinates areas requiring cooperative statistical agreements between the Ontario Government and other governments or ministries including the maintenance of a central registry for all such agreements.
7. Produces news bulletins, brochures and pamphlets for distribution to users to acquaint them with current statistical services and activities of the Ontario statistical system.
8. Takes responsibility for editing, proof-reading, printing, distributing and storage of statistical publications, bulletins and brochures and for maintenance of the respective mailing lists and adequate inventories.
9. Sets up publication standards, such as report size, format, colour, type of paper, standard abbreviations, writing style, table format, organization of reports with respect to preface, appendices and pricing.
10. Maintains liaison with outside users, such as municipalities, universities, industry and communications media, to determine the adequacy of the statistical dissemination and publications program with respect to usage and expressed needs, means and frequency.
11. Arranges for meetings and conferences, special displays and secretarial-type services as requested.

SURVEYS AND ADVISORY SERVICES

Objectives

The objectives of this Unit are to:

- a) Carry out field and sample surveys for a group of ministries or for an individual ministry or agency that does not have survey staff of its own;
- b) Provide Central Statistical Services and other government ministries with technical advice and surveys in statistical methodology, survey design and data analysis.

Functions

In order to carry out the above objectives the Unit performs the following functions:

1. Participates with Provincial ministries and agencies as well as units of Central Statistical Services on the development, design, scheduling and implementation of surveys.
2. Takes responsibility for ensuring that all phases of a survey operate efficiently and that all participants adhere to schedules.
3. Prepares cost estimates for all phases of a survey.

4. Performs all survey production activities including mailout control, collecting questionnaires, follow-up, tabulation, analysis and publication, and ensures the application of confidential and disclosure standards.
5. Sets up and maintains survey mailing lists.
6. Maintains field follow-up services for Central Statistical Services.
7. Provides technical advice and services on survey and sampling techniques, questionnaire design, reporting procedures, estimation procedures, forms design and data analysis.
8. Develops statistical methodology or procedures to ensure high quality data and recommend their adoption by statistical data producers in order that users will receive the best quality commensurate with cost.
9. Participates on interdisciplinary project teams, providing expertise on statistical methodology.
10. Recommends and encourages the implementation of existing classification systems in government and associated agencies.
11. Assists ministries in the preparation of feasibility studies and in evaluation of statistical projects.
12. Represents Central Statistical Services on federal-provincial and other technical sub-committees concerning the Unit's activities.
13. Acts as the Provincial "Agent" in the release of listings from Statistics Canada's Business Register, manipulates the file and provides technical assistance in utilizing the Register for sampling purposes.

DATA MANAGEMENT

Objectives

This Unit has the responsibility for assembling, storing, integrating, manipulating, and retrieving data from internal and external sources in order that users' data requests may be handled in the most efficient manner.

Functions

In order to achieve the above objectives the Unit performs the following functions:

1. Develops and maintains a facility to service users' data requests for a variety of social and economic information.
2. Records and assesses all data requests.
3. Locates source data and identifies areas of duplication.
4. Creates and maintains uniform and adequate documentation and an index of Ontario Government files and provides a central depository for catalogues of data available in other jurisdictions (e.g. Statistics Canada, other provinces, etc.).
5. Determines what is to be assembled (in cooperation with Liaison and Client Services).

Functions (Cont'd)

6. Monitors frequency of access to inventoried data in order to properly determine the length of retention and storage media.
7. Performs periodic file audits to ensure that data files correspond to documentation.
8. Sets up and enforces data security.
9. Adheres to regulatory release and disclosure standards.
10. Provides data control and keypunch facilities and coordinates systems analysis and programming services for Central Statistical Services.
11. Designs and implements retrieval mechanism and program packages enabling integration and manipulation of various data files.
12. Sets up comprehensive and systematic specifications for editing, production and tabulation.
13. Represents Central Statistical Services on federal-provincial and other technical sub-committees concerning the Unit's activities.

SOCIAL AND ECONOMIC DATA

Objectives

This Unit has the responsibility for developing demographic data for the province, counties and other administrative areas for planning and budgeting purposes, regional economic and social statistics related to government planning needs and developing economic accounts data for the province on an annual and quarterly basis.

Functions

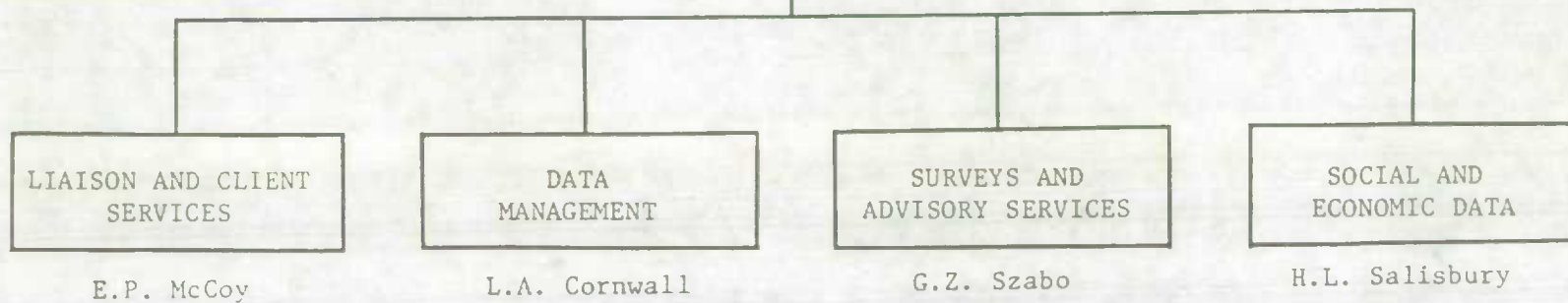
1. Provides demographic estimates by county and major municipality, by age and sex, for program evaluation, capital expenditure approval, planning, etc.
2. Develops demographic projections, by Province and County for long term government planning purposes. This includes continuing work on fertility, mortality and migration which are built into the periodic forecasting model.
3. Provides official short term population forecasts for the Province for Management Board of Cabinet.
4. Undertakes special population projections for particular-purpose geographic areas and produces population simulations, under varying assumptions for policy analysis.
5. Develops specialized demographic and social estimates and projections for specific ministries.
6. Analyses regional and local implications of demographic trends. Draw together the statistics of demographic shifts and their relationship to specific types of demand, school populations, aged, working age, locational shifts, etc., for analysis and planning of regional programs.
7. Develops and analyses social indicators to provide a statistical tool for the analysis of variations in regional well being.

8. Develops procedures and data bases to provide background information on population, migration, and households for all ministries of the Ontario Government.
9. Develops detailed annual and quarterly Ontario Economic Accounts.
10. Develops current measures of regional economic activity i.e., regional and county labour force projections, current regional economic indicators, etc.

ONTARIO
MINISTRY OF TREASURY, ECONOMICS AND INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS
CENTRAL STATISTICAL SERVICES

O.M. Schnick

PROGRAM
ADMINISTRATION



REORGANIZING THE FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE
STRUCTURE FOR EFFICIENCY AND EFFECTIVENESS

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Dr. Oscar Perez de Tagle
Manitoba Bureau of Statistics

Reorganizing the Federal-Provincial Committee
Structure for Efficiency and Effectiveness

by

Dr. Oscar Perez de Tagle
Manitoba Bureau of Statistics,

I have been participating in the Federal-Provincial Statistical circuit for 4 years now, first as a delegate from Prince Edward Island and presently as a representative of Manitoba. I have attended, at one time or another, 11 of the present 18 committees. Having represented both a small province and a medium-sized province, I am well aware that the large number of committees make it difficult for small provinces (and sometimes larger ones too) to provide more than token participation. And because of the small staff involved in statistics in small provinces, there is lack of specialization, and delegates tend to be "generalists" in statistics rather than the "specialists" in subject-matter areas that Statistics Canada and the larger provinces have.

When a Federal-Provincial Committee is ineffective and has an unproductive session, the common reactions among small and medium provinces are: "just another show and tell session", "this could have been done by phone or mail", and "too technical for me". This underscores the fact that every unproductive meeting means a waste of time for both Federal and Provincial civil servants, which translates into wasted tax dollars. The economic cost of conferences includes the cost of delegates' air fare (regardless of who pays it), hotel accommodations (the cost of which are skyrocketing) and meals and ground transportation. Are the costs worth it? In many cases they are; where committees are active and effective, delegates benefit greatly in terms of joint work, exchanges of information and plans, and coordination of policies and efforts. But with

the general climate of restraint prevailing in both the Federal and Provincial political scenes, the time has come to scrutinize the Federal-Provincial Committee Structure with the view to maximize effectivity and minimize duplication and inefficiency in operations.

With the above considerations in mind, I would like to suggest adoption by the Council of the following recommendations on the operation of the Federal-Provincial Statistics Committee system. Let me qualify this by saying that these are my personal opinions and are not the official position of the Province of Manitoba. It is my hope that other provinces and Statistics Canada will join me in this exercise and that much fruitful discussion will follow this paper and result in a pooling together of the minds of all present here to arrive at optimal improvements to the Committee structure.

Recommendations

1. Retain, or if possible reduce, the number of Federal-Provincial Statistics Committees.
2. The quality and effectiveness of Committee operation depends on 2 things:
 - a) The rank and range of responsibility for decision-making of the Statistics Canada Chairman. Hence, the chairman of each committee should be of the highest rank possible consistent with his being cognizant of the issues dealt with by the Committee.
 - b) The interest of the provinces and the availability of a subject matter section (or person) within each provincial statistical Bureau (or, alternatively active participation by the provincial line department associated with the Committee's area of work).

3. Move towards integration in subject-matter areas and towards better service in functional areas.
4. Committee meetings should be held in groups of 2 or 3 (grouped together based on identity of provincial delegates to each) in order that small or medium-sized Provinces can have the same person or persons attend all 2 or 3 committees in one week rather than having to take 3 separate trips.
5. Statistics Canada financing of the air fare of provincial delegates to Committee meetings should be extended to meetings outside Ottawa. This is in keeping with Federal Government efforts towards "regionalization" and "decentralization", as well as provide a means for Statistics Canada to establish a better rapport with provincial users in various areas.
6. The relationship between the Consultative Council on Statistical Policy and the semi-autonomous committees (such as judicial statistics, vital statistics and local government information) should be clarified. Either these committees are responsible to the Council, or they are not. And if not, then the pretense of putting them under the Council "umbrella" should cease.

Based on the above recommendations, the following is a list of present and proposed Federal-Provincial statistics committees with their respective chairmen, all responsible fully to the Policy Council. Again, let me add that these are my suggestions based on personal observations, and if others have different or similar views, I would very much like to hear them.

Old Committee Structure

1. Consultative Council on Statistical Policy
Chairman: Chief Statistician of Canada
2. Census of Population, Housing and Agriculture
Chairman: Assistant Chief Statistician, Census Field
3. Provincial Economic Accounts
Chairman: Assistant Chief Statistician, Economic Accounts and Integration
4. Trade Statistics
Chairman: Director, External Trade Division
5. Administrative Records
Chairman: Administrative Records Co-ordinator
6. Census of Manufacturing
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
7. Merchandising & Service Trade Statistics
Chairman: Director, Merchandising & Services Division
8. Labour Statistics
Chairman: Director, Labour Division
9. Construction & Investment Statistics
Chairman: Director, Construction Division

New Committee Structure

1. Consultative Council on Statistical Policy
Chairman: Chief Statistician of Canada
2. Census of Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Census Field
3. Provincial Economic Accounts & Trade
Chairman: Assistant Chief Statistician, Economic Accounts and Integration

Incorporated in 3. above
4. Administrative Records
Chairman: Assistant Chief Statistician, Households and Institutional Statistics
5. Business Statistics
Chairman: Assistant Chief Statistician, Business Statistics Field

(Note: To include Primary Industries, Manufacturing, and Merchandising & Services)
6. Labour & Employment Statistics
Co-Chairmen: Director, Labour Division
Director, Labour Force Survey Division
7. Construction & Investment Statistics
Chairman: Director, Construction Division

Con't

Old Committee Structure

10. Agriculture Statistics
Chairman: Director, Agriculture Division
11. Energy Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
12. Price Statistics
Chairman: Director, Prices Division
13. Standards & Classifications
Chairman: Director, Standards, Division
14. Mineral Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
15. Conference on Local Government Information Development
Chairman: Director, Public Finance Division
16. Transportation & Communication Statistics
Chairman: Director, Transportation & Communications Division
17. Vital Statistics Council for Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Household & Institutional Statistics

New Committee Structure

8. Agriculture Statistics & Census of Agriculture
Co-Chairmen: Director, Agriculture Division
Director, Census of Agriculture Division
9. Energy Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
10. Price Statistics
Chairman: Director, Prices Division
11. Standards & Classifications
Chairman: Director, Standards Division
12. Mineral Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
13. Conference on Local Government Information Development
Chairman: Director, Public Finance Division
14. Transportation Statistics
Chairman: Director, Transportation & Communications Division
15. Vital Statistics Council for Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Household & Institutional Statistics

Con't

Old Committee Structure

18. Judicial Information & Statistics

Chairman: Rotating Basis

SC Delegate: Director, Justice Statistics
Division

New Committee Structure

16. Judicial Information & Statistics

Chairman: Rotating Basis

SC Delegate: Director, Justice Statistics
Division

17. Data Processing & Dissemination Committee

Chairman: Assistant Chief Statistician,
Marketing Services

(Note: To include all areas of data processing and dissemination, e.g., CANSIM, small area data, unpublished data, Census dissemination regional office - provincial bureau division of responsibility, etc.)

SASKATCHEWAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

One of the functions of most provincial and territorial statistical agencies is the dissemination and use of statistical data. A large proportion of these data are only available from Statistics Canada and we therefore depend on Statistics Canada for timely and accurate data. To improve the timeliness of data Statistics Canada has endeavored to provide users with the option of retrieving data, in machine readable form, from their data base - CANSIM. Also, at a number of Federal-Provincial Committee meetings Statistics Canada has referred statistical focal points to this data base as a means of obtaining data on the same day as it is released in Ottawa.

To be of use a data base, of this nature, must have the confidence of users and must contain up-to-date data. Unfortunately the Saskatchewan Bureau of Statistics has, to a degree, lost confidence in CANSIM. We have found that an inordinate number of data series are either not up to date or contain errors within the statistical series. The attached appendix details a number of problems we encountered in retrieving data from CANSIM during the week of January 3, 1978. If this were an isolated incident we would not be overly concerned. However, we have encountered these problems nearly every time we have extracted data from CANSIM.

We have found that using CANSIM, rather than saving time, on many occasions adds to our time in compiling historical time series. One of the benefits of CANSIM should be the knowledge that time series contain the most recent revisions. However, when CANSIM series are missing six months to a year

of published data the user is faced with the task of making certain that past and present revisions have been incorporated in CANSIM. This is a very time consuming effort.

We commend Statistics Canada for making available for general use a mini CANSIM data base. While it is of use to Saskatchewan it does not begin to cover data series which are of paramount importance to Saskatchewan, especially in the area of agriculture statistics. We would also like to commend the staff of Statistics Canada who have been most helpful in rectifying errors or omissions which we have brought to their attention.

One other area which we feel requires immediate attention is the CANSIM documentation. With the present documentation finding a specific series is like looking for a needle in a hay stack. There are certainly better ways to document the massive number of series in CANSIM and we offer the following suggestions:

1. that all Statistics Canada publications indicate when appropriate, the CANSIM matrix and data bank number for each series contained in that publication in much the same way as in the Canadian Statistical Review Cat. No. 11-003E;
2. that a numeric list of databank numbers showing the matrix number and catalogue number be established for all series within CANSIM; and
3. that a numeric list of catalogue numbers showing data bank numbers be produced and updated at regular intervals.

In addition to the above, we wish to bring to the attention of Statistics Canada a problem which, while infrequent, is a cause for concern i.e. the re-issuing of publications for which an errata was not deemed appropriate. To our knowledge this has only happened twice over the past four or five years, once with a publication dealing with tourism statistics and once with an agriculture statistics publication. We were informed about the latter but not the former publication. The cause for concern is that both publications were indistinguishable from the original release except that the data were different. In the future we would suggest that re-issued publications be identified as such.

We present this paper in the hope that the statistical system will benefit by our discussion and suggestions. While we would all like to eliminate errors it is obvious that when you are dealing with massive amounts of data some errors are bound to occur. However, we would like to see the occurrences kept to a minimum.

APPENDIX

1. M168 Farm Cash Receipts (Annual)
 - a) Cansim available only to 1975
 - b) Published data available to 1976
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected for Saskatchewan data

2. M457 Farm Cash Receipts (Monthly)
 - a) Cansim available to December, 1976
 - b) Published data available to October, 1977
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected for Saskatchewan data

3. M1483 D704088 Saskatchewan Average Weekly Earnings, Monthly, Hotels, Restaurants and Taverns
 - a) Cansim July 1975=123.09
 - b) Published data July 1975=95.07 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

4. M1763 D705380 Saskatoon Average Weekly Earnings, Monthly, Industrial Composite
 - a) Cansim August 1974=184.29
 - b) Published data August 1974=154.29 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

5. M1762 D702740 Saskatoon Employment Index, Monthly, Industrial Composite
 - a) Cansim May 1974=1438.4
 - b) Published data May=151.8 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

6. M2078 D767836 Newfoundland, Labour Force Population, Monthly,
Actual

- a) Cansim January, 1975=336,000
- b) Published data January, 1975=356,000 (71-201)
 - i) Accessed Week January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

7. Labour Force Data

Matrix 1800 - Canada Labour Force Change by age and sex

- Nothing to identify it as the old survey until
you access a series and see that it is only
available to 1975.

BRITISH COLUMBIA'S PROPOSAL FOR
RESTRUCTURING FEDERAL-PROVINCIAL
STATISTICAL COMMITTEES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

BRITISH COLUMBIA'S PROPOSAL FOR
RESTRUCTURING FEDERAL-PROVINCIAL
STATISTICAL COMMITTEES

Over three years have elapsed since the inaugural meeting of the Consultative Council and institution of the federal-provincial committee structure. Over this period, we along with other participants have had an opportunity to observe the existing committee system in operation and to formulate certain judgments on both its strengths and weaknesses.

We welcome the opportunity to propose a basic restructuring of the existing committee system since, in our opinion, it requires an overhaul. If approved and implemented, we believe our proposal would provide for more meaningful and effective dialogue between federal and provincial participants to the mutual benefit of both parties.

Our proposal is divided into three components as follows:

1. Rationalization of the 16 existing subject matter committees into 12 committees.
2. Formation of 2 new functional committees, including absorption of the 2 existing functional committees - Administrative Records and Standards and Classification.
3. Proposals re operational procedures including the periodicity of meetings, reimbursement of travel expenses to provincial participants and the relationship between committees and sub-committees, working groups and task forces etc.

1. RATIONALIZATION OF SUBJECT MATTER COMMITTEES

We believe that there are currently more subject matter committees (16) than required and a reduction in their numbers would be of benefit to both Statistics Canada and the provinces. Once formalized, individual committees tend to have a life of their own and be perpetuated whether or not the benefits accruing from their activities outweigh their costs. In addition, our own experience as a smaller provincial statistical agency has been that a severe strain has been placed on our staff resources in attempting to adequately represent our government on those committees to which we provide delegates.

Upon reviewing the existing subject matter committee structure we concluded that the most preferable alternative is to combine 4 existing committees within the sphere of the Business Statistics Field - Prices, Manufacturing, Construction and Investment and Merchandising and Services - into a single new Business Statistics Committee. This committee would also be responsible for communications statistics with the existing Transportation and Communications Committee becoming solely concerned with transportation.

In addition, we suggest that the Trade Committee be absorbed by the Economic Accounts Committee which is concerned with the question of measuring interprovincial trade flows while international trade, if required, would be covered by the Business Statistics Committee. Our final recommendation is to expand the existing Census of Population and Housing Committee to include household surveys as the Census and Household Surveys Committee. As such, this committee would be in step with Statistics Canada's recent reorganization and would provide a tie-in with respect to the considerations of alternatives between census and household surveys for the collection of social statistics.

It should be noted that we have not proposed any changes for 8 subject matter committees - Vital Statistics, Health, Judicial, Local Government, Agriculture, Minerals, Energy, and Labour. Each of these committees is either semi-autonomous (has external linkages) and/or is typically represented by provincial officials from line departments.

2. ESTABLISHMENT OF FUNCTIONAL COMMITTEES

We firmly believe that the greatest single weakness of the existing committee structure is the lack of functional committees to address the multiplicity of existant and emerging issues which cut across subject areas. At present, these issues tend to be either raised piecemeal in subject matter committees or brought directly before the Consultative Council, both of which are unsatisfactory alternatives.

As a solution we propose the establishment of two new functional committees - a Data Development Committee and a Data Dissemination Committee. In addition, we suggest that the two existing functional committees - Administrative Records and Standards and Classification be incorporated within the Data Development Committee.

The Data Development Committee should be concerned with all topics relating to the development of new statistics and new sources as well as greater or more efficient utilization of existing statistical systems, while the Data Dissemination Committee should consider all means for accessing and distributing data. Following is a listing of functions or areas of activity which we suggest could be included in the Terms of Reference of these committees:

A. Data Development Committee

- existing functions of the Administrative Records and Standards and Classification Committees
- development of small area (subprovincial) data
- linkages of data files (including consideration of legal and political factors)
- utilization of tax records
- new institutional arrangements for the access and development of data
- reduction of respondent burden
- sharing of provincial data development systems
- geographical transformation systems

B. Data Dissemination Committee

- data clearing house activities
- electronic dissemination of data
- development and sharing of software packages
- pricing of statistical products and services
- utilization of magnetic tapes for the exchange of data
- utilization of microforms
- provincial access to unpublished data

In general, these committees should have broad mandates to consider all functional areas respecting the development and dissemination of data. They should also have senior Statistics Canada officials as chairmen. We propose the Data Dissemination Committee be chaired by the Assistant Chief Statistician of Marketing Services and the Data Development Committee be chaired by a senior officer as deemed most appropriate for this role by Statistics Canada.

3. OPERATIONAL PROCEDURES

A. Periodicity of Meetings

- We recommend that committee meetings should not necessarily meet annually since this practice can and has led to an unproductive use of both federal and provincial resources.

B. Reimbursement of Travel Expenditures

- In order to encourage more committee meetings outside Ottawa we suggest that Statistics Canada extend its reimbursement policy to cover all committee meetings, irrespective of their location.
- If our proposal for establishment of a Business Statistics Committee is accepted, reimbursement should be provided to at least 2 delegates, due to the diversity of subject matter areas covered and the increased time required - presumably 3 or more days per meeting.
- We also recommend that 2 delegates be reimbursed for travel expenditures to the following proposed committees - Census and Household Surveys, Data Development and Data Dissemination. As we anticipate each of these committees will discuss topics involving a variety of technical matters, e.g. subject matter, systems development and EDP, mathematical and applied statistics etc., this proposal would allow provinces to more effectively represent their interests.

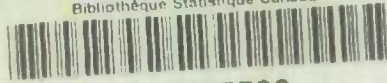
D. Committee Chairmen

- Chairmen appointed by Statistics Canada should be drawn from the highest possible levels at which such personnel would still have an intimate knowledge of matters dealt with by the committee. They must be of sufficiently high rank within Statistics Canada to be able to effectively direct and coordinate the work of other employees in committee related activities.

FEDERAL-PROVINCIAL STATISTICAL COMMITTEES

<u>Existing</u>		<u>Proposed</u>
1. Vital Statistics		1. Vital Statistics
2. Health		2. Health
3. Judicial		3. Judicial
4. Local Government		4. Local Government
5. Census		5. Census and Household Survey
6. Agriculture		6. Agriculture
7. Minerals		7. Minerals
8. Energy		8. Energy
9. Labour		9. Labour
10. Economic Accounts	→	10. Economic Accounts
11. Trade		
12. Transportation & Communication	→	11. Transportation
13. Prices		
14. Manufacturing		
15. Construction and Investment	→	12. Business Statistics
16. Merchandising and Service		
17. Administrative Records		
18. Standards and Classification	→	13. Data Development
		14. Data Dissemination

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010085586

008

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL  PROVINCIAL

DE LA

POLITIQUE STATISTIQUE



CINQUIÈME RÉUNION

LES 8 et 9 MARS 1978

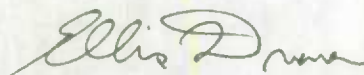
OTTAWA, CANADA



STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA
FEB 18 1936
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

PREFACE

La cinquième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique s'est tenue à Ottawa les 8 et 9 mars 1978. Le Secrétariat estime que tous les lecteurs, particulièrement ceux qui n'étaient pas présents à la réunion, trouveront utile le résumé qui est joint à ce rapport en guise d'introduction. Le procès-verbal détaillé suit. Les lecteurs sont invités à nous faire parvenir leurs commentaires.



R. Ellis Drover,
Secrétaire du Conseil

1910

1911

1912

	<u>Page</u>
ORDRE DU JOUR	v
LISTE DES DELEGUÉS ET OBSERVATEURS	
Membres	vii
Observateurs	viii
Secrétariat	ix
RESUMÉ	1
RAPPORT DETAILLÉ	3
Point 1 de l'ordre du jour (Allocation d'ouverture du président: autres membres s'il y a lieu)	3
Point 2 de l'ordre du jour - Rapport du secrétaire	5
(a) Généralité	5
(b) Rapport provisoire sur certains points de l'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil	9
(1) Groupe de travail de Statistique Canada sur l'intégration	19
(2) Activités du Centre d'information statistique et l'établissement d'un index	19
(3) Participation des provinces à des réunions et des programmes statisti- ques internationaux	19
(4) Rapport sur le prix des produits et des services statistiques	19
(5) Meilleure exploitation des documents existants pour la production de données sur les petites régions	20
(6) Les langues officielles dans le cadre des ententes fédérales- provinciales	20
(7) Diffusion rapide aux provinces et territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada	20
(8) Utilisation des données fiscales à des fins statistiques	21
(9) Autres points	23
Point 3 de l'ordre du jour - Activités des comités	23
(a) Examen des comités, y compris l'évaluation des comités existants et de la nécessité d'en créer de nouveaux	23
(b) Rapport sur les comités consultatifs de la statistique judiciaire et de la statistique de la santé	31
(e) Projet d'élaboration de données administratives provinciales proposé par le Comité fédéral-provincial des documents administratifs	33

Table des matières - suite

	<u>Page</u>
Point 4 de l'ordre du jour	35
(a) Recensement de 1981	35
(1) Recensement de la Population et du Logement	35
(2) Rapport provisoire sur le recensement de 1981 de l'agriculture	37
(3) Rapport provisoire sur le recensement du commerce et des services	37
(b) Autres points	38
 Point 5 de l'ordre du jour - Travaux de planification statistique du gouvernement fédéral et plan à moyen terme de Statistique Canada .	 39

Volume 2 de ce rapport contient les annexes suivants:

- Annexe I - Rapport du Centre fédéral d'échange de données
- Annexe II - Participation des provinces aux programmes statistiques internationaux
- Annexe III - Accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et les provinces
- Annexe IV - Communication aux provinces et aux territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada
- Annexe V - Document de Terre-Neuve (Le plan à moyen terme de Statistique Canada)
- Annexe VI - Document de l'Ontario (Observations relatives au plan à moyen terme de Statistique Canada)
- Annexe VII - Document de l'Ontario (Services centraux de la statistique - Fonctions et objectifs)
- Annexe VIII - Document du Manitoba (La restructuration des comités fédéraux-provinciaux en vue d'une plus grande efficacité)
- Annexe IX - Document de la Saskatchewan
- Annexe X - Document de la Colombie-Britannique (Proposition de la Colombie-Britannique visant à restructurer les comités statistiques fédéraux-provinciaux)

ORDRE DU JOUR

1. Allocution d'ouverture du président; remarque d'autres membres du Conseil, s'ils le désirent.
2. Rapport du secrétaire:
 - a) Affaires générales
 - b) Situation en ce qui a trait aux points abordés à la dernière réunion:
 - 1) groupe de travail de Statistique Canada sur l'intégration,
 - 2) centre fédéral d'échange de données et catalogue,
 - 3) participation des provinces à des réunions et à des programmes statistiques internationaux,
 - 4) rapport sur le prix des produits et services statistiques (possibilités de partage des coûts de la production en commun de données),
 - 5) meilleure exploitation des documents existants dans la production de données sur les petites régions,
 - 6) langues officielles dans les ententes fédérales-provinciales,
 - 7) communication à bref délai de données non publiées par Statistique Canada, aux provinces et aux territoires,
 - 8) utilisation des données fiscales à des fins statistiques,
 - 9) autres points.
3. Activités du Comité:
 - a) examen des comités: valeur des comités existants et nécessité de nouveaux comités;
 - b) rapport de la consultation sur la statistique judiciaire et la statistique sur la santé;
 - c) comité fédéral-provincial de la statistique du commerce -
Proposition: qu'à l'avenir, la séance de l'après-midi prenne la forme d'une discussion, sous le titre "Groupe de travail sur la statistique du commerce inter-provincial".
 - d) Comité fédéral-provincial de la statistique des transports et des communications -
Recommandation:
 - 1) que le nom du comité devienne "Comité fédéral-provincial de la statistique des transports";
 - 2) qu'il ait parmi les représentants provinciaux au comité et dans le groupe de travail des personnes compétentes en statistique des transports;
 - 3) que l'on constitue un nouveau comité appelé "Comité fédéral-provincial de la statistique des communications";
 - e) projet concernant le développement des données administratives provinciales proposé par le Comité statistique fédéral-provincial des documents administratifs;

Ordre du jour (suite)

4. a) Recensement de 1981
 - 1) Recensement de la population et des logements:
 - rapport d'étape sur le mémoire au Cabinet;
 - aide possible des provinces dans la collecte et la diffusion des données;
 - 2) rapport d'étape du recensement de l'agriculture;
 - 3) rapport d'étape du recensement du commerce et des services;
 - b) autres points.
-
5. Activités fédérales en planification des statistiques et plan à moyen terme de Statistique Canada:
 - a) rapport d'étape des activités fédérales de planification des statistiques;
 - b) discussion d'un document intitulé Statistique Canada - Les prochains cinq ans:
 - 1) mandat;
 - 2) insistances futures du programme et exemples d'initiatives;
 - 3) critères de détermination des priorités;
 - 4) apports éventuels des provinces et territoires.

LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS

Membres

Statistique Canada

M. P.G. Kirkham (président),
Statisticien en chef du Canada

M. R.E. Drover (secrétaire),
Directeur,
Assistance-utilisateurs

Terre-Neuve

M. G. Courage,
Directeur,
Services centraux de statistique,
Conseil exécutif

Île-du-Prince-Édouard

M. L. Beverly,
Secrétaire adjoint au
Conseil de Planification,
Ministère du Développement

Nouvelle-Écosse

Md. C. Conrad,
Directeur,
Services de statistique,
Ministère du Développement

Nouveau-Brunswick

M. C.R. Marks
Directeur,
Recherche économique,
Ministère de la finance

Québec

M. A. Dumas,
Directeur général,
Bureau de la statistique du Québec

Ontario

M. O.M. Schnick
Directeur exécutif,
Services centraux de statistique,
Ministère du Trésor, de l'Economie et des
Affaires intergouvernementales

Manitoba

M. A. Gillman
Directeur,
Bureau de la statistique du Manitoba

Saskatchewan

M. R.C. McMahon
Directeur,
Bureau de la statistique du la
Saskatchewan

Alberta

M. H. Ford,
Directeur,
Bureau de la statistique de l'Alberta

Colombie-Britannique

M. W.P. McReynolds,
Directeur,
Division de la statistique,
Ministère du Développement économique

Territoire du Yukon

M. D. Munroe,
Chef, Recherches et planification
économiques,
Gouvernement du Yukon

Territoires du Nord-Ouest

M. Ralph Joyce
Chef de la Section de la statistique
Division des politiques et de l'évaluation
Département de la planification et de
l'évaluation de programmes
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Observateurs

M. V.R. Berlinguette,
Agent spécial,
Statistiques des entreprises

M. T. Davis,
Secrétaire du Bureau,
Secrétariat du Bureau

M. I.P. Fellegi,
Statisticien en chef adjoint
du Canada,
Services statistiques

M. A.R. Grenier,
Groupe de l'intégration et de la
coordination des systèmes
Direction des institutions des
finances publiques

M. G. Labossière,
Directeur général,
Division de l'administration

M. G. Leclerc,
Statisticien en chef adjoint
du Canada,
Comptes économiques et intégration,
Statisticien en chef adjoint
du Canada par intérim,
Statistiques des entreprises

M. J. Morin,
Adjoint administratif au
statisticien en chef

Md. G. Pilozzi,
Chef, Relations intergouvernementales,
Assistance-utilisateurs

Mlle J.R. Podoluk,
Directeur général,
Directeur de la statistique des
ménages

M. B. Prigly,
Coordonnateur,
Relations internationales

M. E.T. Pryor,
Directeur général,
Direction du recensement et du
contenu de l'analyse

M. L.E. Rowebottom,
Statisticien en chef adjoint
du Canada,
Institutions et agriculture

M. J. Ryten,
Directeur général,
Direction de la statistique générale

M. D. Salley,
Agent supérieur de planification,
Secrétariat de la statistique

M. T.S. Thompson,
Secrétaire,
Secrétariat de la statistique

M. J.P. Trudel,
Directeur général,
Recensement de la production

M. R.G. Vaillancourt,
Directeur,
Division des langues officielles

M. R.A. Wallace,
Statisticien en chef adjoint
du Canada,
Recensement et enquêtes ménages

M. J.S. Wells,
Directeur général,
Direction du système des comptes
nationaux (courants)

M. M. Wisenthal,
Directeur général,
Direction des institutions des
finances publiques

M. D.A. Worton,
Statisticien en chef adjoint
du Canada,
Services de diffusion et de
promotion

Observateurs - fin

Bureau des relations fédérales-
provinciales

M. J. Crête,
Direction de la coordination,
Affaires extérieures

Québec

M. W. Bisreth,
Directeur, Production statistique,
Bureau de la statistique du Québec

M. B. Robert,
Chef, Recensement et Services
démographiques,
Bureau de la statistique du Québec

M. L. Walsh,
Agent, Relations fédérales-provinciales,
Affaires intergouvernementales

Ontario

M. E.P. McCoy,
Chef, Secrétariat de la statistique,
Ministère du Trésor, de l'Economie et
des Affaires intergouvernementales

Md. H. Salisbury,
Services centraux de statistique,
Ministère du Trésor, de l'Economie et
des Affaires intergouvernementales

Manitoba

M. O. Perez de Tagle,
Service informatique et Analyses
socio-économique,
Bureau de la statistique du Manitoba

Saskatchewan

Md. V. Myles,
Agent de recherche,
Bureau de la statistique de la
Saskatchewan

Alberta

M. R. Bietting,
Gestionnaire, Services informatiques,
Bureau de la statistique de l'Alberta

M. L. Rokosh,
Gestionnaire,
Enquêtes et Méthodologie,
Bureau de la statistique de l'Alberta

Colombie-Britannique

M. G. Weir,
Agent de la statistique,
Division de la statistique,
Ministère du Développement économique

Secrétariat

Md. J. Beckstead,
Assistance-utilisateurs

M. G.W. Brenton,
Chef, Services consultatifs,
Assistance-utilisateurs

Md. L. Farrah,
Assistance-utilisateurs

M. E.M. McCamon,
Coordonnateur,
Secrétariat des conférences,
Assistance-utilisateurs

M. G.J. Potter,
Coordonnateur adjoint,
Secrétariat des conférences,
Assistance-utilisateurs

Article 1

Dans ses remarques d'ouverture, le président déclare que le Conseil a réussi à donner à la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces dans le domaine statistique, une stabilité et une certaine continuité sur le plan des objectifs qui ont produit des discussions libres, franches et productives sur les problèmes communs aux deux groupes. En 1977, dit-il, il s'est passé un certain nombre de choses qui auront des répercussions considérables sur l'appareil statistique entier. Il ajoute que la croissance et la maturation que connaît le système d'information générale entraîneront nécessairement des modifications dans le rôle traditionnel de Statistique Canada et nécessiteront l'établissement de liens avec les autres parties de l'appareil statistique. En prévision de l'effet de ces modifications éventuelles, certaines modalités de planification à moyen terme ont déjà été mise en oeuvre: il s'agit de déterminer les besoins de l'appareil entier et de définir les rôles que les différents partenaires auront à jouer dans le système.

Article 2

Dans son rapport, le secrétaire mentionne les nombreuses consultations en cours entre Statistique Canada et les provinces et territoires, soulignant les progrès accomplis en vue d'officialiser les ententes existantes de partage des tâches. Il informe le Conseil des activités entreprises à la suite de la dernière réunion. A propos du travail des comités, il se déclare heureux de constater que les groupes de travail et d'étude ont accru leurs activités. Il recommande toutefois au Conseil d'évaluer la structure d'ensemble et le fonctionnement de ses comités.

Le Conseil reçoit les rapports et discute d'un certain nombre de questions suscitées par la réunion de 1977.

Article 3a)

Après une longue discussion sur les divers moyens de restructurer les comités techniques existants, y compris la possibilité de former de nouveaux comités, il est décidé d'accepter la recommandation faite par le Québec de constituer un groupe de travail qui serait chargé de proposer au Conseil une nouvelle structure de comités et d'étudier l'ensemble des mécanismes de consultation. Par la suite, M. D. Worton de Statistique Canada est nommé président de ce groupe. La première réunion aura lieu à Victoria le 24 avril 1978 et la deuxième, à Ottawa le 22 juin 1978.

Article 3b)

Statistique Canada annonce au Conseil que même si le Comité consultatif de l'information et de la statistique judiciaire n'a pas tenu de réunion au cours des deux dernières années, il y a toutefois eu beaucoup de travail effectué dans le domaine de la statistique judiciaire, et qu'un comité entièrement réorganisé, de haut niveau cette fois, tiendrait une réunion au cours de l'année qui vient.

En ce qui concerne la recommandation du Conseil, faite l'année dernière, à propos de la formation d'un comité permanent sur la statistique de la santé, les participants sont informés que le sous-ministre de la Santé n'a pas agi en ce sens parce que le domaine de la statistique de la santé subit actuellement des modifications considérables. En guise de remplacement, Statistique Canada et le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être ont tenu des discussions bilatérales avec les provinces et les territoires; elles se sont soldées par la formation d'un comité spécial chargé de définir les besoins, d'analyser les systèmes existants d'échange d'information et de recommander les modifications appropriées.

Article 3c) et 3d)

Ces deux problèmes ont été abordés au cours de la discussion de l'article 3a); les recommandations sont laissées au groupe de travail.

Article 3e)

Le président du comité statistique des documents administratifs déclare que le Comité a étudié la possibilité d'obtenir des données sur les migrations interprovinciales et intraprovinciales à partir

de divers documents fédéraux et provinciaux, et qu'il a constaté nombre de lacunes. Le Comité, dit-il, recommande la formation d'un groupe d'étude renouvelable, animé par Statistique Canada, qui aiderait les provinces à créer divers fichiers. Statistique Canada répond qu'il étudiera la possibilité de former un groupe d'étude, et que la demande, formulée par les provinces, de donner une forte priorité aux statistiques sur la migration serait prise en considération dans le cadre de la revue en cours des projets internes.

Article 4a)

Le président du Comité des recensements de la population et du logement résume pour le Conseil la discussion qui a eu lieu lors de la dernière réunion de son comité. Il est prévu de présenter le 1^{er} juin au Cabinet, le document sur le recensement de 1981; les réactions sont attendues au cours du mois d'août. En ce qui concerne les conséquences de la réduction prévue du recensement, il déclare que les aspects touchés seraient sans doute l'analyse, la recherche et la diffusion. Il souligne que tout est fait pour établir la proposition la plus convaincante possible et pour la défendre le plus énergiquement possible.

Article 4b)

Statistique Canada expose l'état d'avancement de la planification du recensement de 1981 de l'agriculture. Le Conseil apprend que les recommandations finales sont en préparation et seront présentées à la prochaine réunion du Comité de la statistique de l'agriculture, et qu'il est prévu d'effectuer un essai préalable du questionnaire du recensement de l'agriculture au cours du mois de juin 1979.

Article 4c)

Statistique Canada annonce qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires à la tenue d'un recensement du commerce et des services en 1981 et que, même s'il arrivait à obtenir l'argent nécessaire, le retard pris dans la planification empêcherait que quoi que ce soit puisse être fait avant 1982. Le Conseil est informé que, si quelque chose était fait en 1982, ce serait à une échelle beaucoup plus modeste que celle du recensement de 1971 et que Statistique Canada, tout en reconnaissant la nécessité de tenir un recensement, étudie les alternatives.

Article 5

Statistique Canada déclare au Conseil qu'il a établi de façon très précise quatre grands objectifs stratégiques à moyen terme, à savoir: la réduction du fardeau de réponse; l'augmentation des services aux utilisateurs; l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience interne du bureau; et, dans le cadre de l'appareil statistique global, l'accentuation de son rôle de chef et de coordonnateur. Statistique Canada espère avoir établi un grand projet concernant la statistique fédérale vers le milieu de 1979, à la suite de quoi il a l'intention de travailler énergiquement avec les provinces, individuellement ou collectivement, à définir leur participation dans l'appareil statistique global.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR (Allocution d'ouverture du président; autres membres du Conseil s'il y a lieu)

En ouvrant la cinquième réunion, le président, M. Peter Kirkham, souhaite la bienvenue aux délégués des provinces et territoires, et prononce l'allocution suivante:

Je dois vous avouer que j'ai l'impression d'être maintenant un expert dans ce genre de réunions, puisque j'ai participé aux quatre réunions précédentes et que je les ai toutes présidées, à l'exception de la première. Bien sûr, certains d'entre vous ont une plus longue expérience que moi de la coopération fédérale-provinciale en matière statistique, mais il ne faut voir là qu'un autre trait caractéristique de nos rencontres. Au cours des années, nous avons su maintenir nos objectifs, ainsi qu'une certaine stabilité au niveau de la représentation, ce qui a grandement favorisé des discussions libres, franches et productives de nos préoccupations et problèmes communs. Nous pourrions même qualifier nos rapports de familiaux, pour autant que nous ayons à l'esprit le genre de rapports existant à l'intérieur d'une famille des années soixante-dix où la démocratie règne et où le père n'est pas considéré comme le "chef du ménage".

Comme l'indique le rapport du secrétaire, l'année 1977 a été fructueuse en ce qui concerne nos travaux communs. En examinant les divers points du programme de l'année dernière, nous constatons que nous avons soit entrepris des démarches concrètes en vue de trouver des solutions aux problèmes, soit examiné différentes solutions que nous vous avons soumises à nouveau en prévision de futures discussions. Le Secrétariat a accompli un gros volume de travail, et ce presque chaque jour, et les comités, qui constituent la principale tribune pour les discussions conjointes sur des sujets spécialisés et fonctionnels, ont été également fort actifs. Il m'est facile d'imaginer que certains d'entre vous ont dû éprouver de la difficulté à suivre les nombreuses activités qui ont eu lieu en 1977, année où les comités et leurs groupes de travail ont tenu un nombre record de réunions. C'est pourquoi je suis heureux de constater qu'on a prévu, à l'ordre du jour, l'étude de notre emploi du temps en comité et que les suggestions qui ont été faites à ce sujet serviront de base aux prochaines discussions sur ce point.

A Ottawa, l'année 1977 a donné lieu à de nombreuses réalisations qui ont une grande portée pour Statistique Canada et pour l'appareil statistique en général. Mes collègues supérieurs et moi avons consacré la majeure partie de notre temps à élaborer, souvent dans des délais très courts, des lignes de conduite sur des questions telles que les dispositions de la Loi canadienne sur les droits de la personne concernant les banques de données, les exigences en matière de diffusion des données que doit satisfaire l'organisme qui, conformément à un projet antérieur, devait jouer un rôle de surveillance après la levée du contrôle des prix et des salaires, les diverses initiatives du Secrétariat des petites entreprises, et d'autres questions du genre.

C'est précisément à ce genre de réalisations que j'ai fait allusion dans l'allocution que j'ai prononcée devant l'Institut d'administration publique, l'automne dernier, sur les tendances futures de la gestion de l'information. De toute évidence, le système d'information subit actuellement des changements et même des bouleversements, et les modifications qu'il faudra apporter aux fonctions traditionnelles de Statistique Canada, ainsi que les liens qu'il faudra établir avec les autres composantes du système, nécessiteront beaucoup de réflexion et une planification minutieuse.

C'est pourquoi nous avons cru bon de prendre l'initiative d'élaborer une méthode de planification à moyen terme qui permettra de prévoir autant que possible les besoins que nos associés dans le domaine de la statistique et nous-mêmes pouvons satisfaire, ainsi que les rôles que nous pouvons jouer, au lieu d'attendre passivement que des événements extérieurs se produisent avant que nous puissions réagir. Je saisis l'occasion que m'offre cette réunion pour discuter avec vous de cette méthode de planification et de recueillir vos commentaires sur votre participation éventuelle à ce projet.

Naturellement, le genre d'organisation interne que Statistique Canada devra instaurer pour remplir son rôle qui reste encore à être défini, est une source de préoccupation constante pour nous. A cet égard, il est probable que certains d'entre vous se sont étonnés de l'importance de l'étude que j'ai demandée à M. Leclerc de mener sur le Secteur de la statistique des entreprises et sur le Secteur de la statistique des comptes économiques, de même que sur les rapports qui existent entre ces deux domaines. Certains se sont également demandé si d'autres changements étaient prévus. La réponse est simple. L'époque des grandes réorganisations visant à créer un cadre semi-permanent en fonction duquel nous pourrions assumer nos responsabilités est probablement révolue. Nous devons adopter une approche plus souple basée sur une étude pratique de la façon de s'acquitter efficacement de diverses tâches et d'exploiter au maximum le personnel d'encadrement et le personnel spécialisé.

Bien sûr, une telle démarche comporte des principes directeurs. Il y a d'abord les méthodes de collecte selon les domaines d'étude. Il y a également la nécessité de plus en plus évidente de faire une distinction entre ce que nous appelons les opérations, le contenu et l'analyse des données, et les groupes de contrôle des programmes. Voilà le genre de considérations qui ont entraîné le fractionnement de la Direction des enquêtes auprès des ménages l'année dernière et qui guideront M. Leclerc dans son travail au cours des prochains mois.

Comme vous avez pu le constater, notre ordre du jour est chargé. Le secrétaire prévoit que nous pourrions lever la séance avant le lunch demain, mais je crois qu'il est préférable, par mesure de prudence, de réserver l'après-midi pour nos travaux. Vous avez dû lire dans l'ordre du jour que vous êtes cordialement invités à une réception et à un buffet, ce soir au Centre des conférences, à partir de 17h30. Nous aurons alors l'occasion de nous rencontrer sans formalités; de plus, des hauts fonctionnaires de Statistique Canada viendront se joindre à nous.

Nous avons mis un service de secrétariat à votre disposition, dans le bureau voisin, pour répondre à toutes vos questions, régler vos problèmes, taper vos textes ou faire des photocopies, ou encore prendre des rendez-vous avec des fonctionnaires de Statistique Canada. Si vous désirez utiliser ce service, veuillez vous adresser à M. Drover ou à M. Merv McCamon. Je propose que nous fassions de courtes pauses vers 10h15 et 15h, que nous prenions le lunch entre 12h15 et 13h30, et que la séance d'aujourd'hui se termine vers 17h.

En guise de conclusion, j'aimerais souligner que j'espère sincèrement que la présente réunion du Conseil sera productive. Soyez assurés que le gouvernement fédéral désire travailler en collaboration avec les provinces et les territoires* à l'amélioration de l'appareil statistique national. La rapidité avec laquelle notre milieu se transforme exige que nous fassions preuve de créativité et que nous unissions nos efforts.

Si nous échouons, nous manquerons à nos engagements envers de nombreux utilisateurs qui nous considèrent comme un fournisseur impartial de renseignements et qui comptent sur nous pour satisfaire leurs besoins de plus en plus complexes en matière d'information. Je souhaite ardemment que la présente conférence nous permette d'atteindre cet objectif fondamental.

Réponse à l'allocution d'ouverture du président

M. Munroe, au nom du gouvernement du Yukon, remercie Statistique Canada de la collaboration qu'il a apportée au cours de l'année dernière. Toutefois, il souligne les problèmes que pose sa participation aux diverses réunions des comités à Ottawa, surtout à cause du temps qu'exigent ces déplacements. Il ajoute que, avec le début des travaux de construction du pipeline en 1981, le Yukon aura grandement besoin de renseignements, plus particulièrement sur les déplacements de population. Étant donné que le gouvernement du Yukon n'a ni le personnel, ni les experts requis pour accomplir cette tâche, il se tournera probablement vers Statistique Canada pour obtenir de l'aide. M. Munroe souligne également la nécessité d'examiner le volume des recherches effectuées sur le Nord.

M. Kirkham remercie M. Munroe et se dit persuadé que Statistique Canada et le gouvernement du Yukon pourront trouver ensemble une solution aux problèmes mentionnés. Il revoit ensuite l'ordre du jour de la réunion et demande si les délégués ont des commentaires à formuler.

M. Gillman demande qu'on porte la question de l'information aux utilisateurs à l'ordre du jour; on l'assure qu'elle le sera. Les délégués conviennent également de réserver une demi-journée à l'étude du point 5, Travaux de planification Statistique du gouvernement fédéral et Plan à moyen terme de Statistique Canada.

* Dans le présent rapport, il est fait allusion aux "Provinces et Territoires" et aux "Provinces". Dans le cas où on ne fait allusion qu'aux "Provinces", le lecteur doit comprendre que les Territoires sont aussi inclus.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport du secrétaire)

M. Drover, secrétaire, présente le résumé de son rapport qui a été distribué aux membres du Conseil avant la réunion. Il informe les membres qu'ils recevront, au cours de la réunion, une liste complète des accords de coopération conclus entre Statistique Canada et les ministères, organismes gouvernementaux, etc., des diverses provinces (sauf dans le domaine de la santé). De plus, il annonce aux membres que, à compter du 1^{er} mai, l'Assistance-utilisateurs comptera un nouveau conseiller régional au bureau régional d'Edmonton, qui assurera le service auprès des Territoires et du nord de l'Alberta.

Voici le rapport du secrétaire en entier:

Point 2a) de l'ordre du jour (généralité)

Au cours de la dernière année, la Division de l'assistance-utilisateurs a continué à remplir le rôle de coordonnateur des réunions officielles sur la statistique fédérale-provinciale ainsi que de point d'entrée à Statistique Canada pour les points de contact des provinces et des territoires.

Le personnel de l'administration centrale a été impliqué de diverses manières dans les arrangements concernant 23 réunions officielles de comités fédéraux-provinciaux et plus de 30 autres réunions, y compris quelques colloques régionaux. L'organisation, la rédaction et la distribution du compte rendu de ces réunions, ainsi que l'étude des résolutions, la rédaction de sommaires, etc., constituent une charge de travail de plus en plus lourde pour le Secrétariat. Nous avons continué à publier notre bulletin intitulé Nouvelles statistiques fédérales-provinciales. Nous avons fourni aux points de contact des provinces et des territoires des consultations journalières et des réponses aux demandes de renseignements spéciales; nous avons également envoyé à diverses provinces des états statistiques mensuels ordinaires. Des dispositions ont été prises afin de mettre en rapport les nombreux visiteurs provinciaux avec les spécialistes des divisions et des domaines concernés à Statistique Canada au cours de la dernière année.

Les huit bureaux régionaux de l'Assistance-utilisateurs ont assuré une grande variété de services aux administrations provinciales et organisé un grand nombre de réunions régionales.

La production de la deuxième édition de l'Inventaire des programmes statistiques progresse à un rythme soutenu; plus de la moitié des volumes ont déjà été révisés. La nouvelle édition devrait être terminée et publiée au printemps.

Nous avons de nouveau cherché à donner une forme officielle au partage du travail entre Statistique Canada et d'autres organismes. Une étude menée à l'automne de 1977 révèle que Statistique Canada a conclu plus de 500 ententes de ce genre avec des organismes dont la majorité sont provinciaux. Etant donné qu'un accord comprend souvent plusieurs arrangements, nous estimons que ce travail d'officialisation touchera à environ 350 accords au total. De ce nombre, 50 ont été signés et des démarches ont été entreprises pour officialiser 75 autres accords; il reste donc 225 accords à mettre au point. Un exemplaire de tous les contrats fédéraux et provinciaux qui ont été signés a été remis aux membres du Conseil; la liste ci-jointe énumère ceux qui sont actuellement à l'étude.

Consultation officielle

Comme nous l'avons déjà mentionné, le secrétariat des conférences a coordonné les activités de 23 réunions de comités fédéraux-provinciaux au cours de la dernière année. Toutes les fois où cela était possible, les réunions de comités ont été groupées d'après les spécialités et les domaines d'intérêt des délégués provinciaux. Malheureusement, la période entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, au cours de laquelle un certain nombre de réunions fédérales-provinciales devaient avoir lieu, a été réservée aux réunions de l'OTAN et du Commonwealth, et le Centre des conférences d'Ottawa n'était pas disponible. Il s'en est suivi que quelques-unes de nos réunions ont été tenues en novembre, ce qui a entraîné des retards dans la production des comptes rendus, des résolutions, des sommaires, etc. Au cours de l'année, deux réunions de comités ont eu lieu à l'extérieur d'Ottawa.

A première vue, l'année dernière semble avoir été ordinaire en ce qui a trait aux travaux des comités, mais si l'on examine cet aspect de plus près, on constate que, dans la plupart des cas, le volume des activités internes de bon nombre de comités a augmenté considérablement. Cette augmentation est due en partie au travail accompli par les groupes de travail à la suite d'une plus grande communication entre les délégués. Les brefs commentaires suivants ont pour but de faire ressortir ce point.

- Statistique de l'agriculture

Ce comité a une charge de travail considérable et doit continuellement régler de nombreux problèmes statistiques, dont certains sont périodiques et d'autres sont nouveaux chaque année.

- Comptes économiques provinciaux

La conclusion n° 2 de la réunion du mois d'avril 1977 qu'a tenue ce comité établit un ordre de priorités qui constitue pour le comité un résumé de son programme de travail pour l'année prochaine. Il est prévu que la liste des priorités sera revue et mise à jour à chaque réunion. L'attention particulière que porte le comité aux "tâches" est louable.

- Recensement des manufactures

Ce comité a tracé un programme complet de travail à la réunion du mois de mai 1977 (voir le point 9 à la page 5 du procès-verbal). De plus, le groupe de travail de ce comité a été chargé d'étudier le programme proposé et d'établir un ordre de priorités (voir le procès-verbal du groupe de travail, en date des 6 et 7 octobre 1977). Il convient d'établir un programme de travail permanent dans ce secteur qui fait l'objet d'accords de partage des tâches entre Statistique Canada et toutes les provinces.

Membres du groupe de travail: Québec, Ontario, Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique, Statistique Canada.

- Recensement de la population et du logement

Le programme de travail général de ce comité prévoit le maintien de consultations permanentes sur tous les aspects du recensement quinquennal et du recensement décennal. Aucun programme annuel précis n'a été déterminé.

- Statistique de la construction et de l'investissement

Les provinces s'intéressent de plus en plus aux travaux de ce comité. Jusqu'à maintenant, le comité a très bien réussi à favoriser un échange continu d'idées à l'intérieur du comité et avec l'extérieur. Le comité n'a pas défini un programme de travail étant donné qu'il a pour mission de continuer de promouvoir la coopération entre les gouvernements provinciaux et fédéral.

- Statistique du commerce

Le statut et l'avenir de ce comité dépendent des résultats de l'étude du point 3c) de l'ordre du jour. Il est connu que les provinces sont fort intéressées au commerce interprovincial.

- Statistique du travail

Lors de sa réunion de 1977, le comité a adopté la résolution suivante: "Attendu que le comité continue de jouer un rôle important dans l'échange de renseignements sur les recherches effectuées et les statistiques produites par les administrations provinciales et fédérales, il est décidé que le comité fédéral-provincial chargé de la statistique du travail continue d'agir conformément au mandat et aux mécanismes de soutien définis dans la résolution n° 1."

La résolution n° 1 se lit comme suit:

Attendu qu'il est nécessaire que le comité chargé de la statistique du travail étende ses discussions au-delà des questions de collecte et de diffusion des données, de façon à inclure le programme actuel et prévu d'utilisation des données, et attendu qu'il semble nécessaire d'élargir l'ordre du jour du comité afin d'étudier un plus grand nombre de questions, il est décidé qu'un groupe de travail composé d'un représentant de Statistique Canada, des Provinces de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et des Provinces de l'Ouest soit créé dans le but:

- a) d'étudier s'il est opportun que le comité fédéral-provincial chargé de la statistique du travail examine l'ensemble des programmes courants et à court terme de la statistique du travail, de façon à établir un ordre de priorités et à faire des recommandations concernant la répartition des ressources;

- b) de prendre des dispositions concernant la rédaction de documents en prévision de l'étude préliminaire du point (a), lors de la réunion des comités en 1978; et
- c) d'établir l'ordre du jour de la réunion du comité en 1978.

- Statistique du commerce et des services

Le groupe de travail de ce comité a été chargé d'élaborer un programme et d'établir un ordre de priorités. Comme il est possible que le Recensement du commerce et des services de 1981 soit annulé, le groupe de travail ne s'est réuni qu'en janvier 1978 et les conclusions de cette réunion ne sont pas encore officielles.

Une autre réunion est prévue pour les 15 et 16 mars à Edmonton. Voici les principaux points à l'ordre du jour:

- a) étude du programme des travaux statistiques de Statistique Canada, plus particulièrement dans le domaine du Commerce et des Services, et formulation de recommandations à l'intention du comité principal concernant les lacunes relatives au champ d'application (définition d'un ordre de priorités et désignation de l'organisme chargé d'entreprendre les programmes proposés); et
- b) étude du rôle et du mandat du groupe de travail.

Membres du groupe de travail: Alberta, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Statistique Canada.

- Conférence sur l'élaboration de données relatives aux administrations locales

A sa réunion de 1977, la Conférence a mis sur pied un comité chargé d'établir l'ordre du jour de la réunion de 1978 et de concevoir un plan de conférence à plus long terme (voir le point 7 des résolutions, etc).

Membres du comité chargé de l'ordre du jour: Québec, Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse et Statistique Canada.

- Statistique des prix

Les accords de partage du travail ne sont pas la principale préoccupation de ce comité. Toutefois, ce domaine de spécialisation est d'une importance capitale.

Le comité comprend un groupe de travail chargé d'étudier les I.P.V.I. provinciaux, les dépenses d'investissements et la déflation des comptes provinciaux, ainsi que l'I.P.C. et l'Enquête sur les dépenses des familles.

Membres du groupe de travail: Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse et Statistique Canada.

- Normes et classification

- a) maintenir les réunions annuelles afin d'assurer une diffusion efficace des renseignements;
- b) organiser des séances de travail et élaborer des projets avec chaque province sur des questions précises;
- c) étudier plus tard la création éventuelle de sous-comités et de groupes d'étude.

- Conseil de la statistique de l'état civil du Canada

Ce Conseil a été constitué en vertu d'un "décret du conseil". Il est tenu de se réunir une fois par année pour étudier des questions d'ordre législatif, administratif et statistique concernant la Section de la statistique de l'état civil, et pour faire des recommandations à ce sujet. Ce Conseil a toujours entretenu des relations de travail étroites.

Statistique de l'Énergie et statistique des minéraux

Au cours des réunions qu'ils ont tenues en 1977, ces deux comités ont étudié la directive du Conseil selon laquelle chaque comité doit présenter un programme de travail tous les ans. En raison des travaux considérables d'élaboration qu'a entrepris Statistique Canada dans le domaine de la statistique de l'énergie et des minéraux, et de la pleine utilisation des ressources qui en découle, il a été convenu de ne pas élaborer d'autre programme de travaux. Plusieurs membres disent souhaiter qu'on mette dorénavant l'accent sur la qualité des données recueillies plutôt que sur la quantité. Il est entendu que ce projet est à long terme et non à court terme.

Statistique Canada a également entrepris l'examen complet du système actuel dans le but de déterminer les lacunes qui existent actuellement en matière de données. Cette étude devrait être terminée d'ici le printemps 1978.

Le comité de la statistique de l'énergie a étudié la possibilité de former un groupe de travail et on a jugé que, en raison de l'orientation et de la rapidité des travaux d'élaboration qu'effectue Statistique Canada, il n'était pas nécessaire de former un tel groupe à l'heure actuelle.

Le groupe de travail chargé de la statistique des minéraux a été divisé en sous-groupes qui étudieront les points suivants:

- a) nouvelle évaluation des séries sur les métaux de base;
- b) exploitation, c'est-à-dire renseignements sur l'exploitation technique;
- c) inventaire des sources de données;
- d) stocks;
- e) révision du questionnaire sur les mines métalliques.

Membres: Colombie-Britannique, Ontario, Québec, Énergie, Mines et Ressources et Statistique Canada.

- Information et statistique judiciaires

Tous les membres du Conseil ont été informés des résultats de la dernière réunion des sous-procureurs-général et des sous-ministres chargés des programmes de correction. Le Conseil sera mis au courant de l'avenir de ce comité dans le point 3b) de l'ordre du jour.

- Statistique de la santé

Le statut de ce groupe de travail sera aussi étudié au point 3b) de l'ordre du jour.

- Documents administratifs

Ce comité a un groupe de travail chargé d'élaborer un projet d'utilisation des documents administratifs des gouvernements fédéraux et provinciaux à des fins statistiques. Le rôle futur du comité dérivera des décisions prises à l'égard d'une proposition précise qui est à l'étude au point 3e) de l'ordre du jour.

Membres du groupe de travail: Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Statistique Canada.

- Statistique des transports et des communications

L'avenir de ce comité fait l'objet d'une recommandation du Conseil. Voir le point 3d) de l'ordre du jour.

Le comité a mis sur pied un groupe de travail chargé de "repérer les demandes non satisfaites, d'étudier les sources de problèmes, d'établir un ordre de priorités et de déterminer une méthode d'approche".

Membres du groupe de travail: Un représentant du ministère des Transports de chaque province et un représentant de Transports Canada, de la Commission canadienne des transports et de Statistique Canada.

Conclusion

De l'avis du secrétaire, il convient que le Conseil évalue la structure du comité et son fonctionnement. Voici quelques-unes des questions à soulever:

- a) Tous les comités devraient-ils être tenus de se réunir annuellement en vertu de leur mandat?
- b) Faudrait-il créer plus de comités selon les besoins?
- c) Faudrait-il créer des comités dont le seul but serait d'échanger des renseignements, c'est-à-dire lorsqu'il n'existe aucun objectif de partage du travail?
- d) Devrait-il y avoir une différence marquée entre le "statut" des comités et celui des groupes de travail?
- e) La politique de Statistique Canada, qui prévoit le remboursement des frais de déplacement des délégués des provinces et des territoires jusqu'à Ottawa, une fois par année et pour chaque comité, paralyse-t-elle les travaux des comités?

Point 2b) de l'ordre du jour (Rapport provisoire sur certains points de l'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil)

1. Groupe de travail de Statistique Canada sur l'intégration

Depuis la dernière réunion du Conseil, les membres du groupe de travail ont tenu des réunions avec les représentants des provinces à quatre endroits différents. De la documentation sur tous les aspects des travaux du groupe de travail a été distribuée et, à la suite des réunions régionales, certaines modifications ont été apportées aux documents de travail schématiques et aux projets de questionnaires.

Les contraintes budgétaires et la pénurie de personnel qualifié entraînera sûrement l'extension du programme du groupe de travail sur l'intégration et la réévaluation de l'ordre de priorités. A l'heure actuelle, on met l'accent sur la définition des grandes entreprises afin d'améliorer les méthodes de déclaration et la qualité des données, et sur le manque d'uniformité des statistiques sur le travail tirées de différentes enquêtes.

2. Activités du Centre d'information statistique et établissement d'un index

Un rapport provisoire sur le projet de Centre d'information statistique du gouvernement fédéral est annexé au présent document (voir l'appendice I).

3. Participation des provinces à des réunions et des programmes statistiques internationaux

Une courte étude et une demande d'éclaircissements écrits sur la participation des provinces, d'après les questions soulevées dans l'étude, seront présentées au cours de la réunion du Conseil (voir l'appendice II).

4. Rapport sur le prix des produits et des services statistiques (Possibilités de production conjointe de données au moyen des programmes à frais partagés)

Un rapport sera remis au Conseil (voir l'appendice III).

5. Meilleure exploitation des documents existants pour la production de données sur les petites régions

Bien que le statisticien en chef adjoint chargé du Secteur des comptes économiques et de l'intégration a offert de se rendre dans chaque capitale provinciale après la dernière réunion du Conseil pour discuter des besoins des administrations provinciales en matière de données infraprovinciales, il n'a pas entrepris de démarches à cet effet, car il croyait que les membres du Conseil étaient d'avis que les secteurs chargés de mener les enquêtes de Statistique Canada devaient prendre d'autres mesures.

A la suite d'une demande faite durant la dernière réunion du Conseil à l'effet que Statistique Canada crée un groupe de travail chargé des données régionales, un tel groupe a été formé et un exposé de principe a été rédigé en prévision de la réunion du Conseil.

6. Les langues officielles dans le cadre des ententes fédérales-provinciales

A la suite de la période de discussions de la dernière réunion du Conseil, M. Kirkham a écrit à chacun des représentants des provinces et des territoires au Conseil pour leur demander d'indiquer si leurs gouvernements respectifs pouvaient accorder leur aide à Statistique Canada afin qu'il puisse respecter la Loi sur les langues officielles dans le cadre des ententes fédérales-provinciales. Cette requête a été présentée parce qu'il est venu à l'attention du Comité des langues officielles de Statistique Canada que des questionnaires d'enquête sur lesquels le nom de Statistique Canada apparaissait à titre d'associé avaient été distribués par une province ou un territoire.

Huit membres ont donné leur accord, trois n'ont pu donner de réponse définitive et une province a indiqué qu'elle préférerait négocier des ententes sur mesure, parce que ce gouvernement avait décidé de publier et de distribuer les documents dans une langue seulement.

7. Diffusion rapide aux provinces et territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada

Un rapport provisoire sur les données inédites est annexé au présent document (voir l'appendice IV).

8. Utilisation des données fiscales à des fins statistiques

En 1977, plusieurs divisions de Statistique Canada ont utilisé, en entier ou en partie, des déclarations d'impôt au lieu de mener une enquête directe visant l'année 1976. Le maintien de cette pratique aura pour effet de refuser aux associés de Statistique Canada, visés par des accords d'échange de données, l'accès à des données identifiables sur des établissements qui ne reçoivent plus de questionnaires d'enquête.

De l'avis de Statistique Canada, les organismes statistiques des provinces et des territoires pourraient plus facilement régler ce problème en s'adressant à leurs ministères des finances respectifs en vue d'obtenir les données fiscales pour leur besoins statistiques. De son côté, Statistique Canada continuera de faire des démarches dans ce sens auprès du gouvernement fédéral.

Le 1^{er} février, 1978

RENSEIGNEMENTS ET ACCORDS (EN COURS) DE PARTAGE DE DONNEES

<u>TITRE DE L'ACCORD</u>	<u>DIVISION DE STATISTIQUE CANADA</u>	<u>AUTRE PARTIE A L'ACCORD</u>	<u>ARTICLE</u>
Enquête sur les bardeaux de thuya rouge	Industries manufacturières et primaires	British Columbia Council of Forest Industries	11
Statistique des établissements de correction pour adultes	Statistique judiciaire	Procureur général de la Colombie-Britannique	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Procureur général de la Colombie-Britannique	11
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Mines et Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines et Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique	11
Enquête sur l'industrie des transporteurs routiers	Transports et Communications	British Columbia Motor Carrier Commission	11
Recensement annuel des manufactures	Industries manufacturières et primaires	British Columbia Statistical Agency	10
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	British Columbia Statistical Agency	10
Renseignements sur les dépenses en immobilisations et en réparations	Construction	British Columbia Statistical Agency	10

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
Enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes	Travail	British Columbia Statistical Agency	10
Enquête auprès des hygiénistes dentaires	Santé	Université de la Colombie-Britannique	11
Enquête annuelle auprès des architectes	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Enquête annuelle sur l'industrie des services informatiques	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Renseignements sur les dépenses en immobilisations et en réparations	Construction	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique de l'Alberta	11
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture de l'Alberta	11
Statistique sur la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Procureur général de l'Alberta	11
Hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique de la Saskatchewan	10
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan	11

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	1) Procureur général de la Saskatchewan 2) Ministère des Services Sociaux de la Saskatchewan	11
Enquête sur l'industrie des transporteurs routiers	Transports et Communications	Saskatchewan Highway Traffic Board	11
Enquête sur l'industrie des transporteurs routiers	Transports et Communications	Highway Traffic and Motor Transport Board of Manitoba	11
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture du Manitoba	11
Hébergement des voyageurs	Commerce et Services	Bureau de la statistique du Manitoba	10
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	1) Industries manufacturières et primaires 2) Construction	Ministère des Mines, Ressources et de l'Environnement du Manitoba	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Procureur général du Manitoba	11
Renseignements sur les dépenses en immobilisations et en réparations	Construction	Bureau de la statistique du Manitoba	11
Renseignements sur les dépenses en immobilisations et en réparations	Construction	Services statistiques centraux de l'Ontario	11

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
Industries basées sur les mines et forêts	Industries manufacturières et primaires	Services statistiques centraux de l'Ontario	11
Enquêtes sur l'industrie des transporteurs routiers	Transports et Communications	Commission du transport routier de l'Ontario	11
Renseignements sur l'enquête descriptive sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario	11
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Procureur général de l'Ontario	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario	11
Renseignements sur l'agriculture	Agriculture	Bureau de la statistique du Québec	10
Congélation et stocks de poisson	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Mines, carrières et sablières et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Bureau de la statistique du Québec	10
Renseignements sur les entreprises du gouvernement provincial	Finance publiques	Bureau de la statistique du Québec	10
Déclarations annuelles de la radio/télédiffusion	Transports et Communications	Ministère des Communications du Québec	11

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice du Québec	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Richesses naturelles du Québec	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Richesses naturelles du Québec	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère des Services sociaux de la Nouvelle-Ecosse	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des Mines de la Nouvelle-Ecosse	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse	10
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines de la Nouvelle-Ecosse	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice et Procureur général de l'Ile-du-Prince-Edward	11

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
Enquête sur l'industrie des transporteurs routiers	Transports et Communications	Newfoundland Board of Commissioners of Public Utilities	11
Renseignements sur les dépenses en immobilisations et en réparations	Construction	Services statistiques centraux de Terre-Neuve	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère de la Justice de Terre-Neuve	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Mines, de l'Energie, de l'Agriculture et des Forêts de Terre-Neuve	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Ministère de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest	11
Statistique de la délinquance juvénile	Statistique judiciaire	Département de la Santé, du Bien-être et de la Réadaptation du Yukon	11
Statistiques des pénitenciers	Statistique judiciaire	Service canadien des pénitenciers	11
Rapports d'activités de la radio-diffusion, de la télévision et de télédistribution	Transports et Communications	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11
Statistique sur les télécommunications	Transports et Communications	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11
Rapports d'activité des chemins de fer	Transports et Communications	Commission canadienne des transports	11
Statistique des transporteurs aériens	Transports et Communications	1) Commission canadienne des transports 2) Transports Canada	11

TITRE DE L'ACCORD	DIVISION DE STATISTIQUE CANADA	AUTRE PARTIE A L'ACCORD	ARTICLE
-------------------	--------------------------------	-------------------------	---------

Enquête sur l'industrie canadienne des télécommunications	Transports et Communications	Ministère des Communications	11
Enquête sur les télécommunications	Transports et Communications	Ministère des Communications	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières et consommation des produits minéraux	Industries manufacturières et primaires	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources	11
Enquête annuelle - mines et sociétés d'exploration	Construction	Ministère des affaires indiennes et du Nord	11
Mines, carrières et sablières, et certaines industries manufacturières	Industries manufacturières et primaires	Ministère des Affaires indiennes et du Nord	11
Débarquement, produits du poisson	Industries manufacturières et primaires	Environnement Canada	11
Transport par pipeline	1) Finance des entreprises 2) Industries manufacturières et primaires	Office national de l'énergie	11
Données sur les accidents de la circulation routière	Transports et Communications	Transports Canada	11

- 10 Partage de renseignements en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique.
- 11 Partage de renseignements en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

Discussion du rapport du secrétaire

POINT 2b) (1) DE L'ORDRE DU JOUR (Groupe de travail de Statistique Canada sur l'intégration)

M. McMahon s'informe du travail que ce groupe a accompli en ce qui concerne la conception d'un questionnaire intégré qui serait compatible avec les documents des douze grandes entreprises choisies et qui satisferait les besoins de Statistique Canada. M. Leclerc explique que ce projet est strictement expérimental et qu'il exige beaucoup de temps. Bien que les premiers contacts aient été établis, le projet est actuellement à la phase de la définition de son cadre; les négociations avec les entreprises ne pourront être entamées que plus tard en 1978.

POINT 2b) (2) DE L'ORDRE DU JOUR (Activités du Centre d'information statistique et établissement d'un index)

M. Salley distribue un rapport sur les activités du Centre d'information statistique (voir l'appendice I). Il déclare au Conseil que le Centre a concentré ses activités au cours de la dernière année à la production de la première édition de l'Index des banques de données personnelles. Cet index donne une liste des banques de données administratives et constitue essentiellement le moyen par lequel les citoyens canadiens peuvent avoir accès aux dossiers que les ministères fédéraux conservent à leur sujet. Il affirme que ce document représente la première composante de ce qui deviendra en l'espère un répertoire complet de toutes les sources d'information du gouvernement fédéral.

POINT 2b) (3) DE L'ORDRE DU JOUR (Participation des provinces à des réunions et des programmes statistiques internationaux)

M. Prigly, présente une courte étude sur le sujet (voir l'appendice II), dans laquelle il insiste sur trois questions qui, dit-il, ont été soulevées au cours de la dernière réunion du Conseil:

1. Quelles sont la nature et la portée de la contribution que les organismes statistiques provinciaux sont en mesure d'apporter au gouvernement canadien dans le cadre des rencontres internationales?
2. Quelles sont la nature et la portée des avantages que les organismes statistiques provinciaux pourraient retirer d'une telle participation et qui les aideraient à remplir leurs obligations?
3. Dans quelle mesure la participation réelle du Canada à ces programmes statistiques internationaux repose-t-elle sur la contribution, la collaboration ou la participation des provinces?

M. Prigly indique que Statistique Canada aimerait que les provinces répondent clairement à ces questions et qu'elles donnent quelque indication sur le genre de documents qui les intéresseraient.

M. McReynolds explique que les membres étaient moins intéressés à la documentation qu'à connaître les activités prévues. Il estime que, si les membres recevaient une liste des rencontres statistiques internationales prévues, ceux-ci pourraient choisir les réunions qui les intéressent et pourraient, selon le cas, prendre les dispositions avec leur gouvernement respectif en vue de leur participation ou se procurer de la documentation.

M. Kirkham déclare que la distribution aux points de contact provinciaux de toute la documentation relative aux rencontres statistiques internationales représenterait probablement une tâche trop considérable. Il ajoute que, à son avis, Statistique Canada pourrait commencer à renseigner les provinces sur ces réunions internationales.

M. Prigly ajoute que rien n'empêche l'adoption d'une telle pratique, mais il se demande si ces listes ne devraient pas inclure, en plus des réunions intergouvernementales, les réunions de nature non gouvernementale.

POINT 2b) (4) DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport sur le prix des produits et des services statistiques)

M. Worton explique aux membres que le premier groupe de travail du Conseil avait deux préoccupations différentes. En effet, ce groupe s'est d'abord fixé comme objectif d'établir des lignes de conduite et des règles concernant l'établissement du prix des produits statistiques finis. Le groupe de travail a également étudié les lignes de conduite et les accords relatifs au partage des coûts et du travail dans le domaine de la production de statistiques.

Il mentionne qu'il existe un Comité chargé de la diffusion des données à Statistique Canada, qui agit un peu comme un comité cadre, ayant deux ou trois domaines d'étude. M. Worton ajoute que, en plus de la diffusion des données au sens large, le comité est chargé d'établir les lignes directrices et les pratiques de Statistique Canada en matière de diffusion des microdonnées, et de s'occuper des questions de relations publiques. Il déclare qu'il serait assez facile d'essayer de prévoir, dans le cadre du système, l'étude des problèmes et des besoins des points de contact statistiques des provinces, et d'élaborer un système de retour d'information par les provinces. Il pourrait s'agir là d'une autre dimension du travail du comité, soit de reconnaître clairement le rôle de diffusion des provinces.

M. Worton prétend que la création d'un nouveau comité fédéral-provincial sur la diffusion des données, telle qu'elle est proposée par certaines provinces, permettrait également d'atteindre les mêmes objectifs. Il appuie donc cette proposition et affirme qu'il serait heureux d'assumer la direction des travaux d'un tel comité.

M. Worton déclare qu'il conviendrait peut-être maintenant de conclure des accords de partage de travail dans le domaine de la production de statistiques. Cette question est le sujet principal du document remis aux membres du Conseil (voir l'appendice III).

M. Schnick demande au président si, pour le moment ou dans un avenir prochain, Statistique Canada projette de revoir la Loi sur la statistique afin de déterminer les critères et les conditions d'admissibilité requis pour la signature d'un accord en vertu de l'article 10 avec un organisme statistique central d'une province. Il estime que les critères d'admissibilité des organismes devraient être définis en fonction de leur organisation, leur mandat et leur rendement antérieur. M. Schnick affirme qu'il appuierait toute mesure visant à accroître la diffusion de données détaillées.

M. Courage soulève la question des accords avec un tiers dans les cas où une entente a déjà été conclue avec un ministère provincial et, plus particulièrement, des mesures à prendre lorsqu'un bureau provincial de statistique désire être inclus dans un accord. M. Worton répond qu'un accord tripartite nécessite la signature de deux accords distincts concernant les mêmes données. Toutefois, avant de conclure un accord du genre, Statistique Canada aimerait s'assurer que le ministère provincial et l'organisme statistique provincial s'entendent parfaitement sur la nécessité d'un tel accord.

POINT 2b) (5) DE L'ORDRE DU JOUR (Meilleure exploitation des documents existants pour la production de données sur les petites régions)

M. Leclerc s'excuse de ne pouvoir présenter un document ou un exposé de principes sur la production de données sur les petites régions. Il explique que le mémoire rédigé sur ce sujet avait été jugé trop imprécis. Le sous-comité de direction sur l'intégration de Statistique Canada examine présentement un mémoire plus détaillé; on espère pouvoir produire un projet de déclaration de principes dans les prochains mois. Il ajoute qu'il consultera alors les provinces.

POINT 2b) (6) DE L'ORDRE DU JOUR (Les langues officielles dans le cadre des ententes fédérales-provinciales)

Le secrétaire informe les membres qu'à l'heure actuelle seuls le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique n'ont pas encore répondu à la lettre de M. Kirkham sur les langues officielles dans le cadre des ententes fédérales-provinciales. M. Perez de Table propose, au nom du Manitoba, que le représentant régional de Statistique Canada, et non le bureau du gouvernement provincial, fasse parvenir un questionnaire en français à tout répondant qui en fait la demande. M. Ford déclare qu'il aimerait étudier la proposition du Manitoba avec les représentants de sa province et que, de toute manière, il espère pouvoir donner une réponse dans un délai relativement court. Le secrétaire assure que Statistique Canada est prêt à étudier la question avec eux.

POINT 2b) (7) DE L'ORDRE DU JOUR (Diffusion rapide aux provinces et territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada)

M. Drover fait un résumé des travaux du groupe de travail chargé de cette question, qui ont été effectués depuis la dernière réunion du Conseil et dont les grandes lignes sont tracées à l'appendice IV. Il informe les membres que, lorsque des provinces désirent recevoir des renseignements qui paraîtront subséquentement (après traduction, impression, etc.) sous forme de publications, après avoir défini clairement leurs besoins, elles n'ont qu'à communiquer avec son personnel qui vérifiera si ces renseignements sont disponibles et, le cas échéant, leur fera parvenir plus tôt. Il ajoute qu'il a communiqué par écrit avec les membres afin de les informer que certaines divisions étaient tout à fait disposées à leur faire parvenir un certain nombre de tableaux prétrés s'ils souhaitaient obtenir ces renseignements hâtivement.

M. Drover explique ensuite que, en ce qui concerne les données inédites, il a envoyé aux provinces des exemplaires de listes de données qu'elles pouvaient obtenir sur demande. Il souligne que sa division est tout à fait disposée à aider les provinces et qu'il revient aux parties intéressées de faire connaître leurs besoins. Il ajoute que le Québec et Terre-Neuve ont déjà fait parvenir une liste des données qu'ils désirent recevoir hâtivement.

POINT 2b) (8) DE L'ORDRE DU JOUR (Utilisation des données fiscales à des fins statistiques)

M. Kirkham ouvre la discussion sur l'utilisation des données fiscales à des fins statistiques en soulignant trois grands domaines d'intérêt:

- l'accès aux listes et plus particulièrement aux listes T1;
- l'accès aux données, à court terme; et
- la solution des difficultés éventuelles dans l'ensemble du domaine, à moyen ou à plus long terme.

En ce qui concerne les listes tirées des formules T1 de l'impôt sur le revenu, M. Kirkham déclare que, selon une opinion juridique, Statistique Canada peut distribuer de telles listes, sous réserve que le destinataire offre certaines garanties. Jusqu'à maintenant, le destinataire s'engageait à ce qu'une liste fournie par Statistique Canada ne soit utilisée qu'à l'intérieur du ministère et ne puisse être transmise à aucun autre ministère ou organismes gouvernemental sans l'approbation préalable de Statistique Canada. De plus, en aucun cas un organisme privé ne devrait entrer en possession d'une de ces listes. Une modification aux accords de partage des données exigerait maintenant que les données servent uniquement à des fins statistiques et non à des fins administratives générales. Statistique Canada ajoute cette condition parce que ce genre de données relèverait du Bill C-25, la Loi canadienne sur les droits de la personne, si elles étaient utilisées à des fins administratives. Le cas échéant, Statistique Canada devrait obtenir les autorisations nécessaires par les mécanismes de contrôle prévus par cette loi. Statistique Canada ne serait pas tenu d'obtenir cette autorisation si les données étaient utilisées uniquement à des fins statistiques. M. Kirkham ajoute que les besoins du Québec, qui a soulevé cette question, pourraient être satisfaits par l'application des mesures proposées.

En ce qui concerne la consultation des données à court terme, le président souligne qu'on pourrait tenter d'apporter une solution temporaire en donnant accès à des ensembles particuliers de données non confidentielles. Il estime que les points de contact provinciaux pourraient utiliser les listes pour déterminer le genre d'ensembles de données dont ils ont besoins. Il insiste sur le fait que ces solutions à court terme proposées par Statistique Canada ne pouvaient pas régler les problèmes des provinces de façon permanente.

En ce qui concerne une solution à moyen ou à long terme au problème de la consultation par les provinces de données identifiables tirées des dossiers de l'impôt sur le revenu, il croit que la seule solution viable serait d'encourager les points de contact à obtenir l'autorisation de leur gouvernement provincial respectif visé par les accords conclus en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Si les deux paliers de gouvernement en venaient à un accord, Statistique Canada pourrait facilement décider s'il peut ou non mettre en marche le processus de partage des données. Il ajoute que ce sont les points de contact provinciaux qui devaient d'abord faire les premières démarches auprès de leur gouvernement.

M. Gillman demande à M. Kirkham s'il peut prévoir l'élaboration de programmes qui influeraient sur l'application à moyen ou à long terme d'une mesure entraînant l'abandon des données d'enquête en faveur des données fiscales. M. Kirkham répond que cette question sera traitée plus tard dans l'ordre du jour dans le cadre de la planification et de la conceptualisation du système global. Statistique Canada va adopter une ligne de conduite précise, énoncée dans son Plan à moyen terme, et utilisera davantage les documents administratifs, qu'ils soient tirés des déclarations d'impôt sur le revenu ou d'autres sources. Voilà donc le cadre en fonction duquel Statistique Canada devra restructurer le système. L'accent sera mis dorénavant sur la gestion des données en général, parce que les principes qu'on a essayé d'appliquer dans le domaine statistique s'appliquent aussi à la gestion des données administratives à l'intérieur des ministères. Statistique Canada a donc tout intérêt à inciter les ministères à gérer les documents administratifs de la même façon qu'ils gèrent les données statistiques, car ces dossiers deviendront de plus en plus la source de statistiques.

M. Dumas déclare qu'il aimerait soulever deux points: d'abord la consultation des listes d'établissements tirées des dossiers fiscaux, puis la modification des conditions relatives à la consultation ou à la disponibilité de ces listes. Il demande, s'il était vrai que les listes seraient dorénavant utilisées uniquement par les organismes statistiques ou si elles pouvaient être envoyées aux ministères qui à leur tour pourraient les utiliser à des fins statistiques. En réponse, M. Kirkham dit que la distinction ne s'établissait pas au niveau des destinataires des données, mais plutôt de l'usage qu'on ferait des données.

En ce qui concerne sa deuxième question, M. Dumas explique que les projets de consultation des données à court terme n'étaient pas tout à fait satisfaisants, parce que le besoin essentiel des provinces relativement aux petits secteurs manufacturiers était de pouvoir consulter des données détaillées et ensuite de produire des ensembles de données pour des besoins particuliers. Il se dit d'accord avec la proposition de signature d'accords avec les ministères provinciaux du revenu afin qu'ils donnent accès aux données en question. Il ajoute que le Québec était même prêt, compte tenu des exigences, à mener des enquêtes sur les petites entreprises pour lesquelles ils ne pourront plus obtenir de données individuelles.

M. Kirkham admet que le dernier point formulé par M. Dumas entre en réalité dans la catégorie des solutions de moyen à long terme et qu'il ne pense pas qu'il soit possible d'élaborer pour le moment des solutions homogènes pour l'ensemble des provinces et le gouvernement fédéral. Il rappelle que les premières démarches dans ce domaine devront être faites par chaque province. Il ajoute qu'à cet égard l'aide que Statistique Canada peut accorder aux points de contact est assez limitée; il peut toutefois tenter de sensibiliser le gouvernement fédéral, de telle sorte que si une province désire étudier le problème de la consultation des dossiers fiscaux avec le gouvernement fédéral, les deux parties seront parfaitement au courant de la question.

M. McReynolds déclare que, bien que la question soit fort complexe, il convient de souligner que, dans sa proposition concernant la restructuration des comités fédéraux-provinciaux, il recommande la formation d'un comité d'élaboration des données. Une des tâches de ce comité serait d'étudier les accords qu'il faut conclure afin de permettre aux provinces de consulter les données fiscales. Selon lui, le problème vient du fait que les accords entre le ministère fédéral des Finances et les ministères provinciaux des Finances semblent stipuler que les données doivent être utilisées uniquement pour la perception des impôts. Les provinces ayant une loi sur la statistique se trouveraient ainsi dans une drôle de situation; en effet, elles auraient le droit d'exiger que leur ministère des Finances leur fournisse des données, mais, ce faisant, elles rompraient un engagement qu'elles ont conclu avec le gouvernement fédéral. Si l'on pousse ce raisonnement à l'extrême, cela signifie qu'elles ne pourraient pas obtenir ces données elles non plus. Ainsi, il faudrait soit renégocier l'accord, soit trouver une autre forme d'accord. D'après lui, Statistique Canada pourrait peut-être jouer un rôle plus important que prévu dans cette question et il espère que, grâce au travail de ses membres et à l'étude de ces questions, de l'aspect juridique et de la formulation des accords, le Conseil réussira à résoudre le problème parce que, en fin de compte, il semble parfaitement clair que ce genre de consultation est nécessaire aux organismes provinciaux.

M. Kirkham déclare qu'il n'est pas certain de bien comprendre le problème, mais il pense qu'il ne se contredirait pas s'il déclarait que, en fait, ces dernières remarques laissent supposer que Statistique Canada pourrait apporter une grande aide s'il expliquait les problèmes liés aux besoins en statistiques.

M. McMahon demande à M. Kirkham s'il a déclaré que ces listes ne devaient pas être fournies à d'autres ministères, une fois qu'il les a consultées. Cette interdiction peut créer certains problèmes concernant le champ d'observation des enquêtes. M. Kirkham répond qu'il croit qu'il existe une restriction interdisant la diffusion de données à un tiers. Ce qu'il importe de définir c'est la portée, les modalités et les conditions de chaque proposition. Il ajoute que toute mesure adoptée devra être appliquée ouvertement. On ne peut plus se permettre d'agir en cachette; le public doit être informé, car la franchise se présente de plus en plus comme le seul défenseur de l'appareil statistique.

M. Leclerc déclare qu'on a attiré son attention sur le problème des fabricants sans salariés. Il affirme qu'en 1975 le comité fédéral-provincial chargé du recensement des fabricants a convenu d'exclure toutes les entreprises non constituées en corporation qui ne comptaient pas de salarié. Il se demande si les membres du Conseil ne pourraient pas accepter que les listes disponibles ne contiennent pas le nom des entreprises sans salariés. A son avis, cela ne devrait pas constituer une infraction à la Loi canadienne sur les droits de la personne et à la Loi sur la statistique.

Pour conclure, M. Kirkham reconnaît que les membres voudront peut-être revenir sur cette question, qu'il juge très complexe, au cours de l'étude plus générale des documents administratifs.

POINT 2b) (9) DE L'ORDRE DU JOUR (Autres points)

Le secrétaire informe les membres du Conseil que Statistique Canada travaille actuellement à la mise au point définitive des lignes directrices concernant les conflits d'intérêts; il espère que des exemplaires de ces règlements pourront être distribués aux membres dans quelques jours.

M. Kirkham explique que les nouvelles lignes directrices ne portent pas seulement sur la simple question des conflits d'intérêts, mais elles définissent également une norme générale de conduite et fournissent des extraits de la loi qui traitent plus particulièrement du comportement des employés au travail. L'objet visé est de produire un document général sur le comportement des employés et les règles et règlements connexes.

M. McReynolds cite le point 6e) "Délai de parution des données de l'enquête sur la population active et de l'indice des prix à la consommation" de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de février 1977 et fait remarquer que, d'une part, le président a déclaré que les données sur l'indice des prix à la consommation ne pouvaient être révélées à l'avance et que d'autre part, la politique d'annonce des données de l'enquête sur la population active stimule le jour de l'annonce plutôt qu'une heure précise. Il poursuit en disant qu'au début ils avaient utilisé un télécopieur pour obtenir ces données mais qu'ils avaient trouvé que la qualité de l'imprimé laissait à désirer; de ce fait, comme il y avait quelque doute sur la fiabilité de l'équipement, ils ont mis au point un système permettant d'extraire les données de la base de données CANSIM et de produire un rapport dont la présentation pouvait servir tant à son propre ministère qu'au ministère du Travail. Il ajoute que ce logiciel a déjà été à la disposition d'une province et que toute autre province intéressée pourrait l'utiliser également. M. McReynolds estime que la politique de Statistique Canada en matière d'annonce des données sur l'E.P.A. demeure quelque peu confuse et inadéquate. Si toutefois cela s'avérait nécessaire, le programme CANSIM pourrait être exploité par le personnel de Statistique Canada; les données pourraient être bloquées dans une zone de manoeuvre surveillée jusqu'à ce qu'on puisse y avoir accès, éventuellement au moyen d'un code téléphonique.

M. Kirkham admet que M. McReynolds dit vrai lorsqu'il affirme qu'aucune donnée ne peut être révélée à l'avance dans ces domaines et que le moment de l'annonce se rapporte à un jour plutôt qu'à une heure précise. Il affirme que Statistique Canada n'envisage pas de fournir les données par l'intermédiaire de CANSIM, à minuit, étant donné que le décalage horaire semble poser un problème difficile à résoudre et que la proposition de M. McReynolds pourrait apporter une solution. Il fait cependant remarquer que si l'on débloque les données dans CANSIM à minuit, elles seront alors accessibles à tous les utilisateurs au même moment.

M. McReynolds demande qu'on examine le problème selon son point de vue. M. Kirkham indique qu'il est prêt à le faire et ajoute qu'il trouve intéressante la proposition de M. McReynolds de confier à Statistique Canada l'exploitation du programme, c'est-à-dire d'introduire les données dans CANSIM et les débloquer à une heure appropriée durant la matinée.

M. McReynolds lui explique que ce qu'il propose en substance est de rendre les données accessibles aux organismes provinciaux en les débloquent à minuit, heure d'Ottawa, puisque de toute façon elles sont disponibles à tout le monde à sept heures, heure d'Ottawa. A son avis, il importe avant tout que les administrations provinciales soient informées de ces données à l'avance.

M. Kirkham déclare qu'il étudie tous les aspects et conséquences de l'adoption de cette proposition et qu'il n'est pas encore arrivé à une conclusion. Compte tenu du décalage horaire entre les régions, il ne sait pas encore si la diffusion des données dans une région particulière, un jour avant leur publication, pouvait poser des difficultés ou non. Il ajoute qu'il serait prématuré de sa part de se prononcer officiellement sur ce sujet avant d'en connaître toutes les implications. Il affirme cependant à M. McReynolds que cette question le préoccupe et qu'il sera prêt à en discuter aussitôt qu'il en aura étudié tous les aspects.

M. McReynolds propose que le futur Comité de la diffusion des données se charge de trouver une solution, ce qui éliminerait la nécessité d'attendre jusqu'à la prochaine réunion du Conseil. M. Kirkham admet qu'il serait en effet trop long d'attendre encore un an.

POINT 3a) DE L'ORDRE DU JOUR (Examen des comités, y compris l'évaluation des comités existants et de la nécessité d'en créer de nouveaux)

En abordant ce point, M. Kirkham propose que chaque province expose son point de vue sur

les divers sujets à l'étude avant de passer à un débat général.

M. Dumas déclare qu'il a plusieurs remarques d'ordre général à faire. Lorsqu'on a formé des comités de la statistique économique, la plupart d'entre eux relevaient directement du Conseil et les relations qui existaient entre eux et le Conseil étaient très claires. Des problèmes reliés à ces comités ont cependant surgi; on pourrait, par exemple, se poser des questions sur l'efficacité de certains d'entre eux; M. Dumas indique par ailleurs que cette situation a déjà été mentionnée dans certains documents distribués aux membres. Il affirme qu'il n'a pas l'intention de reprendre cette discussion, mais que ces comités économiques devraient être restructurés, qu'il serait approprié d'en créer de nouveaux et d'en consolider et regrouper d'autres. Selon lui, les problèmes particuliers aux comités de la statistique sociale sont différents. L'autorité que le Conseil a sur eux n'est pas bien définie. Il rappelle que ces comités relèvent également de conseils fédéraux-provinciaux d'autres ministères, ce qui complique davantage le réseau de liaisons entre eux et le Conseil consultatif. M. Dumas recommande que le Conseil entreprenne une étude systématique de la restructuration des comités statistiques fédéraux-provinciaux. Il ne pense toutefois pas qu'il soit possible de régler tous les problèmes liés aux comités au cours de la réunion. Il estime que cette restructuration est importante et qu'elle doit être traitée de façon systématique. Il propose donc de créer un groupe de travail qui relèverait du Conseil et qui serait chargé de faire une étude approfondie de tout le processus de consultation entre les administrations fédérale et provinciales en matière de statistique économique et sociale.

M. McReynolds informe les membres que la proposition que la Colombie-Britannique a soumise par écrit au sujet de la structure des comités fédéraux-provinciaux est essentiellement la même que celle de la province du Manitoba. Ces deux provinces proposent de regrouper certains comités, en particulier ceux oeuvrant dans le domaine de la statistique des entreprises, en un comité de la statistique des entreprises et de créer deux importants comités fonctionnels, l'un qui s'occuperait de la diffusion et l'autre, de l'élaboration des données. De plus, elles proposent certaines modifications aux méthodes de travail, modifications qui pourraient nécessiter une approbation particulière quant au changement du lieu de réunion de certains comités. Il poursuit en déclarant que, comme le regroupement de ces comités les rendrait extrêmement complexes, il faudra y prévoir la présence de deux délégués. Dans le cas du Comité de la diffusion des données, par exemple, il sera probablement nécessaire qu'un spécialiste de la diffusion des données et un spécialiste des systèmes informatiques soient présents pour expliquer le système électronique de diffusion des données.

M. McMahon approuve la proposition de la Colombie-Britannique, mais désire souligner qu'il n'est pas d'accord avec le chevauchement des réunions, comme celles de mai 1978 réunissant le Comité de la statistique des prix et le Comité de la statistique de la population active.

M. Courage est d'avis que les comités ne fonctionnent pas comme on l'avait espéré et se dit d'accord avec le projet de restructuration de certains d'entre eux. Il pense que la proposition du Québec de créer un groupe de travail pour étudier les changements éventuels est le meilleur moyen de résoudre le problème.

M. Joyce approuve également la proposition de la Colombie-Britannique, surtout la partie ayant trait à la création de comités fonctionnels.

M. Munroe souligne la difficulté que plusieurs éprouvent à participer aux réunions. Il ajoute qu'une certaine réorganisation de la structure des comités s'impose.

M. Ford est d'accord avec les principes énoncés dans les mémoires du Manitoba et de la Colombie-Britannique; il n'est cependant pas prêt à discuter de la réorganisation des comités ou du déplacement des responsabilités et estime qu'un sous-comité devrait être créé, comme l'a proposé le Québec, pour étudier les conséquences de la réorganisation.

M. Beverly appuie la proposition du Québec et indique qu'il y aurait avantage à examiner le processus de consultation dans son ensemble et non seulement la structure des comités puisque, à son avis, cette dernière n'est qu'un des nombreux éléments du domaine très étendu de la consultation. Il explique que si un tel groupe de travail est créé, il devra trouver des méthodes de rechange qui pourraient être appliquées au processus de consultation et qui pourraient être plus rentables que la participation à une multitude de réunions.

M. Perez de Table demande qu'on porte une attention particulière à certains points de la proposition du Manitoba:

1. La réduction du nombre de comités.
2. La création de deux comités fonctionnels - l'un sur la diffusion des données et l'autre sur l'élaboration des données.
3. Le remboursement des frais de déplacement des délégués participant aux réunions tenue n'importe où au Canada, à l'extérieur d'Ottawa.
4. La fusion des comités des comptes économiques et du commerce.
5. L'obligation que le président du comité délégué par Statistique Canada soit du niveau hiérarchique le plus haut possible.

Il poursuit en se déclarant d'accord avec la proposition de la Colombie-Britannique de regrouper le Comité de la statistique des industries manufacturières et le Comité du commerce et des services en un seul comité de la statistique des entreprises. Il ne croit pas qu'il serait souhaitable d'y inclure la statistique des prix et la statistique de la construction et des investissements parce que, le cas échéant, le comité de la statistique des entreprises serait trop grand et trop complexe, et la délégation serait trop diversifiée. En outre, il souhaite que ce problème soit pris en main par le Conseil aussitôt que possible. De plus, il est d'accord avec la proposition du Québec de former un groupe de travail sur la restructuration des comités et de réexaminer au complet le dossier des consultations fédérales-provinciales. Le seul problème qu'il entrevoit concernant la formation d'un groupe de travail est que ce dernier devra présenter son rapport au Conseil l'année prochaine, ce qui veut dire que la structure actuelle devra demeurer la même pendant une année encore.

Mme Conrad convient qu'il est temps de réexaminer la structure des comités, mais elle ne voit pas très bien quels comités devraient être fusionnés et de quelle manière.

M. Schnick estime qu'il devrait y avoir moins de comités, et non plus, mais qu'il faudrait tenir compte des groupes de travail créés par les comités. Il déclare que l'Ontario n'a aucune remarque particulière à faire. Il ajoute que sa province serait intéressée à la création des comités de diffusion et d'élaboration des données à condition qu'un de leurs buts principaux soit la production de micro-données et, en particulier, qu'ils se concentrent sur une meilleure utilisation des données disponibles et sur les moyens de les diffuser. L'Ontario est favorable à la mise sur pied d'un groupe d'étude sur la révision de la structure des comités.

Résumant les opinions exprimées, M. Kirkham remarque que la proposition de M. Dumas visant à former un groupe de travail pour examiner la structure des comités a très bien été acceptée et que son mandat devrait dépasser la simple restructuration et inclure également une étude approfondie de l'appareil de consultation dans son entier. Il ajoute qu'au cas où le Conseil approuvait la recommandation de M. Dumas, il faudrait consacrer quelque temps à la discussion des principes sous-jacents à ce mandat. Pour ce qui est de la proposition de l'Ontario concernant les micro-données, il estime que cette activité devrait être d'ordre plus général et que l'attention devrait plutôt être dirigée sur la définition des objectifs de chaque comité en particulier, sans égard à la structure de ces comités. Bien que ce soit un point important, il suggère qu'on le laisse de côté pour le moment.

M. Worton avoue que si le Conseil désire étudier la question de façon plus approfondie qu'il n'est prévu dans l'ordre du jour, il est d'accord qu'on agisse de la sorte plutôt que d'en arriver à une solution hâtive. Tout en connaissant la préoccupation du Québec à l'égard des comités sociaux, il ne voit pas de quelle manière on pourra résoudre les problèmes qui se présenteront quand il faudra travailler avec un groupe de comités qui ne relèvent pas forcément du Conseil.

M. McReynolds se dit hésiter entre l'urgence d'expédier les affaires courantes et l'importance d'étudier les questions beaucoup plus vastes soulevées par le Québec. Il reconnaît qu'il serait utile de soumettre certains problèmes, dont ils n'ont pas tenu compte dans leur proposition, à une étude approfondie qui pourrait être effectuée par le groupe de travail suggéré. Il recommande que le Conseil adopte certains points des propositions, au moins en guise d'entre en matière. Plus précisément, le Conseil pourrait en arriver à un compromis à court terme sur les points suivants: en premier lieu, créer un groupe de travail qui se pencherait sur la question du processus consultatif, y compris l'évaluation de tous les comités; en second lieu, procéder au regroupement des comités, soit la fusion des comités des comptes économiques provinciaux avec le Comité du commerce international et interprovincial; la fusion des comités de la statistique des industries manufacturières et du commerce et des services avec le secteur des communications du Comité de la statistique des transports et des communications; la fusion du Comité des documents administratifs et du comité des normes et de la classification ainsi que l'élargissement de leur mandat selon les recommandations de la

proposition de la Colombie-Britannique et de celle du Manitoba; enfin, la création d'un nouveau comité de la diffusion des données. M. McReynolds suggère également que l'on cherche à obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral de tenir les réunions de comité en dehors d'Ottawa et, dans le cas où un comité étudie des questions complexes, que les frais de déplacement de plus d'un délégué par province soient payés par Statistique Canada. Il invite le futur groupe de travail à se réunir à Victoria en avril 1978 et déclare que la Colombie-Britannique offre sa participation.

M. Perez de Tagle appuie la proposition de la Colombie-Britannique, étant d'avis qu'elle englobe la plupart des points dont il a été question, tout en laissant au groupe de travail le soin d'examiner en détail les questions les plus importantes. Il ajoute que le Manitoba sera également heureux de participer aux travaux du groupe.

Selon M. Dumas, les documents présentés par la Colombie-Britannique et le Manitoba comportent des éléments fort valables sur l'amélioration de la structure de la consultation et il est prêt à en accepter les propositions de prime abord; il est d'accord qu'on procède à un examen approfondi de la structure à long terme de l'appareil de consultation fédéral-provincial et qu'on en discute à la prochaine réunion du Conseil.

M. Schnick reconnaît que la proposition est raisonnable, mais il préfère connaître le mandat des comités avant de se déclarer au sujet de la création. De plus, pour ce qui est de la rationalisation des comités spécialisés dans le domaine de la statistique des entreprises, il se demande ce qu'il est advenu des comités de la statistique de la forêt et des minéraux. Il aimerait savoir s'ils resteront des comités distincts ou s'ils seront intégrés dans le groupe de la statistique des entreprises, tel qu'il a été proposé.

M. McReynolds soulève un point qui, selon lui, n'a pas été étudié assez en profondeur, à savoir l'utilité des groupes de travail à l'intérieur des comités. Il est d'accord avec le délégué de l'Ontario sur la nécessité d'une consultation complète et énergique dans les domaines de la statistique de l'industrie minière et forestière, et pense également que cette tâche devrait être confiée au Comité des entreprises. S'il y avait suffisamment d'intérêt dans ces domaines, on pourrait alors en chercher des groupes de travail. Il déclare en outre que tous les membres devraient avoir l'occasion d'étudier le mandat des comités, aussitôt que possible, mais que les délégués à ces comités sont les mieux placés pour définir ce mandat. Il propose donc qu'on autorise ces comités à tenir des réunions inaugurables et de présenter ensuite leur mandat au Conseil pour fins d'approbation.

M. Schnick souscrit à la proposition de la Colombie-Britannique, mais estime qu'il est trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit. Il pense qu'il serait utile de dresser un schéma des principaux points concernant le mandat de ces comités. Il demande également si le futur Comité de la statistique des entreprises agira uniquement en qualité de comité de coordination des quatre ou cinq groupes de travail chargés d'étudier divers secteurs dans ce domaine.

M. McReynolds convient en effet que ce comité devrait agir en tant qu'organisme de coordination d'un certain nombre de groupes de travail et que ces derniers devraient changer d'année en année selon les besoins et les préoccupations du moment. La première chose à faire, à son avis, est d'établir un système visant à informer tout le monde de l'état d'avancement des travaux en éliminant la nécessité d'attendre jusqu'à la prochaine réunion du Conseil pour qu'on y donne suite. M. McReynolds est toutefois conscient que le groupe de travail proposé peut fort bien modifier les propositions qu'il a faites.

M. Ford demande s'il existe un moyen quelconque d'obtenir les autorisations nécessaires entre les réunions du Conseil.

M. Drover répond qu'il n'est pas nécessaire que le Conseil se réunisse pour résoudre certaines questions et que la consultation auprès des membres peut se faire par écrit ou par un autre moyen; de plus, dans les cas où l'on obtient un accord général, les mesures appropriées peuvent être approuvées en vertu de cet accord.

M. Ford pense que la proposition provisoire suggérée par la Colombie-Britannique semble acceptable, mais il avoue qu'il aimerait en discuter avec quelques-uns de ses employés qui ont déjà fait partie de ces comités. Il ajoute qu'il aura bien le temps d'étudier ces propositions provisoires puisque certains comités ne se réuniront pas d'ici quelque temps et que, tel qu'il a été recommandé, le groupe de travail proposé tiendra sa première réunion en avril.

M. Beverly soutient que, après lecture de la proposition de la Colombie-Britannique, il lui semble que le Conseil pourrait immédiatement résoudre deux questions. La première porte sur la nécessité de tenir des réunions de comités chaque année et la deuxième, qui, selon lui, peut être tranchée par le président, a trait à la proposition de confier la présidence des comités aux employés classés au niveau hiérarchique le plus haut.

Au sujet de la présidence des comités, M. Kirkham déclare que Statistique Canada n'aura probablement pas de difficulté à se ranger à l'avis de M. Beverly. Il n'en va pas de même en ce qui a trait au changement proposé de la fréquence des réunions des comités et aux frais supplémentaires que cela entraînerait, en particulier lorsqu'il s'agit de comités complexes auxquels la participation d'un grand nombre de délégués est requise. Cette question pose quelques problèmes et il aimerait y revenir plus tard. Il demande à M. Drover d'expliquer le point de vue de Statistique Canada concernant la restructuration.

M. Drover est certain que M. Leclerc, absent à ce moment, aimerait exprimer son opinion, mais comme il la connaît très bien, il peut la résumer. Il croit que M. Leclerc serait d'accord au sujet de la plupart des aspects du travail du Comité de la statistique du commerce. Quant au Comité polyvalent de la statistique des entreprises, il déclare que Statistique Canada n'estime pas nécessaire d'inclure dans le programme de chaque réunion tous les domaines dont est chargé ce comité et que l'ordre du jour peut être établi en fonction des questions qui intéressent les membres du comité. Selon lui, M. Leclerc serait d'accord avec la proposition de la Colombie-Britannique d'intégrer dans le Comité polyvalent la statistique des industries manufacturières, la statistique du commerce et des services, la statistique des prix et de la construction. Pour ce qui est des comités chargés des documents administratifs, des normes et de la classification, Statistique Canada considère que les normes et classification, devraient à juste titre être incluses dans le domaine des comptes économiques, tout comme d'autres comités. Il se demande si le Comité des documents administratifs ne pourrait pas s'occuper de certaines questions légales qui étaient traitées auparavant par le Conseil uniquement. Il ajoute que, étant donné que Statistique Canada a déjà un Sous-comité des mesures législatives et des documents administratifs, M. Rowebottom, qui en est le président, pourrait peut-être dire quelques mots plus tard. M. Drover indique que Statistique Canada approuverait la création d'un comité provisoire ou permanent de diffusion des données. Quant à l'inquiétude manifestée par l'Ontario au sujet des domaines de l'énergie et des minéraux, Statistique Canada considère qu'ils devraient faire l'objet de comités distincts et que les Transports et la Population active devraient également être indépendants.

M. McReynolds désire faire une mise au point et préciser qu'il ne souhaitait pas que l'on fusionne la statistique des minéraux et de la forêt. Il explique que, selon des critères qu'il a utilisés pour déterminer quels comités devaient demeurer tels quels, il ne devrait pas y avoir de changement lorsqu'il y a une participation active de délégués venant de services autres que les organismes provinciaux de statistique. En deuxième lieu, en ce qui concerne les frais de déplacement et la restructuration des comités, le coût total devrait demeurer au moins aussi bas qu'il l'est grâce à l'élimination de certains comités et à la réduction du nombre de réunions et de participants. Il ajoute que c'est pour ces raisons qu'il avait proposé qu'on procède à un certain regroupement de comités. En outre, une des principales raisons qui ont motivé sa proposition d'accommodement était la création de deux comités fonctionnels; cela ne pourra se faire qu'à condition d'en éliminer d'autres, parce qu'il n'a jamais été question d'augmenter le nombre de comités.

M. Drover rappelle au Conseil que le Comité de la statistique forestière a été fusionné, il y a deux ans, avec le Comité de la statistique des industries manufacturières.

M. Kirkham constate le manque d'unanimité qui semble exister concernant les détails de la fusion de comités proposée par les membres et convient qu'il est difficile de s'entendre immédiatement sur tous les points. Il propose donc que M. Worton se réunisse avec les membres en dehors de l'assemblée afin d'examiner la question et de tenter de parvenir à une certaine unanimité sur ce sujet. M. Kirkham demande également à M. Worton d'accepter la responsabilité de définir le mandat du groupe de travail proposé.

En revenant sur ce point le second jour de la réunion, M. Worton présente les conditions suivantes du mandat, qui sont adoptées par la suite:

Mandat du groupe de travail chargé d'examiner la structure des comités statistiques fédéraux-provinciaux

1. Réexaminer et réévaluer les fonctions et responsabilités des comités statistiques fédéraux-provinciaux qui relèvent directement du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et recommander au Conseil d'ajouter, de supprimer ou de modifier certains éléments de

la structure générale du système des comités, y compris la formulation d'un nouveau mandat ou la modification du mandat actuel des comités, dans le but d'améliorer l'efficacité de la collaboration fédérale-provinciale dans le domaine de la statistique.

2. Examiner en profondeur la structure de ces comités et faire des recommandations visant à en augmenter l'efficacité, en modifiant la fréquence, les dates et le lieu des réunions, et en tenant compte des coûts que les membres du Conseil auront à préciser dans l'organisation et la participation aux réunions.
3. Déterminer de quelle manière le Conseil peut se tenir mieux informé des activités des comités statistiques fédéraux-provinciaux qui ne relèvent pas directement de lui, et contribuer de façon plus utile à leur fonctionnement; et
4. Examiner, de façon générale, l'efficacité du système global de consultation et de coopération fédérale-provinciale.

Dans son rapport, M. Worton indique qu'il a fait une petite enquête auprès des membres pour déterminer quels changements pourraient être apportés au système, qui ne seraient pas sujets à controverse et qui seraient acceptables au groupe de travail. L'opinion générale est qu'il serait possible de regrouper dans un comité cadre les comités de la statistique des industries manufacturières, du commerce et des services, des prix et de la construction et des investissements. La raison pour laquelle un tel regroupement serait possible est qu'il n'est pas nécessaire que les spécialistes des divers domaines se réunissent chaque année. Il ajoute que le regroupement de quatre comités distincts est en cours et que, si on applique le principe du roulement de l'ordre du jour, on réalisera des économies par rapport aux dépenses des comités qui doivent se réunir chaque année, même si ce comité polyvalent se réunit deux fois par année. Il est assez urgent de prendre une décision à ce sujet étant donné que les réunions de trois comités sont prévues pour le printemps prochain et, s'il était possible de prendre immédiatement une décision provisoire, ces réunions pourraient être retardées en attendant une réévaluation. Quant à la présidence, s'inspirant de la suggestion faite par plusieurs membres que le président du comité devrait être du niveau hiérarchique le plus haut possible, il recommande que chaque secteur particulier du Comité polyvalent soit présidé par l'ancien président du comité. Dans les cas où se tiendrait une réunion générale du comité, la présidence pourrait en être assumée par le statisticien en chef adjoint approprié. Ce dernier pourrait également participer à l'élaboration du calendrier des réunions, par l'intermédiaire du secrétariat, et prendre des décisions sur l'établissement d'un ordre de priorités, etc. Il espère que le Conseil acceptera ces propositions en tant que recommandation provisoire.

M. Worton continue en disant qu'il y avait presque unanimité en ce qui a trait à l'élargissement du Comité des comptes économiques provinciaux de façon à englober la statistique du commerce provincial et les études sur l'origine et la destination des livraisons. Ces études étaient auparavant du ressort du comité de la statistique des transports et le fait de les retrancher n'empêchera pas ce comité de conserver près de 90 % de sa charge de travail et de continuer à fonctionner en tant que comité distinct. De l'avis de la majorité des membres, les autres comités qui devraient continuer à exister, du moins jusqu'à nouvel ordre, sont les comités de la statistique de l'énergie, de la population active et des minéraux. En résumé, il rappelle que trois propositions distinctes ont été faites au sujet des secteurs spécialisés: le Comité polyvalent et ses secteurs; quatre comités spécialisés, à savoir les comités de la statistique de l'énergie, de la population active, des minéraux et des transports; le Comité élargi des comptes économiques provinciaux. La question des comités fonctionnels est, selon lui, plus difficile à résoudre. De l'avis général, il devrait y avoir au moins un Comité de la diffusion des données; il en recommande la mise sur pied. Toutefois, pour ce qui est du Comité des normes et du Comité des documents administratifs, et de la proposition de leur confier certaines questions légales, il juge qu'il est trop tôt pour prendre une décision à ce sujet. Selon lui, la proposition de la Colombie-Britannique de grouper un certain nombre de questions et de les confier à un Comité de l'élaboration des données semble très valable, mais il faudrait d'abord en confier l'étude au groupe de travail. D'autres considérations ont été présentées et M. Bisreth, par exemple, trouve très bonne l'idée de former un Comité de la statistique des entreprises; il a également été question d'un Comité de la statistique financière.

M. Worton résume alors ses quatre recommandations concernant la restructuration des comités;

1. Création du comité polyvalent.
2. Maintien des quatre comités indépendants.
3. Elargissement du comité des comptes économiques provinciaux.

4. Mise sur pied d'un comité fonctionnel dans le domaine de la diffusion des données.

M. Leclerc poursuit la discussion sur la restructuration des comités et recommande que le Comité des comptes économiques provinciaux se charge de la statistique du commerce sous tous ses aspects puisque, en fait, la spécialisation de ce comité et les travaux prioritaires qu'il doit accomplir seront liés au commerce international et, par voie de conséquence, aux comptes économiques provinciaux. Dans le même ordre d'idées, la statistique de l'origine et de la destination des livraisons, qui faisait partie du recensement des manufactures, devrait être également intégrée dans le comité des comptes économiques provinciaux. Ces considérations s'appliquent également au Comité de la statistique des transports, à savoir que la fusion des trois modes de transport entraînerait l'inclusion de ce secteur dans la statistique des comptes économiques provinciaux. Ces trois composantes empruntées à d'autres comités constitueraient un immeuble sur lequel serait basée la prochaine estimation de la balance du commerce dans le contexte des comptes des revenus et des dépenses de chaque province. Il ajoute que, en ce qui concerne les transports et les communications, il a été proposé d'établir un Comité distinct de la statistique des communications, mais que si le comité existant n'a plus à se soucier de la fusion des trois modes de transport, il devrait être en mesure de s'occuper sans difficulté de la statistique des communications. M. Leclerc recommande également que le Comité des normes et des classifications soit intégré au Comité des comptes économiques provinciaux. Il déclare, au sujet de la création d'un Comité de la statistique financière, qu'on pourrait envisager la formation d'un groupe de travail dans ce domaine dont la tâche principale serait l'étude des flux financiers, ce qui pourrait mener ultérieurement à la formation d'un Comité de la statistique financière.

M. McReynolds, tout en admettant que la proposition de M. Leclerc pourrait produire en fin de compte une excellente structure, aimerait en arriver à une solution concrète dès maintenant. Selon lui, le statisticien en chef adjoint devrait présider les réunions du Comité polyvalent et, s'il désire confier la présidence à quelqu'un d'autre lorsque la discussion porte sur un sujet particulier, aucun délégué, de l'avis de M. McReynolds, ne s'y opposera. L'important est qu'il y ait un cadre supérieur à la tête de ce comité, c'est-à-dire un cadre dont le poste le situerait au-delà des limites relativement étroites et contraignantes des divisions. Il y a un autre point dont on n'a pas parlé, continue-t-il, c'est qu'il faudra, pour que le Comité polyvalent puisse fonctionner, réduire considérablement le nombre de délégués dont les frais de déplacement sont payés. Il estime que les frais de déplacement de deux délégués pourraient être payés, à condition que la dépense totale ne soit pas plus élevée que par le passé. Quant à la proposition de M. Worton, que le groupe de travail présente son rapport au Conseil l'année suivante, il espère fermement que cela ira plus vite et qu'il sera possible d'en arriver à un accord sur l'organisation des comités, tout au moins de ceux qui relèvent directement du Conseil, par la poste, le téléphone ou par tout autre moyen, bien avant la prochaine réunion. M. McReynolds pense que, bien qu'on puisse confier la question au groupe de travail et que cette tâche soit un élément essentiel du plan à moyen terme, certains travaux devraient être entrepris dès maintenant dans le domaine de l'élaboration des données, c'est-à-dire la recherche de sources de données autres que celle des dossiers fiscaux et des documents administratifs des provinces et du gouvernement fédéral, y compris l'examen des aspects juridiques et politiques de l'utilisation de ces sources. Selon lui, un comité devrait être créé sans tarder. Quant aux normes et aux classifications, il pense que la proposition d'en confier une partie au Comité des comptes économiques provinciaux est valable, mais qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il y a des normes et des classifications qui ont trait aux statistiques sociales et qui n'ont rien à voir avec ce domaine. Le mandat du Comité de l'élaboration des données devrait également inclure l'étude des normes dans le secteur social ainsi que la façon dont on pourrait les appliquer à l'utilisation des nouvelles sources d'information.

M. Munroe déclare qu'il est très favorable à l'idée d'un Comité de la statistique des prix et que son gouvernement est fortement intéressé à ce genre de données. Il se demande s'il y a moyen de modifier la recommandation afin d'exclure la statistique des prix du Comité polyvalent et peut-être d'y inclure la statistique des minéraux.

M. McReynolds répond qu'il comprend la préoccupation de M. Munroe au sujet de la statistique des prix, mais il ne pense pas que le Secrétariat ait des difficultés à informer les délégués de l'ordre du jour d'une réunion particulière et que l'on doive attribuer une place aussi importante à la statistique des prix dans le travail courant du Comité polyvalent. Pour ce qui est du Comité de la statistique des minéraux, il déclare qu'il y a une forte participation des ministères concernés de sa province et de nombreuses autres, et qu'il ne serait pas approprié de l'inclure dans le Comité polyvalent.

M. Schnick affirme que la proposition concernant le Comité polyvalent est très acceptable pour l'Ontario et que, s'il a bien compris, il y aurait cinq domaines spécialisés, chacun confié à un groupe de travail. Il se demande de quelle façon ces secteurs seront intégrés dans le comité et de quelles personnes les groupes de travail seront composés, c'est-à-dire, les membres de ces groupes

seront-ils recrutés dans le comité proprement dit ou sera-t-il possible de nommer ou de détacher à ces groupes des personnes-ressources autres que des membres du comité?

Selon M. Leclerc, on a pu constater une différence marquée entre les comités qui n'agissent qu'à titre de comités d'information et ceux qui se sont vus attribués des tâches. A son avis, un comité ne devrait être formé que s'il a une tâche à accomplir. Il poursuit en faisant remarquer qu'il est intéressant de fixer des objectifs d'ordre général, mais alors, qu'advient-il des tâches, à moins que Statistique Canada ne soit prêt à nommer quelqu'un à plein temps pour s'occuper d'une tâche en particulier. Des réserves ont été exprimées à l'égard de comités dont les tâches ne sont pas assez importantes pour qu'on les considère comme des comités. Il pense que le Comité polyvalent pourrait très bien faire l'affaire et que si, par exemple, la statistique des prix devenait un domaine important, on pourrait mettre l'accent sur les prix à la prochaine réunion de ce comité.

M. Kirkham dégage de la discussion que le commerce international, tout comme le comité des normes, serait intégré dans le comité des comptes provinciaux et non dans le comité polyvalent, et que le comité de la statistique des transports continuerait à s'occuper des communications.

M. Rowebotton dit comprendre qu'il soit difficile d'en arriver à un consensus concernant la création d'un comité qui englobe les normes, la loi et les documents administratifs. Il confesse cependant qu'il croyait qu'on en était arrivé à un certain accord, vu l'importance accordée aux documents administratifs au cours de la discussion et comme les lois fédérales subissent des modifications fréquentes qui influent sur la disponibilité et l'utilisation de ces documents, il trouve qu'il serait dommage d'attendre encore un an avant de mettre sur pied un comité chargé dans le domaine général des documents administratifs et législatifs. Selon lui, il y a un travail important à accomplir dans ce domaine et il espère qu'il y aura unanimité au sujet de la formation d'un tel comité par le Conseil.

M. Gillman se demande jusqu'à quel point on a étudié la question de la réduction du nombre de rapports au cours de la discussion et, puisque cela ne changeait en rien le rôle du groupe de travail dont la tâche est précisément d'étudier les points en discussion et puisqu'il y a une certaine unanimité, le Conseil devrait prendre une décision à ce sujet et laisser au groupe de travail le soin de préciser les détails.

M. Bisreth estime que le Conseil devrait profiter de l'occasion et demander au groupe de travail de la restructuration des comités de faire une étude approfondie du problème. A son avis, il est inutile d'avoir 12, 13 ou 14 comités. En effet, cinq comités de base suffiraient, dont les uns s'occuperaient du domaine économique et les autres, du domaine social. Pour ce qui est du domaine économique, il remarque que le Comité des comptes économiques, d'orientation générale, est un comité essentiel et devrait être permanent, compte tenu de l'expansion proposée. Ce comité devrait s'occuper du commerce international et interprovincial, des transports en général, ainsi que des flux financiers. Trois autres secteurs économiques sont également importants. Le premier pourrait être un Comité de la statistique des entreprises qui serait chargé de tous les aspects économiques des entreprises, notamment les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, la production, la consommation, le financement et la distribution. Le deuxième comité serait celui de la statistique gouvernementale, qui s'occuperait de la statistique des divers paliers de gouvernement et des institutions paragouvernementales, par exemple la santé et l'éducation. Il propose un troisième comité dans le domaine économique, dont l'importance paraît évidente, soit un Comité de la statistique des particuliers et des ménages qui fournirait des renseignements complets sur les rapports entre le revenu et les ménages. Quant au domaine social, M. Bisreth estime que, en plus d'un Comité spécial du recensement, il devrait y avoir un Comité d'intégration des statistiques sociales. Ce Comité s'occuperait des problèmes d'intégration des statistiques sociales et des rapports entre ces dernières et la statistique économique. Ce sont, à son avis, les cinq comités qui devraient être étudiés par le groupe de travail.

M. Kirkham considère que le Conseil en est arrivé au point où il doit décider si on a atteint le degré d'unanimité voulu pour accepter la proposition initiale ou les modifications recommandées, ou si l'on devrait arrêter la discussion et confier à M. Worton et à M. Leclerc le soin d'approfondir la question.

M. Worton convient que le transfert du commerce international au Comité des comptes économiques provinciaux ne pose pas de problèmes; c'est la question des normes qui suscite des réticences. Il lui semble que les membres ne parviennent pas à voir la logique de confier les normes au Comité des comptes économiques provinciaux, mais rien n'empêche de réétudier la question au cours de la première réunion du groupe de travail. Pour ce qui est de l'urgence exprimée par M. McReynolds, M. Worton est complètement d'accord avec lui et l'assure qu'il ne voulait absolument pas laisser entendre que rien ne serait fait ni communiqué jusqu'à la prochaine réunion du Conseil. Le mandat comporte certains aspects qui semblent prioritaires et on peut s'attendre à une série de

recommandations provisoires de la part du groupe de travail. Quant à la mise au point de la structure des comités, il suggère qu'on étudie la question en profondeur à la première réunion, de façon que les questions en suspens puissent être résolues d'ici six semaines.

M. Kirkham demande si les membres sont prêts à accepter la proposition de M. Worton, en dépit des quelques détails que le groupe de travail pourra résoudre sans difficulté. Il suggère qu'on laisse de côté la question des normes puisqu'on ne semble pas s'entendre sur le choix du comité qui devrait s'en occuper. Quant au domaine des documents administratifs, il est d'accord que la question est urgente.

M. Ford souligne que, comme le Comité des normes et de la classification et le Comité des documents administratifs doivent se réunir à l'automne, le groupe de travail pourrait étudier la question au cours de sa prochaine réunion et faire parvenir des recommandations par la poste aux membres du Conseil de façon qu'on puisse effectuer certains changements avant l'automne.

M. Kirkham répond que c'est exactement son opinion.

M. Munroe craint ne pas pouvoir appuyer la proposition initiale, puisque le comité de la statistique des prix a pour lui autant d'importance que celui de la statistique de la population active ou que tout autre comité, et avoue que l'assurance qu'il y aura un groupe de travail sur la statistique des prix ne le satisfait aucunement.

M. Kirkham demande que le Conseil prenne note de ce point, compte tenu de la vigueur de l'objection, et que le groupe de travail soit prié de rendre compte de ses recommandations à ce sujet.

M. Dumas trouve que le mandat est très acceptable, puisque, selon lui, il résume parfaitement les discussions. Québec recommande que le choix de la présidence du groupe de travail soit laissé à Statistique Canada.

M. Kirkham est d'accord et déclare que, puisque le mandat semble convenir à tout le monde, il ne reste plus qu'à résoudre le problème de la composition du groupe de travail.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec et la Saskatchewan font savoir qu'ils désirent être membres du groupe de travail. En réponse au Yukon, qui est très intéressé à faire partie du groupe mais ne veut pas s'engager de façon définitive à cause du manque de ressources, M. Kirkham explique que les provinces qui se sont proposées comme membres pourraient former le noyau du groupe de travail, et si une autre province désirait participer à une réunion particulière, il est sûr qu'elle serait la bienvenue. (M. Worton a été nommé président du groupe de travail.)

POINT 3b) DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport sur les comités consultatifs de la statistique judiciaire et de la statistique de la santé)

M. Rowebottom informe le Conseil que le comité consultatif fédéral-provincial de l'information et de la statistique judiciaire ne s'est pas réuni depuis deux ans. Depuis la dernière réunions, il y a eu toutefois un atelier technique qui a étudié les systèmes d'information sur les institutions à éducation surveillée; un autre atelier technique qui traitera des systèmes d'information sur les délinquants se tiendra en avril. Le domaine de la statistique judiciaire a été longuement discuté au cours des conférences réunissant les sous-ministres des services correctionnels et les procureurs généraux. Il ajoute qu'au cours d'une conférence conjointe de ces hauts fonctionnaires, en octobre 1977, une proposition a été soumise par le solliciteur général, le ministère de la Justice et Statistique Canada à l'effet qu'on élève le niveau d'admissibilité des membres du comité de l'information et de la statistique judiciaire à celui de sous-ministre adjoint. Ce groupe relèverait d'un comité fédéral-provincial formé de sous-ministres, comme la conférence conjointe des procureurs généraux adjoints et des sous-ministres de la justice correctionnelle et comme le Conseil consultatif de la politique statistique. Il a également été proposé que les trois ministères fédéraux concernés créent un groupe de travail conjoint qui mènerait, en collaboration étroite avec les ministères et organismes provinciaux, une étude des systèmes provinciaux actuels de gestion et d'information, et qui agirait en tant que ressource pour certains travaux. Les travaux que ce groupe aurait à accomplir seraient l'élaboration de dictionnaires de termes et définitions, la mise au point de systèmes de codage, l'examen des techniques d'appariement de dossiers, l'étude de la statistique judiciaire civil, etc. Le groupe de travail relèverait d'un Comité international fédéral, ou d'un Comité directeur fédéral-provincial lorsqu'il travaillerait avec des équipes fédérales-provinces lorsqu'il aurait à effectuer une étude commandée par une province. Cette proposition a été accueillie avec un certain enthousiasme par la conférence conjointe. Les provinces ont également exprimé leur appui total, tout en faisant quelques réserves sur les ressources que ces travaux exigent; la plupart des

provinces ont quand même indiqué qu'elles accorderaient la priorité aux besoins en informations qu'elles font connaître depuis longtemps. Il ajoute que, au niveau fédéral, la mise sur pied du groupe devant travailler avec les provinces allait bon train et qu'il serait bientôt formé. Par ailleurs, la réunion du Comité consultatif fédéral-provincial, qui avait été remise plusieurs fois à cause des travaux mentionnés plus haut, est prévue pour le printemps, mais il subsiste quelque doute que tout soit prêt à temps.

M. Rowebottom aborde ensuite la question de la statistique de la santé et rappelle qu'on avait proposé, au cours de la dernière réunion du Conseil, qu'un Comité fédéral-provincial permanent de la statistique de la santé soit mis sur pied, sous réserve d'approbation des sous-ministres de la santé. Il révèle que le rapport à ce sujet a été présenté à une réunion des sous-ministres de la santé, l'année précédente. Ce rapport n'a toutefois pas été étudié et, par suite de modifications importantes apportées aux arrangements fiscaux dans ce domaine et de leurs répercussions sur les données, il a été décidé qu'il devrait y avoir une étude conjointe de la statistique de la santé. Une telle étude a donc été entreprise l'année passée, consistant en une série de consultations bilatérales entre, d'une part, Statistique Canada et le ministère de la Santé et du Bien-être social et, d'autre part, les hauts fonctionnaires des ministères de la Santé et des Services sociaux des provinces et des territoires. Cette étude a donné lieu à un rapport, présenté en novembre dernier, proposant la mise sur pied d'un certain nombre d'ateliers et de groupes d'étude à court terme pour chaque domaine de la statistique de la santé, y compris les réseaux d'information sur les hôpitaux, les soins médicaux et les services de soins de santé élargis.

M. Rowebottom poursuit en disant qu'au cours d'une réunion des sous-ministres de la santé tenue en décembre, il a été décidé de ne pas donner suite aux recommandations visant ces domaines, mais de former un Comité spécial, composé des fonctionnaires supérieurs chargés de la gestion des programmes de santé. Le but de ce comité est de définir les besoins en informations, d'analyser les réseaux actuels d'échange de renseignements en fonction de ces besoins et de décider quels changements il fallait apporter, le cas échéant. Ce comité s'est réuni récemment et a décidé d'évaluer, non seulement les besoins fondamentaux en informations nécessaires à la réalisation des objectifs des programmes fédéraux-provinciaux de la santé, mais également les besoins de tous les utilisateurs en matière de statistiques de la santé. Ils ont de plus accepté d'examiner les réseaux courants d'information et de recommander les changements qui s'imposent. Pour atteindre ces objectifs et établir un plan de travail, le comité spécial a formé un petit groupe d'étude réunissant les agents supérieurs des programmes de santé du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du ministère de la Santé et du Bien-être social et de Statistique Canada. La présidence du groupe est assurée par le représentant du Québec.

Pour terminer son exposé des travaux effectués dans le domaine de la santé depuis la dernière réunion du Conseil, M. Rowebottom souligne que, en raison de l'importance des besoins en informations des ministères de la Santé, ceux-ci poursuivent avec acharnement l'examen de ces besoins et de l'échange de renseignements entre les provinces et le gouvernement fédéral, afin de décider au plus vite quels changements doivent être apportés pour qu'ils puissent remplir leurs obligations.

M. McMahon et M. Dumas demandent tous deux la liste des membres de ce Comité spécial et M. Rowebottom promet d'en envoyer une à tous les membres du Conseil. Il propose également de leur fournir des exemplaires du rapport du groupe d'étude de l'information de la santé afin qu'ils puissent prendre connaissance de la nature de cette étude et de ses résultats. M. Kirkham confie au secrétariat la tâche d'obtenir ces renseignements et d'en coordonner la distribution.

M. Rowebottom estime qu'il y a deux autres faits dans le domaine de la santé susceptibles d'intéresser le Conseil. Le premier a trait au groupe de travail sur la statistique de la santé mentale, qui a été formé sur la recommandation des directeurs provinciaux de la santé mentale et qui s'est déjà réuni trois fois. Ce groupe s'occupe de sujets tels que les données sur l'information, les définitions et les concepts. On a observé que les provinces abordent ces sujets de façon très différente. A la dernière réunion de ce groupe, il a été décidé à l'unanimité que certains problèmes devraient être traités par un petit groupe d'experts; par conséquent, le groupe original cessera probablement d'exister. Le deuxième fait est la création, pour une courte période, d'un comité fédéral-provincial de la statistique de l'alcoolisme, sous les auspices d'un groupe d'étude fédéral-provincial des problèmes de l'alcoolisme. Aucun rapport n'a encore été présenté, mais des copies seront distribuées aux membres du Conseil dès qu'il sera disponible.

M. Kirkham propose que le Conseil passe tout de suite au point 3e) de l'ordre du jour, étant donné que les points 3c) et 3d) seront traités par M. Worton au cours de ses enquêtes et de son rapport subséquent.

POINT 3e) DE L'ORDRE DU JOUR (Projet d'élaboration de données administratives provinciales proposé par le Comité fédéral-provincial des documents administratifs)

M. Perez de Tagle rapporte qu'un groupe de travail a été créé au cours de la dernière réunion du Comité des documents administratifs. Ce groupe s'est réuni et en est arrivé à plusieurs conclusions. La première est que la plupart des dossiers fédéraux sur la migration ont déjà fait l'objet d'études ou le font présentement, et que, parmi les dossiers les plus importants, comme ceux ayant trait aux allocations familiales, à l'impôt sur le revenu, à l'immigration, à la sécurité de la vieillesse et au régime des pensions du Canada, certains pourraient être grandement améliorés. Quand aux documents provinciaux, le groupe a constaté que la qualité des dossiers variait beaucoup d'une province à une autre et qu'il n'y avait pas un seul dossier ou document administratif provincial qui soit de même qualité ou utilité pour les estimations de la migration inter- et intraprovinciale. Ce groupe de travail a donc recommandé que Statistique Canada crée un groupe d'étude qui travaillerait par roulement et aiderait les provinces à constituer ces documents administratifs jugés les plus utiles au calcul de ces estimations. Selon le groupe de travail, ce groupe d'étude devrait être composé de membres de la Division des estimations et des projections démographiques de Statistique Canada, du ministère de la Santé et du Bien-être social ou de tout autre organisme fédéral pertinent. Statistique Canada pourrait également déléguer des spécialistes de la saisie et de l'élaboration des données administratives ainsi que, à l'occasion, le coordonnateur des documents administratifs. Du côté des provinces, il pourrait y avoir quelques délégués des organismes statistiques provinciaux et des ministères qui s'occupent de ces documents. M. Perez de Tagle souligne de nouveau que la principale recommandation du groupe de travail est la création, par le Conseil ou par Statistique Canada, d'un groupe d'étude travaillant par roulement chargé d'aider les provinces à constituer des dossiers ce qui profiterait non seulement aux provinces, mais également, à long terme, à Statistique Canada. Il cite comme exemple l'expérience très réussie du Manitoba qui est parvenu à constituer un dossier des services médicaux et hospitaliers dont la qualité est telle qu'il est possible d'en extraire des bandes sur la migration inter- et intraprovinciale, selon l'âge, le groupe et le sexe, l'origine et la destination par cité, ville et village, et ce, grâce à une entente conclue entre l'ancien Secrétariat de la planification du Manitoba et le Secrétariat de la démographie du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Pour évaluer les résultats de ce projet par rapport à la qualité des données fournies, il faudra les comparer aux résultats du recensement de 1976 et aux estimations intercensitaires. Voilà un cas où l'intervention d'un tel groupe d'étude pourrait fournir une aide précieuse.

M. Rowebottom explique que le Comité des documents administratifs a choisi la statistique de la migration dans l'éventail des dossiers administratifs dont il est chargé, parce que ce domaine est prioritaire. La recommandation de former un groupe d'étude avait surtout pour objectif de voir ce qui pourrait être fait pour améliorer la statistique de la migration inter- et intraprovinciale. Il poursuit en précisant que, à Statistique Canada, la Division des estimations et des projections démographiques du Secteur du recensement est responsable de la statistique de la migration et travaille actuellement à l'application d'un programme visant à améliorer ces statistiques. Il ne voit donc pas très bien ce qu'un groupe d'étude pourrait faire pour améliorer les modifications qui sont déjà en cours. Il déclare que la Division est déjà parvenue à élargir de façon considérable l'information disponible sur la migration et qu'elle a été en mesure, l'année passée, de produire des données brutes sur le volume des entrées et des sorties de chaque province, selon la province d'entrée et la province de sortie. Elle a également mis au point les techniques et les méthodes nécessaires à la production de meilleurs données sur la migration à partir des déclarations sur le revenu et elle espère pouvoir fournir de meilleurs estimations de la migration interprovinciale en 1972-1973, avant la fin de l'année. Les mêmes dossiers sont utilisés pour la production de statistiques intraprovinciales de la migration au niveau des divisions de recensement et s'il est prouvé, après évaluation, que ces estimations sont fiables, il sera probablement possible de publier au printemps de 1979 des estimations portant sur le début des années 1970. A la suite des restrictions imposées au Secteur du recensement, il ne sera probablement pas possible d'entreprendre des travaux autres que ceux qui sont présentement en cours. Il termine en disant que la décision de former un groupe d'étude repose sur la capacité de ce groupe d'accélérer ou non le rythme des travaux, ainsi que sur les ressources que le Secteur du recensement peut détacher à un tel groupe de travail, en plus de celles assignées au programme en cours.

M. Wallace confirme l'exposé de M. Rowebottom au sujet du travail en cours et des restrictions imposées, mais déclare qu'il est prêt à prendre en considération toute suggestion et tout effort qui permettrait d'améliorer la statistique de la migration. Il rappelle en outre que la question de la migration, en ce qu'elle influe sur les estimations et les projections intercensitaires, a été étudiée par le comité fédéral-provincial des recensements de la population et du logement. Il ajoute que, étant donné l'inquiétude du Conseil au sujet de la prolifération des comités, il faudrait peut-être envisager la possibilité de confier l'étude de cette question au comité du recensement.

M. Kirkham fait remarquer qu'il s'agit d'abord de déterminer si la Division des estimations et des projections démographiques pourrait, en intensifiant la consultation avec les provinces, atteindre les objectifs fixés au groupe d'étude, et, en deuxième lieu, advenant la mise en oeuvre de ce projet, si le comité des recensements pourrait s'en occuper. Il demande s'il a bien interprété l'inquiétude exprimée par le Manitoba.

M. Perez de Tagle répond que le Comité des documents administratifs et son groupe de travail sont parfaitement au courant des travaux de la Division des estimations et des projections démographiques, mais précise que cette division ne s'est préoccupée jusqu'à présent que des dossiers qui ont une incidence à l'échelle nationale. Ces dossiers sont très importants pour la constitution de dossiers administratifs sur la migration inter- et intraprovinciale, mais la Division ne tient pas compte du fait qu'il y a des différences considérables au niveau de la pertinence de ces dossiers. On ne peut affirmer de façon générale qu'un dossier particulier a la même valeur dans tout le pays. En effet, l'expérience menée avec les dossiers de l'OHIP a prouvé que les données de l'Ontario n'étaient pas disponibles. De plus, la Division n'a pas fait grand-chose dans le domaine de la migration intraprovinciale et il se demande si elle y attache vraiment quelque importance. Il conclut en disant que la migration intraprovinciale est un domaine prioritaire pour les provinces et qu'il n'a aucune objection à ce que le groupe de travail relève du comité du recensement, à condition qu'il ne soit pas composé exclusivement de membres de la Division des estimations et des projections démographiques, et qu'il soit attentif aux besoins des provinces.

M. Wallace réplique que la migration intraprovinciale n'a jamais occupé une place très importante dans la liste des priorités de Statistique Canada et attire de nouveau l'attention sur le manque de ressources. Il s'agit par conséquent d'une question de politique entre Statistique Canada et les provinces, c'est-à-dire déterminer jusqu'à quel point Statistique Canada devrait s'engager dans le domaine de la migration intraprovinciale. D'une part, Statistique Canada reconnaît que le calcul de projections et d'estimations démographiques à l'échelle nationale et provinciale sont de son ressort; d'autre part il soutient que, en ce qui concerne les projections à l'intérieur d'une province, son rôle se limite à la province dans la mesure de ses possibilités. Cette politique ne peut être modifiée que si Statistique Canada décide de se lancer dans les projections au niveau interprovincial.

M. Perez de Tagle intervient en disant que l'enjeu de la question est que la plupart des provinces, sinon toutes, investissent un grand nombre de ressources dans ce domaine afin d'obtenir de meilleurs données, dont l'appareil statistique national peut d'ailleurs profiter. Statistique Canada possède une vaste expérience dans la constitution de dossiers administratifs provinciaux et pourrait à juste titre en faire profiter tous, si elle offrait ses services dans ce domaine.

M. Kirkham estime qu'il n'est pas en mesure de résoudre ce problème de façon concrète et à ce moment-ci, il convient que Statistique Canada pourrait en tenir compte dans le cadre d'une réorganisation complète de l'allocation de ses ressources internes. Comme il n'entre pas dans les fonctions du Conseil d'examiner ce point, il verra ce qu'on peut faire pour rendre prioritaire cette réorganisation.

M. Perez de Tagle déclare que son but principal était de mettre Statistique Canada au courant de la situation et de lui demander de se tenir prêt à examiner les problèmes de chacune des provinces. M. Leclerc fait remarquer aux membres que c'est là un bon exemple des tâches que le comité d'intégration de Statistique Canada se propose d'entreprendre. Il avance que, dans certains cas, pour avoir plus de données sur les petites régions, il faudrait peut-être conclure des ententes ou prendre certains arrangements de travail. Il reconnaît que chaque domaine spécialisé devait être étudié et c'est ce qu'on fait actuellement. M. Joyce est d'avis qu'en règle générale les données ont plus de valeur si elles portent sur des petites régions. Quant à la proposition du groupe de travail, il pense que ce groupe devrait entreprendre un travail de moindre envergure.

Selon M. Rowbottom, il serait très utile que le Comité des documents administratifs choisisse, avec toute l'aide que Statistique Canada peut lui fournir, un ou plusieurs dossiers et les étudie au cours des douze prochains mois pour déterminer leur vraie valeur du point de vue statistique. Les conclusions de ce travail pourraient profiter à l'appareil et, si le comité trouve que les dossiers sont utilisés au maximum, tout le monde sera satisfait et la question sera close. Dans le cas contraire, si le comité trouve qu'il y a moyen d'extraire un plus grand nombre de données de ces dossiers et produire un ensemble de statistiques utiles, Statistique Canada sera en mesure de mieux utiliser ces dossiers qu'il ne le fait maintenant et d'accorder une certaine priorité à la question. Il persiste dans son opinion que le Comité des documents administratifs pourrait ajouter à son mandat l'étude des dispositions légales dont les répercussions ont une grande importance pour les documents administratifs et de ce que le système statistique peut en faire. M. Kirkham est d'accord avec cette proposition et ne croit pas qu'elle pose des difficultés.

M. Munroe reprend les remarques qu'il a faites plus tôt concernant le besoin urgent qu'éprouve le Yukon en matière de statistiques sur la migration. Il faut prendre des mesures pour enrayer le flot de personnes qui viennent au Yukon pour travailler à la construction du pipeline et rien ne pourra être fait tant que nous n'aurons pas les moyens de mesurer la population. A son avis, le gouvernement du Yukon serait prêt à financer tout projet utile.

M. Kirkham répond que la question a très bien été comprise et qu'il y a certainement des moyens à prendre, à court et à long terme, pour la résoudre. Il propose qu'on laisse la question de côté pour le moment et que Statistique Canada y revienne dès qu'on aura déterminé ce qu'on peut ou ne peut pas faire dans ce domaine. M. Perez de Tagle prie M. Rowebottom d'informer les membres du Comité des documents administratifs, lors de leur prochaine réunion, de la décision que Statistique Canada aura prise ou des faits nouveaux qui auront résulté de cette discussion.

M. Kirkham admet qu'il y a moyen de le faire à condition que les dates de réunion le permettent. Il poursuit en rappelant que le mandat original du Comité des documents administratifs prévoyait la mise sur pied d'un Centre d'information statistique et il semble qu'il ait fortement modifié son plan de travail. Il serait peut-être bon que le Conseil discute de cette importante modification compte tenu du fait que, selon Statistique Canada, les travaux du Centre d'information statistique représentent un aspect important du mandat initial et qu'on attendait beaucoup de ce Centre.

M. Worton explique qu'il a participé aux premiers travaux du comité et que, un moment donné, il avait été décidé qu'il fallait d'abord vérifier la nature des dossiers existants. Il avait jugé que cela s'intégrait de façon très logique aux deux domaines de travail, l'un étant le travail accompli par le Centre fédéral d'information statistique dans le domaine des documents administratifs, mis en oeuvre dans le cadre de la Loi canadienne sur les droits de la personne, et l'autre étant le travail du Centre d'échange de données en sciences sociales, qui se concentre sur les données, les documents administratifs et le matériel statistique que possèdent les universités privées. Comme les travaux du centre fédéral et du centre d'échange de données se concrétisent de plus en plus sous forme de données disponibles, il serait regrettable que le secteur intermédiaire, c'est-à-dire les administrations provinciales, soit ignoré. Certaines provinces se sont engagées dans ce domaine et cela vaudrait la peine que le Conseil examine ce qu'on pourrait faire pour aider et encourager celles qui n'ont pas encore été en mesure d'entreprendre ce travail.

M. Perez de Tagle avoue que, comme il était président du Comité des documents administratifs l'année précédente, il savait pertinemment que deux provinces avaient effectué l'inventaire complet de leurs dossiers administratifs et que les travaux de deux autres allaient par train; cependant, les autres provinces n'avaient présenté aucun rapport à ce sujet. A cause de cette lacune, le Comité juge que les deux parties du programme devraient être poursuivies simultanément, plutôt que de se suivre. M. Kirkham se dit heureux d'apprendre que le comité n'a pas délaissé une tâche au profit d'une autre et que les deux progressent simultanément, car il est conscient du besoin urgent qui se manifesterait bientôt d'avoir une documentation complète sur les données disponibles.

M. McReynolds fait remarquer qu'il y a deux façons d'utiliser les dossiers administratifs. La première est d'identifier la nature et le but principal d'une activité donnée (c'est d'ailleurs de cette façon que le Comité a procédé quand il a choisi les dossiers pouvant servir au calcul d'estimations de la migration dans les petites régions). L'autre méthode consiste à répertorier méthodiquement toutes les sources de données disponibles; de cette façon, quand une demande particulière est formulée, il y a moyen d'y satisfaire. M. McReynolds avoue que l'idée qu'on ne néglige pas une méthode au profit de l'autre le rassure.

M. Kirkham déclare que si, en fait, on s'en tient à la troisième méthode, qui est une combinaison des deux premières, il est prêt à laisser la question en suspens.

POINT 4a (1) DE L'ORDRE DU JOUR (Recensement de 1981)

M. Wallace résume la discussion engagée à la dernière réunion du Comité des recensements de la population et du logement. Il informe le Conseil que la date à laquelle le projet du recensement de 1981 doit être présenté au Cabinet a été fixée aux alentours du 1^{er} juin et qu'il ne s'attend pas à recevoir une réponse du Cabinet à ce sujet avant la fin de juin. La rédaction des premières ébauches du document est en cours et la question à l'étude est la justification du contenu et des coûts. Au cours des deux ou trois dernières années, les provinces ont fait parvenir une justification adéquate et bien étayée du contenu en fonction d'un recensement optimal. En outre, une grande partie du travail effectué ces derniers temps a été d'obtenir plus de renseignements sur les ministères fédéraux qui sont les principaux utilisateurs des données du recensement; ce sont l'Emploi et

l'Immigration, les Affaires Indiennes et du Nord, l'Expansion économique régionale, le Secrétariat d'Etat, la Société centrale d'hypothèques et de logement, les Affaires urbaines et le Conseil économique du Canada. D'autres ministères, tels que Agriculture Canada et Santé et Bien-être social Canada, qui utilisent moins de données, ont également participé aux discussions. Ces discussions ont été très fructueuses et ont permis de justifier avec plus de force le contenu du recensement. Actuellement, on étudie les articles de la loi et le mandat du recensement afin de déterminer les besoins en données de recensement. D'autres réunions seront tenues avec ces ministères afin de mieux définir leurs besoins et, une fois ces besoins précisés par écrit, on leur demandera de confirmer que le rapport exprime fidèlement leur position. De plus des discussions ont lieu avec le Bureau des relations fédérales-provinciales et elles ont été très utiles jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne les coûts, M. Wallace rappelle que le montant prévu pour le recensement optimal avait été fixé à 110 millions de dollars mais que, à la suite de contraintes budgétaires, on avait réduit ce montant à 90 millions de dollars. De ce chiffre, 6 millions ont déjà été dépensés pour le recensement de 1981, plus des frais généraux de 10 %, ce qui laisse 82 millions de dollars pour la tenue du recensement, basés sur la valeur du dollar de 1976. Le coût du questionnaire de base du recensement sera de l'ordre de 67 millions de dollars. Il faut également tenir compte d'un autre facteur: les effets de la nouvelle Loi sur l'immigration. En effet, le questionnaire de base du recensement comprendra plus que les neuf questions fondamentales et on peut s'attendre à ce qu'il y en ait quatorze ou quinze, ce qui doit toutefois être confirmé. Il explique ensuite aux membres du Conseil qu'une nouvelle terminologie sera utilisée dans le rapport présenté au Cabinet. Au lieu de parler d'un recensement optimal, il sera question d'un recensement minimal ou essentiel. Pour ce qui est des autres choix possibles, on a élaboré un modèle d'établissement des coûts du recensement de 1981 dont un des objectifs est de déterminer le coût par variable. Il y a dix-huit différents groupes de variables dans le modèle, ce qui permettra de déterminer, par exemple, le coût des questions sur le revenu, sur le logement ou sur l'activité, etc.

M. Wallace décrit les autres travaux en cours, notamment une étude approfondie de l'utilisation du recensement comme cadre d'échantillonnage et comme point de repère pour d'autres enquêtes. On procède également à une étude des moyens de collecte des données qui ne seraient pas recueillies au moment du recensement. Par ailleurs, une enquête-échantillon est en cours au niveau des municipalités ainsi qu'un sondage auprès de 70 entreprises privées pour évaluer l'utilisation qu'ils font des données du recensement. A la suite de la réunion du Comité du recensement en octobre 1977, il y a eu une série d'entretiens bilatéraux avec les provinces en vue d'étudier et de mettre au point la question du partage des coûts. Les résultats de ces entretiens ont été très positifs et les provinces se sont engagées à étudier de près la possibilité d'une plus grande participation de leur part. M. Wallace ne pense toutefois pas que les provinces soient intéressées à se lancer dans des négociations définitives avant de savoir ce qu'elles peuvent en tirer. Cela pourrait fort bien être une conséquence du document présenté au Cabinet que d'exposer aux provinces ce qu'elles auront en retour et de négocier en fonction de cela.

Il en résulte, conclut M. Wallace, qu'on effectuera moins d'analyses et de recherches après le recensement de 1981. L'évaluation paramétrique de la qualité des données sera moins importante et les risques d'erreur reliés à la collecte sur le terrain seront plus grands par suite de la réduction du budget. Cela influera probablement aussi sur la diffusion des données, c'est-à-dire qu'il y aura moins de publications du recensement. La conséquence de tout cela est que les utilisateurs des données auront à assumer certaines dépenses.

Selon M. Kirkham, si l'on tient compte de la date prévue pour la présentation du rapport au Cabinet et de l'état d'avancement des travaux, on peut s'attendre à obtenir une réponse concrète au mois d'août. Il remarque de plus que en ce qui a trait à la documentation, aucun effort n'est épargné pour constituer le dossier le plus complet sur l'entente conclue avec les provinces et les ministères fédéraux mais que, tout en étant prêt à défendre cette cause le plus efficacement possible, il ne peut en prédire le résultat.

M. Dumas souligne que le Québec a investi beaucoup d'énergie dans la préparation du recensement de 1981 et qu'il attachait beaucoup d'importance aux résultats des négociations au niveau fédéral. Il se demande si toutes ces discussions occasionneront quelque retard dans la mise en oeuvre du recensement. M. Kirkham répète qu'il s'attend à ce que la décision du Cabinet soit connue en août et que les efforts accomplis par tous et chacun à la préparation de la documentation sont fort appréciés.

M. McReynolds se rend compte que Statistique Canada doit faire face à des difficultés mais il répète que la Colombie-Britannique maintient son opinion que le recensement est en fait un service dont tout le pays bénéficie, y compris les provinces, et que toute coupure dans ce domaine irait à

l'encontre des intérêts provinciaux. Il espère que cet argument sera présenté aux preneurs de décision du gouvernement fédéral. D. Kirkham l'assure qu'il fera certainement tout en son pouvoir pour défendre cette cause le plus vigoureusement possible dans toutes les délibérations auxquelles il prendra part.

M. Ford demande s'il y aura des pressions du milieu politique fédéral au sujet de la décision du Cabinet, étant donné qu'il éprouve des difficultés à présenter son cas en Alberta et qu'il espérait faire valoir un appui politique. M. Kirkham est convaincu qu'il n'y aura aucune démarche politique de la part du gouvernement fédéral auprès des provinces pour élucider certains points ou leur demander leur opinion et qu'il incombe aux conseillers spécialistes de présenter un projet le plus étayé possible, étant donné que la décision sera prise en fonction de la documentation fournie. Il ajoute que, si les membres craignent que leur point de vue ne soit pas suffisamment bien défendu par les arguments qu'il entend présenter en leur nom, ils sont libres de trouver d'autres solutions à leur convenance, car il ne semble pas indiqué que lui-même demande à d'autres de la faire.

M. Wallace intervient en disant que le Bureau des relations fédérales-provinciales est parfaitement au courant de la question des interventions politiques soulevée par l'Alberta et la Colombie-Britannique, et qu'il serait probablement utile qu'il engage des discussions à ce sujet avec les ministères des Affaires intergouvernementales.

POINT 4a (2) DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport provisoire sur le recensement de 1981 de l'agriculture)

M. Rowebottom informe le Conseil que des discussions intensives sur le contenu du recensement de l'agriculture de 1981 ont eu lieu avec les utilisateurs fédéraux et provinciaux, et qu'une série d'ateliers ont été tenus dans chacune des provinces l'automne passé. Tous les organismes statistiques provinciaux ont été invités à participer à ces ateliers, il n'est donc pas nécessaire qu'il en parle plus longuement. Toutes les suggestions avancées par les utilisateurs ont été étudiées avec soin par Statistique Canada. Les critères utilisés au cours des discussions sur le recensement de la population et du logement ont été également à la base de l'élaboration du rapport sur le contenu du recensement de l'agriculture, qui sera présenté au Cabinet. Ces critères sont l'importance du fardeau des répondants, l'importance de l'utilisation prévue des données, les conséquences de la non-production des statistiques, l'utilité du recensement comme méthode d'enquête, la possibilité ou non d'obtenir les données d'autres sources et la question du partage des coûts. Seules les questions qui satisfaisaient rigoureusement aux normes ont été retenues, soit environ 75 % à 80 % du contenu du recensement de l'agriculture de 1971. On procède à la rédaction définitive des recommandations; chaque question est justifiée par une documentation appropriée et le tout sera probablement soumis au Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture qui se réunira à la fin de mars. Le coût du recensement de l'agriculture de 1981, en plus de celui du recensement de la population et du logement, est estimé à 7.5 millions de dollars calculés selon la valeur du dollar en 1976. Il informe le Conseil qu'on se propose de mettre à l'essai de nouvelles méthodes de collecte et des cours de formation en juin 1979 et de recueillir des données réelles pour mettre à l'épreuve le dépouillement au bureau central. En réponse à la question de M. McMahon qui lui demande où aura lieu l'essai, M. Rowebottom avoue qu'il ne le sait pas encore.

POINT 4a (3) DE L'ORDRE DU JOUR (Rapport provisoire sur le recensement du commerce et des services)

M. Kirkham lance la discussion en informant les membres que des organismes tels que le Conseil canadien du commerce de détail et la American Marketing Association ont fait des recommandations très intéressantes à Statistique Canada concernant ce recensement.

M. Leclerc déclare qu'il est impossible à l'heure actuelle d'affecter des crédits au recensement du commerce et des services de 1981 et que celui-ci a toujours fait l'objet d'une demande spéciale au Conseil du Trésor. Il soutient que Statistique Canada aimerait faire un recensement, mais que, à la suite des retards survenus dans la planification, il est désormais impensable d'élaborer un programme pour 1981. Il ajoute qu'il sera peut-être possible d'entreprendre une enquête plus modeste en 1982. On étudie la possibilité de répartir les travaux du recensement en deux groupes, les biens et les services, et de donner la priorité aux services tout en prévoyant utiliser les déclarations d'impôt sur le revenu pour le recensement des biens. Les personnes chargées d'élaborer les systèmes et les programmes sont priées de soumettre des propositions. Il répète que Statistique Canada aimerait procéder à un recensement et que, si le coût initial de 6 millions de dollars peut être réduit à 2 millions, il sera alors possible d'envisager de modifier certains programmes. Cela pose toutefois un problème très sérieux à cause de l'ordre des priorités déjà établi.

M. Kirkham reprend les propos de M. Leclerc et reconnaît qu'il n'y a aucun espoir que le recensement du commerce et des services de 1981 ait lieu, indépendamment de la formule adoptée, et qu'il est impossible de penser à entreprendre quoi que ce soit avant 1982.

M. Schmick demande à M. Leclerc ce qu'il pense du travail du groupe d'étude du Comité du Commerce et des services chargé de se pencher sur l'avenir du recensement. M. Leclerc déclare qu'il y a eu des travaux de planification préliminaire sur les diverses méthodes de recensement, mais que, comme elles sont toutes très coûteuses, il faut en réduire les frais. Les entretiens avec le Conseil canadien du commerce de détail ont porté sur la possibilité de répartir la charge de travail. Par exemple, si les ressources financières le permettent, on pourrait faire le recensement des biens d'une année et celui des services, l'année suivante. On pourrait également faire le recensement du commerce de gros une année et celui du commerce de détail, l'année suivante. Selon M. Leclerc, le très grand nombre de données produites au cours du recensement de 1971 a prolongé outre mesure le programme d'exploitation, ce qui complique encore davantage la planification. Par conséquent, il faudrait réduire l'ampleur des prochains recensements de façon à produire les résultats dans des délais plus raisonnables ou renoncer à recueillir les données. Il conclut que Statistique Canada se trouve en mauvaise posture et doit envisager toutes les solutions possibles parce qu'il faudra bien qu'il effectue ce recensement un jour.

M. Kirkham précise que, dans le travail de planification en cours, le principal problème n'est pas d'ordre technique, mais vient plutôt de l'élaboration d'un programme global assez souple pour laisser entrevoir la possibilité, si mince soit-elle, d'effectuer un recensement en 1982, par exemple, sans qu'il faille solliciter des fonds supplémentaires. Il ajoute que les membres voudront peut-être étudier à nouveau cette question au cours des discussions sur l'ensemble du programme de planification de Statistique Canada.

M. Dumas constate que l'absence du recensement du commerce et des services privera le système d'information de données précieuses sur les services, puisqu'en effet les derniers renseignements disponibles à ce sujet remontent à 1971 et que le recensement est le seul moyen d'obtenir des données sur le commerce par petite région.

M. Kirkham répond que la situation est telle qu'il n'y a pratiquement rien à faire. Il pourrait aller trouver les personnes qui ont financé les programmes et discuter aussi fort et aussi longtemps que possible; ils lui répondraient que Statistique Canada est un organe de services et que ses arguments sont intéressés. Tant que l'opinion publique ne se sera pas prononcée sur la question des crédits, à savoir s'ils sont trop élevés ou pas assez, il est virtuellement impossible de faire changer d'avis ces personnes. Il ajoute que l'attitude du grand public à l'égard des interventions de l'Etat dans leurs affaires et, en particulier, à l'égard du fardeau des enquêtes a aggravé la situation. Il déclare ensuite qu'il ne veut pas que les membres du Conseil partent avec le sentiment que rien ne va plus, parce que, malgré ce qui s'est dit, il est persuadé que Statistique Canada peut trouver des solutions à quelques-uns des problèmes. Il n'est peut-être pas capable de les résoudre tous, mais le fait de corriger certaines situations constituerait une amélioration considérable. Statistique Canada n'est toutefois pas encore en mesure d'énoncer clairement de quelle façon il entend s'y prendre.

POINT 4b DE L'ORDRE DU JOUR (Autres points)

Information aux utilisateurs

M. Gillman est convaincu que l'instauration d'un service d'information il y a cinq ans et mieux encore, il y a dix ans aurait prévenu les problèmes dont il a été question précédemment. Les utilisateurs peuvent et doivent croire que les statistiques sont importantes et rentables, et qu'elles sont en fait essentielles au processus décisionnel courant. Il poursuit en disant que la tâche des statisticiens est de réduire l'incertitude et les risques liés à la prise de décision. Il souhaite vivement que la mise sur pied d'un service statistique se fasse selon des méthodes de marketing similaires à celles exposées dans l'excellent document de M. Worton sur les services de diffusion et de promotion de Statistique Canada. Il affirme qu'il ne sait pas exactement ce qu'il faut exiger du Conseil au chapitre de l'information, mais il se demande si, de façon générale, il ne serait pas possible d'utiliser un mécanisme qui, par l'entremise du Conseil, favoriserait la création d'un groupe de travail ou d'un comité chargé d'élaborer un ensemble cohérent d'ateliers et de programmes d'information. Il invite d'autres membres à exposer leurs vues sur la meilleure façon de renseigner les utilisateurs de statistiques et sur l'opportunité d'approfondir davantage le sujet.

M. Kirkham répond que, d'après Statistique Canada, il devient très urgent d'établir des voies de communication efficaces avec tous les utilisateurs afin que ces derniers soient davantage en mesure d'évaluer l'ensemble de l'appareil statistique, notamment, son objet, son utilité, ses lacunes ainsi que les coûts et les avantages qu'il représente pour eux.

M. Worton poursuit la discussion en déclarant qu'il a abordé cette question avec M. Gillman et qu'en tentant de concrétiser les projets de ce dernier, il lui a demandé en quoi ses propositions

différent des divers moyens mis en oeuvre depuis quelques années par la Division de l'assistance-utilisateurs au Bureau central et dans les huit bureaux régionaux pour informer les utilisateurs, c'est-à-dire qu'elle a organisé un très grand nombre de causeries, d'ateliers et de conférences entre statisticiens et utilisateurs. Au dire de M. Gillman, il semble y avoir une différence, mais M. Worton avoue qu'il ne sait pas encore exactement ce qu'elle est. Par exemple, l'expression "Conférence des utilisateurs" semble déplaire à M. Gillman parce que, selon lui, cette rencontre doit avoir un autre but. M. Worton rappelle que la Division de l'assistance-utilisateurs est tenue d'organiser une réunion statistique générale chaque année, lorsque les ressources et le nombre de personnes intéressées le permettent. Il ajoute qu'il a proposé à M. Gillman de choisir un groupe d'utilisateurs du Manitoba qui servirait d'échantillon pour une étude pilote dans ce domaine; ce projet permettrait d'obtenir des éléments d'information qui seraient communiqués sous forme de rapport d'évaluation au Conseil.

M. Munroe propose que Statistique Canada établisse l'année prochaine un service statistique à Whitehorse et fait remarquer qu'il serait peut-être opportun d'y tenir une rencontre statistique. M. Kirkham remercie M. Munroe de son offre.

M. McReynolds estime qu'il ne faut pas limiter les services de promotion et de diffusion à l'information aux utilisateurs et qu'on doit avoir recours à d'autres moyens efficaces tels que la création de marchés garantis. Il ajoute que, à son avis, il s'agit d'une question importante et qu'il est dommage que le Conseil ne puisse pas lui accorder toute l'attention qu'elle mérite. M. Kirkham fait enfin remarquer que, puisque M. Worton a proposé au Conseil un moyen concret d'approfondir davantage le sujet, il serait peut-être préférable de le laisser en plan pour l'instant et d'y revenir plus tard, dans le cadre d'une réunion du Conseil ou d'un autre débat ouvert.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR (Travaux de planification statistique du gouvernement fédéral et plan à moyen terme de Statistique Canada)

Pour présenter le point 5 de l'ordre du jour, M. Kirkham convient qu'il serait peut-être utile qu'il donne d'abord un aperçu général des travaux en cours ainsi que des documents et rapports connexes.

Il déclare que, depuis deux ou trois ans, on a entrepris trois grandes catégories de travaux qui ne sont sans doute pas connus des utilisateurs en dehors de Statistique Canada. Premièrement, Statistique Canada a déployé des efforts continus et concertés pour se donner une infrastructure. Il fait ici allusion à l'élaboration entre autres choses, d'un nouveau système d'information de la gestion financière, à la création de sous-comités de direction et à d'autres travaux précis relatifs à la réorganisation. Toutes ces réalisations font partie de la première grande catégorie de travaux en cours à Statistique Canada depuis deux ans et qui sont cruciaux, à moyen et à long terme, non seulement pour la gestion de Statistique Canada mais également pour celle de l'appareil statistique en entier. La deuxième grande catégorie de travaux en cours au Bureau porte sur la définition d'un cadre conceptuel de l'ensemble de l'appareil statistique. Il fait allusion à l'exposé qu'il a présenté en 1977 à Victoria devant l'Institut d'administration publique du Canada. Quant à la troisième catégorie, il s'agit de tous les travaux de planification dont les membres du Conseil commencent à peine à voir des résultats tangibles dans le document "Statistique Canada - les prochains cinq ans" qui tente de définir l'aspect opérationnel du mandat du Bureau. La Loi sur la statistique n'indique pas clairement les objectifs à court et à moyen terme du Bureau. Le document "Statistique Canada - les prochains cinq ans" vise donc à mieux les définir. Statistique Canada a, de façon plus ou moins simultanée, mis au point des programmes spécialisés. Cependant, ces programmes brossent avant tout un tableau des travaux actuellement en cours à Statistique Canada.

M. Kirkham informe les membres du Conseil que l'objet du document est de déterminer les éléments qui entreront dans le processus d'établissement d'un ordre de priorités, une fois défini l'aspect opérationnel des attributions de Statistique Canada. Ce processus sera dès lors perfectionné au point qu'on pourra établir l'ordre de priorités des besoins de l'ensemble des utilisateurs. Il déclare que, à la fin du document, le Bureau se fixe clairement quatre grands objectifs à moyen terme: réduire le fardeau des enquêtes; améliorer le service aux utilisateurs; accroître l'efficacité et l'efficacité de la structure administrative interne et de l'ensemble de l'appareil statistique; remettre l'accent sur la nécessité d'un leadership et de la coordination. Ces objectifs nécessitent beaucoup de ressources et, de toute évidence, il faudra procéder à certains changements, à certaines réaffectations et à une certaine rationalisation. Voilà l'importance des travaux de la troisième phase que le Bureau vient tout juste d'amorcer et auxquels les membres du Conseil ont été invités à participer. Il est absolument essentiel que Statistique Canada exerce des contrôles subséquents pour s'assurer que ces objectifs sont atteints et il est également évident qu'il n'obtiendra aucune ressource supplémentaire pour accomplir cette tâche. Les nouvelles fonctions de M. Leclerc relativement à l'étude de tout le secteur économique font pour ainsi dire partie de cette troisième phase. M. Kirkham révèle qu'on espère terminer cette phase avant la fin de l'année civile 1978 et présenter un document sur le plan directeur statistique du gouvernement fédéral, d'ici le milieu de 1979. Les travaux de

planification qu'effectuera le Bureau constitueront probablement la base de ce plan. De plus, particulièrement en ce qui concerne les ministères fédéraux, il faudra étudier certaines questions connexes qui ne relèvent pas uniquement de Statistique Canada. Cette tâche vise à cerner toutes les questions cruciales dans ce domaine, à proposer des solutions pour les régler et à soumettre des propositions à un comité supérieur composé de sous-ministres chargés de déterminer le contenu du plan directeur statistique du gouvernement fédéral.

En ce qui a trait aux consultations avec les membres du Conseil au sujet de l'étude des stratégies, M. Kirkham déclare qu'il aimerait beaucoup, une fois le plan directeur statistique du gouvernement bien établi, et avec leur accord et leur collaboration, tenter de définir le rôle des provinces dans l'ensemble de l'appareil statistique, par des contacts personnels et des rencontres en groupe. Les discussions devraient d'abord porter sur les limites de Statistique Canada, compte tenu de ses ressources budgétaires; de même, les membres pourraient exprimer leurs vues sur l'affectation des ressources disponibles. A son avis, une fois les objectifs fixés, il restera un nombre considérable de besoins à satisfaire et Statistique Canada est très intéressé à savoir si les provinces peuvent prendre la relève ou s'il est possible de leur remettre certains travaux en cours qui sont davantage de leur ressort. De cette façon, Statistique Canada réduirait sa charge financière et pourrait entreprendre des travaux qui n'auraient autrement pu être inclus dans le présent budget. A compter de l'été de 1979, on prévoit avoir des échanges beaucoup plus fréquents avec les provinces au sujet des travaux à accomplir et, bien que M. Kirkham ne sache pas exactement de quelle façon on procédera, il semble que, dans bien de cas, il faille obtenir la participation des deux paliers de gouvernement. Dans le cas des plus petites provinces, par exemple l'Ile-du-Prince-Edouard, il faudra, pour respecter les besoins de l'ensemble du pays, négocier des ententes différentes de celles conclues avec les provinces plus riches. Il espère toutefois que le processus de planification provincial puisse être mis en train dans les délais prévus.

M. Kirkham précise que le programme de planification doit également tenir compte du grand nombre de programmes qui sont entrepris par le gouvernement fédéral et qui exigent une très bonne gestion de l'information, et du fait que les ministères fédéraux ont recours davantage aux données générales qu'aux données statistiques pures, d'où l'importance d'utiliser de plus en plus les documents administratifs.

M. Kirkham affirme que, parmi les trois rôles que Statistique Canada a eu à remplir au cours des années, soit un rôle de production, de service aux utilisateurs ainsi que de leadership et de coordination, le dernier est de loin celui qui est demeuré le plus limité au Bureau simplement parce que la majorité des données statistiques produites étaient d'origine interne. En utilisant d'autres sources de renseignements, Statistique Canada tend vers un système plus décentralisé, ce qui, à son avis, signifie qu'il devra étendre considérablement son rôle de leadership et de coordination pour s'assurer que tout le système est uniforme.

Relativement au groupe de travail sur le bill C-25 (Loi canadienne sur les droits de la personne) et au groupe du Secrétariat de la petite entreprise chargé d'étudier le fardeau des enquêtes, M. Kirkham déclare que Statistique Canada a aidé très activement ces deux groupes à mettre sur pied les mécanismes prévus ou exigés par les loi qui les régissent. Il demande à M. Thompson de donner plus de détails sur le sujet.

M. Thompson annonce que Statistique Canada compte un nouveau service, soit le Secrétariat des activités statistiques fédérales, et que le personnel de la Règle des dix de la Division de la coordination des enquêtes spéciales et du Centre d'échange de renseignements de la Division des normes, auxquels on a affecté des ressources supplémentaires, relève désormais de la Direction de la politique, de la planification et de l'évaluation. Le Secrétariat agira comme groupe de travail pour le compte du Secrétariat du conseil du Trésor et sera chargé d'étudier les propositions relatives aux banques de données statistiques, d'établir des documents sur les banques de données et d'autres dossiers créés par des ministères fédéraux, ainsi que de participer à l'élaboration d'un plan directeur pour l'appareil statistique fédéral. Il servira également de point de contact pour traiter des questions communes à tous les organismes fédéraux qui font partie de l'appareil statistique; il n'est cependant pas prévu que le nouveau groupe remplace la structure d'information déjà établie entre les ministères et d'autres divisions de Statistique Canada lorsque l'objet des débats relève d'un domaine spécialisé. La création du Secrétariat est une étape importante en vue de l'affermissement du leadership de Statistique Canada défini dans le plan à moyen terme. M. Thompson ajoute que la Loi canadienne sur les droits de la personne prévoit un mécanisme de coordination des banques de données, c'est-à-dire que le Conseil du Trésor doit approuver la création d'une banque de données et toute modification importante apportée aux banques existantes, et que le personnel du Secrétariat doit lui fournir les éléments requis pour justifier ses décisions. Il souligne qu'il s'intéressera surtout aux banques de données statistiques et que, comme l'examen de la Règle des dix se limitait strictement aux documents d'enquête, la directive de la Règle des dix qui, à l'origine, excluait les banques de données

administratives a maintenant une plus grande portée. Il ajouta que les directives émises aux termes de la Loi s'appliquent uniquement aux banques de données personnelles, mais que d'autres directives du Cabinet englobent désormais les banques de données commerciales dans le processus de coordination. M. Thompson informe les membres du Conseil que son personnel continuera également de fournir des services consultatifs aux promoteurs d'enquêtes, de produire des documents d'information et d'organiser des séances de formation, des colloques et d'autres séances d'information à ceux qui s'intéressent à la recherche en matière d'enquêtes.

Tout en décrivant la deuxième fonction du Secrétariat des activités statistiques fédérales, qui est de produire des documents sur les banques de données, M. Thompson déclare que le groupe qui faisait initialement partie de la Division des normes n'a eu qu'un rôle accessoire à jouer dans l'établissement du premier index de banques de données fédérales publié le 1^{er} mars 1978 au nom du Conseil du Trésor. Cet index contient la liste de toutes les banques de données personnelles que le gouvernement fédéral peut utiliser à des fins administratives et il fournit la liste de toutes les banques de données qui ont servi à son établissement. On a également créé un répertoire de toutes les banques fédérales de données figurant dans l'index et de toutes les banques de données statistiques des vingt-quatre plus grands ministères fédéraux. Il ajoute qu'on a recueilli ces renseignements en 1976 dans le cadre d'un projet d'établissement d'un centre d'échange de renseignements et qu'ils serviront de base à la prochaine collecte des données auprès des ministères fédéraux, qui doit débiter sous peu une fois terminés les travaux du Secrétariat de la petite entreprise concernant le fardeau des employés de bureau. Pour constituer un répertoire de toutes les banques de données commerciales, Statistique Canada doit communiquer à nouveau avec les vingt-quatre grands ministères et se mettre en rapport avec les quelque cinquante autres ministères afin de leur demander de dresser une liste de toutes les banques de données commerciales qu'ils possèdent. Le répertoire doit avant tout satisfaire les exigences de contrôle du Secrétariat du Conseil du Trésor chargé d'attribuer un numéro d'immatriculation aux banques de données existantes et à celles qu'on projette de créer, ainsi que d'étudier l'utilisation et la tenue des banques de données existantes. Le répertoire doit également donner une liste méthodique des données pour faciliter la tâche du groupe de travail chargé de déterminer si les projets de banques ne chevauchent pas celles déjà existantes et pour rendre l'accès aux données existantes plus facile aux utilisateurs éventuels, ce qui est précisément le rôle du centre d'échange de l'information. Enfin, M. Thompson déclare que le Comité des fonctionnaires supérieurs chargés des activités statistiques du gouvernement fédéral pourra avoir recours aux services du Secrétariat qui doit également, durant l'année en cours, dresser une liste des besoins en matière de données fédérales et étudier le mandat des divers organismes faisant partie de l'appareil statistique. En outre, il doit entreprendre une étude du programme de planification et du processus d'établissement des priorités déjà existants, et recommander certains changements au Comité de fonctionnaires supérieurs.

M. Courage estime qu'il serait maintenant possible d'étudier tous les dossiers au fur et à mesure qu'ils sont créés. Or, étant donné que M. Kirkham a mentionné l'importance d'inclure à l'avenir les documents administratifs et d'en extraire les données, il se demande si, après avoir étudié et approuvé un projet de dossiers, Statistique Canada ne devrait pas participer à l'élaboration du programme de planification pour s'assurer que ce fichier puisse éventuellement contenir le plus grand nombre de données possible.

M. Thompson déclare qu'un chapitre des directives provisoires diffusées par le Conseil du Trésor porte sur les normes de création des banques de données. L'utilisation maximale est un des critères auxquels doit répondre toute nouvelle banque de données administratives ou statistiques. Cet aspect fera l'objet d'une étude approfondie afin de s'assurer que le cadre de toute nouvelle banque tienne compte de toutes ses possibilités statistiques, sous réserve, évidemment, de l'approbation écrite du ministère qui finance le projet.

M. Courage déclare, que d'après ce qu'il a compris, Statistique Canada participera activement à l'étude des projets de dossiers seulement et que, bien que les ministères soient tenus de respecter certaines normes, le Bureau n'avait pas le droit, à ce stade, d'intervenir dans la réalisation des projets. M. Thompson rappelle que le projet doit faire l'objet d'une étude détaillée durant tout le processus de conception et qu'il n'est approuvé que s'il satisfait aux exigences établies. Statistique Canada pourrait approuver les banques sous réserve de sa participation continue à leur création. Ainsi, advenant un problème, le Bureau pourrait intervenir. M. Munroe se dit heureux d'apprendre que le Conseil du Trésor a décidé d'approuver la création de nouvelles bases de données et affirme que cela devrait contribuer à restreindre les travaux de recherches statistiques entrepris au Yukon. M. Kirkham est d'avis que cette décision aura des résultats très positifs, en dépit des craintes qu'on a d'abord formulées au sujet de certains effets négatifs éventuels.

M. Munroe met en doute l'efficacité de la publicité qui a entouré la réorganisation à l'intérieur de Statistique Canada et se demande si les autres ministères en ont eu vent. M. Thompson répond que, comme on a adopté la loi en juillet dernier seulement et que le Conseil du Trésor n'a publié son guide provisoire que la semaine précédente, les ministères commencent seulement à prendre connaissance des exigences qu'ils devront satisfaire pour obtenir l'autorisation de créer une banque de données. Chaque ministère a nommé un coordinateur de la protection de la vie privée et c'est par son entremise que le gros du travail devrait s'accomplir. La diffusion des renseignements à partir d'un point de contact dans chacun des quatre-vingt-neuf ministères nécessitera toutefois un temps considérable en raison de la lourdeur de l'appareil administratif.

M. Gillman demande si le mandat de Statistique Canada s'applique à toutes les institutions gouvernementales ou uniquement aux ministères. M. Thompson déclare que son mandat englobe tous les organismes énumérés dans l'annexe de la Loi canadienne sur les droits de la personne, c'est-à-dire tous les ministères, mais seulement certaines sociétés de la Couronne. M. McReynolds demande s'il est possible de remettre à tous les membres un exemplaire de la Loi, de même que de la circulaire du Conseil du Trésor, pour autant qu'il s'agisse d'un document public. M. Kirkham assure M. McReynolds que tous les documents publics disponibles seront distribués aux membres du Conseil.

M. Joyce admet qu'il aimerait beaucoup recevoir le document qui explique les normes relatives aux banques de données pour donner plus de poids aux recommandations qu'il présentera à son gouvernement concernant la création de dossiers administratifs.

M. Kirkham déclare que, dans le cadre de l'élaboration de l'infrastructure décrite, Statistique Canada a l'intention de définir clairement tous les processus et de rédiger des documents sur le fonctionnement de l'appareil, à l'intention des utilisateurs.

A la demande du président, M. Worton a étudié le document "Statistique Canada - les prochains cinq ans". Il faudra éventuellement approfondir et développer certains thèmes qui sont traités superficiellement ou tout au plus mentionnés. Tous les utilisateurs éventuelles devraient, au cours de la prochaine année, s'entendre sur le sens précis du contenu des documents. Deux éléments ont donné le ton au document. Premièrement, l'ensemble du système d'information subit actuellement des modifications profondes et, par conséquent, le rôle de l'appareil statistique tel qu'il est habituellement défini est appelé à changer. M. Worton estime que tous les utilisateurs de l'appareil statistique devraient relever le défi, c'est-à-dire prévoir et orienter les changements, plutôt que d'attendre qu'ils surgissent avant de réagir. Deuxièmement, il prétend que les restrictions au niveau des ressources ne représentent pas le principal problème à régler bien qu'elles compliquent considérablement ce défi à relever. Il souligne que le document fait état de trois rôles, soit la production, le service aux utilisateurs et le leadership, qui sont clairement définis dans la Loi sur la statistique. Dans le passé, il a toujours été évident que la production de statistiques générales devrait être attribuée à l'organisme statistique central et, du reste, s'effectuer en grande partie à Ottawa. Il ajoute ensuite que, bien que Statistique Canada n'ait jamais perdu de vue son rôle de service et de leadership, il n'y a jamais accordé toute l'importance voulue. C'est pourquoi, il a fallu mettre la production au premier plan au moment de l'affectation des ressources financières et humaines. Compte tenu des restrictions au niveau des ressources et de la demande croissante de renseignements, Statistique doit faire en sorte que d'autres membres de l'appareil prennent en charge une partie de la production statistique afin de pouvoir satisfaire à la demande et se consacrer davantage à son rôle de service. Il déclare en termes non équivoques que cela peut sembler particulièrement alarmant pour les petits organismes provinciaux qui n'ont pas les ressources voulues pour devenir des membres actifs de l'appareil statistique. Il souligne toutefois que Statistique Canada n'a pas l'intention d'abandonner du jour au lendemain son rôle de production et qu'il procédera plutôt à une décentralisation graduelle des travaux. Le Bureau se propose de tenter de redéfinir les ententes de longue date de façon que les provinces, avec son concours, puissent jouer un rôle plus actif dans l'ensemble de l'appareil statistique. Il informe les membres du Conseil que M. Kirkham, dans la lettre jointe au document, fait allusion à un calendrier général des activités pour les dix-huit prochains mois. Il est à son avis possible de limiter la participation des provinces à deux activités. Tout d'abord, dans un très proche avenir, Statistique Canada compte entreprendre une étude de programmes en cours en vue de déterminer les moins urgents et de les remplacer par des programmes ou des services plus importants. Statistique Canada aura alors des entretiens avec les provinces afin de connaître leurs vues sur l'incidence de toute réduction ou suppression éventuelle de programmes et sur l'utilité de remplacer graduellement certains travaux et produits par d'autres plus pressants. Il ajoute que Statistique Canada étudiera en même temps les rapports qu'il aura avec d'autres ministères fédéraux, une fois appliqués les changements proposés, et élaborera un plan directeur statistique qui conciliera le rôle de Statistique Canada avec celui des autres ministères fédéraux. Il déclare que, dès l'achèvement de ces travaux, Statistique Canada sera davantage en mesure de conférer à nouveau avec les provinces en vue de cerner quelques-unes des lacunes qu'elles ont signalées et d'étudier la meilleure

façon de les combler. Il ajoute que d'aucuns s'inquiètent de l'importance relative des différentes fonctions et il estime que certaines tâches à l'intérieur de l'appareil statistique doivent revenir à Statistique Canada, mais, il précise qu'il n'a jamais considéré la production comme étant l'une d'elles. Certaines tâches de production sont de toute évidence fondamentalement liées aux fonctions de leadership et de coordination, tandis que d'autres peuvent en principe être accomplies ailleurs.

M. Worton ajoute que les membres auront un rôle à jouer dans l'établissement des divers critères qui serviront à l'étude des programmes à moyen-terme et que le dernier chapitre du document contient des exemples précis de certaines démarches entreprises à cet égard. Il espère que, au cours des échanges proposés plus haut, les membres seront prêts à formuler des propositions concernant les éléments à inclure dans cette liste.

M. Gillman déclare qu'il a beaucoup apprécié l'exposé détaillé des travaux accomplis depuis deux ans et de ceux actuellement en cours. Il affirme qu'il partage les vues de M. Kirkham concernant l'état actuel des choses et les événements à venir. Il se demande ensuite en quoi consiste exactement le rôle des points de contact dans les provinces, étant donné qu'on n'y fait allusion qu'une seule fois dans le document. De plus, il met en question le rôle que Statistique Canada se propose d'attribuer aux points de contact et fait remarquer jusqu'à quel point il diffère de celui des autres organismes provinciaux avec lesquels il traite.

M. Kirkham admet que la question des points de contact n'est abordée que très brièvement dans le document. Ceci est attribuable au fait que Statistique Canada s'efforce de définir sa propre structure avant d'étudier l'ensemble de l'appareil statistique et qu'on a rédigé le document dans ce but précis. Il ne s'attendait pas que la question des points de contact fasse l'objet d'une étude particulière, bien qu'elle soit mentionnée à plusieurs reprises dans le document. Selon lui, Statistique Canada est disposé à entendre toutes les propositions concernant la définition des fonctions de divers groupements à l'intérieur de l'appareil statistique. Il est nécessaire de cerner les problèmes et d'y trouver des solutions pratiques dans un cadre conceptuel général. Il fait ensuite remarquer que s'il a bien lu le procès-verbal de la première réunion des ministres, il semble que ces derniers aient convenu que les provinces participeraient plus activement, par exemple, à la gestion de l'économie et que, bien que les modalités ne soient pas encore établies, il apparaît juste d'affirmer que Statistique Canada reconnaît le désir de toutes les provinces de participer davantage à ces travaux. Il s'ensuit donc que les provinces auront besoin de plus de renseignements. Les provinces doivent maintenant définir la structure qu'elles entendent se donner pour obtenir ce genre de données. Statistique Canada tente de mettre à leur disposition un mécanisme qui leur permette de faire toutes les recherches voulues.

M. Dumas affirme qu'il a relevé certaines similitudes entre les objectifs du Bureau et ceux du Québec qui, par exemple, délaisse quelque peu la production et la collecte de données au profit de l'intégration et de la normalisation, ainsi que de la mise en oeuvre et de l'utilisation d'instruments d'analyse, et met également l'accent sur ses fonctions de coordination et de service envers les autres composantes de l'appareil statistique. Il ajoute que ce changement est attribuable au fait que, d'une part, le rôle des organismes statistiques ne se limite plus uniquement à la production de statistiques et que, d'autre part, il y a des sources de données administratives qui peuvent être utiles à des fins statistiques et disponibles à un coût marginal relativement bas. M. Dumas déclare qu'il faut également répondre aux besoins croissants et pressants en matière de processus décisionnel. Selon lui, ces considérations ont amené le Québec à élaborer des programmes spécialisés en vue de structurer la statistique économique et sociale, et ces programmes sont devenus les principales activités du Bureau de la statistique du Québec. Il ajoute en outre qu'on a créé une équipe chargée de mettre au point des instruments d'analyse afin d'inclure des éléments nouveaux dans le processus décisionnel et qu'on espère que cette équipe participera activement à la coordination des travaux et au service aux utilisateurs. A la lecture du document, il a noté une très nette tendance vers la décentralisation, tendance qui aurait des répercussions considérables sur les organismes statistiques des provinces. Il déclare que d'une part les besoins sont plus importants parce que les organismes statistiques et les administrations publiques se voient confier des tâches de plus en plus considérables, alors que d'autre part Statistique Canada semble, pour bien des raisons, délaisser peu à peu certains secteurs statistiques que les organismes statistiques provinciaux devront désormais prendre en charge. Il ajoute ensuite qu'il aimerait vraiment savoir de quelle façon va s'opérer la décentralisation des travaux statistiques au Canada. Il demande s'il faudra intensifier les programmes conjoints, obtenir des provinces qu'elles collaborent davantage, répartir simplement les coûts en s'assurant que Statistique Canada continue d'exercer tous les contrôles ou partager toutes les tâches relatives à la collecte et à la diffusion des données, ou uniquement les travaux relatifs à certains secteurs statistiques précis.

M. Schnick déclare que le document témoigne d'une profonde réflexion et d'une préparation soignée et qu'il a l'intention d'étudier tous les commentaires formulés par l'Ontario. Premièrement, compte tenu de la politique de restrictions en vigueur dans le pays, il est à son avis un peu tard

pour présenter un projet de réévaluation des attributions provinciales et fédérales en vue de la délégation éventuelle de certains travaux de productions statistique aux organismes provinciaux. L'Ontario est toutefois disposé à étudier toutes les propositions qui lui seront soumises. Il ajoute qu'une étude et une révision exhaustives du service de Statistique Canada ont forcément des répercussions plus ou moins profondes sur les organismes provinciaux puisque ceux-ci s'efforcent de combler les principales lacunes laissées par un système national contractant. Deuxièmement, M. Schnick prétend que toute tentative de transmettre certaines tâches statistiques d'un intérêt capital pour les gouvernements provinciaux, durant une période où les ressources sont réduites, risque de provoquer un certain déséquilibre dans l'élaboration et l'application des programmes statistiques, de même que de créer une tendance à s'éloigner de plus en plus des normes et des critères statistiques établis par l'organismes central, et peut-être même de diminuer la qualité des données. Selon lui, certaines provinces sont peut-être prêtes à combler les lacunes existantes, alors que d'autres ne le sont pas, puisqu'à quelques exceptions près, les organismes provinciaux connaissent également une période de restrictions sur le plan des ressources et qu'il leur est terriblement difficile de former ou de recruter le personnel spécialisé requis pour assumer d'autres tâches. Par conséquent, il propose d'accorder aux provinces le plus de temps possible pour planifier et réviser en conséquence leur propre service statistique. Troisièmement, il estime que le document de synthèse fait très peu allusion à la Loi sur la statistique et à la possibilité d'envisager certaines modifications au cours des cinq prochaines années. Il demande si Statistique Canada serait disposé à étudier les critères d'admissibilité relativement aux accords intervenus aux termes de l'article 10, étant donné que l'Ontario n'est pas admissible, et s'il serait prêt à envisager la possibilité de faire participer davantage les organismes provinciaux à la négociation d'accords en vertu de l'article 11. M. Schnick fait remarquer que le Bureau a l'intention de fournir un plus grand nombre de rapports d'observations et d'analyses aux utilisateurs pour les aider à interpréter les données tout en demeurant objectif et neutre, ce qui, selon lui, est très souhaitable. Il est question dans le document de la meilleure utilisation possible des fichiers de données et M. Schnick espère que cet objectif sera atteint grâce aux efforts concertés des producteurs intéressés. Quoiqu'en faveur de la collecte de données administratives à des fins statistiques, M. Schnick estime qu'il est primordial de s'assurer que les notions et définitions utilisées sont uniformes. Bien qu'il faille appuyer et encourager le recours au processus consultatif, il apparaît que les vues des organismes statistiques provinciaux et des ministères fédéraux varient parfois considérablement. Il désire également signaler qu'il faudrait apporter quelques précisions au chapitre du document qui porte sur les fonctions de leadership et de coordination de Statistique Canada. Il est évident que les provinces seront encouragées à recueillir, produire et diffuser beaucoup plus de données qu'auparavant et que Statistique Canada s'appliquera à aider les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux à améliorer leur service statistique. C'est pourquoi il demande de quelle façon Statistique Canada compte s'y prendre. De plus, il fait remarquer que, d'après le document, le Bureau verrait d'un bon oeil toute proposition concernant le partage des coûts et des responsabilités. Enfin, il suppose qu'au cours de ses échanges avec les ministères provinciaux au sujet de la coordination et de la rationalisation de la statistique, Statistique Canada étudiera les propositions que leur présenteront les points de contact, tel qu'il l'a confirmé durant les conférences à Banff et à Montebello. Il ajoute que, selon lui, il s'agit d'une structure d'information viable puisqu'en Ontario, il existe un Comité consultatif statistique interministériel, présidé par M. McRoy, qui tient des rencontres mensuelles auxquelles devraient assister les points de contact.

M. Munroe déclare qu'il éprouve beaucoup de difficultés à établir l'ordre de ses priorités et qu'il est impossible d'obtenir des ressources sans établir au préalable les prévisions de programme. Il demande ensuite de quelle façon il devrait répartir ses ressources pécuniaires dans les prévisions de programme, à quel moment il devrait les utiliser et à quel genre de travaux il devrait les affecter. Une autre de ses préoccupations est de savoir si les restrictions financières au coeur du débat sont à moyen ou à long terme.

M. Courage avoue qu'à titre de représentant d'une petite province il s'inquiète des conséquences éventuelles des propositions du plan à moyen terme. Sa province a adopté une position radicale à cause des changements qui risquent de survenir, puisque les modalités d'application des politiques ne sont pas clairement établies. Il ajoute que Terre-Neuve n'a qu'un petit groupe de statisticiens qui ne produisent pas de données et dont la principale tâche est d'offrir leurs services d'experts-conseils à d'autres ministères et ensuite de diffuser des données. Le groupe n'est pas en mesure d'entreprendre la collecte et la production de données sans une augmentation appréciable des ressources humaines et il doute que cette augmentation soit justifiée. Le problème qui se pose dans le cas de cette province est que la plupart des données fédérales proviennent de Statistique Canada et de seulement trois autres ministères fédéraux. Il fait ensuite allusion à la Conférence sur la statistique sociale tenue en novembre 1976 et révèle qu'il se souvient que la majorité des ministères fédéraux susceptibles de recueillir et de traiter des données n'ont manifesté aucun intérêt pour des données autres que nationales. Par conséquent, si Statistique Canada décide de confier certaines tâches à ces ministères, y a-t-il une assurance quelconque que ceux-ci continueront de produire les mêmes données

que Statistique Canada produit actuellement. Bien que M. Courage admette que Statistique Canada a un rôle de coordination très important et que les points soulevés par M. Thompson concernant l'avenir devraient améliorer la production statistique, il est d'avis que Statistique Canada devrait continuer de prendre une part très active à la collecte et à la production des données. Son principal souci est de connaître les répercussions du plan à moyen terme sur les provinces et les mesures qu'elles pourraient être contraintes à prendre. Par conséquent, bien que toutes les provinces conviennent qu'elles subiront les conséquences de l'application de ce plan, cette question devrait faire l'objet de discussions tant à l'intérieur du Comité qu'entre les provinces et Statistique Canada.

M. McReynolds déclare qu'il n'a pas eu le temps d'étudier certaines questions, à son avis, très complexes et qu'il considère la présente réunion comme l'occasion d'en apprendre davantage sur la portée de certains termes du rapport. Il désire soulever un point précis qui peut paraître négligeable mais qui, à son sens, est capital dans l'ensemble du plan à moyen terme mis en oeuvre. Il attire l'attention des membres sur le mandat de Statistique Canada tel qu'il est défini au paragraphe 3d) de la Loi sur la statistique et auquel on a fait référence dans le rapport pour décrire les fonctions de leadership de Statistique Canada. A la première lecture du rapport, il a accepté cette interprétation, mais après une lecture plus attentive, il estime qu'il s'agit d'un article unique puisque le mot "généralement", placé en tête de phrase, laisse supposer, selon lui, qu'il s'agit peut-être d'un sommaire de toutes les fonctions du Bureau ou d'un énoncé des autres fonctions non mentionnées dans les paragraphes précédents. La lecture de l'alinéa d), abstraction faite de certains mots, révèle qu'un aspect particulier a été négligé dans le plan à moyen terme. M. McReynolds admet qu'il y est question de "promouvoir" le rôle de leadership de Statistique Canada, mais il est également précis que le Bureau doit "produire" des statistiques sociales et économiques concernant le Canada tout entier et chacune de ses provinces. A son avis, cette phrase indique clairement que le mandat de Statistique Canada consiste non seulement à élaborer des normes et des programmes statistiques en vue de produire des statistiques, mais également à produire des statistiques concernant les provinces. M. McReynolds espère que Statistique Canada se penchera sur cette question, tout comme il compte le faire au cours des prochains mois. Il ajoute qu'il est persuadé que l'équipe de planificateurs convient que les ressources de la plupart des organismes provinciaux sont limitées. En effet, il est probable que Statistique Canada affecte plus d'années-hommes à l'élaboration de projets que la majorité des provinces à l'exécution de l'ensemble des travaux statistiques. M. McReynolds précise que les provinces admettent que Statistique Canada est sous le coup de restrictions budgétaires rigoureuses et qu'il est convaincu que le Bureau tiendra également compte du fait que les provinces doivent elles aussi réduire leurs dépenses. Il poursuit en disant qu'il appuie entièrement un bon nombre de passages et de termes du document mais que, de façon générale, celui-ci propose trop de réformes. Néanmoins, il doit d'abord et avant tout signaler les points qui, à son avis, risquent de poser des problèmes, plutôt que les questions susceptibles d'avoir des effets bénéfiques. Il ajoute qu'il s'interroge sur l'interprétation et le sens du mot décentralisation. Il y a quelques années, toutes les discussions portaient sur la participation des provinces; ensuite au stade de la planification, le développement a été au coeur du débat; il est maintenant question de décentralisation. Il croit que toutes les provinces sont intéressées de savoir ce que le Bureau entend exactement par la décentralisation et la délégation de certaines tâches aux provinces, et il déclare qu'il aurait beaucoup de difficultés à entreprendre des travaux statistiques supplémentaires, en particulier en ce qui a trait à la collecte des données. Au cours de réunions antérieures, il a souvent été question que Statistique Canada accorde plus d'importance à ses fonctions de service et de leadership, et il est heureux de constater que ces points sont traités dans le document. Il affirme toutefois que Statistique Canada dispose des ressources nécessaires à la production, alors que les provinces ne les ont pas. La production a, depuis toujours, fait la force de Statistique Canada et sa décision d'entreprendre d'autres types de travaux l'oblige à confier à d'autres une partie de la production. Il est cependant faux de penser que les autres organismes vont participer très activement à la production, particulièrement à celle qui nécessite une main-d'oeuvre considérable. Par exemple, si la Colombie-Britannique devait jouer un rôle important dans la production des données, cela entraînerait des perturbations considérables puisqu'elle n'a aucun programme de planification à moyen ou à long terme et que son processus d'approbation des crédits vise presque uniquement les projets à court terme, c'est-à-dire les projets annuels. Les limites temporelles seraient également d'une importance capitale, puisque le projet de décentralisation devrait couvrir une longue période et il n'est pas sûr que le processus d'approbation de son gouvernement se prêterait à ces changements graduels, systématiques et concrets. Il répète que Statistique Canada a en main toutes les ressources nécessaires à la production et que, selon lui, sa notion d'organisation est encore du domaine théorique et non pratique. Par ailleurs, la Colombie-Britannique a des rapports étroits avec d'importants utilisateurs concernant l'amélioration du produit statistique dont l'objet principal est de rendre les données plus utiles aux groupes de clients à l'intérieur du gouvernement provincial. Il déclare que son organisme s'efforce de remplir en partie son rôle de service afin de tirer meilleur parti des données produites. A son avis, l'influence qu'ont les points de contact à l'intérieur de leur gouvernement respectif est cruciale, car c'est par leur entremise que Statistique Canada démontre le bien-fondé des programmes d'envergure qu'il met en oeuvre, par exemple au chapitre

du recensement où M. McReynolds espère que la collaboration des provinces contribuera à améliorer le produit statistique final à l'échelle nationale. Il ne croit pas que les organismes provinciaux et les points de contact auront plus d'influence s'ils doivent affecter leurs ressources à la production de données et, par voie de conséquence, négliger leur fonction de service. Finalement, il cherche à démontrer que s'il y a décentralisation et si les organismes provinciaux doivent prendre une part plus active à la production statistique, il faudra, dans l'intérêt de l'appareil statistique tout entier, prévoir des ressources supplémentaires dans chaque organisme, plutôt que de sacrifier le rôle de service qu'ils assurent actuellement au profit de la production.

M. Ford déclare que la question de redéfinir ou laisser tomber un rôle le préoccupe beaucoup et il se demande si un mécanisme de vérification et de pondération systématique sera mis au point pour redéfinir les rôles avant d'envisager la possibilité de les abandonner. En d'autres termes, plutôt que de s'en laver les mains ou d'en confier la tâche à d'autres, il faudrait, selon lui, se demander s'il est possible d'élaborer un programme et d'exécuter ces tâches plus efficacement et à un coût moindre, comme dans le cas du recensement. Il espère obtenir une garantie quelconque qu'avant de définir les tâches ou de renoncer aux travaux en cours, ceux-ci feront l'objet d'un examen exhaustif.

M. Kirkham affirme que, d'après la réaction générale, un certain nombre de membres semblent supposer que seules des préoccupations d'ordre budgétaire ont motivé l'élaboration du programme de planification. Il souligne que, bien qu'elles soient fondées, elles sont seulement accessoires au problème fondamental, à savoir que le milieu de travail subit des changements très profonds et que Statistique Canada doit en tenir compte, peu importe les restrictions budgétaires. La question de savoir si Statistique Canada doit abandonner son rôle de production n'est pas le propos fondamental du document. A la lumière des discussions sur la production et compte tenu du fait que les documents administratifs jouent un rôle de plus en plus important, il est évident que les provinces possèdent bon nombre de ces documents, particulièrement dans le domaine des institutions. Il ne pense pas qu'il soit réaliste d'espérer que le Bureau s'ingère dans des secteurs de compétence provinciale pour produire des données qui sont en fait les leurs. Ceci ne veut pas dire toutefois qu'après que les provinces auront terminé la saisie initiale et le contrôle préliminaire des données, Statistique Canada ne sera pas disposé dans certains cas à poursuivre le traitement. A son avis, il n'est pas nécessaire de trancher d'avance ces questions, mais il va sans dire que Statistique Canada reconnaît qu'il ne peut avoir le monopole dans le domaine de la production des données, s'il n'a aucun moyen d'en contrôler les sources et d'y avoir accès, et qu'il doit modifier son rôle au fur et à mesure que ces sources changent. Quant aux préoccupations de l'Ontario qui estime que cette décentralisation risque de créer un certain déséquilibre à l'intérieur de l'appareil statistique du fait que certains organismes provinciaux seront davantage en mesure de produire des données que d'autres, il s'agit là d'un point fondamental dont il faudra tenir compte au cours de l'élaboration du plan. De l'avis de M. Kirkham, tout est fonction de l'enjeu, des données à produire et de leur utilisation. Il ajoute que, à cet égard, Statistique Canada vise un certain équilibre. Quant au point soulevé par la Colombie-Britannique relativement au paragraphe 3d) de la Loi sur la statistique et à la question de savoir si le Bureau compte décliner toute responsabilité au chapitre des données provinciales, responsabilité d'ailleurs prévue dans la Loi, ce n'est certainement pas son intention. La nature des travaux entrepris par le Secteur des comptes économiques et de l'intégration sur les tableaux du produit intérieur brut, du produit intérieur réel et des entrées-sorties, ainsi que sur les migrations vient confirmer cette assertion. Il déclare que Statistique Canada admet qu'il a une part de responsabilité, mais qu'il s'agit là d'une question d'interprétation et qu'il ne peut, par exemple, prendre en charge toute la production des données statistiques jusqu'au niveau municipal. Si, de leur côté, les provinces estiment que cette charge incombe à Statistique Canada, il faudra alors se pencher très sérieusement sur la question parce que, même si la situation financière de Statistique Canada était meilleure, M. Kirkham doute fort que le Bureau ait jamais les ressources requises pour y arriver.

M. Kirkham ajoute que, pour ce qui est des points de contact, Statistique Canada a, selon lui, clairement établi qu'ils jouent un rôle extrêmement important et qu'il n'a nullement l'intention de restreindre leur secteur de compétence ou leur importance, de même qu'il ne faudrait lui prêter cette intention, à la lecture du document.

M. Worton indique qu'il a plusieurs mises au point à faire. Premièrement, quant aux craintes du Manitoba au sujet du rôle des points de contact provinciaux, M. Worton explique que ceux-ci sont considérés comme les égaux des points de contact de Statistique Canada puisqu'ils remplissent les mêmes fonctions et rencontrent les mêmes difficultés. Deuxièmement, quant au point soulevé par Terre-Neuve relativement à la décentralisation et à la délégation des tâches, il affirme qu'il ne s'agit pas d'une décision précipitée et unilatérale de confier désormais aux provinces certains travaux exécutés habituellement par Statistique Canada et considérés comme accessoires à l'ensemble des activités de l'appareil. Troisièmement, pour ce qui est de l'allusion faite par la Colombie-Britannique à la Loi sur la statistique, il est, selon lui, possible d'établir une distinction entre les statistiques

générales et celles qui présentent un intérêt pour certains ministères, notamment Énergie, Mines et Ressources, Environnement Canada, Santé et Bien-être Social et le Solliciteur général, et il n'y a aucune raison logique pour que ces ministères ne participent pas à la production des données dans leur domaine. Prenons par exemple le cas d'un ministère qui, tout comme ses principaux utilisateurs, juge qu'il est nécessaire d'entreprendre de nouveaux travaux statistiques dans un secteur donné. Il serait ridicule que Statistique Canada insiste pour faire ces travaux, s'il n'a pas les ressources nécessaires, et que les travaux restent en plan. En pareil cas, la seule solution logique est de déterminer, de concert avec le ministère visé, si ce dernier doit s'acquitter de cette tâche et bénéficier du concours et des conseils de Statistique Canada, étant donné que Statistique Canada voudra sûrement s'assurer que les statistiques produites à la suite de cette entente satisfont entièrement aux exigences nationales tout en respectant le plus possible leur caractère provincial. Dans la mesure où il y a une décentralisation ou un nouveau partage des travaux en cours, ou encore la prise en charge de nouvelles tâches, Statistique Canada continuera d'exercer pleinement son rôle de "conseiller-orienteur".

En conclusion, M. Worton déclare qu'il est possible que les provinces qui ont conclu des accords de partage des tâches y prennent une part encore plus active et que c'est ce qu'on entend par décentralisation. Tout projet de changement doit cependant faire l'objet d'une planification soignée et de consultations avec les provinces intéressées, et Statistique Canada n'a aucunement l'intention de se soustraire à ses obligations et de laisser les provinces s'arranger seules.

M. Gillman demande si Statistique Canada, dans le cadre des travaux entrepris par son personnel d'orientation en vue de la rédaction du document de synthèse, a prévu des études empiriques sur les économies d'échelle pour la production de données statistiques et, le cas échéant, s'il compte les inclure dans un programme de décentralisation. M. Kirkham affirme que le Bureau n'a pas encore mené d'études à cet égard parce qu'à son avis, ces considérations viennent logiquement après le document de synthèse.

M. Schnick déclare, à propos des commentaires de M. Worton sur les mesures à prendre en vue du partage des travaux, que l'Ontario est prêt à partager les coûts de certains projets avec des organismes tels que les coopératives de crédit et c'est pourquoi il se demande si le Bureau leur fera parvenir tous les documents traitant des dispositions relatives au partage des coûts ou des tâches. M. Kirkham prétend que cela ne pose aucun problème et que le but premier est d'établir tous les documents et de les envoyer ensuite aux utilisateurs.

Quant au point soulevé par M. Gillman au sujet du recensement de la population et du logement, M. Wallace réplique que s'il fallait en venir à faire dix recensements provinciaux, d'aucuns prétendent que cela pourrait coûter le double aux contribuables.

M. Kirkham poursuit en faisant valoir que la tendance à la décentralisation signalée par le Québec n'est pas un objectif clairement énoncé dans le document. Il s'agit plutôt d'un indice des exigences futures de Statistique Canada suivant l'évolution des événements et également un indice de l'interprétation et de la perception qu'a le Bureau de la situation, contrairement à ce que l'objectif initial devait être. Quant aux modalités éventuelles de la décentralisation, il répond que, selon la question en jeu, la province visée et les intérêts communs, toutes les solutions pourraient être envisagées et qu'aucune ne serait rejetée sur-le-champ. En principe, Statistique Canada est disposé à étudier toutes les possibilités. Il ajoute qu'il y a cependant un certain nombre de fonctions que le Bureau devra toujours remplir, par exemple l'établissement des comptes nationaux pour lequel il devra s'assurer que cette série de comptes est toujours alimentée d'une façon ou d'une autre de même qu'exercer un certain contrôle qualitatif. Ceci pourrait également s'appliquer à d'autres séries de données importantes dont il est de plus en plus question dans les lois, par exemple l'indice des prix à la consommation (IPC); de plus, il ne faut pas oublier que ces statistiques produites sont à la base d'un roulement considérable de capitaux. Il faut toutefois s'assurer que les méthodes utilisées sont bien établies et souligner l'importance de l'exactitude des données ainsi que leurs limites à certains égards. Il répète qu'il ne peut imaginer que Statistique Canada rejette une proposition sans l'avoir d'abord étudié; le Bureau est prêt à discuter sur une base d'accords réciproques et d'initiatives bilatérales. Quant au rythme de la décentralisation, la formule proposée semble pratique, mais ne pourra pas être appliquée tout de suite. Il s'agit plutôt de l'orientation générale qu'il convient de donner à l'appareil statistique et à moins de pouvoir démontrer logiquement qu'il doit prendre une autre direction, tous les producteurs et utilisateurs doivent s'efforcer de réunir les éléments nécessaires en vue de consolider sa nouvelle orientation.

Enfin, M. Kirkham souligne que d'un point de vue strictement réaliste, l'ensemble de l'appareil fonctionne sans politique clairement établie. C'est pourquoi il est essentiel de définir certaines notions de base et de déterminer de façon précise son orientation, puisque chacun devra, à un moment donné, obtenir de l'aide pour mener à bien certains programmes. Ainsi, suivant les conditions générales, un organisme devra peut-être à un moment donné fournir sa collaboration à l'ensemble de

l'appareil statistique simplement parce que la majorité est en faveur de cette participation, alors qu'il choisirait peut-être de procéder autrement s'il en avait le pouvoir.

M. Dumas déclare qu'à l'avenir il sera nécessaire de se consulter à cet égard et d'envisager des projets plus réalistes. M. Gillman soulève la question des documents administratifs et affirme que l'essentiel des discussions portent sur les changements à apporter et, principalement, sur l'utilisation accrue de ces documents en vue de réduire le fardeau des enquêtés. Il a exprimé toutefois certaines réserves quant à ce choix. A son avis, il y a des risques de compromettre l'appareil statistique à cause de changements peut-être justifiés, mais étrangers à la statistique proprement dite. M. Kirkham déclare que le point soulevé par M. Gillman est une préoccupation parmi bien d'autres qui sont étudiées non seulement par le Comité des documents administratifs, mais de façon plus générale par le Bureau.

M. Kirkham clôture la séance en disant que, à mesure que les bases de la collaboration s'intensifient, les réunions se révèlent de plus en plus utiles et que, bien que les avis soient parfois partagés, les positions de chacun sont définies plus clairement et donnent lieu à des échanges et des débats plus féconds. Il ajoute qu'il apprécie tous les efforts déployés en ce sens et remercie tous les membres de leur participation.

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL  PROVINCIAL
DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE



CINQUIÈME RÉUNION

ANNEXES

LES 8 et 9 MARS 1978

OTTAWA, CANADA

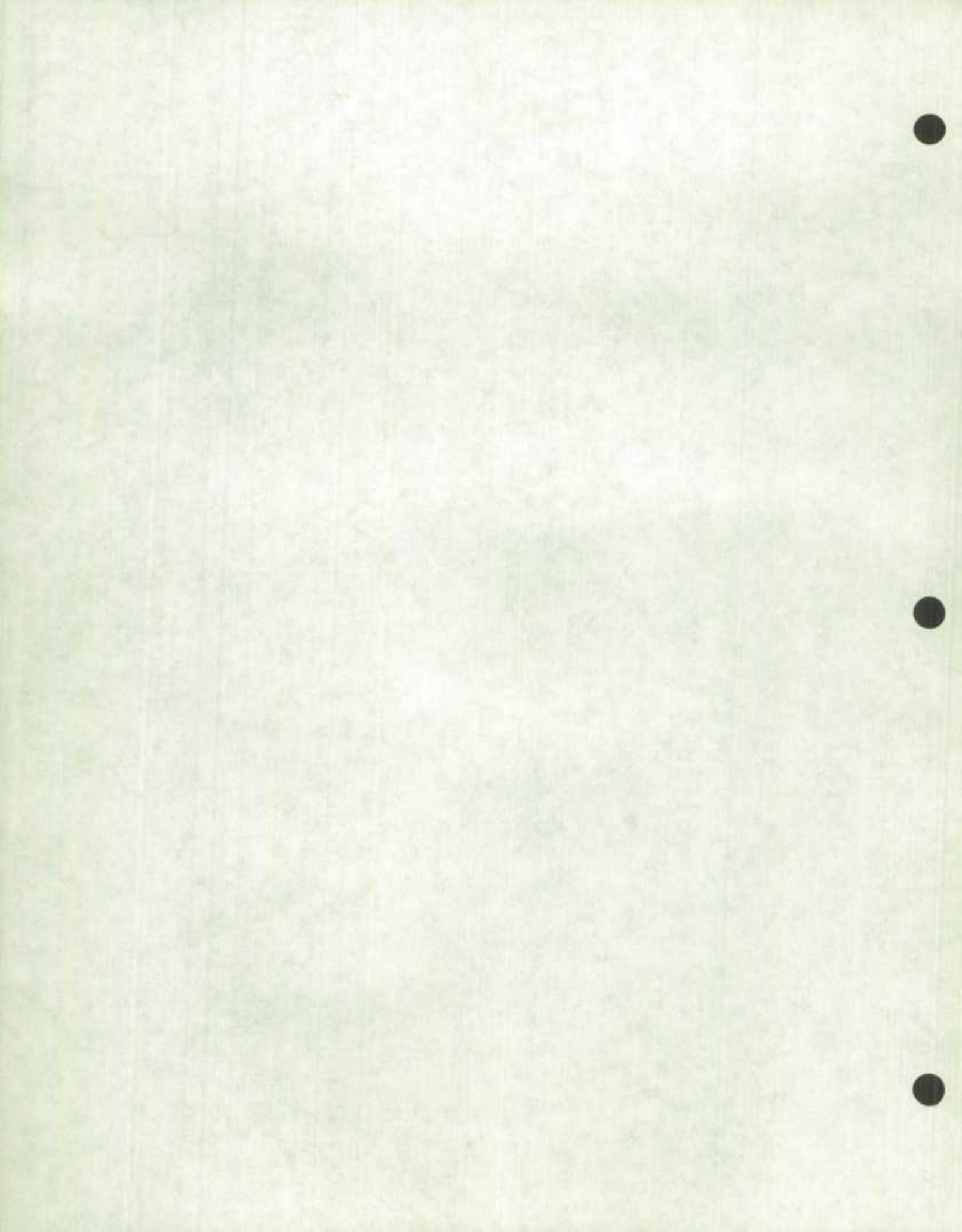
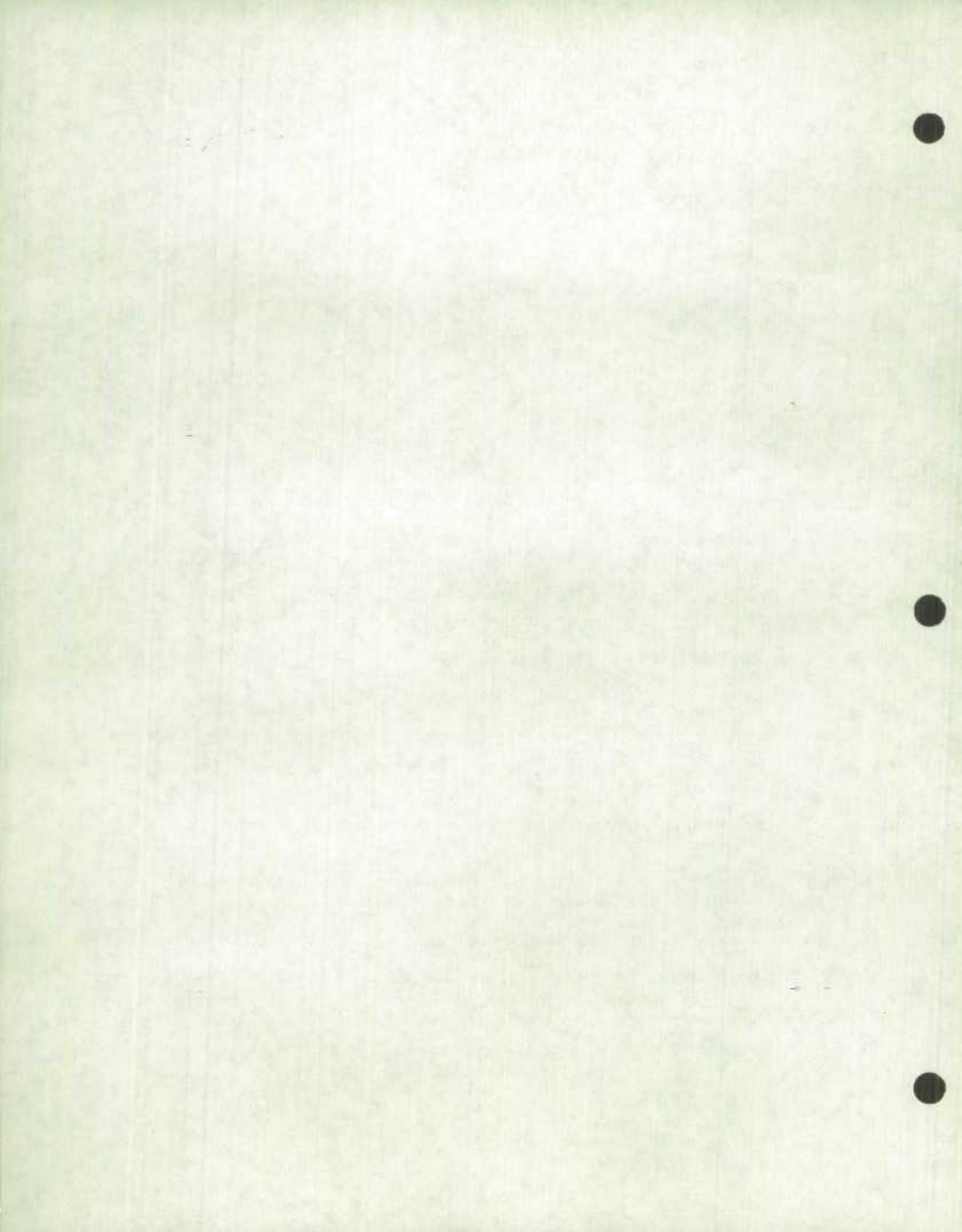


TABLE DES MATIERES

Documents présentés à la cinquième réunion
du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

	<u>Page</u>
Annexe I - Rapport du Centre fédéral d'échange de données	3
Annexe II - Participation des provinces aux programmes statistiques internationaux	9
Annexe III - Accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et les provinces	15
Annexe IV - Communication aux provinces et aux territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada	29
Annexe V - Document de Terre-Neuve (Le plan à moyen terme de Statistique Canada)	67
Annexe VI - Document de l'Ontario (Observations relatives au plan à moyen terme de Statistique Canada	73
Annexe VII - Document de l'Ontario (Services centraux de la statistique - Fonctions et objectifs)	83
Annexe VIII - Document du Manitoba (La restructuration des comités fédéraux- provinciaux en vue d'une plus grande efficacité)	93
Annexe IX - Document de la Saskatchewan	101
Annexe X - Document de la Colombie-Britannique (Proposition de la Colombie- Britannique visant à restructurer les comités statistiques fédéraux-provinciaux)	109



RAPPORT DU CENTRE FÉDÉRAL D'ÉCHANGE DE DONNEES

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

1. Historique

Le centre fédéral d'échange de données était, à l'origine, en 1975, un projet relevant de la Direction de la planification du Conseil du Trésor. Au cours des deux dernières années, ce centre a étudié différentes façons de dresser des répertoires des sources fédérales de données comportant des statistiques claires ou d'autres données qui semblaient se prêter à des utilisations statistiques. Le répertoire devait prendre la forme d'une base informatisée de renseignements qui serait constamment mise à jour grâce à l'information fournie par environ une centaine d'organismes fédéraux. Cette base devait servir à une gamme très variée d'utilisateurs, aussi bien des chercheurs des secteurs public et privé que des gestionnaires et des planificateurs de l'administration fédérale qui s'intéressent au chevauchement, au fardeau de la réponse et aux coûts.

Au cours de la dernière année, les activités du centre d'échange de données ont porté principalement sur l'application de la Loi canadienne sur les droits de la personne dont la Partie IV prévoit la protection des renseignements personnels détenus par l'administration fédérale du Canada ainsi que la création d'un poste de coordonnateur des banques de données au sein de l'administration fédérale. Ces dispositions permettent de créer les rouages nécessaires à la mise à jour du répertoire dont il a été question. De fait, le centre fédéral d'échange de données devra attribuer un numéro aux nouvelles banques fédérales de données et décrire ces dernières dans le Catalogue officiel.

2. Rapport d'étape - 1977

En 1977, le centre d'échange de données a produit, grâce aux activités susmentionnées, les résultats suivants:

a) Catalogue des banques fédérales de données

Cette publication, que le public pourra se procurer à compter du 1^{er} mars 1978, est un catalogue descriptif des banques (fichiers) de renseignements administratifs tenues par les organismes fédéraux contenant des renseignements personnels sur des personnes qu'on pourrait identifier. Cette publication découle directement de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Les particuliers pourront dorénavant examiner les dossiers tenus par des ministères fédéraux, qui les concernent personnellement, afin d'en faire corriger les inexactitudes et de faire valoir certains droits quant à l'utilisation de ces dossiers. Voici quelques exemples des banques mentionnées au Catalogue officiel: fichiers sur l'impôt sur le revenu des particuliers, fichiers sur les pensions de vieillesse, fichiers sur les utilisateurs de drogues, fichiers des organismes chargés de l'application des lois et fichiers internes concernant les personnes au service de l'administration fédérale. La première édition de ce catalogue comportera la description de quelque 1,450 banques fédérales de données.

b) Lignes de conduite concernant les rapports des ministères fédéraux

Une autre conséquence directe de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits des personnes a été l'élaboration de lignes de conduite exigeant que les organismes fédéraux fassent connaître leur intention de créer de nouvelles banques de données (statistiques ou administratives) ou de modifier sensiblement des banques existantes. Ainsi, pour satisfaire à une

partie de la Loi, les organismes fédéraux fourniront au fur et à mesure des données mises à jour au centre d'échange de données.

c) Produits du centre d'échange de données

Au cours de la dernière année, on a mis à jour la base de données du centre d'échange et on l'a élargie pour qu'elle puisse contenir les données de 25 ministères fédéraux. Des totalisations faites par ordinateur ont été distribuées à divers fonctionnaires provinciaux lors de conférences fédérale-provinciales. Elles comportaient une description de quelque 500 programmes statistiques et administratifs fédéraux et mentionnaient les résultats de ces programmes (publications, fichiers) ainsi que les personnes à contacter pour y avoir accès. Des données ont également été fournies au centre d'échange de données sur les sciences sociales pour sa publication intitulée Répertoire des données en sciences sociales. On a également entrepris d'intégrer les profils des programmes d'enquête de Statistique Canada à la base principale du centre fédéral d'échange de données.

Essentiellement, les activités et les produits susmentionnés produiront le système suivant:

- un répertoire des sources fédérales de données statistiques (qui résultera des activités de l'alinéa c);
- un répertoire des sources fédérales de données administratives (non statistiques), résultat du projet de Catalogue officiel établi en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne;
- un registre central automatisé de toutes les sources fédérales de données, conçu surtout pour répondre, au début, aux besoins des planificateurs et des chercheurs de l'administration fédérale. Toutefois, de nombreux imprimés (publications et tableaux) seront accessibles au public.

3. Projet du centre d'échange de données - 1978

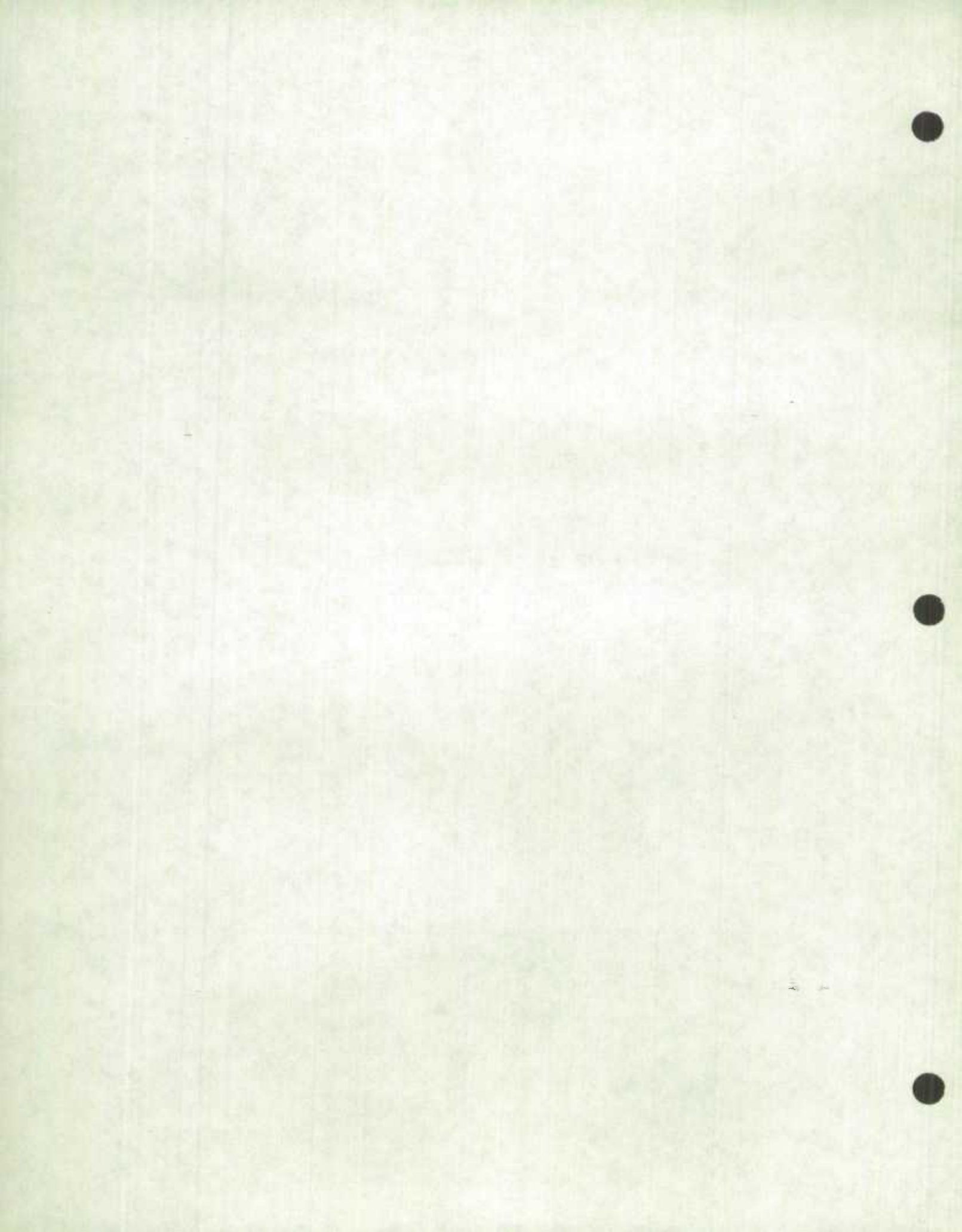
Pour l'année civile en cours, les projets du centre fédéral d'échange de données concerneront les deux réalisations suivantes:

- a) l'achèvement du répertoire des sources fédérales de statistiques. Afin de hâter l'exécution de cette tâche, un projet mixte comportant la participation des deux principaux intéressés, la Direction de la politique, de la planification et de l'évaluation de l'Assistance-utilisateurs, a été mis en oeuvre à Statistique Canada. Cette activité produira la première édition du Catalogue officiel et achèvera l'automatisation de la base de données. Les utilisateurs immédiats de ces résultats comprendront les fonctionnaires de Statistique Canada qui examinent les propositions de nouvelles enquêtes soumises par les ministères fédéraux et les autres fonctionnaires fédéraux qui étudient les problèmes relatifs au fardeau de la réponse et aux chevauchements.

- b) la mise en oeuvre des procédures découlant de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits des personnes. Ces procédures concerneront la tenue et la mise à jour du Catalogue officiel, l'inscription et la description des nouvelles banques fédérales de données et la mise à jour ultérieure de la base automatisée de données. Certaines analyses préliminaires porteront sur les moyens d'améliorer le partage des données fédérales entre les organismes et d'optimiser, en général, les utilisations statistiques de toutes les sources fédérales de données.

PARTICIPATION DES PROVINCES
AUX PROGRAMMES STATISTIQUES INTERNATIONAUX

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



Participation des provinces
aux programmes statistiques internationaux

1. A propos du rôle que doivent jouer les provinces dans la participation canadienne aux organismes statistiques internationaux, trois questions fondamentales se posent:

- i) Quelles sont l'ampleur et la nature de la contribution que les organismes statistiques provinciaux sont en mesure d'apporter dans le cadre de l'engagement international canadien?
- ii) Quelles sont l'ampleur et la nature des avantages que les organismes statistiques provinciaux peuvent retirer d'un tel engagement, avantages qui les aideraient dans l'exercice de leurs propres responsabilités?
- iii) A quel point l'efficacité de la participation canadienne à ces organismes statistiques internationaux dépend-t-elle de l'apport, de la collaboration ou de l'engagement des provinces?

2. En supposant que les réponses à ces questions soient nettement favorables à un rôle des provinces, le ministère des Affaires extérieures, pour sa part, serait heureux d'examiner, avec Statistique Canada et les administrations provinciales intéressées, comment l'engagement provincial pourrait être mieux réalisé au moyen d'une utilisation judicieuse de trois instruments fondamentaux:

- i) la documentation,
- ii) la consultation,
- iii) la représentation.

3. Documentation. A l'avenir, il peut être souhaitable pour Statistique Canada de fournir aux organismes statistiques provinciaux une gamme plus étendue de documents émanant des organisations internationales, et cela de façon plus régulière ou plus systématique. Les détails précis d'une telle distribution pourraient être élaborés d'un commun accord entre les organismes provinciaux et Statistique Canada, en consultation avec les Affaires extérieures.

4. Consultation. Il peut y avoir des problèmes ou des sujets propos desquels la documentation présentée aux administrations provinciales devrait être accompagnée d'une consultation fédérale-provinciale active pour, par exemple, déterminer une approche commune à un problème donné, adopter une position pour une réunion internationale particulière, etc. Très souvent, une consultation réelle et complète, menée avant une réunion déterminée, évitera d'y envoyer une délégation canadienne trop importante.

5. Représentation. Bien qu'on suppose que cela sera rare, il peut se présenter des cas où en plus de fournir la documentation et d'assurer une consultation préalable, il puisse être utile de joindre un ou plusieurs experts provinciaux à la délégation canadienne envoyée à une réunion internationale. Une telle décision serait prise en fonction de l'ordre du jour de la réunion en question et de la compétence particulière des fonctionnaires provinciaux à choisir. Le choix devrait être essentiellement fonctionnel, sans exclure la possibilité d'un système quelconque de rotation, là où cela semblerait approprié.

Statistique Canada
Février 1978

Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Rapport du secrétaire sur les suites à donner aux points de l'ordre du jour de la quatrième réunion, tenue les 22 et 23 février 1977.

Point 4(f)

Les membres ont discuté certains aspects de la participation possible des provinces à des activités statistiques internationales. Le président a soulevé un certain nombre de questions et mentionné quelques-unes des formes que pourrait prendre cette participation.

Après une étude plus poussée de la question, Statistique Canada est venu à la conclusion que les renseignements dont on dispose actuellement sur la nature et le degré de l'intérêt des provinces vis-à-vis des activités internationales ne sont pas suffisants pour permettre de déterminer les meilleures façons de satisfaire ces intérêts. La question ne pourra être traitée en profondeur et avec efficacité que lorsque chacune des provinces aura précisé son point de vue. Statistique Canada sera alors en mesure de déterminer les intérêts qui pourront être satisfaits avec rapidité et avec une relative facilité et ceux qui nécessiteront un examen plus approfondi.

Nous aimerions donc que vous nous fassiez vos commentaires par écrit, avant le 30 avril 1978, sur la note ci-jointe: "Participation des provinces aux activités statistiques internationales". Il importe en particulier de donner des réponses claires aux trois questions du point 1. Il serait également utile de connaître les genres de documents auxquels les provinces s'intéressent.

L'éventail des activités statistiques internationales auxquelles le Canada participe est très varié. Le Canada est souvent membre de la Commission de statistique des Nations Unies (il a été réélu pour la période allant de 1978 à 1981), qui se réunit habituellement tous les deux ans. Il fait également partie d'un autre organisme des Nations Unies, la Conférence des statisticiens européens de la Commission économique pour l'Europe, qui tient une réunion plénière tous les ans, en juin, et parraine de 10 à 12 réunions techniques annuelles sur des sujets très variés. Il fait partie, en tant que gouvernement, de l'Institut interaméricain de statistique dont le Comité pour l'amélioration des statistiques nationales (COINS) joue en Amérique un rôle semblable à celui de la Conférence des statisticiens européens. Ce comité se réunit habituellement tous les deux ans et quelques réunions de sous-comités ont lieu entretemps. La nature et la variété des sujets traités par ces organismes internationaux sont précisées dans les documents ci-joints: exemplaires des rapports des dernières réunions de la Commission de statistique des Nations Unies et de la Conférence des statisticiens européens, liste des documents publiés récemment par

ce dernier organisme et ordre du jour de la dernière réunion du COINS.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tient des réunions sur les comptes nationaux, la statistique de l'agriculture, la statistique industrielle, la statistique de l'énergie, la statistique de la R.-D., la statistique de l'emploi et du chômage, la statistique de l'enseignement, la statistique de l'environnement, les indicateurs sociaux, la statistique du tourisme international, la statistique de l'aide au développement et sur quelques autres sujets. Le Canada est représenté à la plupart de ces réunions.

Des réunions sur la statistique sont également organisées à l'occasion par différents organismes spécialisés liés aux Nations Unies: Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La Conférence des statisticiens du Commonwealth se réunit environ tous les quatre ans. Le Canada est habituellement représenté à toutes ces réunions et conférences.

Les provinces s'intéresseront peut-être particulièrement au travail de la conférence nord-américaine sur la statistique du travail. Cette réunion annuelle de quatre jours est organisée par le United States Bureau of Labor Statistics et a une forte orientation régionale (état). Statistique Canada, de concert avec quelques ministères et organismes fédéraux intéressés, prend une part active à la préparation de cette conférence, dont les organisateurs accueilleraient certainement très bien la participation de provinces canadiennes. Vous trouverez ci-joint, à titre documentaire, un dépliant sur la nature de la Conférence ainsi que l'ordre du jour de la réunion de l'année dernière. La conférence, qui aura lieu cette année à San Francisco (Californie) du 26 au 29 juin, est ouverte à tous.

ACCORDS DE RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE
STATISTIQUE CANADA ET LES PROVINCES

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Accords de répartition des tâches entre
Statistique Canada et les provinces

Origine et objet du document

A la deuxième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, en novembre 1975, l'Ontario a proposé la création d'un Groupe d'étude sur l'établissement des prix des produits et services statistiques. A partir des caractéristiques fournies par cette province et à la suite de discussions entre le président du groupe et un certain nombre de membres du Conseil, un mandat contenant les dispositions principales suivantes a été approuvé à la troisième réunion du Conseil, en février 1976:

"... mener une étude sur les pratiques adoptées en matière de prix relativement à la diffusion des produits statistiques et services connexes offerts par les organismes membres du Conseil, et ... recommander au Conseil des principes homogènes et équitables en matière de prix et des dispositions adéquates qui étendront et faciliteront l'utilisation de ces produits et services tout en réduisant le coût de diffusion supporté par les organismes en question."

Les activités ultérieures du Groupe d'étude ont été largement traitées dans le rapport du président, à la quatrième réunion du Conseil, en février 1977, et il n'est pas nécessaire d'y revenir dans le présent rapport. Il convient toutefois de rappeler que l'impossibilité du Groupe d'étude à obtenir l'unanimité sur les recommandations résulte en grande partie du fait que l'Ontario accepte difficilement ce que le président, tout au moins, considère comme une condition préalable de la discussion sur les coûts de diffusion, à savoir le principe selon lequel il ne devrait pas y avoir de recouvrement de coûts entre Statistique Canada et les provinces et vice-versa dans le cas des coûts d'élaboration des statistiques qui sont d'intérêt général, c'est-à-dire des statistiques qui font partie de la base nationale de données statistiques ou qui peuvent avoir de la valeur pour elle.

A la quatrième réunion du Conseil, il y a eu une longue discussion sur le rapport du président et sur un document ("L'importance d'une politique fédérale-provinciale viable de partage des frais") qu'a présenté l'Ontario pour étayer sa position dissidente. Ce document portait surtout sur la nécessité d'innover dans le sens de la résolution n° 2 de la conférence de Montebello de mai 1973, à savoir:

"Vu que les présents accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et un certain nombre de provinces ont été efficaces pour un bon nombre de séries statistiques mais n'ont pu malgré tout éviter que quelques travaux soient faits en double, et vu que les accords de répartition des tâches et de partage des frais semblent être un moyen satisfaisant et équitable d'améliorer l'efficacité du système statistique, il est résolu que Statistique Canada entreprenne des études, de concert avec les provinces et les territoires, pour évaluer les présents accords de répartition des tâches et de partage des frais en matière de collecte, de mise en tableaux et de publication de statistique."

Il devenait alors évident que le Conseil est, en réalité, aux prises avec deux séries de problèmes: le partage des responsabilités et des coûts dans le domaine de l'élaboration et de la production de statistiques; les principes et les pratiques d'établissement des prix qu'il faut ensuite observer dans la diffusion des statistiques.

Bien qu'il y ait eu un certain soutien pour que la tâche du Groupe d'étude se poursuive dans le sens du rapport du président, on peut considérer que le groupe comme tel a été mis implicitement en veilleuse par le Conseil. Les problèmes n'en sont pas moins présents, ce que reflétait la proposition faite par M. Kirkham en guise de conclusion: "que Statistique Canada s'attaque au problème et présente rapidement un document au Conseil".

Le présent document est une réponse à cette proposition. Bien qu'il eût pu être présenté il y a quelque temps déjà, sa présentation à l'heure actuelle est fortuite. Ses principales propositions sur la répartition des tâches et le partage des coûts dans l'élaboration et la production de statistiques s'appliquent très bien au plan détaillé à moyen terme qu'entreprendra Statistique Canada en 1978 et au sujet duquel il demandera très tôt aux provinces leur opinion. Un document d'ensemble sur

le plan à moyen terme de Statistique Canada qui a été publié récemment, insiste à plusieurs reprises sur le besoin de réévaluer les responsabilités du gouvernement fédéral et des provinces en matière de statistiques, ce que fait également le mandat du Secteur des services de diffusion et de promotion. Bien qu'une telle réévaluation eût été utile à tout moment depuis la conférence de Montebello, elle est maintenant indispensable vu les restrictions de ressources que connaît Statistique Canada.

Le but principal du présent document est de fournir un modèle analytique du cadre actuel des accords conclus entre Statistique Canada et les provinces sur la répartition des tâches et le partage des coûts. Ce modèle sert ensuite à concevoir des façons différentes de modifier avantageusement ce cadre. Puis les diverses propositions sont présentées à titre expérimental comme point de départ aux discussions entre Statistique Canada et les provinces membres du Conseil. Elles ne constituent pas une prise de position de la part de Statistique Canada; en effet, d'autres groupes du Bureau, particulièrement ceux que toucherait l'adoption finale des propositions, voudront également faire des commentaires sur les avantages et la faisabilité de ces propositions. Il n'est pas prévu que les membres du Conseil qui représentent les provinces et les territoires donnent des opinions définitives les 8 et 9 mars. Il serait toutefois souhaitable qu'ils me fassent connaître leurs réactions avant le 1^{er} juin. La Direction de la politique, de la planification et de l'évaluation pourrait alors faire de ces opinions, et de celles émises par les divers domaines spécialisés de Statistique Canada le fondement de l'un des aspects du plan détaillé à moyen terme.

Achèvement du travail du groupe d'étude original

Avant de passer à l'élaboration du modèle de répartition des tâches, il serait peut-être utile de s'arrêter brièvement à la deuxième série de problèmes, celle qui se rapporte aux principes et aux pratiques d'établissement des prix pour la diffusion des produits statistiques. À mon avis du moins, le Conseil ne songeait qu'aux produits et services finals, ce qui était d'ailleurs explicite dans le mandat du Groupe d'étude. Les problèmes sont assez simples et j'ai, en fait, ces deux dernières

années, présenté des principes directeurs à ce sujet dans diverses communications (voir, par exemple, la page 2 du rapport du Groupe d'étude à la quatrième réunion du Conseil en janvier 1977).

Le plus essentiel de ces principes est celui selon lequel les coûts de diffusion des statistiques d'intérêt général, dites "nationales", et les coûts totaux des statistiques d'intérêt spécial sont des domaines où le recouvrement des coûts entre partenaires fédéraux et provinciaux du système statistique national est légitime, comme il l'est entre eux et leurs clients de l'extérieur. Il convient d'ajouter à cet énoncé plutôt général que, comme c'est le cas entre Statistique Canada et les bureaux statistiques des provinces et les points de contact, il y a eu lieu d'observer autant que possible le principe de la réciprocité, c'est-à-dire abolir les frais dans le cas de sommes peu élevées. A ce propos, il devrait également exister un stimulant financier pour inciter les autres ministères provinciaux à se procurer les données d'intérêt général dont ils ont besoin en passant par le bureau statistique de leur province plutôt qu'en s'adressant directement à Statistique Canada.

L'étude plus poussée de ces principes et la mise au point de méthodes de soutien pourraient être traitées de deux manières: la création d'un Comité fédéral-provincial de la diffusion des données qui, croit-on, sera proposée à la cinquième réunion du Conseil, ou, si cette proposition est refusée, la modification du mandat du Sous-comité de direction de la diffusion des données de Statistique Canada, pour que ce sous-comité puisse assurer des échanges avec les points de contact provinciaux.

Analyse des accords actuels de répartition des tâches

L'Annexe A donne un plan simple de la catégorisation des accords de répartition des tâches qui existent actuellement entre les provinces et Statistique Canada, y compris l'effet des avantages. Pour qu'il y ait une plus grande généralité, d'autres ministères fédéraux font également partie du plan, mais leur rôle et leurs relations à l'intérieur du système statistique national ne seront pas décrits en détail ici, même s'ils sont soumis au même régime. Dans la notation du tableau, les "tâches" égalent

les "coûts" (C) car partout, sauf pour les recouvrements des coûts dans le cas des genres 6 et 7, les coûts surviennent seulement lorsque la tâche est accomplie. Les opérations des genres 6 et 7 ne sont pas en fait des accords de répartition des tâches au vrai sens du terme, bien qu'elles aient évidemment leur place dans le système statistique plus large. Comme nous le verrons plus loin cependant, le siège de la responsabilité des tâches et des coûts connexes peut varier.

Les coûts sont dits "primaires" et "secondaires" selon que la nature des tâches auxquelles ils se rapportent est "active" ou "passive". Par exemple, si, en vertu d'un accord relatif au recensement des manufactures, une province reçoit de Statistique Canada des questionnaires vérifiés et peut-être totalisés, son rôle est passif. Si, par contre, les questionnaires lui sont envoyés directement par les répondants et qu'elle procède elle-même à la vérification et à la compilation, son rôle est actif. Dans cette optique, on présume que le travail de Statistique Canada dans le cas des documents administratifs est actif et que les coûts connexes sont primaires.

Il est plus difficile de préciser les avantages. Il y a avantage "direct" lorsque l'apport d'un participant lui donne accès à un ensemble de micro-données, peu importe que les coûts connexes soient primaires ou secondaires. Sauf dans le cas des opérations des genres 6 et 7, il y a toujours des avantages "indirects" lorsque la production de certaines statistiques ne comporte pas de répartition des tâches ou de partage des coûts; ils constituent en quelque sorte un "spin-off" gratuit.

Il serait sans doute plus facile de comprendre ces concepts s'ils étaient présentés sous forme d'exemples. Un accord ordinaire du genre 1 permet à un bureau statistique provincial d'avoir un accès passif au sous-ensemble des micro-données de la province dans le domaine, par exemple, du recensement des manufactures. Du point de vue du bureau statistique provincial, ces données sont des statistiques "spéciales", c'est-à-dire qu'il n'aurait pu les obtenir de la manière habituelle à partir du recueil "national" de statistiques. Cet avantage direct dont il bénéficie peut éventuellement entraîner pour d'autres ministères provinciaux des avantages indirects qui sont limités, il est vrai, par les

exigences de la confidentialité, mais sont sans doute supérieurs à ce qui pourrait être obtenu directement auprès de Statistique Canada. Au niveau national, Statistique Canada possède l'ensemble complet des micro-données auquel tout bureau statistique provincial ou tout autre ministère peut avoir accès indirectement sous réserve seulement des restrictions relatives à la confidentialité, des limites imposées par le logiciel, etc.

L'examen rapide du dossier de Statistique Canada qui contient les accords de répartition des tâches et dont le modèle de l'Annexe A s'inspire largement, révèle une diversité étonnante d'accords qui reflètent à leur tour les divers besoins et aptitudes des coparticipants fédéraux et provinciaux. Dans le cas des genres 1 à 4, les accords diffèrent d'une enquête à l'autre. De même, une enquête donnée de Statistique Canada peut comporter plusieurs genres d'accords; en fait, certaines enquêtes intéressent simultanément le gouvernement fédéral et les provinces.

Les accords les plus détaillés sont ceux des genres 1 à 4, c'est-à-dire des partages divers quant au genre et à l'importance qui se font au niveau des enquêtes nationales de Statistique Canada. Ces accords évident toujours une double collecte, mais ils ont surtout pour raison d'être l'épargne de coûts pour les participants provinciaux. En effet, bien que ceux-ci puissent procéder à une enquête indépendante, ils peuvent obtenir les mêmes résultats de façon plus économique grâce à un accord avec Statistique Canada, même si la liberté de choix du contenu est quelque peu réduite.

Les accords dans des domaines spécialisés qui n'intéressent pas un ministère en particulier sont habituellement conclus avec les bureaux statistiques des provinces. Par principe, ces accords devraient probablement être limités à ces bureaux, à condition que ceux-ci soient prêts à en assurer l'accès indirect à d'autres ministères. Par contre, lorsqu'un ministère provincial s'intéresse à un domaine (par exemple, les mines), les accords sont en général passés avec le ministère en question et Statistique Canada ne devrait pas s'opposer à cette pratique. D'un autre

côté, comme ces ministères n'ont habituellement ni le mandat ni le pouvoir pour agir en tant que distributeurs secondaires, le bureau statistique provincial intéressé devrait probablement, s'il le désire et si le ministère y consent, agir en tant que tierce partie dans l'accord. La négociation de ces accords devrait cependant se faire entièrement entre les parties provinciales, sans que Statistique Canada n'intervienne.

Toute l'association fédérale-provinciale dénoterait peut-être un meilleur équilibre s'il y avait davantage d'accords du genre 8, qui sont la contrepartie exacte des accords du genre 1. Il est peu vraisemblable qu'un bureau statistique provincial s'occupe de recueillir des données dans un domaine sur lequel Statistique Canada ne s'est pas encore penché et il est encore plus improbable qu'un nombre suffisant de provinces soit si actif que Statistique Canada puisse s'occuper beaucoup moins de collecte directe. Les accords du genre 8 se font normalement lorsque Statistique Canada et un bureau statistique provincial mènent des enquêtes dans un domaine en particulier qui diffèrent par le sujet, le champ ou la fréquence et que tous deux décident que la centralisation de l'information enrichirait leurs bases de données.

L'enquête sur les caisses d'épargne et de crédit de l'Ontario constitue un exemple du genre 9; et même si elle ne fait pas l'objet d'un accord fédéral-provincial, Statistique Canada a su en faire bénéficier le système national. Un tel cas pourrait prendre la forme d'un accord du genre 8; le stimulant nécessaire à Statistique Canada serait alors la volonté des autres bureaux statistiques provinciaux de conclure des accords semblables, ce qui constituerait la base d'une "masse critique" de données qui pourrait s'étendre à tout l'univers national grâce à la collecte directe que ferait Statistique Canada à un coût relativement modéré. Cette façon de procéder ne serait pas incompatible avec la sorte de partage des coûts entre provinces qui a été appliquée dans le cas de l'enquête sur les caisses d'épargne et de crédit de l'Ontario, pourvu que le potentiel national de l'enquête provinciale soit reconnu comme n'étant pas assujéti au recouvrement des coûts.

Les accords de répartition des tâches qui bénéficieraient le plus des modifications apportées au plan actuel semblent ceux du genre 2, là où les coûts primaires payés tant par Statistique Canada que par les bureaux statistiques des provinces indiquent que leurs activités font double emploi pour le même ensemble de données. Théoriquement, rien n'empêche le partenaire provincial de se charger entièrement du traitement des données et de fournir à Statistique Canada, comme produit accessoire de son propre traitement, une bande magnétique des micro-données provinciales conformes aux caractéristiques convenues. Le critère pour procéder de cette façon serait de pouvoir, grâce aux économies réalisées, rembourser aux bureaux statistiques des provinces les frais engagés et avoir encore des sommes qui pourraient être consacrées à un but sur lequel les parties se seraient entendues.

Le deuxième domaine général qu'il est urgent d'examiner est celui de l'exploitation additionnelle des documents administratifs. Il convient ici de distinguer les sources fédérales et provinciales. Lorsqu'un ensemble de données administratives d'envergure nationale, qui n'a pas été jusqu'à ce jour exploité à des fins statistiques, provient d'un seul ministère fédéral, nous voudrions peut-être encourager ce ministère à tenir dans cette exploitation le rôle principal à partir du tout début, de façon qu'il puisse un jour répondre aux besoins de tous les utilisateurs, y compris les clients du système national de Statistique Canada, avec une efficacité et un succès égaux. Lorsque Statistique Canada est déjà l'organisme statistique autorisé pour un ensemble important de données administratives fédérales, il y aurait peut-être lieu d'entreprendre des études pour déterminer si de telles situations pourraient être contournées et dans l'affirmative, de quelle façon. Il apparaît déjà clairement, par exemple, que ce rôle d'organisme statistique autorisé que joue Statistique Canada dans le domaine des déclarations fiscales fédérales ne sert pas tellement les provinces.

Pour ce qui est des documents administratifs provinciaux, il faut faire la distinction entre les programmes qui ont un ministère fédéral "parent" et ceux qui n'en ont pas. Dans le premier cas, il vaudrait

peut-être la peine de chercher à savoir s'il ne serait pas plus profitable, dans le cadre très large de la planification statistique fédérale-provinciale, que les ministères fédéraux "parents" endossent à l'avenir l'entière responsabilité des rôles que tient actuellement Statistique Canada. Cette proposition est faite en se fondant sur le principe que les connaissances et les ressources de Statistique Canada pourraient être mieux utilisées dans les domaines des données administratives pour lesquels il n'existerait autrement aucune direction nationale.

Même dans les cas où Statistique Canada comble un vide au niveau fédéral en élaborant et en favorisant des normes et des concepts uniformes et en se chargeant des compilations et des analyses à l'échelle nationale, sa politique devrait être d'encourager les ministères provinciaux en cause à développer leurs capacités dans le domaine des statistiques (en travaillant avec les bureaux statistiques provinciaux lorsque c'est possible) afin que les coûts "primaires", qui figurent dans l'Annexe A, incombent aux bureaux provinciaux plutôt qu'à Statistique Canada.

Toutes ces propositions présentées dans les deux dernières pages peuvent beaucoup bouleverser les habitudes. Certaines sont peut-être impossibles à réaliser et toutes sont difficiles, tant à "vendre" qu'à adopter, ce qui est habituellement le cas de tout changement radical. Cependant, dans le contexte du resserrement des restrictions de ressources que connaît Statistique Canada, il vaut la peine de se demander si le Bureau pourra servir au mieux l'intérêt national en matière de statistique en continuant d'essayer d'être tout à tous. Déjà en 1973, un document sur le renforcement du système statistique (Strengthening the Statistical System) soutenait que l'essence de la centralisation repose dans la coordination et la direction et ne signifiait pas nécessairement la centralisation de toute la production. Il semble que le temps soit venu de mettre à l'essai cette proposition.

Incidence des COÛTS (Primaires ou secondaires) et des
AVANTAGES (directs ou indirects) des divers participants
aux programmes des statistiques nationales et spéciales

ANNEXE A

<u>Genre d'accord</u>	<u>STATISTIQUES NATIONALES</u>			<u>STATISTIQUES SPÉCIALES</u>			
	<u>Statistique Canada</u>	<u>Bureaux statisti- ques pro- vinciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres minis- tères fédéraux</u>	<u>Bureaux statis- tiques provin- ciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres ministères fédéraux</u>
1. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un bureau statistique provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _S A _D	- A _I	- -
2. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>actif</u> avec un bureau statistique provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	- A _I	- -
3. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un ministère provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	A _I ?	C _S A _D	- -
4. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un ministère provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique et avec le bureau statistique de cette province en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _S A _D	C _S A _D	- -
5. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget et non assujetties au partage en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	- -

STATISTIQUES NATIONALES

STATISTIQUES SPÉCIALES

	<u>Statistique Canada</u>	<u>Bureaux statisti- ques pro- vinciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres minis- tères fédéraux</u>	<u>Bureaux statis- tiques provin- ciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres ministères fédéraux</u>
6. Enquêtes dont on recouvre les coûts de Statistique Canada et menées pour le compte de ministères provinciaux	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I ?	C _P A _D	- -
7. Enquêtes de Statistique Canada dont on recouvre les coûts et menées pour le compte d'autres ministères fédéraux	- A _I	- A _J	- A _I	- A _I	- -	- -	C _P A _D
8. Enquêtes avec un bureau statistique provincial imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec Statistique Canada en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _S A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	- A _I	- -
9. Enquêtes d'un bureau statistique provincial imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec d'autres ministères provinciaux	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	C _S D _I	- -
10. Enquêtes menées par un autre ministère fédéral - partage <u>passif</u> avec Statistique Canada en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique	C _S A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	C _P A _D
11. Compilations de Statistique Canada à partir des documents administratifs fédéraux	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	C _S A _D
12. Compilations de Statistique Canada à partir des documents administratifs provinciaux	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	C _S A _D	- -

COMMUNICATION AUX PROVINCES ET AUX TERRITOIRES DE CERTAINES
SÉRIES DE DONNES INÉDITES DE STATISTIQUE CANADA

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

2b(7) COMMUNICATION AUX PROVINCES ET AUX TERRITOIRES DE CERTAINES
SÉRIES DE DONNÉES INÉDITES DE STATISTIQUE CANADA

Voici un aperçu des activités relatives à ce sujet qui se sont déroulées après la réunion de février 1977 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. On y trouvera également la liste des séries de données inédites que diverses divisions spécialisées de Statistique Canada offrent aux organismes statistiques des provinces et des territoires.

La première étape de l'élaboration d'un programme destiné à identifier les données inédites puis à les transmettre aux provinces et aux territoires, a été la tenue de discussions entre les conseillers régionaux de la Division de l'assistance-utilisateurs et les points de contact statistiques des provinces afin de déterminer les domaines d'intérêt. Au cours des mois d'avril, mai et juin 1977, les conseillers régionaux ont eu des entretiens avec les membres du Conseil. Bien que certaines provinces aient indiqué les sujets sur lesquels elles aimeraient recevoir des données inédites, on a conclu, en général, que, pour que les bureaux de la statistique des provinces et des territoires puissent indiquer les séries de données inédites qui les intéressent plus particulièrement, il fallait d'abord qu'ils sachent quelles séries de données Statistique Canada pouvait leur offrir.

Comme les principaux sujets d'intérêt indiqués par les provinces qui ont fourni des listes de sujets particuliers se rapportaient au domaine de la statistique des entreprises, le Secteur de la statistique des entreprises de Statistique Canada a été prié d'étudier les possibilités de participer

au programme et de dresser une liste de séries de données inédites que l'on pourrait obtenir auprès de ses divisions. La première conclusion a été qu'il n'existait pas de moyen rapide et facile de dresser une telle liste.

Les représentants du Secteur de la statistique des entreprises et le membre du Conseil de la Colombie-Britannique ont accepté de participer au cours de l'automne 1977 à une réunion à Ottawa. Le but de cette réunion, tenue le 18 octobre, était tant de favoriser une discussion franche et ouverte avec les directeurs de programme du Bureau sur la possibilité de se procurer des données inédites que de donner l'occasion d'exprimer plus en détail les besoins des provinces relativement aux programmes de collecte de données du Secteur de la statistique des entreprises. Le directeur de la Division de l'assistance-utilisateurs a présidé la réunion, à laquelle ont assisté les représentants de huit divisions du Secteur de la statistique des entreprises, un représentant de la Division de l'enquête sur la population active et les membres du Conseil de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

Deux accords ont été conclus à la réunion du 18 octobre 1977:

1. Accord concernant les données publiées - Il a été convenu que les provinces et les territoires intéressés seraient priés d'examiner les publications de Statistique Canada et d'indiquer les séries de données dont ils ont besoin et qu'ils aimeraient recevoir automatiquement avant la parution des publications.

2. Accord concernant les données disponibles qui ne seront probablement jamais publiées - Il a été convenu que la Division de l'assistance-utilisateurs communiquerait avec les divisions spécialisées de Statistique Canada pour qu'elles dressent une liste des éléments inédits d'information statistique qui pourrait être remise aux provinces et aux territoires et dans laquelle les éléments désirés pourraient être choisis.

Pour ce qui est de l'accord n° 1, chaque membre du Conseil représentant une province ou un territoire a été prié de présenter une liste d'éléments précisés dans la mesure du possible, par le numéro de catalogue, et du tableau et par la colonne. Au 15 février 1978, deux provinces avaient fait parvenir leur liste.

Pour ce qui est de l'accord n° 2, les représentants des divisions du Secteur de la statistique des entreprises et de la Division de l'enquête sur la population active ont été priés de présenter des listes d'éléments inédits d'information statistique qui pourraient être remises aux provinces et aux territoires et dans lesquelles les éléments désirés pourraient être choisis. Ces renseignements sont donnés dans les annexes A à E.

A la suite de la discussion de ce sujet par le Conseil, la Division de l'assistance-utilisateurs projette de mettre en oeuvre un système par lequel certaines séries de données seront fournies aux provinces et aux territoires.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 5 janvier 1978

To - À M. R.E. Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De G.E. Clarey, directeur, Division des transports et des communications

Subject - *Objet* Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Vous trouverez-ci-jointe la liste de la Division des transports et des communications que vous pourrez annexer à votre rapport sur les séries de données inédites, mais toutefois disponibles. En la dressant, les chargés de projet ont tenté d'identifier les séries qu'il est impossible de se procurer.

Les niveaux de désagrégation et de croisement recoupé des données que recueille la Division des transports et des communications, et peut-être même celles qui sont rassemblées par toutes les autres divisions de Statistique Canada, sont tels que votre rapport devrait fortement inciter les utilisateurs à consulter le catalogue, la liste ci-jointe et les publications du Bureau se rapportant à la question qui les intéresse avant de formuler une demande.

Transports et communications

<u>Sujet</u>	<u>Publication De Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport, général</u>		
Emploi, traitements et salaires	-	Emploi, et traitements et salaires moyens dans l'industrie du transport, selon le moyen: transport aérien, par eau, par chemin de fer, transport routier et transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. Nombre moyen de salariés, traitements annuels moyens de 1960 à nos jours. Annuelle, mise à jour.
Recettes brutes d'exploitation	-	Recettes brutes d'exploitation: rapport au produit national brut (%/du PNB) pour les chemins de fer, transporteurs routiers, compagnies aériennes, transporteurs par eau et pipe-lines. De 1960 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Marchandises, et tonnes et milles-tonnes de fret	-	Marchandises, milles-tonnes de fret et tonnes chargées, transport aérien, par chemin de fer, transport routier, par eau. Milles-tonnes pour le transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. De 1969 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Voyageurs (passagers) et milles-voyageurs (milles-passagers)	-	Passengers et milles-passagers selon le moyen de transport, aérien et routier. Milles-voyageurs pour le transport par chemin de fer. De 1969 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Combustible utilisé	-	Combustible utilisé pour le transport, selon le moyen de transport: aérien, par chemin de fer, par eau, routier et transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. De 1970 aux données les plus récentes. Mise à jour.

Sujet	Publication de Référence	Notes sur l'accessibilité des données inédites				
		Air	Eau	Rail	Route	
Accidents selon le moyen de transport	-	Voyageurs tués, blessés	x	x	x	x
		Équipages tués, blessés	x	x		
		Salariés tués, blessés			x	
		Conducteurs tués, blessés				x
		Piétons, cyclistes, moto- cyclistes tués, blessés				x
		Autres personnes tuées, blessées	x	x	x	x
		Total, personnes tuées, blessées	x	x	x	x
		De 1965 aux données les plus récentes.				
		Mise à jour.				
<u>Transport aérien</u>						
Opérations des transporteurs aériens	51-001 51-002	-	On ne peut se procurer de données sur les provinces et les territoires. Pas de publications inédites rédigées.			
Affrètements aériens internationaux	51-003 51-207		On ne peut se procurer de données inédites. Tous les détails sont publiés.			
Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens	51-005 51-203		Sommaire mensuel qui présente le transport de passagers, de courrier et de marchandises pour les 50 aéroports les plus importants du Canada. Mensuel. On peut se procurer les données 4 mois après la fin du mois de référence.			
Origine et destination des passagers aériens	51-204		On ne peut se procurer de données inédites.			
	51-205		Diffusion restreinte.			
Transporteurs aériens, états financiers	51-206		On ne peut se procurer de données sur les provinces et les territoires.			
Statistiques relative au mouvement des aéronefs	51-004		Publié par l'entremise de Transports Canada: publication mensuelle, TP 141, paraît 2 mois après la fin du mois de référence. Publication annuelle, TP 577. On peut se procurer les données 3 mois après la fin de l'année de référence. Par aéroport.			

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport aérien</u>		
Accidents d'aviation reliés à des appareils d'enregistrement canadien	51-004	Données sur les accidents obtenues du Bureau de la sécurité aérienne, Transports Canada. Données sur les heures de vol tirées des demandes de certificats de navigabilité. Indique le nombre d'aéronefs selon le fabriquant et le modèle. Annuel. On peut se procurer les données 22 mois après la fin de l'année de référence. Publication tardive vu la source des données sur les heures de vol.
Nombre d'aéronefs civils canadiens pour lesquels des heures de vol ont été déclarées	51-004	Nombre d'aéronefs civils ayant un certificat de navigabilité et nombre d'heures de vol s'y rapportant. Données provenant des demandes de renouvellement du certificat de navigabilité. Annuel. On peut se procurer les données 18 mois après la fin de l'année de référence. Publication tardive vu la source des données.
Nombre d'aéronefs privés canadiens pour lesquels des heures de vol ont été déclarées	51-004	Voir ci-dessus. Sont exclus les transporteurs aériens commerciaux.
Frais d'exploitation des aéronefs	51-004	Frais d'exploitation moyens des aéronefs commerciaux, par temps de vol, selon les principales catégories de dépenses et le genre, d'appareil. Annuel. On peut se procurer les données 13 mois après la fin de l'année de référence.
Heures de vol payantes des hélicoptères	51-004	Par groupe de poids de l'appareil, selon le genre d'activité (services de frètement ou spécialisés), pour les hélicoptères appartenant à des entreprises canadiennes de transport commercial. Données à l'échelle infraprovinciale et territoriale. Trimestriel et annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport ferroviaire</u>		
Table de conversion des marchandises	52-001,2 52-205, 52-211	Fournit des détails sur les groupes de marchandises utilisés dans les publications figurant ci-contre. Mise à jour lorsque nécessaire.
Transport ferroviaire	52-207 à 52-213	Les publications étant très détaillées, on ne devrait pas avoir besoin de données supplémentaires.
<u>Transport routier</u>		
Longueur des routes et des rues	53-201	Longueur des voies municipales par municipalité; on peut obtenir ces données sur demande. Présentement, on ne recueille pas de données sur la longueur totale des voies municipales. Annuel. Depuis le 31 décembre, on peut se procurer les données 11 mois après cette date.
Financement des routes et des rues	53-201	On peut obtenir certains détails pour des articles déclarés par quelques provinces et territoires seulement. Annuel: année financière. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.
Ponts, tunnels internationaux (à péage)	11-001, 53-202 (ne paraît plus)	Recettes, dépenses; investissements bruts, capitalisation, emploi pour 13 installations reliant le Canada et les États-Unis. Tous les points canadiens se situent en Ontario. Annuel. On peut se procurer les données 8 mois après la fin de l'année de référence.
Accidents de la circulation routière	53-206	Tableaux comparatifs, nombre de personnes tuées et blessées, pour passagers, conducteurs, piétons, cyclistes, motocyclistes et autres, total. De 1965 aux données les plus récentes.
Accidents de motocyclette	53-206	Nombre d'accidents ayant causé des blessures mortelles, non mortelles; dommages matériels; nombre total d'accidents. De 1964 aux données les plus récentes.

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport routier</u>		
Immatriculations de motocyclettes et personnes tuées dans des accidents de motocyclettes	53-206, 53-219	Total pour le Canada et par province. De 1964 aux données les plus récentes.
Accidents de camion	53-206	Selon le jour de la semaine, 1974 et 1975.
Statistique du transport de voyageurs par autobus	53-215	Certaines données confidentielles pourraient être mises à la disposition des bureaux de la statistique des provinces et des territoires sous une forme semblable aux tableaux publiés. À partir de 1974. Annuel. On peut se procurer les données au mois de décembre suivant.
Véhicules à moteur - Immatriculations	53-219	Certaines données ne sont déclarées que par quelques provinces. Les renseignements ne sont pas publiés, mais on pourrait les mettre à la disposition de certains utilisateurs. Un exemple: camions selon le genre: tracteurs routiers, camions de ferme, camions de dépannage. Annuel, pour l'année du certificat d'immatriculation. On peut se procurer les données 10 mois après la période de référence.
Entreprises de camionnage et déménagement de biens ménagers	53-222	Certaines données inédites peuvent être diffusées pour quelques provinces. Annuel. On peut se procurer les données 9 mois après la fin de l'année de référence.
Transport routier de marchandises pour compte d'autrui	53-224	On peut se procurer les estimations suivantes, mais elles ne sont pas assez fiables pour être publiées: <ol style="list-style-type: none">1. Origine, destination, poids, tonnes-milles et recettes des livraisons pour<ol style="list-style-type: none">a) les marchandises dont le code de la CTP est à 3 chiffres,<ol style="list-style-type: none">i) d'une province et (ou) d'un territoire à une province et (ou) un territoireii) échelle infraprovinciale - régions métropolitaines de recensement.b) six sections de marchandises, pour les régions métropolitaines de recensement infraprovinciales.

Sujet	Publication de Référence	Notes sur l'accessibilité des données inédites
<u>Transport routier</u>		
2. Au sein des provinces et (ou) territoires et entre les provinces et (ou) territoires, pour la distance et (ou) les groupes de poids des livraisons. 3. Recettes par tonne et par tonne-mille selon les sections de marchandises, selon la distance. Annuel. On peut se procurer les données 14 mois après la fin de l'année de référence. Séries chronologiques depuis 1973.		
Transport routier de marchandises pour compte d'autrui	53-224	Chiffres des livraisons échantillonnées, 1972 et 1973. Pourcentage des livraisons selon le moyen de transport, 1974
Camionnage privé	-	Pas de renseignements recueillis.
Enquête de 1976 sur les automobilistes canadiens	-	200 tableaux inédits: âge du conducteur, revenu; ville de résidence; taille du véhicule, âge, genre (nombre de cylindres), relevés d'odomètre. Les demandes doivent être adressées au ministère de l'Environnement.
<u>Transport par eau</u>		
Transport maritime, Partie I	54-202	Chargements et déchargements de navires dans les ports canadiens, selon le pays d'origine ou de destination, le pavillon, la région géographique du Canada, pour des pays d'immatriculation autres que les 13 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de l'année de référence. Sur une base de recouvrement des frais seulement.
Transport maritime, Partie IV	54-206	Statistiques sur l'origine et la destination des chargements du transport maritime international et du cabotage pour 256 ports autres que les 8 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.

Sujet	Publication de Référence	Notes sur l'accessibilité des données inédites
<u>Transport par eau</u>		
Transport maritime, Partie V	54-207	On peut obtenir des statistiques sur l'origine et la destination des mouvements internationaux de marchandises manutentionnées pour 217 groupes de marchandises autres que les 8 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.
Transport maritime	54-202, 3,4, 6,7	Transport maritime international et transport intérieur: origine et destination des navires de passage dans des ports canadiens, en régime de cabotage ou de transport international, selon la grosseur et le genre. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence. Sur une base de recouvrement des frais seulement.
Transport par eau	54-205	Certaines séries non confidentielles sur le financement et l'exploitation qui ne figurent pas dans la publication peuvent être obtenues sur demande ou sur une base de recouvrement des frais, selon la complexité. Annuel. On peut se procurer les données 9 mois après la fin de l'année de référence.
Accidents d'embarcations de plaisance	11-001	Accidents mortels et victimes d'accidents d'embarcations de plaisance, totaux pour le Canada, selon la cause, le type d'accident, le jour de la semaine et le genre d'embarcation. Victimes selon le sexe, le groupe d'âge. Annuel.
<u>Communications</u>		
Télécommunications Statistique du téléphone	56-201, 56-202, 56-203	Toutes les ventilations par province et territoire dont on dispose sont publiées. Les autres données déclarées traitent des télécommunications en général.

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Communications</u>		
Radiodiffusion et télévision	56-204	Des données financières et des données sur l'exploitation peuvent être obtenues selon la province ou le territoire, la tranche de recettes, sans identification du poste, pour la radio et la télévision, à l'exception de la Société Radio-Canada. Certaines données sont confidentielles. Annuel, pour l'année d'antenne allant du 1 ^{er} septembre au 31 août. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.
Télédistribution	56-205	Des données financières et des données sur l'exploitation peuvent être obtenues selon la province ou le territoire, la tranche de recettes, sans identification du réseau. Certaines données sont confidentielles. Annuel. Pour l'année d'antenne allant du 1 ^{er} septembre au 31 août. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.
<u>Entreposage</u>		
Entreposage public	63-212	On dispose de certaines données détaillées, condensées afin d'assurer la confidentialité, pour une ou deux provinces. Les données inédites concernant les villes ne peuvent être obtenues pour des raisons de confidentialité. Annuel. On peut se procurer les données 11 mois après la fin de l'année.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 9 janvier 1978

To - À M. R. Ellis Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De J. Falardeau, directeur adjoint, Emploi et rémunération, Division du travail

Subject - Objet Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

En réponse à votre note de service du 1^{er} décembre 1977 à ce sujet, je vous envoie, sous ce pli, une liste des données inédites que vous pouvez facilement obtenir sans totalisations supplémentaires. J'ai également le plaisir de vous annoncer que l'on effectue actuellement la mise à jour du Relevé des activités statistiques courantes et qu'on prévoit l'avoir terminée d'ici quelques mois.

Emploi, gains et durée du travail (n° 72-002 au catalogue)

Les données que renferme cette publication proviennent de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes (ES-1). Elles sont totalisées pour chaque code CAÉ à 3 chiffres, selon la région (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, et Colombie-Britannique), la province, le comté et pour 92 grandes régions urbaines.

La plupart des renseignements non confidentiels (probablement plus de 90%) pour les provinces et les régions urbaines paraissent dans la publication n° 72-002 au catalogue. La dernière vérification approfondie en matière de confidentialité ayant été effectuée en 1965, toute demande visant à obtenir des données inédites ne peut être satisfaite qu'après des vérifications de confidentialité extrêmement fastidieuses. Ainsi, il est entendu que cela ne se fait que pour répondre à des demandes déterminées concernant un nombre limité de séries.

Les données sur les comtés n'ont jamais totalement été vérifiées sur le plan de la confidentialité. Les demandes visant à obtenir de telles données sont traités de la façon décrite ci-dessus. Après avoir effectué les vérifications d'usage, nous constatons habituellement que les données ne sont pas confidentielles au niveau des divisions d'activité économique et qu'elles ne peuvent être publiées pour la plupart des codes CAÉ à 3 chiffres.

Estimations des salariés

Nous avons repris la publication mensuelle de ces estimations en janvier 1977. Toutes les données provinciales totalisées depuis 1961 peuvent maintenant être obtenues sur demande et elles figureront dans une publication hors série dont la parution est prévue pour avril 1978. Malheureusement, les données ne sont totalisées qu'au niveau des divisions d'activité économique, pour les provinces ainsi que le Canada.

Coûts de main-d'oeuvre

Nous avons totalisé les données de l'enquête de 1976 pour chaque code CAÉ à 3 chiffres, selon la province, la région (mêmes régions que celles de l'ES-1) et pour le Canada. Les totalisations présentent également des données par catégorie de taille à l'échelle du Canada, pour les divisions d'activité et pour bon nombre de groupes de la CAÉ à 2 chiffres.

On prévoit que les données se rapportant à certains codes à 2 chiffres de la CAÉ au niveau provincial et certains codes à 3 chiffres à tous les niveaux (c.-à-d. provincial, régional et national) ne seront pas assez fiables pour être publiées, mais beaucoup des séries inédites ne seront pas confidentielles donc, accessibles. Toutefois, il semble que les séries non confidentielles pour le Canada et les provinces seront en plus petit nombre que celles provenant de l'ES-1, car la vérification en matière de confidentialité portera sur plus de variables.

Données sur les régimes de pension

Notre banque de données sur les régimes de pension renferme des renseignements détaillés sur les caractéristiques de tous les régimes privés de pension au Canada, c'est-à-dire des données sur l'âge de la retraite, les taux de cotisation et de prestation, l'attribution de la quote-part patronale et les prestations de décès.

Environ 85% des données mises en banque proviennent des dossiers administratifs des provinces qui ont un programme législatif de réglementation en matière de pensions. À notre tour, nous mettons à la disposition des diverses administrations pertinentes des données statistiques fondées sur les régimes en vigueur dans la province. Nous ne fournissons pas ces mêmes renseignements à des tierces personnes, mais adressons toute demande visant à obtenir ces données à l'administration concernée.

Les données d'entrée concernant les régimes en vigueur dans des provinces qui n'ont pas de textes législatifs à cet effet proviennent d'une enquête postale biennale. Toutefois, les renseignements recueillis sont loin d'être aussi complets que ceux qui sont obtenus à partir des dossiers administratifs des provinces participantes. Des données statistiques sur ces régimes de pension, par province, sont accessibles sur demande.

Données sur les postes vacants

Les données suivantes, par province, peuvent être obtenues par l'intermédiaire de CANSIM. Certaines séries sont retenues à cause de leur manque de fiabilité, mais elles peuvent être mises à la disposition des intéressés après entente avec le personnel de l'EPV puisqu'elles ne sont pas confidentielles.

- 1) Postes vacants, toutes les catégories (salariés à temps plein et à temps partiel) selon la division d'activité économique
- 2) Postes à temps plein vacants, selon la division d'activité économique
- 3) Postes à temps plein vacants, selon la catégorie professionnelle à 2 chiffres de la CCDP. Pour le Québec et l'Ontario, on peut également obtenir des données pour les catégories à 3 et à 4 chiffres de la CCDP.
- 4) Postes vacants depuis longtemps, selon la division d'activité économique
- 5) Postes vacants depuis longtemps, selon la catégorie professionnelle à 2 chiffres de la CCDP. Pour le Québec et l'Ontario, on peut également obtenir des données pour les catégories à 3 et 4 chiffres de la CCDP.
- 6) Taux de vacance, toutes les catégories (salariés à temps plein et à temps partiel), selon la division d'activité économique

Répartition des salariés selon la profession

Les données de 1975 ont été totalisées par province pour 77 groupes de la CAE. Certaines de ces données pourront être publiées après un examen visant à assurer la fiabilité des séries et l'anonymat des réponses. Comme on ne sait pas encore si cet examen sera effectué, ni quand il le sera, les seules données publiables figurent dans le bulletin intitulé Répartition des salariés selon la profession (n° 72-515 au catalogue).



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 29 novembre 1977

To - À M. R. Ellis Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De E.A. Hubley, chef, Section de la recherche en statistique financière, fiscale et générale, Division des finances des entreprises

Subject - *Objet* Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Les données suivantes peuvent être obtenues auprès de la Division des finances des entreprises, mais elles ne font pas l'objet d'une publication régulière:

1. Données trimestrielles se rapportant à la publication intitulée Sociétés industrielles, statistique financière (n° 61-003 au catalogue) - Néant
2. Données trimestrielles ayant trait à la publication intitulée Institutions financières, statistique financière (n° 61-006 au catalogue) - Néant
3. Données annuelles se rapportant à la publication intitulée Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - Partie I - Corporations (n° 61-210 au catalogue)
 1. Tous les tableaux peuvent être obtenus à un niveau de détail plus raffiné.
 2. On peut obtenir plus de détails concernant le tableau 5 - Sommaire des statistiques financières des corporations, pour les industries dont l'actif est supérieur à \$5 millions.
 3. On peut obtenir les données selon des groupes de contrôle plus distincts, c'est-à-dire, É.-U., R.-U., autres membres de l'O.C.D.E., reste du monde, Canada.
4. Données annuelles ayant trait à la publication intitulée Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - Partie II - Syndicats ouvriers (n° 71-202 au catalogue).
 1. Membres selon l'activité économique, la province et les régions métropolitaines.
 2. Membres des conseils de direction des syndicats.

5. Données annuelles se rapportant à la publication intitulée Statistique financière des sociétés (n° 61-207 au catalogue).
1. Des données financières peuvent être obtenues selon:
 - le groupe de tranche d'actif
 - le groupe de chiffre de vente
 2. On peut obtenir d'autres ratios.
 3. On peut se procurer des données financières intégrées et non intégrées pour
 - a) l'exploitation minière, la fonte et l'affinage
 - b) le pétrole et le gaz naturel
6. Données annuelles ayant trait à la publication intitulée Statistique fiscale des sociétés (n° 61-208 au catalogue).
1. Répartition provinciale du revenu imposable des sociétés définies à partir de la CTI (classification de 1960).
 2. Rapprochement des bénéficiaires comptables et du revenu imposable, et impôt sur le revenu, selon 9 divisions d'activité économiques et la province dans laquelle la déclaration T2 a été remplie.
 3. On pourrait établir la répartition provinciale des traitements et salaires versés par les sociétés, et calculer leurs recettes brutes selon l'activité économique.

On ne peut obtenir de données supplémentaires se rapportant aux publications suivantes:

- 61-001 Chèques encaissés - mensuel
- 61-002 Faillites commerciales - trimestriel
- 61-201 Chèques encaissés dans les centres de compensation - annuel
- 61-209 Caisses d'épargne et de crédit - annuel
- 61-508 Liens de parenté entre firmes, 1967 - hors série
- 61-512 Liens de parenté entre firmes, 1969 - hors série
- 61-513 Liens de parenté entre firmes, 1972 - hors série

Une vérification de la divulgation pourra être effectuée pour toute donnée inédite supplémentaire dont on dispose.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 28 novembre 1977

To - À M. R.E. Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De A. Winkworth, directeur, Division du commerce et des services

Subject - Objet Organismes provinciaux et territoriaux

Je vous remercie de votre note de service du 25 novembre dernier traitant de la question citée en référence. Présentement, nous n'avons pas de données inédites qui puissent être mises à la disposition des provinces. Nous prévoyons, l'an prochain, disposer de quelques tableaux concernant le secteur du commerce de gros qui pourront être utiles aux provinces.

Nous vous ferons savoir quand vous pourrez vous les procurer.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 28 octobre 1977

To - À M. R.E. Drover, secrétaire, Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

From - De N. Hartgerink, directeur, MAPID

Subject - Objet Diffusion de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Pour faire suite à votre note de service du 25 octobre 1977 (article 2), j'aimerais vous faire savoir que MAPID a déjà pris des dispositions avec les organismes provinciaux. Notre position est évidemment quelque peu différente puisque nos grandes enquêtes, le recensement des manufactures, des mines et des forêts, sont des enquêtes "conjointes". Les organismes provinciaux savent exactement quelles données sont à leur disposition et nous n'avons donc pas à leur fournir de "liste". En outre, par l'entremise des comités fédéraux-provinciaux et de leurs groupes de travail, nous les tenons informés sur toute question qui pourrait les intéresser.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 1^{er} novembre 1977

To - À R. Ellis Drover, secrétaire, Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

From - De R. Baxter, chef, Section du traitement et de la diffusion des données, DEPA

Subject - Objet Diffusion des données aux provinces

Pour faire suite à votre note de service du 25 octobre 1977, je vous envoie sous pli les documents suivants:

- 1) la liste des totalisations de travail utilisées aux fins de l'enquête sur la population active,
- 2) une note de service traitant de l'utilisation des microdonnées, ainsi que la définition des fichiers de bandes de données de ce type,
- 3) la liste des documents de recherche publiés par la Division de l'enquête sur la population active.

Ces trois documents englobent presque toutes les données recueillies par l'enquête sur la population active. Mais nous invitons quand même les utilisateurs à nous demander toute donnée qui ne figure pas sur ces listes.

P.j.

c.c.: B. Petrie

- | | |
|---|---|
| No. 1 The Revised Labour Force Survey Documents (Contact: Bruce Petrie) | n° 1 Les questionnaires de la nouvelle enquête sur la population active (point de contact: Bruce Petrie) |
| No. 2 Comparison of the 1975 Labour Force Survey Estimates Derived from the Former and Revised Surveys (by Miss A. Thériault) | n° 2 Comparaison des estimations de l'enquête sur la population active en 1975 tirées de l'ancienne et de la présente enquête (par Mlle A. Thériault) |
| No. 3 Conceptual, Definitional, and Methodological Changes in the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 3 Différences entre les concepts, définitions et méthodes de l'enquête sur la population active et de la nouvelle enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 4 The Canadian Labour Force Survey (by Ian Macredie and Bruce Petrie) | n° 4 L'enquête sur la population active du Canada (par Ian Macredie et Bruce Petrie) |
| No. 5 Persons on Layoff: As Measured by the RLFS (by Richard Veevers) | n° 5 Mises à pied selon la NEPA (par Richard Veevers) |
| No. 6 The Revision of Labour Force Survey Population Estimates (by Bruce MacDonald) | n° 6 La révision des estimations démographiques de l'enquête sur la population active par (Bruce MacDonald) |
| No. 7 Multiple Jobholding as Measured by the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 7 Le cumul d'emplois selon l'enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 8 Unemployment: Family Statistics (by Jean-Marc Lévesque) | n° 8 Le chômage: Statistique familiale (par Jean-Marc Lévesque) |
| No. 9 Review of Labour Force Survey Data, 1976 (by Bruce MacDonald) | n° 9 Analyse des données de l'enquête sur la population active, 1976 (par Bruce MacDonald) |
| No. 10 Job Search Methods of the Unemployed (by Maryanne Webber) | n° 10 Méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chômeurs (par Maryanne Webber) |
| No. 11 New Job to Start at a Future Date (by Maryanne Webber) | n° 11 Nouvel emploi devant commencer à une date future (par Maryanne Webber) |
| No. 12 Part-time Employment in 1975 and 1976 (by Maryanne Webber) | n° 12 Emploi à temps partiel en 1975 et 1976 (par Maryanne Webber) |
| No. 13 Employed Persons not at Work (by Bruce MacDonald) | n° 13 Personnes occupées absentes du travail (par Bruce MacDonald) |
| No. 14 Labour force activities and characteristics of students (by Léonel Plasse) | n° 14 Activité et caractéristiques des étudiants (par Léonel Plasse) |
| No. 15 Overtime and time lost (by Maryanne Webber) | n° 15 Heures supplémentaires et heures perdues (par Maryanne Webber) |



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 1^{er} juin 1977

To - À Utilisateurs de bandes de microdonnées de l'EPA

From - De Henry Pold, Division de l'enquête sur la population active

Subject - Objet Utilisation des microdonnées de l'EPA

1. Outre un échantillon du questionnaire de base et de la Feuille des codes, vous trouverez une description succincte de la méthodologie de l'enquête dans la publication mensuelle intitulée La population active (n° 71-001 au catalogue). La publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada (n° 71-526 au catalogue) présente les mêmes renseignements, mais de façon plus détaillée.
2. Toute estimation établie à partir de bandes de microdonnées doit être arrondie au millier et pouvoir être rapprochée (au niveau approprié) des estimations officielles de l'EPA.
3. Les taux d'activité et de chômage doivent être calculés à partir de données arrondies à l'unité, même si l'on ne peut publier que des estimations arrondies au millier.
4. Les deux tableaux ci-joints présentent les totaux de contrôle appropriés pour le Canada et les provinces.
5. Étant donné que les bandes ne représentent qu'un échantillon de la population du Canada, plus l'estimation sera petite, plus la variabilité d'échantillonnage y ayant trait sera élevée et moins l'estimation sera fiable. En général, on ne doit pas publier d'estimations inférieures à 4,000. On peut obtenir, sur demande, des tables de référence servant à calculer les variances approximatives en pourcentage.
6. Bien que les bandes aient été vérifiées, il est encore possible d'y trouver quelques erreurs. Si tel est le cas, veuillez en informer la Division de l'EPA.
7. L'arbre de décision ci-joint illustre la façon d'établir la situation d'une personne au sein de la population active, c'est-à-dire soit occupée, chômeur ou inactive.
8. Les fichiers de microdonnées sont fournis aux utilisateurs à la condition qu'ils n'en révèlent pas le contenu à d'autres personnes.

P. j.

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
12	1	22	raison pour laquelle la personne travaillait à temps partiel: 1 avait des obligations personnelles ou familiales 2 allait à l'école 3 n'a pu trouver que du travail à temps partiel 4 ne voulait pas de travail à temps plein 5 autres raisons
13	2	22-24	heures supplémentaires travaillées: 00-30
14	2	25-26	heures perdues: 00-41
15	1	27	raison pour laquelle la personne a perdu des heures ou s'est absentée du travail: 1 maladie ou invalidité 2 mauvais temps 3 conflit du travail 4 mise à pied 5 fin de l'emploi ou nouvel emploi 6 vacances 7 travail à temps réduit 8 autre
16	2	28-29	intervalle entre l'obtention et le début du nouvel emploi (en semaines): 00-13
17	2	30-31	nombre total d'heures effectivement travaillées: 00-65
18	1	32	salaire ou traitement touché pour heures non travaillées: 1 oui 2 non
19	2	33-34	semaines d'absence ininterrompue: 01-18
20	1	35	a cherché du travail au cours des six derniers mois: 1 oui 2 non 3 s/o
21	1	36	a cherché du travail au cours des 4 dernières semaines: 1 oui 2 non
22	4	37-40	méthodes de recherche d'emploi: 37 s'est adressé(e) à des employeurs 38 s'est adressé(e) à un bureau de placement public 39 a consulté les annonces 40 autres méthodes 1 oui 2 non

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
23	1	41	raison pour laquelle la personne a quitté son dernier emploi: 1 était malade ou invalide 2 avait des obligations personnelles ou familiales 3 allait à l'école 4 a perdu son emploi ou a été mis(e) à pied 5 a pris sa retraite 6 autres raisons 7 a travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans 8 n'a jamais travaillé
24	1	42	activité avant de commencer à chercher du travail: 1 travaillait 2 tenait maison 3 allait à l'école 4 autre
25	2	43-44	durée de la recherche d'emploi (en semaines): 01-39
26	1	45	genre de travail recherché: 1 à temps plein, permanent 2 à temps plein, temporaire 3 à temps partiel, permanent 4 à temps partiel, temporaire
27	1	46	raison pour laquelle la personne n'a pas cherché de travail au cours de la semaine de référence: 1 était malade ou avait des obligations personnelles 2 allait à l'école 3 n'était plus intéressé(e) à trouver du travail ou avait trouvé un emploi 4 attendait un rappel ou attendait que des employeurs lui répondent 5 pensait qu'il n'existait pas de travail disponible 6 autres raisons
28	1	47	disponibilité pour le travail: 1 n'était pas prêt(e) à travailler: allait à l'école 2 n'était pas prêt(e) à travailler: autres raisons 3 était prêt(e) à travailler
29	1	48	inscription scolaire: 1 non inscrit(e) à un établissement d'enseignement 2 école primaire ou secondaire 3 université, à temps plein 4 université, à temps partiel 5 collège communautaire, à temps plein 6 collège communautaire, à temps partiel 7 autre, à temps plein 8 autre, à temps partiel

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
30	1	49	a changé d'emploi ou a trouvé un nouvel emploi le mois dernier: 1 oui 2 non
31	1	50	genre de travail (actuel ou antérieur): 1 à temps plein 3 s/o 2 à temps partiel
32	1	51	situation vis-à-vis de l'activité: 1 personne occupée 3 inactif 2 chômeur
33	1	52	statut professionnel: 1 travailleur rémunéré, secteur privé 2 travailleur rémunéré, entreprise commerciale publique 3 travailleur rémunéré, secteur public 4 employeur 5 travailleur à son compte 6 travailleur familial non rémunéré 7 n'a jamais travaillé
34	2	53-54	activité économique: 01 agriculture 02 autre industrie primaire 03 industrie manufacturière, biens durables 04 industrie manufacturière, biens non durables 05 bâtiment et travaux publics 06 transports, etc. 07 commerce de gros 08 commerce de détail 09 finances, etc. 10 services socio-culturels 11 services personnels 12 services commerciaux et services divers 13 administration publique 14 n'a jamais travaillé 15 s/o
35	2	55-56	catégorie professionnelle: 01 direction 09 mines, transformation et 02 professionnel travail sur machines 03 enseignement 10 fabrication 04 médecine 11 construction 05 travail administratif 12 transports, manutention, 06 vente conduite d'appareils divers 07 services 13 n'a jamais travaillé 08 professions du 14 s/o secteur primaire

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
36	2	57-58	durée du chômage: 00 s/o 01-53 semaines
37	1	59	durée de l'emploi: 1 1-6 mois 2 7-12 mois 3 1-5 ans 4 6-10 ans 5 11-20 ans 6 plus de 20 ans
38	1	60	durée de la période sans emploi: 1 0-1 mois 2 1-3 mois 3 4-6 mois 4 7-12 mois 5 13-24 mois 6 2-5 ans 7 6-10 ans 8 plus de 10 ans
39	1	61	durée de l'emploi précédent: 1 n'a jamais travaillé 2 1-3 mois 3 4-6 mois 4 7-12 mois 5 1-5 ans 6 plus de 5 ans
40	1	62	non utilisé
41	9	63-71	pondération finale
42	4	72-75	données supplémentaires

Totalisations de travail

1. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
2. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, la scolarité et la province
3. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, le lien avec le chef de ménage et la province
4. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, le lien avec le chef de ménage, la province, après pondération partielle
5. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, le statut professionnel et l'activité économique
6. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, le statut professionnel et la profession
7. Caractéristiques de la population active selon le sexe, le statut professionnel, l'activité économique et la province
8. Caractéristiques de la population active selon la province, le statut professionnel, le sexe et la profession
9. Caractéristiques de la population active selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la profession
10. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'activité économique
11. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la profession
12. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
13. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
14. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'âge, le sexe et la province
15. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
16. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province

17. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'âge, le sexe et la province
18. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail, selon le sexe, l'âge et la province (tous les emplois)
19. Personnes occupée selon le nombre réel d'heures de travail, selon le sexe, l'âge et la province (tous les emplois)
20. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
21. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
22. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon l'âge, le sexe et la province
23. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
24. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
25. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province
26. Nombre réel total d'heures travaillées par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province (tous les emplois)
27. Nombre habituel total d'heures travaillées par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province (tous les emplois)
28. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon l'âge, le sexe et la province
29. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon l'activité économique, le sexe et la province
30. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon la profession, le sexe et la province
31. Personnes occupées absentes du travail pendant la semaine de référence, selon la raison de l'absence, le sexe et la province
32. Personnes occupées à temps plein qui ont travaillé de 1 à 29 heures seulement pendant la semaine de référence, selon la raison de l'absence, le sexe et la province

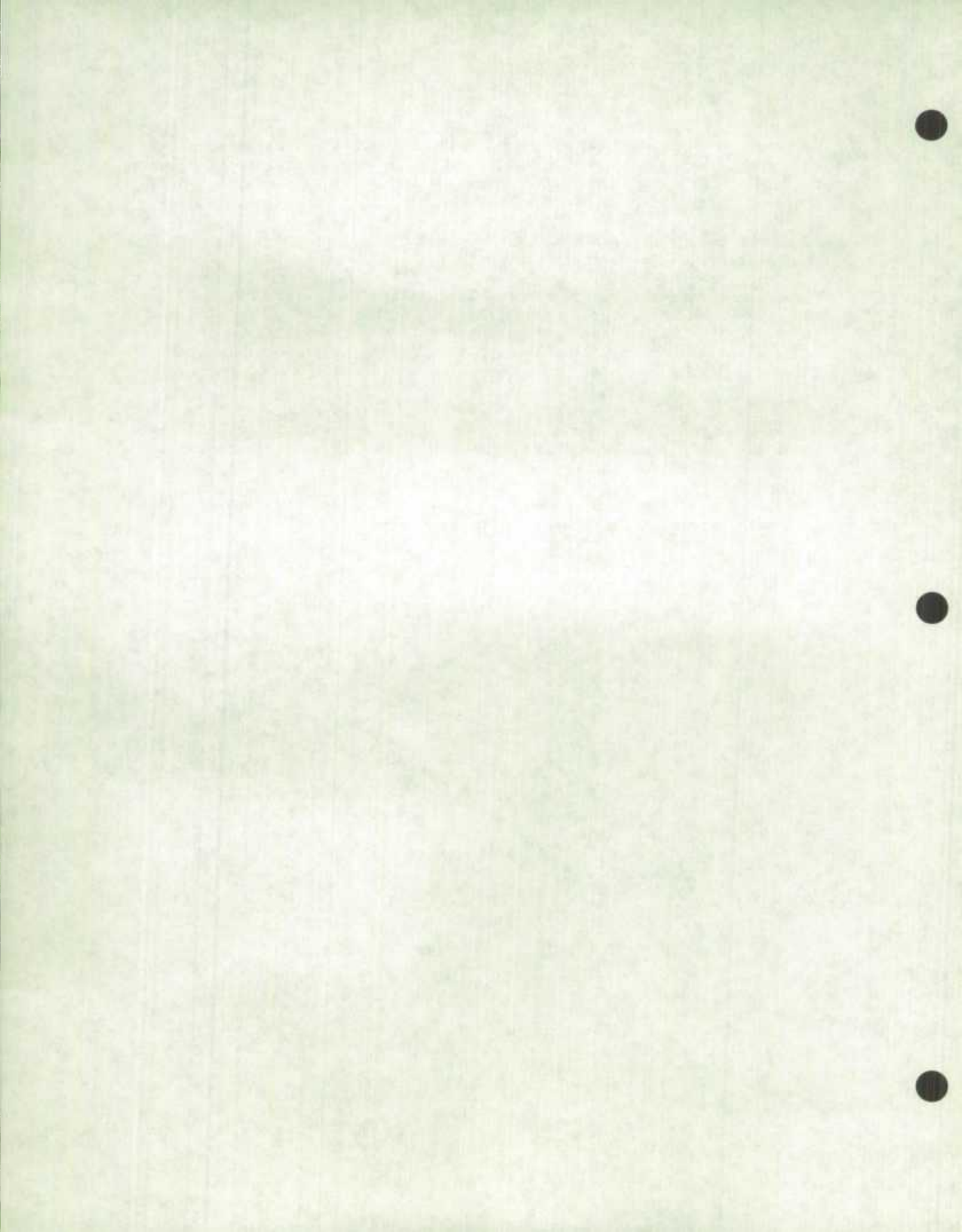
33. Chômeurs, selon qu'ils cherchent un emploi à temps plein ou à temps partiel, selon le sexe, l'état matrimonial et la province
34. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial
35. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon l'activité économique et la province
36. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon la profession et la province
37. Caractéristiques de la population selon la catégorie de famille, le sexe et la province (tirées des données sur la famille)
38. Familles comptant des chômeurs, selon le nombre de personnes occupées, la taille de la famille et la province
39. Familles comptant des chômeurs, selon le statut du chef, le nombre d'enfants et la province
41. Totalisations relatives aux personnes cumulant des emplois
42. Caractéristiques démographiques selon la région économique (infraprovinciale)
43. Caractéristiques démographiques par UPE
44. Caractéristiques démographiques par région métropolitaine
45. Durée du chômage selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
46. Personnes occupées à temps partiel selon la raison, l'âge, le sexe et la province
48. Caractéristiques démographiques selon le groupe de rotation, le sexe et la province
50. Caractéristiques démographiques selon l'état matrimonial, le sexe, l'âge, le lien avec le chef de ménage et la province
51. Recherche d'un emploi selon la situation vis-à-vis de l'activité, l'âge, le sexe, la province et la méthode de recherche
52. Personnes occupées selon l'inscription scolaire et le nombre habituel d'heures de travail
53. Chômeurs selon l'activité avant le début de la recherche d'emploi, selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
54. Chômage selon la durée de la recherche d'emploi, selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province

57. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, l'état matrimonial, l'âge, le sexe et la province
58. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, l'activité économique, le sexe, le statut professionnel et la province
59. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, la profession, le sexe, le statut professionnel et la province
60. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, le sexe, la province et selon qu'elles cherchent ou non un emploi
61. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, le sexe, la province et selon qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel
62. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, la scolarité et l'activité économique
63. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, la scolarité et la profession
64. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le lien avec le chef de ménage, le sexe et la province
65. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'âge, le sexe et la province
66. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'activité scolaire, le sexe et la province
67. Chômeurs, selon la raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier emploi, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la province
68. Inactifs, selon la raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier emploi, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la province
69. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le sexe, l'âge, la situation vis-à-vis de l'activité et la province
70. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le genre d'établissement, la situation vis-à-vis de l'activité et la province
71. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le genre d'établissement, l'âge, le sexe et la province
72. Tables de décision
73. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le niveau d'instruction, le sexe et la province

74. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le genre de travail recherché, la durée du travail recherché, le sexe et la province
75. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'âge, la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et la province
76. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'activité économique et la province
77. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, la profession lors de l'emploi précédent et la province
78. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le statut professionnel lors de l'emploi précédent et la province
80. Population, après pondération partielle, selon l'âge, le sexe et la province
81. Inactifs, selon qu'ils ont cherché ou non du travail au cours des six derniers mois, selon la raison pour laquelle ils n'en ont pas cherché durant la semaine de référence, selon l'âge, l'état matrimonial, le sexe et la province
82. Inactifs, selon qu'ils ont cherché ou non du travail au cours des six derniers mois, selon la raison pour laquelle ils n'étaient pas prêts à travailler pendant la semaine de référence, selon l'âge, l'état matrimonial, le sexe et la province
83. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures perdues au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
84. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures perdues au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
85. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
86. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
87. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la province

88. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
89. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
90. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la profession
91. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la province
92. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, l'activité économique et la province
93. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, la profession et la province
- 100A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et la province (personnes)
- 100B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et la province (heures)
- 101A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (personnes)
- 101B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (heures)
- 102A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (personnes)
- 102B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (heures)
- 103A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et la province (personnes)
- 103B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et la province (heures)
104. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon l'activité économique (emploi principal)

105. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon la profession (emploi principal)
106. Personnes occupées selon l'activité économique (51 groupes), le statut professionnel, le sexe et la province
107. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge et le sexe (emploi principal)
108. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon la scolarité et la province (emploi principal)
110. Familles comptant un chômeur ou plus, selon le nombre et l'âge des enfants, le nombre de personnes occupées et la province

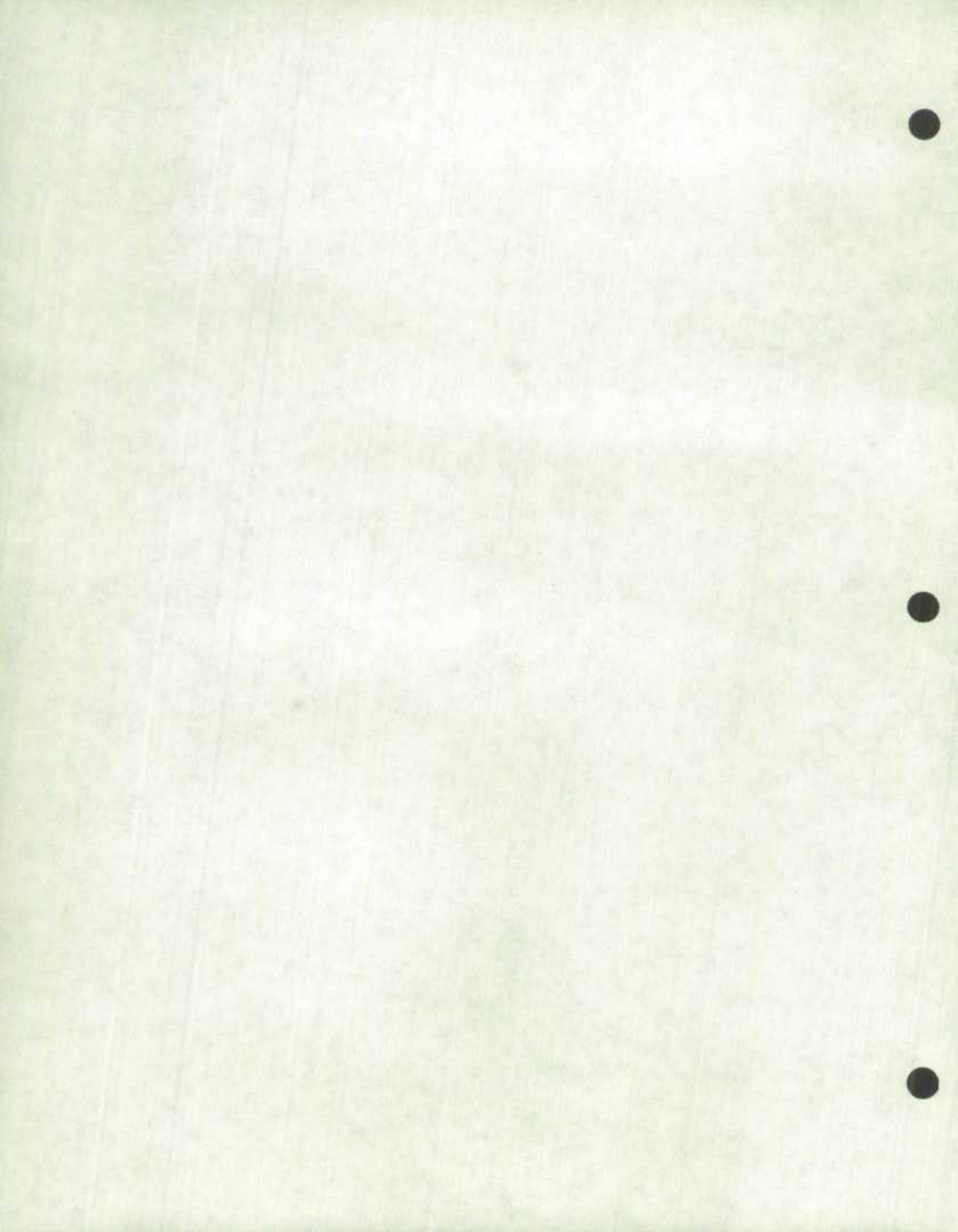


LE PLAN À MOYEN TERME DE STATISTIQUE CANADA

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Services centraux de la statistique
Gouvernement de Terre-Neuve et
du Labrador

Mars, 1978



Je tiens à remercier Statistique Canada d'avoir diffusé son plan à moyen terme pour que nous puissions en discuter. Ce document donne une assez bonne idée de la direction que compte emprunter Statistique Canada dans un avenir prévisible. Les propositions qu'il renferme auront sans doute une incidence sur notre province; c'est pourquoi nous nous engageons à collaborer avec Statistique Canada.

Notre province appuie entièrement un grand nombre de propositions, comme l'intégration, l'amélioration de la documentation, le classement des sources statistiques et l'exploitation des dossiers administratifs. Il nous ferait plaisir de vous aider en indiquant les séries dont la qualité nous semble douteuse et celles qui ne sont jamais utilisées, ou presque.

Statistique Canada connaît depuis cinq ans une période de restrictions qui semble devoir persister. La solution évidente consiste à déléguer certaines responsabilités. Malgré les attraits de cette solution, il y a lieu de se demander si elle est réaliste. Ma réaction première est de demander où les provinces iront puiser les fonds qui leur permettront d'assumer ce fardeau supplémentaire. Sauf erreur, la plupart des organismes statistiques vivent la même période de restrictions. Or Statistique Canada peut compter sur un effectif de plus de 5,000 personnes alors que les organismes provinciaux et territoriaux disposent de moins de 500 employés. Où allons-nous trouver les ressources? S'attend-on à ce que nous réaménagions nos priorités pour plaire à Statistique Canada? Si nous n'assumons pas une "part équitable" du fardeau, serons-nous privés de données dans certains domaines?

Bien qu'il soit bon de pouvoir compter sur Statistique Canada, j'aimerais savoir comment cet appui nous aidera à obtenir des fonds supplémentaires. Il est inconcevable de parler d'un transfert des fonctions traditionnellement exercées par Statistique Canada sans parler d'un transfert financier.

Il m'est facile de comprendre pourquoi il faut abandonner les domaines qui sont actuellement de faible priorité. J'accepte également qu'une province désireuse de mettre en oeuvre un nouveau programme auquel Statistique Canada n'accorde pas une grande priorité ait à en assumer le coût total ou partiel. Par contre, il est inacceptable de proposer que Statistique Canada puisse unilatéralement déléguer aux provinces la responsabilité des activités de collecte ou de traitement relatives aux programmes actuels.

On a dit de la réunion de novembre 1976 sur le recensement de 1981 qu'elle pouvait "servir à établir le contenu d'autres programmes statistiques". Cette réunion regroupait cependant trop de monde; son manque de souplesse a rendu difficile les échanges fructueux. Les administrations fédérale et provinciales peuvent sûrement échanger leurs points de vue respectifs en moins de deux jours! S'il faut que les ministères fédéraux et les provinces rencontrent Statistique Canada en même temps, je préconise la tenue préalable de réunions distinctes. Statistique Canada pourrait rencontrer les ministères fédéraux, puis les provinces; lors de chaque réunion, on pourrait nommer quatre ou cinq délégués qui rencontreraient Statistique Canada par la suite dans une atmosphère plus propice à la discussion.

Une liste de questions figure en annexe; j'aimerais qu'on y réponde par écrit à une date ultérieure. J'aimerais aussi que Statistique Canada décrive, dans la mesure du possible, ce qu'il envisage de faire.

QUESTIONS SUR LE PLAN A MOYEN TERME DE STATISTIQUE CANADA

- Page 3 n° 7 (1) Quelles sont les "fonctions traditionnelles" que Statistique Canada pourrait "confier ... à d'autres organismes tout aussi compétents"?
- (2) Quelles sont les statistiques générales à caractère national? Englobent-elles les données provinciales?
- Page 3 n° 8 (3) Qu'est-ce que l'on entend par:
- "un nouveau partage des responsabilités entre les administrations fédérale et provinciales"?
- "Le temps est peut-être venu de demander aux provinces ce qu'elles sont réellement capables de faire dans ce domaine" (celui des statistiques désagrégées géographiquement)? Il ne faudrait pas oublier que dans bien des cas les provinces ne demandent que des données provinciales.
- Page 3 n° 10 (4) On affirme que le recours aux dossiers administratifs accroît souvent les coûts directs de l'organisme statistique. J'aimerais qu'on m'en cite des exemples.
- Page 10 n° 29 (5) L'incidence qu'aura sur les comités fédéraux-provinciaux l'objectif de "mettre sur pied des comités mixtes plus souples, plus efficaces et plus représentatifs des utilisateurs et producteurs de statistiques".
- Page 11 n° 32 (6) J'aimerais recevoir un exemplaire de la ligne de conduite grâce à laquelle "les utilisateurs auront une description concrète, objective et complète de la façon dont les données sont recueillies et compilées et des critères de qualité".
- Page 13 n° 41 (7) Comment Statistique Canada compte-t-il "aider les administrations fédérale et provinciales à mettre au point des mandats et des aptitudes statistiques qui seraient compatibles avec les siens et les compléteraient"?
- Page 15 (8) Comment les provinces seront-elles consultées lors de la détermination de l'ordre des priorités?
- (9) Comment déterminera-t-on une "part équitable du fardeau statistique"?

Page 26

Comment prévoit-on "aider les points de contact provinciaux à élaborer des plans statistiques qui s'intègrent à ceux du Bureau"?

OBSERVATIONS RELATIVES AU PLAN À MOYEN TERME

Nous avons étudié le Plan à moyen terme et nous trouvons qu'il s'agit d'un document intéressant et bien préparé.

"L'historique" décrivant l'évolution socio-économique des dernières décennies, l'innovation technique et les défis de la période actuelle: chômage, inflation et difficultés d'équilibrage de la balance des paiements, indiquent clairement les éléments qui nous incitent à mettre en oeuvre un programme de statistiques efficace et nous en démontrent le besoin permanent.

Nous avons remarqué les références relatives à certaines considérations importantes comme les contraintes budgétaires, qui indiquent la possibilité de déléguer certaines responsabilités traditionnelles de Statistique Canada à d'autres organismes. En outre, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de revoir les responsabilités fédérales-provinciales relativement à la séparation géographique des statistiques; l'impact sur l'intégration des statistiques face à un transfert possible des responsabilités concernant la production ou les normes; une amélioration des dossiers administratifs pour améliorer la rentabilité des statistiques et réduire le fardeau de réponse correspondant; et l'intention de Statistiques Canada de fournir un plus haut niveau de données analytiques pour améliorer l'utilité de ses données.

La nécessité d'une révision du système national de statistiques et de la mise au point d'objectifs stratégiques proposée dans le Plan à moyen terme est assez compréhensible,

étant donné le climat général de restrictions financières qui règne inévitablement à l'heure actuelle. Comme nous venons juste d'effectuer une étude semblable en Ontario, peut-être pourrions-nous offrir quelques idées pour faciliter la communication. Toutefois, étant donné l'application actuelle des restrictions dans tout le pays, nous pensons que ce document arrive peut-être un peu tard pour proposer un plan de réévaluation des responsabilités fédérales-provinciales dans le but de déléguer éventuellement un plus grand nombre d'activités de production de statistiques aux organismes provinciaux. Une telle étude et une telle révision du système national (Statistique Canada) aura forcément un impact énorme, à des degrés divers, sur les organismes provinciaux, quand ils essaieront de combler au moins les lacunes les plus importantes laissées par un système national contractant.

En essayant de déléguer des fonctions statistiques importantes au niveau provincial, surtout à une époque de sérieuse limitation des ressources, nous pouvons nous attendre à avoir une inégalité marquée dans le maintien ou la mise au point du programme de statistiques, un écart croissant par rapport aux normes de la statistique centrale et un déclin de la qualité des données. Certaines provinces seront peut-être disposées à combler les lacunes et d'autres ne le seront pas. A quelques exceptions près, les organismes provinciaux se trouveront peut-être avec des ressources limitées, et il leur sera donc extrêmement difficile d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre en charge les responsabilités supplémentaires et pour faire les arrangements financiers nécessaires.

En conséquence, dans la mesure où un mouvement a vraiment lieu dans cette direction, nous pensons que les provinces devraient avoir un délai suffisant pour prendre les mesures nécessaires en vue de planifier et de revoir leur propre système de statistiques, en gardant à l'esprit que la coordination et la liaison relatives au changement et à la mise au point d'un système seraient vraisemblablement lentes et coûteuses. En Ontario, les besoins des consommateurs, les priorités et le recouvrement des dépenses s'appliqueraient certainement.

Il serait peut-être opportun pour Statistique Canada de revoir la Loi sur la statistique pour déterminer si elle peut mieux servir les besoins des provinces et de Statistique Canada. Bien que le document de planification de Statistique Canada se réfère au mandat que le bureau fédéral exerce en vertu de la Loi, il n'y est fait aucune allusion, ou très peu, à une modification de la Loi. En Ontario, nous avons depuis longtemps et à maintes reprises, demandé que l'on fasse le maximum pour utiliser au mieux l'énorme banque de données recueillies et entreposées par Statistique Canada. Une de nos suggestions était, et elle tient toujours, que Statistique Canada revoie les critères fondamentaux des accords passés en vertu de l'Article 10 de façon à donner une plus grande importance à l'organisation véritable, au mandat, aux dossiers et à la viabilité d'un bureau central provincial de la statistique. La Loi fédérale demeure trop rigide et trop insensible à toute interprétation visant à donner une plus grande souplesse à l'utilisation des statistiques. Il est souhaitable, maintenant plus que

jamais, que l'on utilise davantage toutes les données disponibles, et surtout les données visées par l'Article 10. En conséquence, nous demandons instamment que Statistique Canada utilise un accord relevant de l'Article 10 pour transférer des données à un bureau central provincial de la statistique (nommé par le gouvernement provincial) et permette au bureau provincial de la statistique de rédiger et de contrôler des accords en vertu de l'Article 11 avec les usagers des gouvernements provinciaux.

Dans l'article du document de planification intitulé "Du mandat à un plan à moyen terme", nous avons remarqué un certain nombre de points intéressants, dont à la page 8 une mention à l'effet que davantage sera fait pour fournir des commentaires et des analyses destinées à aider l'utilisateur à interpréter les données, tout en maintenant l'objectivité et la neutralité. C'est une des demandes avancées par les utilisateurs provinciaux et elle devrait entraîner une meilleure utilisation des données existantes. L'ensemble de nos observations suivantes se réfèrent aux divers articles présentés sous les titres "Objectifs stratégiques" et "Détermination de l'ordre des priorités" que nous considérons comme l'essence du document de planification de Statistique Canada.

A la page 10 du document, on fait mention de la "meilleure utilisation" des fichiers de données. Il serait utile que Statistique Canada donne de plus amples explications quant à ses intentions à cet égard. Nous espérons que les producteurs concernés arriveront à la "meilleure utilisation" par accord mutuel. Nous trouvons utile d'essayer d'obtenir

les données administratives nécessaires à l'établissement des statistiques, à partir de toutes les sources qui s'offrent à nous, mais nous devons veiller à assurer une certaine uniformité des concepts et des définitions pour qu'il y ait compatibilité des données dans la circulation de l'information. De toutes façons, la question de l'accès aux sources des données administratives par un deuxième ou un troisième groupe ne sera une question aisée ni pour Statistique Canada ni pour les organismes provinciaux de statistiques.

A la page 10, Article 30, on parle d'améliorer les services aux usagers par la consultation. Bien qu'un élargissement du processus consultatif doive être encouragé et appuyé, certains indices semblent indiquer que le point de vue des organismes provinciaux de statistiques et des ministères fédéraux diffèrent quelquefois de manière considérable. Le cas échéant, espérons que le processus de résolution ou de compromis n'est ni trop coûteux ni trop long et que les résultats tendent à répondre aux besoins réels des groupes concernés.

A la page 11, Article 35, on reconnaît l'importance de réduire le fardeau imposé aux répondants et on suggère d'organiser des dossiers administratifs qui serviraient de sources aux données statistiques. Dans les cas où Statistique Canada y parvient et s'entend avec les ministères fédéraux sur la question de l'accès à certains dossiers administratifs précis, le processus de consultation fédérale-provinciale s'appliquera-t-il et qu'elle sera la position adoptée en ce

qui concerne les besoins des provinces relativement à l'accès aux sources de statistiques?

En page 12, Article 37, on explique l'intention de Statistique Canada d'augmenter l'utilisation de la technologie de l'informatique en mettant particulièrement l'accès sur l'analyse organique. Les systèmes conçus par Statistique Canada seront-ils mis au point en tenant compte de la capacité et des besoins des provinces?

La section consacrée au rôle de Statistique Canada pour ce qui est du leadership et de la coordination, dont on fait référence en page 13, exige quelques éclaircissements. L'énoncé explique clairement que l'on demandera aux provinces d'entreprendre beaucoup plus dans le domaine de la collecte, de la production et de la diffusion des données statistiques qu'autrefois. On déclare que Statistique Canada s'efforcera d'aider les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux à mettre au point leurs systèmes de statistiques. Quelle forme cet arrangement va-t-il prendre? A la page 15, le rapport indique que Statistique Canada envisagerait favorablement des propositions de partage de coûts et de responsabilité. Quels sont les arrangements envisagés par Statistique Canada à cet égard?

Le système proposé pour l'établissement des priorités soulève certaines questions. A la page 3 du résumé, Statistique Canada déclare:

"Une telle décentralisation pourrait mener, par exemple, à des programmes de statistiques étroitement

associés aux besoins de certains ministères fédéraux et provinciaux, ce qui permettrait à Statistique Canada de se concentrer principalement sur les statistiques d'intérêt général à l'échelle nationale."

Cependant, on lit en page 7:

"Mais pour recueillir des statistiques objectivement sans être influencé par les arguments politiques qui entourent l'information qu'il communique, un organisme statistique doit être à l'écoute d'une clientèle qui est plus que l'administration publique.....lorsqu'il fixe ses objectifs et ses priorités, lesquelles tiennent compte du grand public dans le choix et l'élaboration des programmes."

Il semble qu'il y ait un certain manque d'uniformité ici ainsi qu'un manque de clarté en page 17 à propos des critères de priorité groupés sous la rubrique "Ampleur de la demande" (secteur public). Comme c'est le cas pour les provinces, est-il indispensable d'avoir un consensus des ministères fédéraux? Si le gouvernement fédéral abandonnait tout contrôle et financement directs dans un secteur bien déterminé, assurance-maladie par exemple, cela voudrait-il dire que Statistique Canada pourrait aussi réduire ou éliminer ses activités en ce domaine?

Nous sommes heureux de noter que la fourniture de données exploitables par la machine a une priorité élevée. Nous avons également trouvé intéressantes les méthodes grâce auxquelles vous faites en sorte que les usagers des données connaissent la méthodologie, les définitions et tous les points faibles de l'information à laquelle ils ont accès. Nous souhaitons également tirer parti des conclusions auxquelles vous êtes arrivés en ce qui

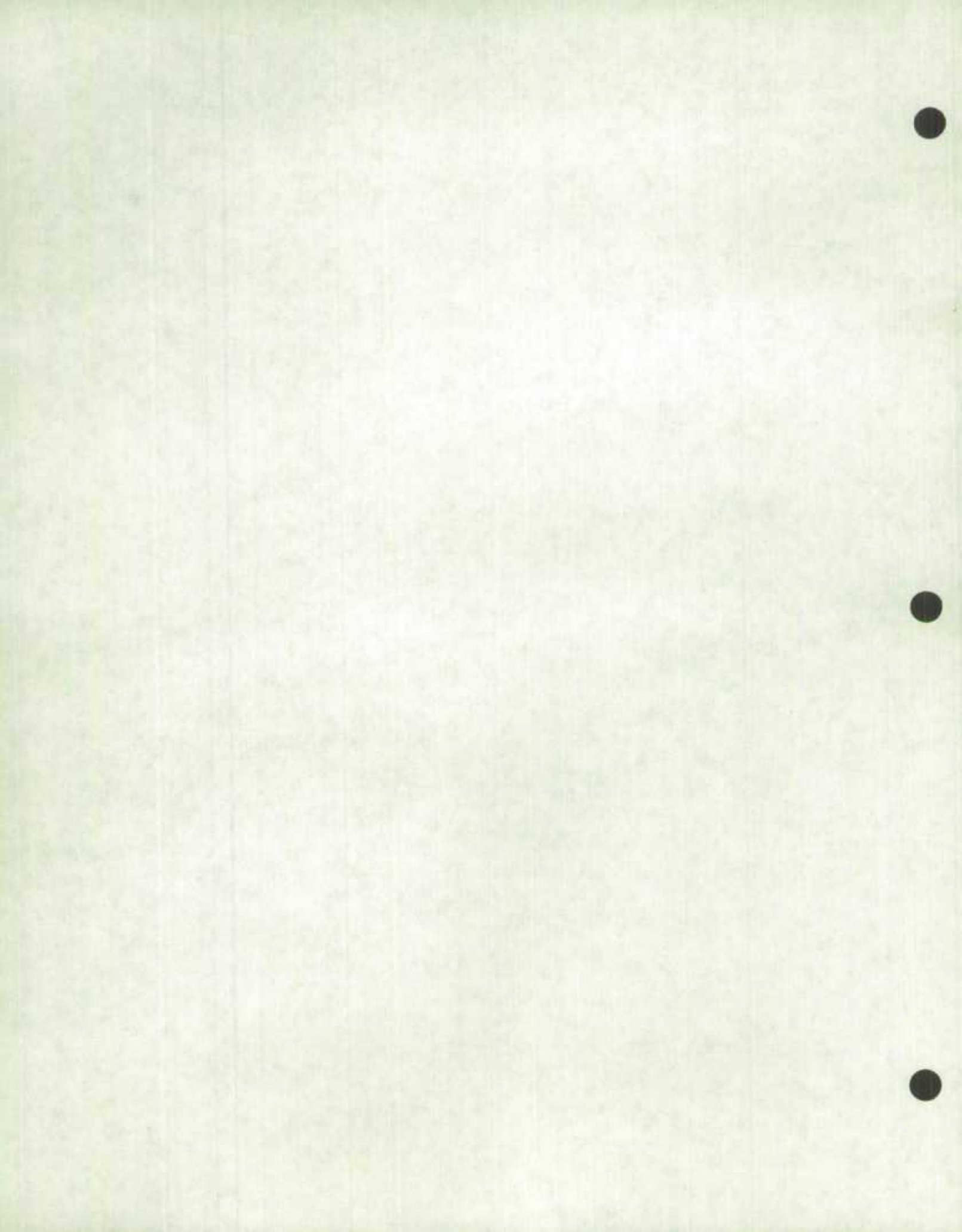
concerne l'amélioration des méthodes de diffusion. Il serait inutile de tous faire la même chose et , par conséquent, nous estimons que votre expérience peut être utile aux provinces dans les domaines qui les intéressent.

Nous voudrions également mieux connaître vos méthodes d'évaluation du personnel et savoir si vous êtes parvenus à identifier l'aptitude latente du personnel à l'égard de nouveaux types de travail. Durant les restrictions actuelles, certains chefs de service trouveront peut-être utile de demander à certains employés de se diriger vers de nouveaux domaines car certains emplois vont être progressivement éliminés. C'est pourquoi toutes discussions portant sur les expériences entreprises à cet égard seraient utiles.

En conclusion, nous aimerions poser une dernière question à propos des commentaires relatifs au secteur public indiquées à la rubrique "Ampleur de la demande" à la page 17 du rapport de Statistique Canada, dans ses discussions à propos de coordination et de rationalisation des statistiques avec les départements provinciaux tiendra compte des points les plus importants pour les provinces, avancés et confirmés aux conférences de Banff et de Montebello.

SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE
FONCTIONS ET OBJECTIFS

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE

Objectifs

L'objectif premier des Services centraux de la statistique est d'assurer la production, la diffusion, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation maximale de statistiques actuelles et précises afin de répondre aux besoins dans l'ordre prioritaire suivant:

- a) l'élaboration et la planification de lignes de conduite à l'échelle de l'administration provinciale;
- b) l'élaboration et l'administration de lignes de conduite à l'échelle des ministères;
- c) les autres organismes statistiques avec lesquels les Services se sont engagés à collaborer;
- d) les utilisateurs de l'extérieur.

Fonctions

Afin d'atteindre ces objectifs et de bien remplir leur mandat, les Services centraux de la statistique exercent les fonctions suivantes:

- (1) Assurer une liaison permanente avec les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario afin de garantir que
 - . l'ordre prioritaire des activités statistiques soit déterminé en tenant compte des avantages qui en découlent pour les politiques gouvernementales, les coûts de production, la répartition des ressources et le partage et le remboursement des frais;
 - . les normes et la terminologie statistiques établies soient respectées pour faciliter la collecte, le rassemblement, le stockage et l'échange de l'information;
 - . l'on évite le double emploi dans la collecte des données;
 - . les données requises pour planifier les lignes de conduite du gouvernement soient, au besoin, recueillies ou élaborées.
- (2) Rassembler, stocker, manipuler, extraire et diffuser de l'information pour répondre aux demandes des utilisateurs;
- (3) Maximiser le recours à l'information existante recueillie par enquête ou grâce aux dossiers administratifs.
- (4) Fournir un service de soutien technique aux ministères en:
 - . contribuant au plan et à l'analyse des enquêtes statistiques;
 - . organisant des cours de formation à l'intention du personnel des ministères;
 - . évaluant des projets statistiques.

- (5) Assurer des services centraux de production pour réaliser des enquêtes susceptibles d'intéresser l'ensemble des ministères, plusieurs ministères ou un ministère en particulier qui n'ont pas les ressources pour le faire eux-mêmes.
- (6) Assurer, pour le compte du gouvernement de l'Ontario, la liaison avec Statistique Canada, d'autres ministères fédéraux et les organismes statistiques des provinces afin de
 - . faciliter l'échange de statistiques et la réalisation conjointe d'études;
 - . éliminer, dans la mesure du possible, le double emploi;
 - . coordonner les contrats et ententes statistiques.
- (7) Tenir des réunions et conférences sur la statistique afin de
 - . faire connaître partout dans la province les services et les statistiques offerts par les Services centraux de la statistique;
 - . promouvoir l'échange d'information;
 - . servir de tribune pour la discussion de problèmes statistiques d'intérêt public.
- (8) Tenir et publier un répertoire actuel de tous les fichiers statistiques ou autres du gouvernement de l'Ontario et, le cas échéant, d'autres administrations publiques.
- (9) Elaborer des lignes de conduite destinées à
 - a) créer un registre central de tous les contrats et ententes statistiques liant le gouvernement de l'Ontario à d'autres administrations ou ministères;
 - b) coordonner les activités d'enquête afin d'assurer l'utilisation maximale de toutes les enquêtes menées par des ministères de l'Ontario.
- (10) Elaborer des données sociales et démographiques pour tous les ministères de la province, les administrations locales, les conseils scolaires et les responsables de la planification régionale.
- (11) Elaborer des données détaillées annuelles et trimestrielles sur le produit provincial brut de l'Ontario, ventilées selon l'ensemble de la province et les régions, et les communiquer au gouvernement et aux entreprises.

FONCTIONS ET OBJECTIFS DES DIVERSES COMPOSANTES

SERVICES DE LIAISON ET D'ASSISTANCE-UTILISATEURS

Objectifs

Cette unité est chargée de tenir les gestionnaires au courant de la direction et des besoins de la politique statistique et de promouvoir, d'étendre et d'améliorer la prestation des services statistiques au gouvernement, aux organismes et aux municipalités en assurant la liaison permanente avec les utilisateurs et les producteurs de données. L'unité offre également des services de publication et élabore des lignes de conduite à cette fin.

Fonctions

- (1) Aider les utilisateurs, tant de l'administration provinciale que de l'extérieur, à préciser et à définir leurs besoins en données à long et à court terme.
- (2) Identifier les sources de données et les nouvelles activités statistiques.
- (3) Coordonner les activités d'enquête afin d'éviter le double emploi dans la collecte et réduire le fardeau des enquêtés.
- (4) Faire connaître aux utilisateurs les services offerts par l'organisme et les aider à évaluer le besoin qu'ils ont de ces services et l'usage qu'ils en feront.
- (5) Collaborer aux activités statistiques fédérales-provinciales qui s'imposent en faisant valoir les besoins et les positions de l'Ontario.
- (6) Identifier et coordonner les domaines où le gouvernement de l'Ontario doit négocier des ententes de collaboration statistique avec d'autres gouvernements ou ministères; tenir un registre central de toutes ces ententes.
- (7) Publier des communiqués, des brochures et des dépliants à l'intention des utilisateurs afin de familiariser ceux-ci avec les services et activités statistiques qu'offre à l'heure actuelle l'appareil statistique de l'Ontario.
- (8) Assurer la rédaction, la correction, l'impression, la diffusion et le stockage des publications, bulletins et brochures statistiques; tenir les listes postales appropriées et voir à ce que les stocks soient suffisants.
- (9) Etablir des normes pour les publications, en ce qui concerne notamment le format, la présentation, les couleurs, le papier, les abréviations normalisées, le style, les tableaux, la structure (préface, annexes) et le prix.

- (10) Assurer la liaison avec les utilisateurs de l'extérieur (municipalités, universités, entreprises et média, par exemple) en vue de déterminer si la diffusion et le programme de publications répondent aux besoins, aux moyens et à la périodicité requis par les utilisateurs et s'ils correspondent à l'usage que ceux-ci veulent en faire.
- (11) Organiser des réunions, conférences et présentations spéciales et en assurer les services de soutien.

SERVICES D'ENQUÊTE ET DE CONSULTATION

Objectifs

- a) Réaliser des enquêtes sur le terrain et des sondages pour le compte d'un groupe de ministères ou d'un ministère ou organisme en particulier qui n'ont pas le personnel spécialisé pour le faire.
- b) Offrir aux Services centraux de la statistique et aux autres ministères du gouvernement des conseils techniques sur les méthodes statistiques, les plans d'enquête et l'analyse des données.

Fonctions

Pour atteindre ces objectifs, l'unité exerce les fonctions suivantes:

- (1) Collaborer avec les ministères et organismes provinciaux et avec les autres composantes des Services centraux de la statistique à l'élaboration, au plan, à l'ordonnancement et à la réalisation des enquêtes.
- (2) Assurer la bonne marche de toutes les étapes des enquêtes et voir à ce que tous les participants respectent leurs calendriers.
- (3) Estimer les frais pour toutes les étapes des enquêtes.
- (4) Exécuter toutes les fonctions de production, y compris le contrôle de l'envoi postal, la collecte des questionnaires, les rappels, les totalisations, l'analyse et la publication, et assurer le respect des normes sur le secret.
- (5) Dresser et tenir les listes postales des enquêtes.
- (6) Offrir les services de rappel sur le terrain pour le compte des Services centraux de la statistique.
- (7) Fournir des conseils et des services techniques en matière de méthodes d'enquête et d'échantillonnage, de conception de questionnaires, de méthodes de déclaration et d'estimation, de conception de formules et d'analyse de données.

- (8) Élaborer des méthodes et techniques statistiques visant à produire des données de qualité et en recommander l'adoption par les producteurs de données afin que les utilisateurs reçoivent, pour un prix donné, la meilleure qualité.
- (9) Faire partie d'équipes multidisciplinaires à titre de spécialiste en méthodes statistiques.
- (10) Recommander et promouvoir la mise en oeuvre des systèmes actuels de classification auprès des organismes publics et connexes.
- (11) Aider les ministères à préparer des études de faisabilité et à évaluer les projets statistiques.
- (12) Représenter les Services centraux de la statistique auprès des sous-comités fédéraux-provinciaux et des autres comités techniques qui s'occupent de questions relevant de la compétence de l'unité.
- (13) Agir à titre d'"agent" provincial pour la diffusion des listes tirées du registre des entreprises de Statistique Canada, exploiter le fichier et offrir de l'aide technique à ceux qui utilisent le registre à des fins d'échantillonnage.

GESTION DES DONNÉES

Objectifs

Cette unité est chargée de rassembler, de stocker, d'intégrer, de manipuler et d'extraire les données de sources internes et externes pour qu'on puisse répondre le plus efficacement possible aux demandes des utilisateurs.

Fonctions

Pour atteindre ces objectifs, l'unité exerce les fonctions suivantes:

- (1) Mettre en oeuvre un dispositif permettant de répondre aux demandes de renseignements des utilisateurs sur diverses questions sociales et économiques.
- (2) Enregistrer et évaluer toutes les demandes de données.
- (3) Repérer les données de base et identifier les domaines de chevauchement.
- (4) Établir et maintenir une documentation uniforme et convenable ainsi qu'un index des dossiers du gouvernement de l'Ontario; servir de dépôt central pour les catalogues de données disponibles ailleurs (Statistique Canada, autres provinces, etc.).

- (5) Déterminer les données à rassembler (en collaboration avec les Services de liaison et d'assistance-utilisateurs).
- (6) Étudier la fréquence de consultation des données inventoriées afin de déterminer la durée correcte de stockage et le support approprié.
- (7) Vérifier périodiquement les dossiers pour garantir qu'ils correspondent à la documentation.
- (8) Établir des mesures sécuritaires et en assurer le respect.
- (9) Respecter les normes réglementaires de diffusion et de divulgation.
- (10) Fournir aux Services centraux de la statistique des installations de contrôle et d'exploitation des données et coordonner les services d'analyse et de programmation des systèmes pour le compte des Services.
- (11) Concevoir et mettre en oeuvre un mécanisme d'extraction et des programmes destinés à l'intégration et à la manipulation des divers fichiers de données.
- (12) Etablir des spécifications exhaustives et systématiques en vue de la rédaction, de la production et des totalisations.
- (13) Représenter les Services centraux de la statistique auprès des sous-comités fédéraux-provinciaux et des autres comités techniques qui s'occupent de questions relevant de la compétence de l'unité.

DONNÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectifs

L'unité est chargée d'élaborer des données démographiques pour la province, les comtés et les autres régions administratives aux fins de la rationalisation des choix budgétaires, de produire, à l'échelle régionale, des statistiques sociales et économiques pour répondre aux besoins de planification du gouvernement et d'élaborer des données annuelles et trimestrielles sur les comptes économiques provinciaux.

Fonctions

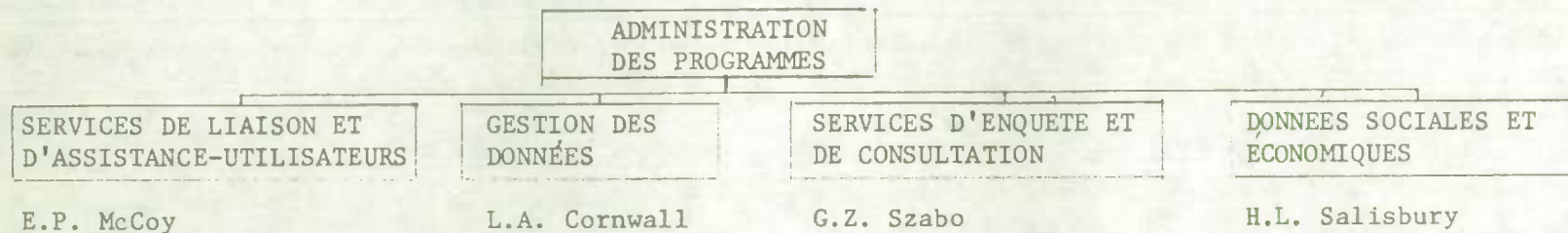
- (1) Fournir des estimations démographiques ventilées selon le comté, la ville, l'âge et le sexe en vue de l'évaluation de programmes, de l'autorisation des dépenses d'investissement, de la planification, etc.
- (2) Élaborer des projections démographiques pour la province et les comtés aux fins de la planification à long terme du gouvernement. (Cela englobe des travaux permanents sur la fécondité, la mortalité et les migrations, intégrées au modèle de prévision périodique.)

- (3) Fournir les prévisions démographiques à court terme officielles de la province pour le compte du Conseil des politiques administratives.
- (4) Entreprendre des projections démographiques spéciales pour des régions données et effectuer des simulations démographiques en fonction de diverses hypothèses aux fins de l'analyse des politiques.
- (5) /
Elaborer, à la demande des ministères, des estimations et des projections démographiques et sociales particulières.
- (6) Analyser l'incidence des tendances démographiques sur les régions et les collectivités locales. Compiler des données sur les migrations et établir les relations qui existent entre celles-ci et la demande, l'effectif scolaire, les personnes âgées, les actifs, les pôles d'attraction, etc., aux fins de l'analyse et de la planification des programmes régionaux.
- (7) /
Elaborer et analyser les indicateurs sociaux afin de fournir un instrument statistique pour l'analyse des variations du bien-être régional.
- (8) /
Elaborer des méthodes et des fichiers de données destinés à fournir de la documentation sur la population, les migrations et les ménages à l'ensemble des ministères de la province.
- (9) /
Elaborer, en détail, les comptes économiques de l'Ontario (annuels et trimestriels).
- (10) /
Elaborer des mesures courantes de l'activité économique régionale, par exemple des projections de la population active des comtés et des régions et des indicateurs économiques courants pour les régions.

ONTARIO
MINISTÈRE DU TRÉSOR, DE L'ÉCONOMIE ET DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE

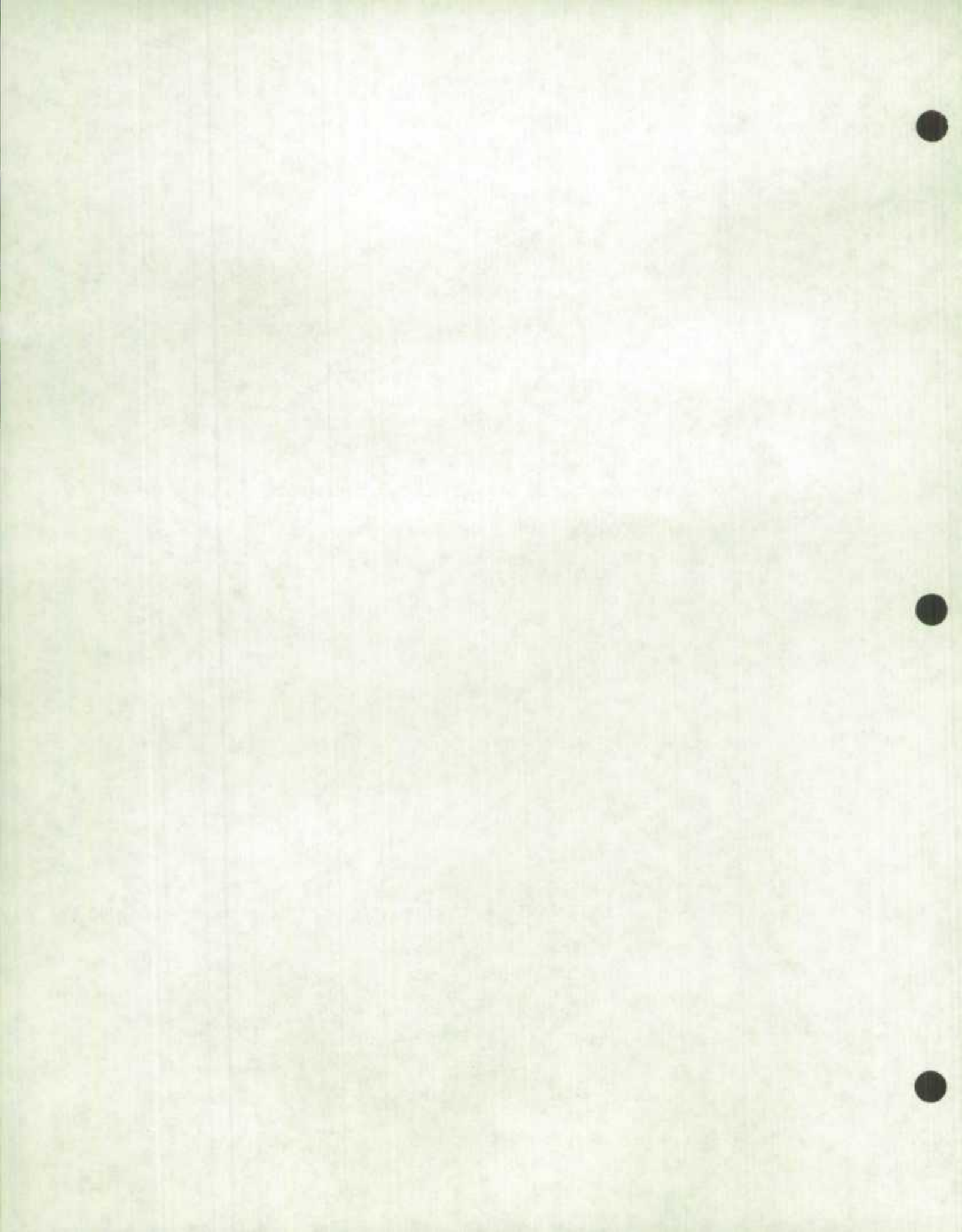
O.M. Schnick



LA RESTRUCTURATION DES COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX
EN VUE D'UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

M. Oscar Perez de Tagle
Bureau de la statistique du Manitoba



La restructuration des comités fédéraux-provinciaux
en vue d'une plus grande efficacité

par

M. Oscar Perez de Tagle
Bureau de la statistique du Manitoba

Depuis quatre ans que je travaille dans le réseau des comités fédéraux-provinciaux de la statistique, j'ai assisté, d'abord à titre de délégué de l'Île-du-Prince-Édouard, puis en tant que représentant du Manitoba, aux réunions de onze des dix-huit comités actuels. Ayant représenté une petite province et une province de taille moyenne, je me rends bien compte qu'étant donné le grand nombre de comités, les petites provinces (et parfois même les plus grandes) ne peuvent offrir qu'une participation symbolique. En outre, à cause du personnel statistique restreint dans les petites provinces, il y a manque de spécialisation, les délégués étant souvent des "généralistes" en statistique plutôt que des "spécialistes" dans des domaines propres à Statistique Canada et aux plus grandes provinces.

Lorsqu'un comité fédéral-provincial n'est pas efficace et qu'une réunion n'a pas été fructueuse, les réactions des provinces de taille petite ou moyenne sont souvent les suivantes: "Encore une autre démonstration de savoir-faire", "Ça aurait pu être fait au téléphone ou par la poste", "Trop technique pour moi". Cela signifie que toute réunion non fructueuse constitue une perte de temps pour des fonctionnaires tant fédéraux que provinciaux, entraînant un gaspillage de l'argent des contribuables. Le coût des conférences comprend les dépenses pour le transport en avion des délégués (peu importe qui paie), l'hébergement (les tarifs hôteliers deviennent de plus en plus exorbitants), les repas et le transport terrestre. Les coûts en valent-ils la peine? Dans bien des cas, oui. En effet, lorsque les comités sont actifs et efficaces, les délégués profitent grandement du travail commun, des échanges d'information et de programmes ainsi que de la coordination des politiques et des efforts. Mais, étant donné le climat actuel de restrictions générales tant dans

l'administration fédérale que dans les administrations provinciales, le moment est venu de revoir la structure des comités fédéraux-provinciaux en vue d'en maximiser l'efficacité et de minimiser le chevauchement des opérations.

Ceci dit, j'aimerais proposer au Conseil l'adoption des recommandations suivantes sur le fonctionnement du réseau des comités fédéraux-provinciaux de la statistique. Je précise d'abord qu'il s'agit de mes opinions personnelles et non de la position officielle du Manitoba. J'espère que les autres provinces et Statistique Canada se joindront à moi dans ce travail et qu'une discussion fructueuse s'ensuivra, regroupant tous les cerveaux qui sont ici présents en vue d'en arriver à une amélioration optimale de la structure des comités.

Recommandations

1. Il faudrait conserver, ou réduire si possible, le nombre actuel des comités fédéraux-provinciaux de la statistique.
2. La qualité et l'efficacité des opérations des comités dépend de deux choses:
 - a) Le rang des présidents des comités au sein de Statistique Canada et la portée de leur responsabilité au niveau de la prise de décision. Ainsi, le président de chaque comité devrait avoir le rang le plus élevé possible et connaître les questions étudiées par le comité.
 - b) L'intérêt des provinces et la disponibilité d'une section (ou d'une personne) spécialisée au sein de chaque organisme statistique provincial (ou encore, une participation active du ministère provincial intéressé par le domaine de travail du comité).
3. Il faudrait s'orienter vers une intégration des domaines spécialisés et un meilleur service dans les secteurs fonctionnels.
4. Les réunions des comités devraient se tenir par groupes de deux ou trois (selon l'identité des délégués provinciaux), de sorte que les provinces de taille petite ou moyenne pourraient envoyer la ou les mêmes personnes pour assister aux réunions de deux ou trois comités dans une même semaine plutôt que de leur faire faire trois voyages distincts.

5. Statistique Canada devrait défrayer aussi le transport aérien des délégués provinciaux pour les réunions des comités qui ont lieu en dehors d'Ottawa. Cela correspondrait aux efforts de régionalisation et de décentralisation de l'administration fédérale et aiderait Statistique Canada à établir de meilleures relations avec les utilisateurs provinciaux des diverses régions.
6. Il faudrait éclaircir les relations entre le Conseil consultatif de la politique statistique et les comités semi-autonomes (statistique judiciaire, statistique de l'état civil et données sur les administrations locales). Il faudrait savoir si ces comités relèvent ou non du Conseil. S'ils sont relativement autonomes, le Conseil devrait alors cesser de vouloir les garder sous sa coupe.

À partir des recommandations précédentes, j'ai préparé une liste des comités fédéraux-provinciaux actuels et proposés, avec le titre de leur président respectif. Tous ces comités relèvent entièrement du Conseil consultatif. Je tiens encore à préciser que ces propositions sont fondées sur mes observations personnelles; c'est pourquoi j'aimerais bien connaître les opinions des autres, qu'elles soient différentes ou semblables.

Ancienne structure

1. Conseil consultatif de la politique statistique
Président: le statisticien en chef du Canada
2. Recensement de la population, du logement et de l'agriculture
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur du recensement
3. Comptes économiques provinciaux
Président: le statisticien en chef adjoint, Comptes économiques et intégration
4. Statistique du commerce
Président: le directeur, Division du commerce extérieur
5. Dossiers administratifs
Président: le coordonnateur des dossiers administratifs
6. Recensement des manufactures
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
7. Statistique du commerce et des services
Président: le directeur, Division du commerce et des services

Nouvelle structure

1. Conseil consultatif de la politique statistique
Président: le statisticien en chef du Canada
2. Recensement du Canada
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur du recensement
3. Comptes économiques provinciaux et commerce
Président: le statisticien en chef adjoint, Comptes économiques et intégration
Intégré à 3 ci-dessus
4. Dossiers administratifs
Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions
5. Statistique des entreprises
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique des entreprises

(Nota: comprendrait les industries manufacturières et primaires, ainsi que le commerce et les services)

Ancienne structure

- 8. Statistique du travail
Président: le directeur, Division du travail
- 9. Statistique de la construction et des investissements
Président: le directeur, Division de la construction
- 10. Statistique agricole
Président: le directeur, Division de l'agriculture
- 11. Statistique de l'énergie
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
- 12. Statistique des prix
Président: le directeur, Division des prix
- 13. Normes et classifications
Président: le directeur, Division des normes
- 14. Statistique des minéraux
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
- 15. Conférence sur l'élaboration de données relatives aux administrations locales
Président: le directeur, Division des finances publiques

Nouvelle structure

- 6. Statistique du travail et de l'emploi
Coprésidents: le directeur, Division du travail
le directeur, Division de l'enquête sur la population active
- 7. Statistique de la construction et des investissements
Président: le directeur, Division de la construction
- 8. Statistique agricole et recensement de l'agriculture
Coprésidents: le directeur, Division de l'agriculture
le directeur, Division du recensement de l'agriculture
- 9. Statistique de l'énergie
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
- 10. Statistique des prix.
Président: le directeur, Division des prix
- 11. Normes et classifications
Président: le directeur, Division des normes
- 12. Statistique des minéraux
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
- 13. Conférence sur l'élaboration de données relatives aux administrations locales
Président: le directeur, Division des finances publiques

Ancienne structure

16. Statistiques des transports et des communications

Président: le directeur, Division des transports et des communications

17. Conseil canadien de la statistique de l'état civil

Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions

18. Information et statistique judiciaire

Président: par rotation
Délégué de SC: le directeur, Division de la statistique judiciaire

Nouvelle structure

14. Statistique des transports

Président: le directeur, Division des transports et des communications

15. Conseil canadien de la statistique de l'état civil

Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions

16. Information et statistique judiciaire

Président: par rotation
Délégué de SC: le directeur, Division de la statistique judiciaire

17. Comité du traitement et de la diffusion des données

Président: statisticien en chef adjoint, Services de diffusion et de promotion

(Nota: devrait inclure tous les domaines du traitement et de la diffusion des données: CANSIM, données sur les petites régions, données non publiées, diffusion des données du recensement, bureau régional, division responsable des organismes provinciaux, etc.)

SASKATCHEWAN

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

La diffusion et l'utilisation de données statistiques figurent parmi les fonctions de la plupart des organismes statistiques provinciaux et territoriaux. On ne peut obtenir une partie importante de ces données qu'auprès de Statistique Canada; c'est donc sur cet organisme que nous comptons pour recevoir des données précises et actuelles. Afin d'améliorer l'actualité des données, Statistique Canada offre à ses utilisateurs l'occasion d'extraire des données ordinolingues de sa base de données CANSIM. En outre, lors de plusieurs réunions de comités fédéraux-provinciaux, il a recommandé aux points de contact de faire appel à cette base pour obtenir des données le jour même où elles sont diffusées à Ottawa.

Pour être utile, un fichier de ce type doit jouir de la confiance des utilisateurs et renfermer des données actuelles. Or le bureau de la statistique de la Saskatchewan a malheureusement perdu une partie de sa confiance en CANSIM. Nous avons découvert qu'il existe trop de séries dont les données ne sont ni à jour, ni exactes. L'annexe présente un certain nombre de problèmes qui ont surgi lorsque nous avons extrait des données de CANSIM pendant la semaine du 3 janvier 1978. S'il s'agissait d'un cas exceptionnel, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. Ces problèmes sont toutefois survenus presque chaque fois que nous avons extrait des données de CANSIM.

Nous avons trouvé que CANSIM, loin de nous faire gagner du temps, nous en fait perdre souvent dans la compilation des séries chronologiques. CANSIM devrait offrir à l'utilisateur la certitude que

ses séries chronologiques renferment les toutes dernières révisions. Cependant, lorsque les séries CANSIM accusent un retard de six mois à un an sur les données publiées, l'utilisateur doit vérifier si l'on a intégré à CANSIM les révisions antérieures et actuelles; cette vérification prend beaucoup de temps.

Nous félicitons Statistique Canada d'avoir mis à la disposition du public une mini base de données CANSIM. Celle-ci est utile à la Saskatchewan, mais elle est loin d'englober les séries statistiques que la province trouve essentielles, surtout dans le domaine de la statistique agricole. Nous tenons également à applaudir les employés de Statistique Canada qui ont bien voulu corriger les erreurs et omissions que nous avons portées à leur attention.

D'après nous, il faudrait aussi se pencher immédiatement sur le problème de la documentation de CANSIM. En effet, mieux vaut chercher une aiguille dans une botte de foin qu'une série particulière dans la documentation actuelle. Il existe sûrement de meilleures méthodes pour documenter le nombre massif de séries sur CANSIM; nous proposons les suivantes:

- (1) que toutes les publications de Statistique Canada donnent, le cas échéant, les numéros de matrice et de banque de données CANSIM pour chaque série qu'elles renferment, comme cela se fait dans le cas de la Revue statistique du Canada, n° 11-003F au catalogue;
- (2) qu'on établisse pour toutes les séries sur CANSIM une liste des numéros de banque de données qui présenterait les numéros de matrice et de catalogue;

- (3) qu'une liste des numéros de catalogue suivis des numéros de banque de données soit créée et mise à jour périodiquement.

De plus, nous voulons que Statistique Canada étudie un problème qui, s'il ne se présente pas souvent, reste pourtant inquiétant: celui de la réédition de publications pour lesquelles on n'a pas jugé bon de faire un errata. A notre connaissance, le problème ne s'est posé que deux fois dans les quatre ou cinq dernières années: une publication sur la statistique touristique et une autre sur la statistique agricole. Nous avons reçu un avis au sujet de celle-ci, mais non de celle-là. Si nous nous inquiétons, c'est que les deux rééditions étaient identiques aux publications initiales, sauf que leurs données n'étaient pas les mêmes. Nous proposons qu'à l'avenir les rééditions soient identifiées comme telles.

Nous présentons ce document dans l'espoir que l'appareil statistique saura profiter de nos commentaires et propositions. Nous aimerions tous éliminer l'erreur, mais nous n'y parviendrons évidemment jamais vu le nombre de données à traiter. Il conviendrait toutefois de réduire au minimum le nombre d'erreurs.

ANNEXE

1. M168 Recettes monétaires agricoles (annuel)
 - a) CANSIM s'arrête en 1975
 - b) les publications englobent 1976
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données relatives à la Saskatchewan ont été corrigées.

2. M457 Recettes monétaires agricoles (mensuel)
 - a) CANSIM s'arrête en décembre 1976
 - b) les publications englobent octobre 1977
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données relatives à la Saskatchewan ont été corrigées.

3. M1483 D704088 Rémunération hebdomadaire moyenne - Saskatchewan - hôtels, restaurants et tavernes - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, juillet 1975 - 123.09
 - b) chiffres publiés, juillet 1975 - 95.07 (72-002) données exactes
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

4. M1763 D705380 Rémunération hebdomadaire moyenne - Saskatoon - ensemble des industries - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, août 1974 - 184.29
 - b) chiffres publiés, août 1974 - 154.29 (72-002) données exactes
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

5. M1762 D702740 Indice de l'emploi - Saskatoon - ensemble des industries - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, mai 1974 - 1438.4
 - b) chiffres publiés, mai 1974 - 151.8 (72-002) données exactes
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

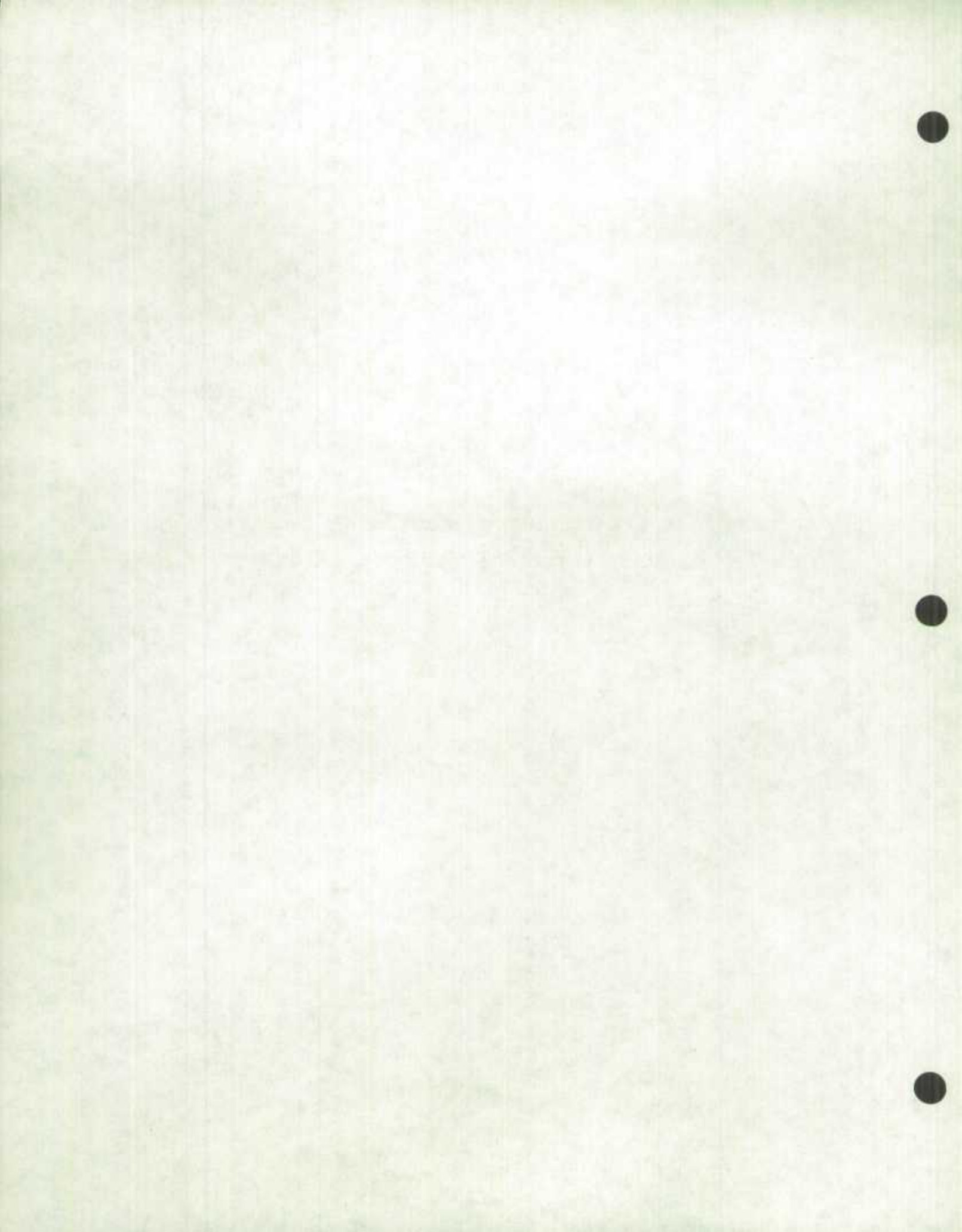
6. M2078 D767836 Population active réelle - Terre-Neuve - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, janvier 1975 - 336,000
 - b) chiffres publiés, janvier 1975 - 356,000 (71-201)
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

7. Données sur la population active

Matrice 1800 La population active au Canada (par âge, sexe)
rien ne permet de savoir qu'il s'agit de l'ancienne
enquête à moins de demander une série et de constater
qu'elle s'arrête à 1975.

PROPOSITION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE VISANT A RESTRUCTURER
LES COMITÉS STATISTIQUES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



PROPOSITION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE VISANT A RESTRUCTURER
LES COMITÉS STATISTIQUES FEDERAUX-PROVINCIAUX

Plus de trois ans se sont écoulés depuis la première réunion du Conseil consultatif et la mise sur pied du système de comités fédéraux-provinciaux. Au cours de cette période, nous avons eu, avec d'autres participants, l'occasion de voir fonctionner le système actuel et de formuler certaines opinions quant à ses points forts et ses points faibles.

Nous profitons de l'occasion pour proposer une restructuration fondamentale du système actuel de comités car une refonte s'impose. Nous croyons que notre proposition, une fois adoptée et mise en oeuvre, permettrait aux participants fédéraux et provinciaux d'engager un dialogue plus efficace, plus significatif et plus profitable.

Notre proposition comporte trois volets:

1. Rationaliser les 16 comités spécialisés actuels pour n'en avoir que 12.
2. Créer deux nouveaux comités fonctionnels qui engloberaient les deux comités existants (ceux des dossiers administratifs et des normes et de la classification).
3. Modifier le fonctionnement des comités, notamment en ce qui a trait à la périodicité des réunions, au remboursement des frais de déplacement des délégués provinciaux et au rapport entre les comités et les sous-comités, les groupes de travail et les groupes d'étude, etc.

1. RATIONNALISER LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

A notre avis, il existe actuellement trop de comités spécialisés (16); une diminution de leur nombre profiterait autant à Statistique Canada qu'aux provinces. Mis en place, les comités individuels tendent à acquérir une existence tout à fait indépendante et à survivre même si leur coût ne justifie pas les avantages qui découlent de leurs activités. De plus, vu l'importance relativement faible de notre organisme statistique, il nous faut mettre notre effectif à rude épreuve si nous voulons convenablement représenter notre gouvernement auprès des comités où nous voulons assurer une présence.

Après avoir étudié la structure actuelle des comités spécialisés, nous avons conclu que la meilleure solution consistait à regrouper les quatre comités relevant du Secteur de la statistique des entreprises - prix, manufactures, construction et investissements, commerce et services - dans un seul comité, connu désormais sous le nom de comité de la statistique des entreprises. Celui-ci serait également chargé de la statistique des communications car le comité existant des transports et communications ne s'occuperait que des transports.

En outre, nous proposons que le comité du commerce soit intégré à celui des comptes économiques, qui étudie la façon de mesurer les flux commerciaux interprovinciaux; au besoin, la question du commerce international serait confiée au comité de la statistique des entreprises. Notre dernière recommandation vise à élargir le mandat du comité du recensement de la population et du logement afin d'y intégrer les enquêtes-ménages; celui-ci deviendrait le comité du recensement et des enquêtes-ménages. Le comité ainsi formé s'inscrirait dans le cadre de la réorganisation récemment entreprise à Statistique Canada et faciliterait le choix entre le recensement et les enquêtes-ménages pour la collecte des statistiques sociales.

Il convient de noter que nous ne proposons aucune modification aux huit comités spécialisés restants, soit ceux de la statistique de l'état civil, de la santé, de la statistique judiciaire, des administrations locales, de la statistique agricole, des minéraux, de l'énergie et du travail. En effet, chacun de ces comités est partiellement autonome (a des liens externes) ou compte typiquement des délégués provinciaux qui sont issus des services opérationnels.

2. CRÉATION DE COMITÉS FONCTIONNELS

Nous croyons fermement que le plus grand défaut de la structure des comités, c'est qu'il manque de comités fonctionnels pour se pencher sur le nombre croissant de questions qui chevauchent plusieurs domaines spécialisés. A l'heure actuelle, ces questions sont soit élaborées par morceaux dans des comités spécialisés, soit présentées directement au Conseil consultatif; ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est satisfaisante.

Nous proposons donc la création de deux nouveaux comités fonctionnels, soit un comité de l'élaboration des données et un comité de la diffusion des données. Nous préconisons également que le premier englobe les deux comités fonctionnels existants - ceux des dossiers administratifs et des normes et de la classification.

Le comité de l'élaboration des données devrait s'occuper de tout ce qui a trait à la mise au point de nouvelles statistiques et de nouvelles sources et à l'utilisation accrue ou plus efficace de l'appareil statistique existant. Quant au comité de la diffusion des données, il devrait se pencher sur l'ensemble des moyens à prendre pour faciliter l'accès aux données et les diffuser. Voici une liste des fonctions ou domaines d'activité que pourrait comporter, selon nous, le mandat de ces comités:

A) Comité de l'élaboration des données

- fonctions actuelles des comités des dossiers administratifs et des normes et de la classification
- élaboration des données sur les petites régions (infraprovinciales)
- couplage des fichiers de données (y compris l'examen des questions juridiques et politiques)
- utilisation des dossiers fiscaux
- réaménagement des modalités institutionnelles relatives à l'accès et à l'élaboration des données
- diminution du fardeau de réponse
- partage des systèmes provinciaux d'élaboration des données
- systèmes de transformation géographique.

B) Comité de la diffusion des données

- rôle de centre d'échange des données
- diffusion électronique des données
- élaboration et partage de logiciel informatique
- détermination des prix des produits et services statistiques
- recours aux bandes magnétiques pour l'échange de données
- recours aux microformules
- accès des provinces aux données non publiées.

En général, ces comités devraient disposer d'un mandat assez vaste pour leur permettre d'étudier tous les domaines fonctionnels touchant l'élaboration et la diffusion des données. Ils devraient aussi être présidés par des cadres supérieurs de Statistique Canada. Nous proposons que la présidence du comité de la diffusion des données soit confiée au statisticien en chef adjoint responsable des Services de diffusion et de promotion et celle du comité de l'élaboration des données, au cadre supérieur que Statistique Canada considérera comme le plus apte à exercer cette fonction.

3. FONCTIONNEMENT DES COMITES

A) Périodicité des réunions

- Nous recommandons que les réunions de comité n'aient pas nécessairement lieu chaque année car cela peut entraîner un emploi improductif des ressources fédérales et provinciales.

B) Remboursement des frais de déplacement

- Afin d'encourager la tenue d'un plus grand nombre de réunions à l'extérieur d'Ottawa, nous proposons que Statistique Canada étende sa politique de remboursement à toutes les réunions, quelle que soit la ville où elles ont lieu.
- Si notre proposition visant à créer un comité de la statistique des entreprises est adoptée, il faudrait rembourser les frais d'au moins deux délégués à cause de la diversité des domaines couverts et du temps accru qu'ils exigent (probablement trois jours ou plus par réunion).
- Nous recommandons également que soient remboursés les frais de déplacement de deux délégués aux comités proposés suivants: recensement et enquêtes-ménages, élaboration des données et diffusion des données. Comme nous prévoyons que chaque comité abordera plusieurs questions d'ordre technique (spécialisation, élaboration de systèmes, informatique, statistique mathématique et appliquée, etc.), cette proposition permettrait aux provinces de faire valoir leurs intérêts plus efficacement.

D) Présidence des comités

- Les présidents nommés par Statistique Canada devraient provenir des échelons supérieurs et avoir une connaissance approfondie des sujets abordés par leur comité. Leur poste à Statistique Canada doit être assez élevé pour leur permettre de diriger et de coordonner le travail qu'effectuent des subalternes dans le cadre des activités des comités.

COMITES STATISTIQUES FEDERAUX-PROVINCIAUX

<u>Existants</u>		<u>Proposés</u>
1. Etat civil		1. Etat civil
2. Santé		2. Santé
3. Judiciaire		3. Judiciaire
4. Administrations locales		4. Administrations locales
5. Recensement		5. Recensement et enquêtes-ménages
6. Agriculture		6. Agriculture
7. Minéraux		7. Minéraux
8. Énergie		8. Énergie
9. Travail		9. Travail
10. Comptes économiques	→	10. Comptes économiques
11. Commerce		
112. Transports et <u>communications</u>	→	11. Transports
13. Prix		
14. Manufactures	→	12. Statistiques des entreprises
15. Construction et investissements	→	
16. Commerce et services	→	
17. Dossiers administratifs		
18. Normes et classification	→	13. Elaboration des données
		14. Diffusion des données

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010085586

005

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL  PROVINCIAL
DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE



CINQUIÈME RÉUNION

LES 8 et 9 MARS 1978
OTTAWA, CANADA